THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16214 – 7 F – JEUDI 13 MARS 1997 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

STYLES

Printemps 1997, anatomie d'une saison



Pas de cessez-le-feu au Zaïre

Le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a réaffirmé son refus de cesser les hostilités avant toute discussion avec les autorités de Kinshasa. p. 2

Le PS en débat sur le Front national

Présenté par Gérard Le Gall, mercredi 12 mars, devant le bureau national du PS, le programme de lutte contre le FN estime que la nation et la sécurité ne doivent pas être laissées à l'extrême droite. p. 31

Incident nucléaire au Japon

L'incendie qui s'est produit, mardi 11 mars, dans une usine de retraitement située à une centaine de kilomètres de Tokyo, risque de contrarier le programme nucléaire nippon. p. 20

L'algue « tueuse »

L'Académie des sciences va débattre, à partir de jeudi et durant trois jours, de la prolifération de la *Caulerpa taxifolia* en Méditerranée. p. 21

Drogue : fin de la « Conexion francesa »



Notre enquête sur le démantèlement en Amérique latine d'un réseau de trafic de cocaïne dirigé par un Français. p. 11

L'heure d'été subsiste

Le conseil des ministres européens des transports a refusé à la France le droit d'abandonner le changement d'heure. p. 9

Chargeurs : premier bilan

Un an après leur scission, Chargeurs International et Pathé ont réussi leur parcours en Bourse. p. 15

Débat sur la parité

La proposition d'Alain Juppé, consistant à introduire des quotas de femmes pour les municipales, les régionales et les européennes, a été mal accueillie par l'Assemblée. p. 6

Relation presse-justice

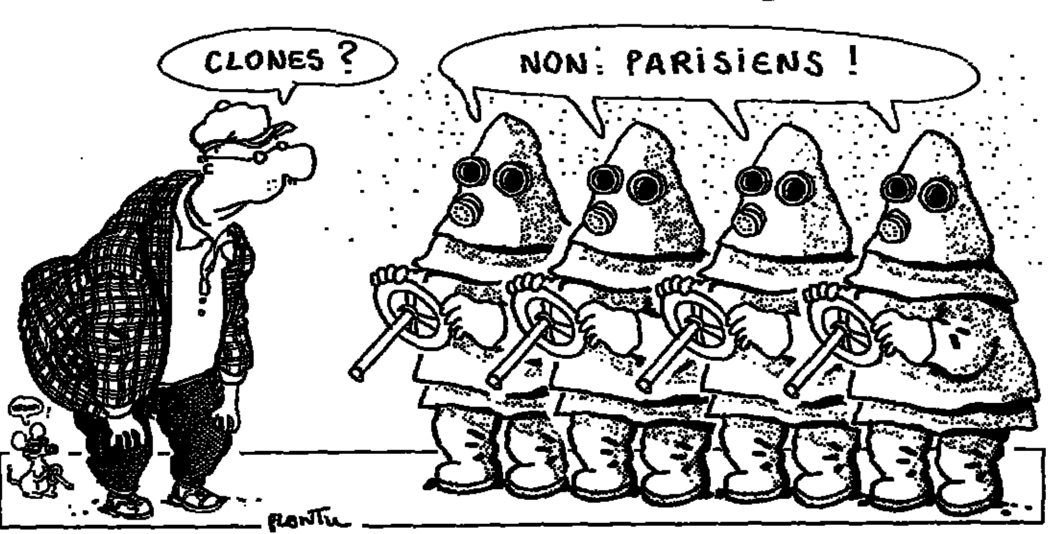
Réunie en colloque, mardi 11 mars, à Paris, l'association Presse-Liberté n'est pas favorable à un renforcement du secret de l'instruction. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 313 - 7,00 F

Une voiture sur deux immobilisée à Paris les jours de forte pollution

Cette mesure devrait être étendue à toutes les grandes villes



MERCREDI 12 MARS, en milieu de matinée, l'organisme de surveillance de la qualité de l'air en région parisienne, Airparif, estimait que les niveaux de pollution de l'air à Paris étaient comparables à ceux de lundi 10 mars. Ce jour-là le niveau d'alerte numéro 2 avait été atteint. En cas d'alerte 2 pouvant conduire au niveau 3, le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la circulation alternée à Paris et dans sa périphérie. Une automobile sur deux sera ainsi autorisée à rouler dans la capitale, en fonction du numéro pair ou impair de son immatriculation.

Cette décision est immédiatement applicable dans le cadre de la loi sur l'air que le ministre de l'environnement avait fait adopter par le Parlement. Le dispositif de circulation alternée devrait s'étendre aux principales agglomérations françaises.

Lire page 10 et la chronique de Pierre Georges page 31

Le capital de Thomson ouvert aux étrangers

Aerospatiale est exclue de la privatisation

LE GOUVERNEMENT a mis, mercredi 12 mars, le cahier des charges de la vente de gré à gré de Thomson-CSF à la disposition des prétendants au rachat du groupe d'électronique de défense et professionnelle. Il profite de cette relance de la procédure de privatisation pour clarifier le cadre de cette opération, qu'il entend boucler avant le 30 juin. Les candidatures étrangères sont ainsi implicitement autorisées.

Le gouvernement a, en revanche, exclu toute participation à la privatisation de Thomson-CSF du groupe Aerospatiale, en discussion depuis plusieurs mois avec Alcatel Alsthom et Dassault pour une offre conjointe. Il était en effet délicat pour l'Etat d'autoriser une entreprise publique à se porter candidate à une opération de privatisation.

L'Etat coupe également court à toute accusation de préférence implicite pour l'offre d'Alcatel Alsthom. Malgré tout, le gouvernement invite les futurs candidats à inclure Aerospatiale dans leurs schémas. Le ministère de la défense a indiqué que non seulement le groupe est « *directement concerné par les restructurations qui résulteront de la privatisation de Thomson-CSF* », mais que le gouvernement « *recueillera les recommandations du président d'Aerospatiale* ».

En excluant une candidature directe d'Aerospatiale au rachat de Thomson-CSF, le gouvernement réaffirme la volonté présidentielle de constituer des pôles distincts dans l'aéronautique et l'électronique de défense.

Ce choix pourrait impliquer, plutôt que des participations croisées, des transferts d'actifs entre les différents protagonistes dans les domaines des missiles et des satellites et de l'électronique embarquée.

Enfin, le gouvernement dissipe les craintes des partenaires européens de la France de voir se constituer un géant hexagonal de l'armement avec lequel il aurait été difficile de s'allier sur une base égalitaire.

Lire page 14

La Grande-Bretagne s'offre une prison flottante

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Il n'y a plus de place dans les prisons britanniques et, en attendant la construction de nouveaux centres de détention, l'administration pénitenciaire a décidé d'installer des cellules sur un bâteau. Le *Résolution*, rebaptisé *H.-M.-Prison-Weare* a été acheté à la ville de New York pour environ 34 millions de francs.

En provenance de Manhattan, il sera arrimé au large de Portland, dans le Dorset, à l'extrême sud de l'Angleterre. Or, Portland abrite déjà deux autres prisons et l'arrivée de cette centrale flottante capable d'abriter 500 détenus provoque une levée de boucliers parmi les treize mille habitants.

Les édiles municipaux s'inquiètent de cette concentration de centres de détentions nuisible, à leurs yeux, pour l'image d'une coquette station balnéaire dotée de tous les atours. Quant à Chris Scott, président de l'Association des directeurs de prison, il dénonce une solution à court terme, résultat, selon lui, d'un manque de moyens : « *En temps normal, aucune personne sensée ne penserait utiliser des bateaux comme centre de détention* ». Les organisations de réforme de la justice mettent en cause la politique du « tout répressif » adoptée par le ministre de l'intérieur, Michael Howard, conservateur pur et dur.

Les Cassandre annoncent déjà, l'œil fixé sur la courbe pointue des statistiques, des révoltes à bord du bâteau-prison. Seule voix discordante, celle du député conservateur local, qui voit dans ce retour aux bonnes vieilles traditions locales du siècle dernier, la preuve de la détermination des Tories à lutter contre la criminalité.

Alors que les élections générales doivent se dérouler le 1er mai, la défense de la loi et l'ordre est au centre de la campagne électorale, en particulier les moyens d'enrayer la montée de la délinquance juvénile. L'honorable député espère que le navire deviendra une attraction pour les curieux, comme c'était le cas des prisons flottantes du temps de Wellington. Le recours à la prison-ponton ou aux anciens camps de vacances, ainsi que l'attribution de la gestion d'établissements pénitentiaires au secteur privé soulignent à nouveau le problème brûlant de la surpopulation carcérale. Avec 50 156 détenus en Angleterre et au Pays de Galles, l'ensemble des prisons a franchi le seuil de l'insupportable.

Dans ces bâtiments vétustes dont la plupart datent du 19e siècle, on s'entasse à quatre ou cinq dans des cellules prévues pour une ou deux personnes. A l'exception des détenus qui réussissent à se faire employer aux cuisines ou dans les ateliers, tous passent vingt-deux heures sur vingt-quatre heures dans leurs sinistres cellules. Tel ne sera pas le cas à bord de l'Alcatraz du Dorset dont les prisonniers auront tout loisir, assure-t-on, d'humer l'air marin. D'autant que le *H.-M.-Prison-Wear* dispose de courts de squash et de badminton.

Marc Roche

Sang contaminé : non-lieu requis

LE PROCUREUR général près la Cour de justice de la République, Jean-François Burgelin, a demandé, mardi 11 mars, à la commission d'instruction de la Cour de rendre une décision de non-lieu à l'égard de Laurent Fabius, ancien premier ministre, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, deux de ses ministres, mis en examen pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé. Réhabilitant M. Fabius, qui « *a agi aussi vite que possible* », M. Burgelin souligne « *l'aveuglement* » de M. Hervé et la « *faible implication personnelle* » de Mme Dufoix. Dénonçant « *la pénalisation de l'action politique* », M. Burgelin estime que le droit ne saurait être l'arbitre de la responsabilité politique.

Lire page 8

JEAN D'ORMESSON
de l'Académie française

CASIMIR MÈNE LA GRANDE VIE

roman



GALLIMARD

POINT DE VUE

Ne laissez pas l'Albanie se suicider

par Ismaïl Kadaré

QUAND l'Albanie, pays doté d'une dictature stalinienne par excellence, renversa le communisme sans violences ni effusion de sang, ce fut une surprise pour beaucoup, au premier chef pour les Albanais eux-mêmes. Pendant quarante-cinq ans, deux générations avaient été élevées dans l'idée que le pays ne pourrait désormais exister que comme pays communiste. Si, d'aventure, le communisme venait à y être ébranlé, il ne saurait y avoir, pensait-on, qu'une issue fatale : l'Albanie serait démembrée ou bien gommée de la surface du globe. A l'ancien slogan romantique à l'honneur dans les Balkans au XIXe siècle : « *La liberté ou la mort !* » s'en était substitué un autre : « *Le communisme ou la mort !* »

Ce scénario sinistre ne s'est pas vérifié lors de la chute du régime, en 1990-1991. Ce fut une grande victoire pour le peuple albanais, une preuve de son niveau de civilisation. Les suites de cette victoire ne se sont pas fait attendre : l'Albanie démocratique s'est mise à marcher tant bien que mal.

Malheureusement, ce cours naturel des événements n'a pas tardé à se dégrader. Au début supportable, la tension entre la droite au pouvoir et la gauche qui l'avait perdu s'est peu à peu exacerbée, jusqu'à déboucher sur une violence verbale inédite dans l'histoire de ce pays.

On aurait dit que les Albanais regrettaient que leur adieu au communisme se fût si bien déroulé, et qu'une soif d'affrontements s'emparait d'eux. Autrement dit, le sinistre scénario qui avait échoué à se produire à la chute du communisme tentait à présent de revenir au jour. Ce durcissement du langage entre l'opposition et le gouvernement, la rupture du dialogue, des contacts, ont suscité un ensauvagement de la société entière.

*Lire la suite page 12
nos informations page 4
et l'éditorial page 13*

***Ismaïl Kadaré** est écrivain.*

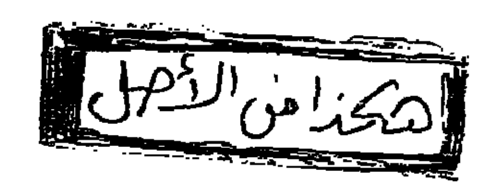
Juliette à Hollywood



JULIETTE BINOCHE

GODARD l'a découverte, Hollywood la salue. Pour son personnage d'Hana dans *Le Patient anglais*, mercredi sur les écrans, l'actrice française a été nommée pour l'Oscar du meilleur deuxième rôle. La version remaniée de *La Guerre des Étoiles*, de George Lucas, et *Fred*, de Pierre Jolivet sont les principales autres sorties de la semaine.

Lire pages 24 à 26



AFRIQUE **Laurent-Désiré Kabila, le chef des rebelles au Zaïre, a réitéré, mardi 11 mars, son refus du cessez-le-feu demandé par les Nations unies et qui a été accepté par le gouvernement zaïrois. ● L'APPEL solennel à un arrêt des hostilités et à la mise en œuvre d'interventions humanitaires, lancé, mardi, par le président de la République française a peu de chances d'être entendu. Plusieurs pays occidentaux accusent, en effet, la France de soutenir avant tout le régime du président Mobutu Sese Seko. ● A KINSHASA, les opposants au régime du maréchal Mobutu, qui refusent toute négociation, souhaitent un rapprochement entre le plus populaire des dirigeants de l'opposition Etienne Tshisekedi et Laurent-Désiré Kabila. Le chef des rebelles, qui tenait une réunion publique à Kindu, a réaffirmé sa volonté de faire tomber le régime du maréchal Mobutu.**

Le chef des rebelles renouvelle son refus d'un cessez-le-feu au Zaïre

Les appels lancés par les Nations unies pour arrêter les hostilités, relayés par une mise en demeure solennelle de Jacques Chirac, ne parviennent pas à convaincre Laurent-Désiré Kabila, qui semble vouloir profiter de son avantage et prendre la ville de Kisangani avant d'envisager une trêve

REJETANT l'appel au cessez-le-feu lancé par Jacques Chirac quelques heures plus tôt et ignorant les éventuelles pressions internationales souhaitées par le président français, le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a réaffirmé, mardi 11 mars, son refus d'arrêter les combats avant des négociations avec les autorités de Kinshasa.

Ce nouveau refus intervient au moment où la rébellion s'apprête à faire le siège de la capitale du Haut-Zaïre, Kisangani, dernier fief des forces gouvernementales dans l'est zaïrois, et poursuit sa progression dans la province minière du Shaba, au sud. Dans la province voisine du Kasaï, un dirigeant de la Société minière de Bakwanga, compagnie d'Etat pour l'extraction du diamant, a déclaré au *Financial Times* qu'il était disposé à « *travailler* » pour M. Kabila si la rébellion s'emparait de la région. Dans le Nord-Kivu et l'est du Haut-Zaïre, les rebelles contrôlent déjà plusieurs mines de pierres précieuses.

Kisangani semblait calme, mardi, bien que vidée d'une partie de ses habitants, et la situation militaire y était jugée stable depuis une dizaine de jours, selon les renseignements recueillis par l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse. Aucun combat majeur n'a eu lieu ces derniers jours sur une ligne de front très fluide qui dessine un arc de cercle du nord au sud-est de la ville. Seuls des accrochages légers et sporadiques ont opposé les deux camps.

LA SAISON DES PLUIES

De retour de Kisangani, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, se disant « *extrêmement étonné* », a déclaré à *Libération* : « *Je n'y ai pas vu les agences d'aide de l'ONU et je n'ai pas non plus vu sur le terrain les organisations non gouvernementales.* » Mardi, les organisations humanitaires semblaient disposées à revenir à Kisangani qu'elles ont abandonnée il y a une dizaine de jours. Ainsi, Action contre la Faim (ACF) est sur place pour relancer son action en faveur de 25 000 à 30 000 réfugiés hutus – 75 000 selon le Programme alimentaire mondial (PAM) – regroupés à Ubundu, à 150 kilomètres plus au sud. Un train transportant 120 tonnes d'aide du PAM tente également de rallier la ville, en dépit des violents orages qui l'en ont empêché lundi. L'acheminement de l'aide va être rapidement entravé par l'arrivée de la saison des pluies, qui rend impraticable de nombreuses pistes et des terrains d'aviation. Les pluies vont également, selon des experts militaires occidentaux, gêner les forces gouvernementales (FAZ), déjà peu efficaces. Les intempéries vont, en effet, limiter la capacité d'intervention des forces aériennes, seul domaine où les FAZ avaient la supériorité.

Le secrétaire-général de l'ONU n'a pas réussi à convaincre le Conseil de sécurité de relancer le projet d'une force multinationale pour « *sécuriser* » les secours dans l'est du Zaïre. Kofi Annan a « *secoué les gouvernements, il a fait ce qu'il a pu* », a indiqué, mardi soir, son porte-parole, mais il a échoué sur la relance de cette force, créée en novembre et démantelée le mois suivant avant même d'avoir achevé son déploiement. Selon des diplomates à l'ONU, l'idée, défendue par la France qui proposait sa participation à cette force, s'est heurtée à l'hostilité des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Les Etats-Unis « *partagent le sentiment de frustration* » de la France devant la situation au Zaïre, mais ne veulent pas, pour l'instant, aller plus loin que des efforts de « *persuasion politique* » en direction des rebelles zaïrois, a indiqué, mardi, le département d'Etat. Washington réagissait ainsi à l'appel de Jacques Chirac qui souhaite que la communauté internationale – et notamment les Etats-Unis – exerce les « *pressions nécessaires* » pour obtenir une cessation des combats. – *(AFP, Reuter.)*

Les hypocrisies occidentales paralysent tout plan d'aide aux réfugiés

L'APPEL lancé, mardi 11 mars, par Jacques Chirac à la communauté internationale en faveur « *des interventions humanitaires qui s'imposent de toute urgence* » au Zaïre avait peu de chances d'être entendu. Il est même de nature à relancer les critiques, abondamment relayées depuis des mois par une large partie de la presse anglo-saxonne, contre la politique française et son « *hypocrisie* ».

En effet, alors que chacun attend, d'un jour à l'autre, la chute de Kisangani aux mains des forces hostiles au régime de Kinshasa, proposer d'y installer la base logistique d'une intervention internationale – militaire, même si son objectif est humanitaire –, c'est évidemment pour la France s'exposer de nouveau à toutes les suspicions. On y verra une nouvelle manœuvre pour stopper l'avancée des rebelles aux portes de la capitale du Haut-Zaïre et voler au secours d'un régime en déroute auquel la chute de Kisangani pourrait bien porter l'estocade finale.

Cette interprétation n'est, du reste, pas totalement erronée et Paris ne s'en cache pas. Réclamer l'arrêt des combats, comme le fait le président de la République, c'est effectivement, entre autres, vouloir sauver Kisangani de l'assaut des rebelles. Mais quand bien même il y aurait derrière l'opération humanitaire que la France appelle de ses vœux un intérêt tactique, il n'en reste pas moins que les souffrances qu'elle vise à soulager sont réelles. Or, la plupart de ses partenaires non seulement ne veulent pas les voir, mais en récusent la réalité dans un déni d'évidence rarement vu à propos d'un drame d'une telle ampleur. « *La France cherche à provoquer une discussion sur une situation qui n'existe pas* », affirmait ainsi le ministre néerlandais de la coopération Jan Pronk, quelques jours avant que le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire aille vérifier sur place, le week-end dernier, le drame des milliers de personnes qui ont fui, début mars, le camp de Tingi-Tingi.

Ce sont, dit-on à Paris, les observations rapportées de son voyage par Xavier Emmanuelli qui ont poussé le chef de l'Etat à lancer ce nouvel appel à la « *responsabilité* » de la communauté internationale, alors qu'on le savait déjà vain. Quelques heures plus tard, les services de Kofi Annan confirmaient, en effet, que le secrétaire général de l'ONU avait échoué, fin février, à convaincre Américains et Britanniques de l'opportunité d'une opération humanitaire au Zaïre et donc qu'il était vain de continuer à la réclamer du Conseil de sécurité.

La France n'est depuis longtemps plus crédible lorsqu'elle prétend n'être mue que par un souci humanitaire désintéressé au Zaïre. Parallèlement à ce souci affiché est menée, on le sait, une politique qui ne passe pas par les circuits normaux de la diplomatie et échappe à toute transparence.

LA CARTE OUGANDAISE

Mais cela n'empêche pas que se déroule au Zaïre un drame humanitaire à propos duquel ni Londres ni Washington ne sont très bavards. Des organisations humanitaires, des personnalités aussi peu suspectes de parti pris qu'Emma Bonino (chargée de l'action humanitaire à la Commission de Bruxelles), Kofi Annan à l'ONU ou Mohamed Sahnoun, son représentant spécial pour la région des Grands Lacs, alertent l'opinion en vain depuis des mois.

« *Que ce soient des gamins hutus, ou des gamins tutsis, ou des gamins zaïrois qui meurent, ce sont quand même des gamins. Il y a sûrement des "génocidaires" parmi les réfugiés, mais ce sont eux qui meurent le moins* », dit un de ces diplomates français qui ne sont associés qu'à la partie « *affichée* » de la politique française au Zaïre. Et il déplore que des divergences de vues sur « *les généraux les mieux placés pour prendre le pouvoir à Kinshasa* » après Mobutu, « *qui n'existe déjà plus* », paralysent la communauté internationale. « *Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne jouent à fond l'Ouganda* », dit-il. Dans cette optique, ajoute-t-il, il faut laisser à Laurent-Désiré Kabila, soutenu par le président ougandais, encore un peu de temps : « *Quand il sera maître de Kisangani, il acceptera un cessez-le-feu, et il lancera des appels à l'aide humanitaire internationale qui arrivera par l'Ouganda et le Rwanda.* » Autrement dit à hypocrisie, hypocrisie et demie : celle qui consiste à jeter le bébé avec l'eau du bain et, sous prétexte du discrédit dont serait entaché le discours de la France, à nier le drame humanitaire qu'elle est la seule à dénoncer avec quelque vigueur.

Claire Tréan

Un pont humanitaire à partir de Kisangani

Les états-majors français étudient la possibilité de mettre en place « *un mini-pont humanitaire* » au Zaïre, à partir de plates-formes aéroportuaires qu'il conviendrait, au préalable, de sécuriser. L'étude porte notamment sur la piste de Kisangani, qui semble actuellement être l'objectif de la rébellion. Mais elle n'est pas limitée à Kisangani, même si le déploiement d'un tel pont humanitaire reviendrait à sanctuariser cette agglomération. Il s'agirait de tenir la piste – où débarquerait l'aide humanitaire et d'où elle serait ensuite redistribuée – et d'en protéger les accès bien au-delà, de façon à écouler en toute sécurité les vivres, l'eau et les médicaments rassemblés. Les spécialistes français, dit-on de source militaire, ne conçoivent pas l'opération sans une contribution d'autres pays alliés et, singulièrement, des Etats-Unis. Déjà, fin 1996, la France avait proposé d'utiliser les pistes de Goma et de Bukavu dans le cadre d'une mission multilatérale qui fut abandonnée.

A Kinshasa, les « debout » (opposants) critiquent les « mouvanciers », à l'ombre d'un « arbre à palabres »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Chaque jour, des attroupements permanents rassemblent, de préférence à l'ombre d'un « *arbre à palabres* », des centaines de « *parlementaires debout* », unis par un rejet radical du président Mobutu Sese Seko. Ils soutiennent dans leur grande majorité Etienne Tshisekedi, le plus populaire des chefs de l'opposition. Pour les « *mouvanciers* » (de la mouvance présidentielle), ce sont des « *extrémistes* ».

REPORTAGE

« C'est notre réseau de communication puisque Mobutu a confisqué la radio »

Beaucoup de chômeurs, mais aussi des étudiants, des fonctionnaires et même des employés du secteur privé, se retrouvent ainsi dans ces forums contestataires, nés après le 24 avril 1990, quand le maréchal Mobutu avait annoncé la démocratisation de son régime. Ils viennent s'informer, lire les journaux, écouter les nouvelles et les commenter.

« *C'est notre réseau de communication puisque Mobutu a confisqué la radio nationale* », dit Dieudonné. Juste en face, une petite gargote est pleine. Elle réunit sur des bancs ceux qui ont de quoi se payer une bière ou un repas. Depuis cinq mois, on y parle essentiellement du conflit dans l'Est et de l'avancée inéluctable des rebelles. « *La guerre est perdue !*, s'exclame un jeune homme, la mine réjouie. *Notre armée n'a pas le peuple avec elle. De plus, elle a été clochardisée par Mobutu et surtout préparée à protéger un seul homme et non à défendre le pays.* »

Pour eux, la majorité des Zaïrois attendent le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila, à bras ouverts à Kinshasa. Ils ne veulent pas entendre parler de négociations entre le président et la rébellion. « *Tshisekedi a négocié mille et une fois avec Mobutu, toujours en vain. Quand Mobutu négocie, c'est pour étouffer son interlocuteur.* »

Beaucoup se disent convaincus qu'il s'agit d'une guerre interne au Zaïre, que l'Ouganda et le Rwanda ne sont pas derrière les forces de M. Kabila. Quelques-uns avancent tout de même que l'homme fort du Rwanda, le général Kagame, « *utilise Kabila pour neutraliser la menace des Hutus du Zaïre* ». Tandis qu'à l'état-major de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti de M. Tshisekedi, on assure que « *le facteur tutsi de ce conflit est un faux problème, car Kigali ne veut rien d'autre que la chute de Mobutu* ».

« *Kabila n'est pas un rebelle mais un libérateur, et ses hommes des patriotes* », insiste-t-on dans les « parlements ». « *Le rebelle, c'est Mobutu !* ». Selon certains analystes, Kabila risque de devenir plus populaire que Tshisekedi et se poser en rival parce que, lui, réussit enfin à ébranler le « *régime honni* » de Mobutu. Mais, les proches du président de l'UDPS répliquent que la lutte non violente a « *rendu le terrain fertile pour les combattants armés de Kabila* » et que « *les deux hommes sont en fait complémentaires* ».

Derrière ce rappel perce nettement l'inquiétude de se voir écarté lors d'éventuels pourparlers. Les « parlementaires », quant à eux, sont formels. « *Tshisekedi est inévitable ; et si Kabila essaie de s'en passer, il échouera.* »

« ACCEPTER L'ALTERNANCE »

Si, dès le début du conflit, le chef charismatique de l'opposition a déclaré qu'il fallait négocier avec Laurent-Désiré Kabila (ce qui lui a valu des menaces d'emprisonnement), d'autres partis politiques n'ont pas hésité à qualifier le chef rebelle de « *marionnette du Rwanda et de l'Ouganda* ». Mais, aujourd'hui, par la grâce de ses succès militaires, Kabila est considéré comme un « *nationaliste* » par nombre de politiciens opportunistes. Ces derniers sont, aussitôt, dénoncés sur la place publique comme « *les faux fruits de l'opposition* ».

Si les « *debout* » sont radicalement hostiles « *aux Français, qui, au lieu d'accepter l'alternance comme chez eux, soutiennent toujours Mobutu* », ils se méfient également des Américains, « *qui ont installé le dictateur au pouvoir en 1965* ». Leur profond rejet du président Mobutu va jusqu'au refus du mot « Zaïre » par lequel celui-ci a rebaptisé le pays et le fleuve lors de la « *zaïrisation* ». Ils ont hâte de devenir des « *citoyens de la République démocratique du Congo, celle que Kabila installe dans les territoires libérés* ».

Jean Hélène

A Kindu : « Vive Papa Kabila »

KINDU
(dans l'est du Zaïre)
de l'envoyé spécial de l'AFP

Le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a réitéré, mardi 12 mars, son refus d'un cessez-le-feu lors d'un meeting dans la ville de Kindu (dans l'est du Zaïre) sous contrôle rebelle depuis le 2 mars. Devant quelque dix mille personnes, il a demandé à la foule : « *Voulez-vous un cessez-le-feu ?* ». « *Hapana !* » (non, en swahili), a répondu en chœur la foule en criant et agitant les bras. « *Les Blancs, surtout les Français et les Belges, font campagne contre l'Alliance (rebelle) pour nous salir, nous appellent des "rebelles" et font pression pour que nous cessions les combats. Nous refusons* », a-t-il lancé, sous un soleil de plomb.

La foule s'agglutinait devant la tribune, dans les rues voisines, sur les arbres et les toits des maisons pour « *voir et écouter le chef* », habillé en sombre avec un chapeau beige. Très à l'aise devant cette population qui lui était acquise, ponctuant son discours de plaisanteries sur le régime de Kinshasa, le chef rebelle était néanmoins entourée de soldats, armes en bandoulière, venus avec lui de Goma (Est) lundi.

Dans son discours de plus de deux heures, totalement improvisé, M. Kabila a notamment déclaré : « *L'Alliance* (rebelle) *ne peut pas faire des miracles et reconstruire les routes en un jour (...). Le paiement des salaires des fonctionnaires n'est pas pour ce mois. La patience est amère, mais ses fruits sont doux. Nous tous, nous n'avons pas de salaire.* » M. Kabila s'est également implicitement prononcé pour la diminution du nombre des fonctionnaires : « *A Bukavu* (Est), *on a trouvé trois cents agents alors que c'était le travail de vingt personnes.* »

LES « FRANCS CONGOLAIS »

« *Ils ont réclamé leurs salaires, même pour la période où ils étaient au service du régime que nous combattons. Est-ce possible de payer les services rendus à l'ennemi ?* », a-t-il demandé à la foule.

« *Nous devons d'ailleurs cesser d'utiliser la monnaie de l'ennemi. Nous allons introduire les francs congolais. Mais même s'il y a de l'argent, il va falloir qu'on se prive pour contribuer à l'effort de guerre* », a insisté le chef rebelle.

Il a ensuite donné la parole à quatre ou cinq personnes de la foule, qui lui ont posé des questions pratiques. Le premier d'entre eux était coiffé d'un couvre-chef en papier sur lequel était écrit : « *Vive Kabila* ». Dans la foule, des jeunes gens tenaient un morceau de tissu blanc sur lequel était écrit : « *Vive Papa Kabila* ». Le meeting s'est terminé par une fanfare et le récit humoristique d'un conteur traditionnel qui grattait une vieille guitare.

Christophe Parayre

La saga d'un peuple...

Histoire générale de la Bretagne et des Bretons

Deux volumes - 1500 pages - 1000 illustrations dont 700 en couleurs - 66 cartes et graphiques - Les grands dossiers de l'histoire de Bretagne

N.L.F - G.V. Labat - Éditeur
36, avenue des Ternes 75017 PARIS
Tél: 01 45 72 28 88 Fax: 01 44 09 84 18

A Consulter au Salon du Livre STAND H100

Yasser Arafat veut mobiliser l'opinion internationale contre les « diktats » israéliens

Le roi Hussein de Jordanie accuse Benyamin Nétanyahou de vouloir détruire la paix

La crise qui a éclaté entre Palestiniens et Israéliens après l'annonce unilatérale par l'Etat juif de la construction d'une nouvelle colonie à Jérusalem-Est puis d'un retrait limité en Cisjordanie gagne en ampleur. Yasser Arafat a convoqué pour samedi 15 mars, à Gaza, une conférence de tous les diplomates en poste dans la région pour protester contre les « diktats » israéliens. Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils y participeraient.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En invitant à Gaza les diplomates en poste dans la région, Yasser Arafat cherche surtout, selon certains dirigeants palestiniens, *« à canaliser la colère populaire qui monte dans les territoires occupés »*. Israël n'en a pas moins dénoncé *« un forum qui est, en soi, une violation du processus de paix »*. En l'absence de M. Nétanyahou, en visite officielle à Moscou, c'est le chef de la diplomatie, David Lévy, qui a mis mardi les points sur les « i ». Le rapport des forces sur le terrain lui étant éminemment favorable, l'Etat juif tient évidemment à rester le plus longtemps possible en tête à tête avec l'OLP.

« Les accords signés avec les Palestiniens, a rappelé M. Lévy, *stipulent qu'en cas de désaccord entre nous, celui-ci est résolu de manière bilatérale. L'implication de la communauté internationale contredit donc ce principe, et ce forum* [à Gaza] *pourrait conduire à un gel du processus de paix. »* A quoi les Palestiniens rétorquent, non sans raison, qu'ils n'ont pas été consultés à propos des dernières décisions israéliennes.

« Le problème avec ce gouvernement, résume Saëb Hérakat, chef des négociateurs palestiniens, *c'est qu'il négocie avec lui-même. Ariel Sharon négocie avec Nétanyahou, lequel négocie avec David Lévy, qui négocie alors avec Nathan Sharansky... Et puis, lorsqu'ils se sont mis d'accord entre eux, ils nous humilient en nous imposant leurs décisions. En réalité, Nétanyahou ne cherche pas à faire la paix avec les Palestiniens, mais seulement avec sa coalition, et à nos dépens. »*

Lors de sa rencontre, dimanche soir 9 mars, avec David Lévy, nous confie l'un des témoins palestiniens de l'affaire, Abou Mazen, le numéro deux du régime autonome, dont le retrait des négociations a été refusé mardi par Yasser Arafat, a essayé de sauver les apparences en demandant aux Israéliens de créer une « commission juridique » conjointe pour étudier la mise en œuvre des accords conclus précédemment. Refus. Il a demandé qu'Israël s'engage à s'abstenir de toute décision unilatérale. Refus. Il a enfin suggéré de convoquer ensemble les grands parrains étrangers du processus de paix pour trancher. Troisième refus. Les Palestiniens, qui ont calculé qu'au rythme où les soldats israéliens se retirent des territoires occupés, il leur faudrait attendre trente ans pour récupérer les territoires occupés depuis 1967, en ont assez.

« DANGEREUSE ATMOSPHÈRE »

Aujourd'hui, estime Yasser Abed Rabbo, le ministre palestinien de l'information, qui a rencontré lundi Itzhak Mordechaï, le patron de la défense israélienne, sans parvenir à obtenir la moindre concession, *« la crise est profonde (...) et nul ne peut prédire ce qui peut se produire dans la dangereuse atmosphère qui prévaut actuellement »*. Lundi, près d'Hébron, les soldats israéliens ont violemment réprimé une manifestation d'une centaine de Palestiniens qui entendaient s'opposer aux bulldozers en train de défoncer un verger pour percer une nouvelle route réservée aux colons juifs de Kyriat Arba. Le lendemain matin, non loin de là, un jeune soldat en faction devant une autre colonie juive a été sauvagement frappé d'une vingtaine de coups de couteau et se trouve dans un état grave. Quatre jeunes Palestiniens ont été arrêtés.

Toute la région s'alarme. La presse israélienne a publié mardi des extraits d'une lettre de quatre pages envoyée par le roi Hussein de Jordanie à M. Nétanyahou. *« Si vous n'annulez pas votre décision de construire à Jérusalem-Est, il y aura une explosion »*, avertit le monarque. Estimant que les relations entre les deux pays *« sont entrées dans leur période la plus difficile »*, le roi Hussein accuse son correspondant de *« détruire la paix »* et il lui fait savoir qu'il n'a plus *« aucune confiance »* en lui. De Moscou, le premier ministre israélien a répété que la nouvelle colonie serait construite coûte que coûte. Et il a ajouté qu'il *« n'accepte ni le ton ni le contenu »* de la missive jordanienne.

Patrice Claude

La France fournit à Taïwan ses premiers Mirage 2000-5

Discrétion oblige : la livraison se fait par bateau, à un mois de la visite du ministre de la défense Charles Millon à Pékin

TAÏWAN a commencé à recevoir ses premiers avions de combat Mirage 2000-5 achetés à la France en 1992. A la demande expresse du client, qui l'a officiellement stipulé par contrat, la livraison se fait par la voie maritime, qui présente, pour Taïpeh, l'avantage d'être plus discrète. Elle intervient à un mois de la visite en Chine de Charles Millon, le ministre français de la défense, qui précédera celle de Jacques Chirac. La Chine a toujours dénoncé le contrat entre la France et Taïwan, qui porte sur la commande de soixante avions Mirage 2000-5, dotés du radar multicibles RDY de Thomson-CSF et de mille deux cents missiles air-air Mica de Matra.

La voie aérienne a été écartée par Taïwan. De deux choses l'une, en effet. Soit il s'agit d'une livraison par avion-cargo, et, dans ce cas, il faut démonter chaque Mirage 2000-5 au départ, pour le remonter à l'arrivée. Soit il s'agit de faire voler le Mirage 2000-5 jusqu'à Taïwan, auquel cas il faut obtenir au préalable des autorisations de survol, voire des droits d'escale, d'une série de pays étrangers et faciliter le vol avec un avion-ravitailleur. L'une et l'autre de ces options ont des inconvénients, à propos d'une opération qui s'est voulue assez secrète.

Par contrat, il a été prescrit que la livraison par bateau aurait lieu *« en cours de route »* avec Taïwan, c'est-à-dire par le biais d'une escale dans un pays tiers où la cargaison changerait alors de pavillon. C'est ce qui avait déjà été imaginé pour la remise des frégates lance-missiles – six bâtiments de ce type ont été commandés par Taïpeh aux chantiers de Lorient – avec un changement de pavillon et d'équipage à La Réunion. Les sources officielles en France et à Taïwan se refusent à indiquer sur quel territoire a lieu la livraison *« en cours de route »* des Mirage 2000-5.

Les pilotes et les mécaniciens taïwanais sont venus s'entraîner en France, tant chez les constructeurs du Mirage 2000-5 (Dassault, Snecma, Thomson-CSF et Matra) que sur des bases de l'armée de l'air française. La France a dû, en effet, acquérir trente-sept Mirage 2000-5 – à l'origine, des Mirage 2000-DA plus anciens et spécialement modernisés à cette fin – pour favoriser l'exportation de ces mêmes avions à Taïwan et à Qatar.

MODERNISATION

De leur côté, les Etats-Unis ont, eux aussi, commencé de livrer leurs premiers avions F-16. En 1992, Taïwan, qui voulait remplacer ses anciens F-104 et ses F-5 d'origine américaine, a commandé cent cinquante F-16 en même temps que les soixante Mirage français. Ces acquisitions se montent à 6 milliards de dollars (plus de 34 milliards de francs) pour la commande américaine et à 30 milliards de francs pour le contrat français (y compris l'achat des missiles Mica). Elles relèvent d'un plan de modernisation de l'armée de l'air taïwanaise, qui a voulu se prémunir des risques d'embargo dans les années 80 et qui prévoit aussi la construction de cent trente IDF (Indigenous Defence Fighter) baptisés Ching-Juo, conçus par Aero Industry Development Center (AIDC) à Taichung. Taïwan dispose déjà de la moitié de sa flotte d'IDF.

Jacques Isnard

Le pouvoir marocain veut juguler l'agitation islamiste à l'université

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Les islamistes sont peu nombreux. Mais ils ont su exploiter la grande misère des campus

Les étudiants les appellent les « Awacs », du nom des avions espions américains. Ces grands gaillards en blazer qui truffent les campus marocains, de fait, eux aussi, surveillent pour le compte du ministère de l'intérieur. Leur cible : les étudiants qui, depuis décembre, s'agitent, protestent, manifestent bruyamment contre leurs conditions de vie quotidienne.

L'affaire n'est pas anodine. Pour faire cesser les troubles, le pouvoir n'a pas lésiné sur les moyens. Des compagnies mobiles d'intervention (CMI) sont intervenues en février dans plusieurs universités. Elles l'ont fait sans ménagement. *« Le ministère de l'intérieur veut résoudre le problème par la politique du bâton »*, accuse une étudiante en droit qui exhibe une cicatrice, souvenir des échauffourées. Depuis, les « Awacs » ont reçu le renfort de policiers en civil. Quant à la justice, inféodée au régime, elle a eu la main lourde pour les centaines d'étudiants arrêtés. Plusieurs d'entre eux, souvent des islamistes, ont été condamnés à de la prison ferme.

A l'université Hassan-II de Casablanca, foyer des troubles, une banale protestation contre l'insuffisance des transports en commun a mis le feu aux poudres, cristallisant le mécontentement face aux difficultés quotidiennes endurées par des dizaines de milliers d'étudiants. Les amphithéâtres, dotés d'une sonorisation médiocre, sont bondés. Les cours polycopiés manquent. La vie culturelle est proche du néant...

« GARDERIES »

Le malaise est ancien. Si trois établissements supérieurs sur quatre ont été construits après la fin des années 70, *« les pouvoirs publics ont agi dans l'urgence. Ils voulaient caser les étudiants, un point c'est tout. Nos facultés sont des garderies pour adultes »*, note un universitaire, Hafid Boutaleb. L'intendance n'a pas suivi. Les bâtiments et leurs annexes sont éclatés aux quatre coins des villes. Les laboratoires manquent d'équipements. Pour les 300 000 étudiants du royaume, l'encadrement est bien en deçà des normes internationales. Près de neuf étudiants sur dix n'ont pas accès aux résidences universitaires, où s'entassent les heureux « élus ». Les bourses octroyées sont dérisoires. Un chiffre résume la misère générale : certaines bibliothèques universitaires ont moins d'ouvrages en rayon que d'étudiants !

Les socialistes de l'USFP (Union socialiste des forces populaires), principal parti de gauche, ont longtemps tiré profit politique de cette déshérence. Par le biais de l'Union nationale des étudiants du Maroc (Unem) ils ont régné en maîtres sur les campus jusqu'à ce que les partis d'extrême gauche les en évincent dans les années 70, déclenchant la riposte du pouvoir : l'enseignement des sciences humaines a été banni de la plupart des facultés du royaume au profit des études islamiques. Et, surtout, l'implantation des mouvements islamistes a été encouragée pour faire pièce aux groupuscules d'extrême gauche. *« Le régime s'est fait l'allié des islamistes »*, constate un intellectuel.

La manœuvre n'a que trop bien réussi. L'Unem, dont le dernier congrès remonte à la fin des années 70, n'est plus qu'une coquille vide sur les campus ; les corporations, qui revendiquent leur appartenance au syndicat étudiant, seraient pratiquement toutes contrôlées par des islamistes. L'extrême gauche a été chassée des facultés parfois *manu militari*. *« Les islamistes ne sont pas très nombreux mais sur le terrain leur travail est remarquable. Ils ne parlent pas en idéologues. Face aux carences de l'administration, ils photocopient les cours, les traduisent en français ou en arabe, prennent en charge les étudiants lorsqu'ils débarquent à l'université »*, raconte une enseignante sous le couvert de l'anonymat.

Les socialistes ont certes tenté de reprendre pied sur les campus, mais sans succès. Il y a tout juste un an, des responsables de l'USFP ont été empêchés de tenir une conférence à la faculté de droit de Casablanca. *« Les étudiants islamistes avaient battu le rappel des artisans et commerçants de la banlieue. Ils ont investi l'amphithéâtre et ont interdit l'accès à toute personne n'appartenant pas à leur parti »*, accuse l'un des participants. *« Les socialistes n'ont plus le moindre crédit. Ils ont été jetés dehors par la base estudiantine, pas par nos frères car nous sommes contre la violence »*, rétorque un islamiste.

Aucune autre tentative d'envergure n'a eu lieu depuis. En revanche, le pouvoir a remplacé neuf recteurs d'université. Parmi les nouveaux nommés, deux sont d'anciens hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur. Une reprise en main s'amorce.

Jean-Pierre Tuquoi

Nadia Yacine : « Rendre le peuple à Dieu »

Placé depuis plus de sept ans en résidence surveillée dans sa maison de Salé, à proximité de Rabat, Abdessalam Yacine, soixante-neuf ans, chef de file des islamistes marocains, dispose avec sa fille Nadia d'un relais efficace. La jeune femme – qui est autorisée à voir son père – a repris le flambeau. *« Le temps travaille pour nous. On attend que le fruit pourri tombe. Nous sommes de plus en plus entendus par le peuple »*, lance-t-elle dans un français parfait.

La fille du fondateur de la principale organisation islamiste marocaine, Justice et Bienfaisance, ne croit pas que les prochaines élections législatives changeront quoi que ce soit : *« Elles seront truquées. Les partis politiques* [...] *sont des charognards. Ils ne représentent pas plus de 5 % de la population. Pour tous, l'ennemi ce sont les islamistes »*, affirme la jeune femme. *« Ce qui nous intéresse,* ajoute-t-elle, *c'est de rendre le peuple à Dieu. Le pouvoir n'est qu'un instrument pour rééduquer le peuple. »*

Jacques Chirac veut raviver la flamme de la culture française au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Chirac part à la conquête du Brésil », titrait, mardi 11 mars, un quotidien de Brasilia en annonçant la prochaine arrivée du président français dans la capitale fédérale, première étape d'une visite officielle qui se poursuivra en Uruguay, au Paraguay, en Bolivie et en Argentine. En présence du chef de l'Etat brésilien, Fernand Henrique Cardoso, Jacques Chirac inaugurera, le 12 mars, au Musée national des beaux-arts de Rio, une exposition dédiée au peintre Claude Monet. Le président français entend ainsi marquer son étape brésilienne d'une touche culturelle qui s'inscrit dans une stratégie dont André Maurois, dès 1948, avait défini l'objectif : *« C'est grâce à notre prestige intellectuel que nous sauverons nos échanges commerciaux »*, écrivait-il alors, au retour d'une tournée de conférences au Brésil.

« A la recherche du profit perdu », insiste le *Jornal do Brasilia* en titrant malicieusement le dossier consacré à l'historique des relations bilatérales. *« Il a fallu,* souligne le quotidien de Rio, *la mondialisation effrénée et la consolidation du Merçosur (l'union douanière associant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) pour que la France, aujourd'hui moins rayonnante économiquement et culturellement que par le passé, cherche des partenaires en vue d'affronter l'hégémonie américaine sur tous les terrains. »*

Pourtant, nulle part ailleurs en Amérique latine, *« le prestige intellectuel »* de la France ne s'est manifesté avec autant d'éclat et de constance qu'au Brésil. L'écrivain Antonio Candido en relève l'influence prépondérante lorsqu'il affirme que *« le rôle de la pensée française au XIXe et au début du XXe siècle, fut pour cela comparable à celui des cultures grecque et latine pour la France »* (*Le Monde des livres* daté du 14 février). Les savants, artistes et hommes de lettres français étaient déjà omniprésents dans l'entourage des deux empereurs Pierre Ier et Pierre II qui ont régné sur le Brésil entre 1822 et 1889.

CINQ SIÈCLES DE SÉDUCTION RÉCIPROQUE

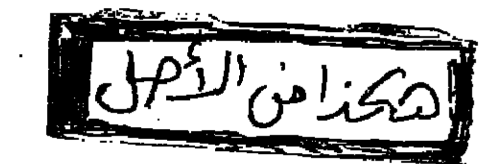
L'abolition de la monarchie et l'instauration de la République ont ouvert la voie au *« positivisme scientifique »* d'Auguste Comte, nouveau culte d'inspiration française à la source de la devise inscrite sur le drapeau brésilien : *« Ordre et Progrès »*. La fondation, en 1934, de l'université de Sao Paulo, à laquelle participèrent Claude Lévi-Strauss, Fernand Braudel et Roger Bastide, a ensuite contribué à pérenniser la francophilie de l'élite intellectuelle brésilienne.

« Les deux pays entretiennent, depuis cinq siècles, une relation de séduction réciproque », note Romaric Büel, attaché culturel du consulat général de France à Rio. Et de rappeler que, en hommage à la France, le Théâtre municipal de Rio fut inauguré un 14 juillet (1909), certain qu'on y était de pouvoir y recruter des comédiens brésiliens capables de jouer en français. Si la dictature militaire (1964-1985) a, selon lui, accéléré l'américanisation du pays, la culture française y conserve encore une attraction enviable. En témoigne, outre la générosité de mécènes, le financement par l'Etat de Rio de la très dynamique maison France-Brésil, vitrine de l'offensive de charme français en terre *carioca* (de Rio).

Reste que, comme le constate Romaric Büel, la langue française *« a perdu son caractère utilitaire »*. La suppression, en 1996, de l'épreuve de français à l'examen d'admission de l'Institut Rio Branco, centre de formation des diplomates brésiliens, atteste d'un déclin qui se traduit également dans l'audience de l'Alliance française, dont les effectifs sont passés en vingt ans, de 40 000 à 29 000 étudiants.

Jean-Jacques Sévilla





La rébellion armée gagne désormais le nord de l'Albanie

Le mouvement d'insurrection échappe à tout contrôle

Le président, Sali Berisha, et les partis d'opposition ont nommé, mardi 11 mars, un premier ministre de la *« réconciliation nationale »*, mais le chaos continue de s'étendre en Albanie. Dans le Sud, les mouvements insurrectionnels ont rejeté catégoriquement l'idée de déposer les armes tant que le chef de l'Etat reste au pouvoir ; dans le Nord, des civils se sont emparés pour la première fois d'un dépôt d'armes.

TIRANA
de notre envoyé spécial

Les derniers troubles, qui touchent dorénavant le nord de l'Albanie, pourraient signifier un tournant dans la révolte, quelle que soit la motivation des insurgés. S'ils sont des opposants du président, celui-ci devient parfaitement isolé ; s'ils sont ses partisans nordistes traditionnels, le pays pourrait alors basculer dans la guerre civile.

Dans les villes de Bajram Curri et de Kukes, dans l'extrême nord du pays, au bord de la frontière avec la Serbie, des émeutiers se sont emparés d'armes dans des dépôts militaires. Ces montagnes, très difficiles d'accès, sont le fief de Sali Berisha, originaire d'un village de la région. *« Il semble que les gens voulaient juste être armés. Ils sont allés à la caserne et ont pillé armes et munitions, sans recontrer de résistance »*, a indiqué un porte-parole gouvernemental.

Dans le Sud, entièrement contrôlé par les insurgés, les pillages se sont poursuivis, tandis que des villes d'Albanie centrale se joignaient au mouvement insurrectionnel. A Vlora, les troubles ont fait une nouvelle victime, ce qui porte le nombre de tués connus à une quarantaine depuis l'éclatement de la rébellion sudiste. A la frontière grecque, des hommes masqués ont pris le contrôle d'un point de passage et rackettent les Albanais qui souhaitent traverser. Ils ont abattu un homme qui refusait de leur donner son argent. Trois casernes auraient également été pillées près de Gramsh, et une extrême tension régnait à Elbasan, dernière étape avant la capitale albanaise.

L'armée et la police secrète se sont repliées à 50 kilomètres au sud-est et à 70 kilomètres au sud-ouest de la capitale. Des unités militaires, dont un régiment de chars d'assaut, se sont positionnées le long du fleuve Shkumbin, tandis que le Parti démocratique (PDA) de M. Berisha continuait d'armer ses partisans autour de Tirana, notamment à Kavaja, désormais la dernière ville sous contrôle gouvernemental au sud de la capitale. Par ailleurs, des témoins ont aperçu des camions transportant des miliciens du Nord albanais et de la province serbe du Kosovo, considérés dans le Sud comme des hommes acquis à Sali Berisha ou comme des mercenaires généreusement rémunérés. La confusion demeure totale dans le pays, en dépit des efforts italiens d'entamer un dialogue avec les chefs des insurgés à Vlora. Les comités populaires de huit villes du Sud se sont rencontrés mardi à Gjirokastër et ont annoncé la création d'un « front national de salut du peuple », mais il est encore trop tôt pour savoir si cet organe pourra s'imposer.

Dans le Sud, les insurgés n'ont qu'une exigence : la démission de Sali Berisha. Ensuite, ils réclament un profond remaniement de la police secrète (SHIK), le remboursement de l'argent perdu avec la chute des sociétés d'épargne (les « pyramides financières ») et l'organisation d'élections parlementaires démocratiques, promises pour le mois de juin. Ils ne font pas plus confiance à l'opposition qu'au pouvoir, et n'apparaissent pas comme des fidèles partisans du Parti socialiste.

« Je suis très inquiet, affirme Blendi Jonxha, le porte-parole de l'Alliance démocratique (opposition, centre-droit). *L'opposition va accepter un drôle de compromis à cause des pressions extérieures, surtout américaines. Le ministre de l'intérieur devrait être du Parti démocratique, avec un vice-ministre du Parti socialiste. Personne n'aura confiance en eux et ne rendra les armes. Quand les insurgés prendront connaissance de ce gouvernement zébré, ils vont croire que l'opposition les a trahis et vont rejeter le compromis. »*

Un nouveau premier ministre issu de l'opposition

La nomination de Bashkim Fino, un économiste, membre du Parti socialiste (opposition), n'a pour l'instant eu aucun effet sur l'insurrection. M. Fino est un homme politique quasiment inconnu, présenté comme ayant été un *« maire remarquable »* de Gjirokastër, une ville rebelle du Sud, de 1992 à 1996.

Le pouvoir et l'opposition devaient poursuivre, mercredi, leurs négociations sur la composition d'un gouvernement de coalition, et tenter de s'entendre sur le problème crucial du ministère de l'intérieur. Les socialistes exigent ce portefeuille, qui permet à la fois de contrôler la police, de désarmer les insurgés et de préparer les prochaines élections. De son côté, Sali Berisha ne paraît pas vouloir lâcher un ministère aussi important, et est accusé par l'opposition d'essayer de conserver les rênes du pouvoir. *« Ce dialogue politique va dans le bon sens*, commente un diplomate européen. *Nous craignons toutefois qu'il se limite au microcosme tiranois. »*

« ÉVITER UNE GUERRE »

L'opposition a accepté de travailler main dans la main avec Sali Berisha afin de résoudre la crise que traverse l'Albanie. Cette coalition *de facto* de la classe politique tiranoise ne paraît toutefois avoir aucune influence sur les insurgés, désormais surarmés et convaincus que l'armée n'ouvrira jamais le feu sur le peuple. *« Nous pensions que Berisha restait l'unique institution pas trop illégale dans ce pays, et nous sommes farouchement déterminés à éviter une guerre*, dit M. Jonxha. *Le problème est que le pouvoir diffère les échéances et que les négociations s'éternisent. Et que nous ne sommes pas encore convaincus que Sali Berisha ne tente pas de nous tromper une nouvelle fois. »*

Le problème nouveau et crucial est l'amorce de violences dans le Nord. *« La seule certitude est que le peuple ne se soulèvera pas pour soutenir Berisha, y compris dans sa région*, commente un intellectuel albanais. *Il reste deux solutions. Soit les pilleurs de la caserne sont des antigouvernementaux à l'image des sudistes, et Tirana risque de se retrouver isolée avec ses agents du SHIK à chaque coin de rue, encerclée par l'insurrection. Soit cette opération a été organisée par le SHIK et le Parti démocratique afin d'armer leurs partisans sans avoir à l'avouer officiellement, en travestissant cela en mouvement populaire, et Berisha joue véritablement avec le feu. »*

L'Albanie s'enfonce dans l'anarchie totale. Nul ne voit comment le prochain gouvernement, quelle que soit sa composition exacte, parviendrait à désarmer un peuple entier en train de se soulever. Le pouvoir central reste entre les seules mains de Sali Berisha et du chef du SHIK, le général Gazidede. Le problème est que ce pouvoir, en dépit des discussions entamées à la demande pressante des Occidentaux, semble toujours hésiter entre la recherche d'une solution pacifique et une logique d'affrontement armé.

Rémy Ourdan

Lire aussi notre éditorial page 13

Boris Eltsine congédie le gouvernement à l'exception du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine

MOSCOU
de notre correspondante

Le premier ministre en titre depuis plus de quatre ans, Viktor Tchernomyrdine, et son nouvel « adjoint » Anatoli Tchoubaïs, ont été chargés, mardi 11 mars, de présenter au président, d'ici à la fin de la semaine, une *« nouvelle organisation de la structure et de la composition »* du gouvernement. Formellement, il ne s'agit pas d'un « renvoi » de l'ensemble du cabinet : les députés n'approuveraient pas le nouveau, comme cela serait alors nécessaire. Mais le résultat pourrait être proche, le but étant de rendre le gouvernement capable de remplir les tâches définies la semaine dernière dans l'adresse présidentielle au Parlement.

C'est-à-dire des réformes qui n'ont que trop tardé : créer un Trésor doté de branches régionales, au lieu de confier aux grandes banques commerciales « amies » l'argent du budget ; encadrer les « monopoles naturels » (électricité, gaz, transports) et autres institutions ayant le vent en poupe (comme des administrations régionales telles que celle de Moscou), pour qu'ils baissent leurs prix et cassent le cercle vicieux des non-paiements dont souffre la population et la production ; empêcher, aussi, l'armée et les entreprises de commercer aux plus hauts « prix » théoriques dans le cadre d'échanges qui se font en nature ; réformer la propriété foncière, l'aide sociale (dont chacun bénéficie théoriquement, comme du temps de l'URSS), les comptabilités d'entreprises et, surtout, le système fiscal. Toutes ces réformes sont indispensables si l'on veut sauver le budget en mordant un peu sur l'économie parallèle qui prospère, mais elles sont, par absence d'une telle volonté, en panne depuis des années.

Ces réformes ne pourront donner des résultats immédiats. Mais le « choc psychologique », escompté d'un remaniement en bloc qui ferait entrer des « quadragénaires », amis de M. Tchoubaïs, et décidés comme lui à faire bouger les choses, pourrait agir sur les bailleurs de fonds du gouvernement, russes ou étrangers, confiants dans les capacités du nouvel « homme fort » à réussir à plus long terme.

FIN DES PROCÉDURES RAMPANTES

Le choc est provoqué par le fait que la procédure consistant à remanier un gouvernement presqu'en bloc est nouvelle en Russie : tous ceux qui ont eu lieu depuis le premier gouvernement réformateur de 1991 furent rampants, annoncés au compte-goutte en fonction des progrès des tractations entre partis et lobbies sectoriels. Le dernier en date a ainsi fini par être composé à la fois de « monétaristes libéraux » proches de M. Tchoubaïs (tels le ministre de l'économie, Evgueni Iassine), d'industrialistes (dont M. Tchernomyrdine lui-même, soutenu par son géant industriel Gazprom), de banquiers (son adjoint Vladimir Potanine venu de l'Oneximbank) et de communistes (ministre de la justice) ou apparentés (ministre de l'agriculture).

Il n'est pas exclu que le nouveau gouvernement soit finalement formé de la même manière, avec juste un peu moins de vieux apparatchiks de « gauche » (Alexandre Chokhine, un « libéral » devenu proche de M. Tchernomyrdine, a publiquement regretté l'adieu aux procédures rampantes, propices aux compromis). Mais le but proclamé est justement de sortir de la paralysie que de telles constructions ont entraînée. Boris Eltsine pourrait annoncer, dès mardi, la nouvelle composition d'un cabinet « restreint ». Des bruits circulent, tous favorables à M. Tchoubaïs. Mais une nomination annoncée a surpris : celle du remplaçant d'Anatoli Tchoubaïs à la tête de l'administration présidentielle.

L'élu est Valentin Ioumachev (39 ans), vieil ami de la famille du président et surtout de la fille cadette Tatiana (leurs enfants étudieraient ensemble en Grande-Bretagne). Ancien journaliste du magazine en vogue sous la perestroïka, *Ogoniok*, il resta fidèle à Boris Eltsine durant sa traversée du désert et fut choisi pour l'aider à rédiger ses deux livres de « mémoires » (financés par un autre « ami de la famille », le trouble banquier Boris Berezovski). Mais ce M. Ioumachev, même préféré à des candidats de l'équipe d'Anatoli Tchoubaïs, ne devrait pas faire trop d'ombre à ce dernier : l'administration présidentielle, lieu de pouvoir exceptionnel pour M. Tchoubaïs durant la maladie du président, devrait voir son rôle estompé avec le retour au travail, sans doute en partie formel, de celui-ci. Contrairement au gouvernement, qui devrait redevenir le centre de pouvoir économique unique avec le retour de M. Tchoubaïs, surtout s'il est suivi d'un grand nombre de ses hommes.

Sophie Shihab

La tension s'accroît au Pays basque espagnol après un attentat de l'ETA

MADRID
de notre correspondante

Pour la septième fois depuis le début de l'année, l'organisation séparatiste basque ETA a frappé en tuant par balles, mardi 11 mars à Saint-Sébastien, le psychologue de la prison de Martutene, Javier Garcia Elosegui, un père de famille de trente-sept ans. Sur les trois membres du commando, auteur de cet assassinat, deux sont en fuite, tandis que – fait très rare dans ce genre de circonstances – le troisième, Fernando Elegalde Tapia a été arrêté, peu après, à la suite d'un échange de coups de feu avec la police.

Cet attentat, immédiatement condamné par l'ensemble de la classe politique et par le gouvernement de José Maria Aznar, qui a prédit que *« la démocratie finirait par l'emporter sur la violence »*, intervient à un moment de particulière tension au Pays basque.

Tension politique d'abord : après les dernières déclarations du chef du Parti nationaliste basque (PNV), Xabier Arzalluz (*Le Monde* du 8 mars), dans lesquelles il critiquait vivement l'intransigeance du pouvoir en place, et insistait sur le fait qu'à son avis l'ETA *« était prête à négocier »*, une véritable polémique a éclaté entre le PNV, modéré, et son allié, le Parti populaire au pouvoir. Le PP prenant acte de la dernière action violente de l'ETA, pour réaffirmer qu'il ne céderait jamais *« au chantage »* et refuserait, dans ces conditions, tout dialogue avec ces *« criminels. »*

Tension sociale et policière ensuite : après qu'un jury populaire a acquitté, la semaine dernière, un jeune homme proche des nationalistes radicaux – Mikel Ortegi, qui avait tué deux policiers basques –, les manifestations de soutien à la police et aux familles des victimes se succèdent pour obtenir que « justice » soit rendue. Le verdict, qui, semble-t-il, a été dicté par la peur, a fait réagir tous les partis politiques du pays. Un projet de réforme de la loi régissant le rôle du jury dans l'exercice de la justice est en cours.

Marie-Claude Decamps

Les « gueules noires » occupent le quartier gouvernemental à Bonn

BONN. Plusieurs milliers de mineurs de la Ruhr et de la Sarre se relaient, depuis mardi 11 mars, pour occuper jour et nuit le quartier gouvernemental de Bonn. Venus protester contre le plan de réduction des subventions au charbon décidé par la coalition de Bonn (*Le Monde* du mercredi 12 mars), les « gueules noires » font le siège du Parti libéral (FDP), auquel ils reprochent de vouloir la mort des charbonnages en Allemagne, et sont tenus à bonne distance de la chancellerie fédérale par d'importants effectifs de police. Devant ce rassemblement, le chancelier Kohl a décidé de reporter au jeudi 13 mars une rencontre au sommet avec les dirigeants du syndicat des mineurs (IG Bergbau), et exigé le départ des manifestants avant toute reprise des négociations. Le gouvernement de Bonn entend réduire les subventions au charbon de 9 milliards de marks à 3,8 milliards de marks en 2005 (de 29,7 milliards à 12,5 milliards de francs environ), ce qui pourrait signifier la suppression de 60 000 emplois sur les 90 000 du secteur. Le syndicat, apparemment débordé par la mobilisation spontanée de ses troupes, réclame que la somme finale ne soit pas inférieure à 6,5 milliards de marks. – *(Corresp.)*

L'agent américain expulsé d'Allemagne aurait espionné l'Iran

BONN. L'agent de la CIA récemment expulsé d'Allemagne (*Le Monde* du 11 mars) avait pour tâche de collecter des informations sur *« un pays du tiers-monde, probablement l'Iran »*, ont indiqué des sources gouvernementales américaines, citées, mercredi 12 mars, par le quotidien le *Washington Post*. La CIA a, en effet, *« activement utilisé l'Allemagne, ces dernières années, pour mener des activités contre l'Iran et la Lybie »*, précise le *Washington Post*. Ces informations viennent démentir celles publiées, samedi, dans le journal *Der Spiegel*, qui a affirmé que l'agent américain se livrait à de l'espionnage économique. Selon l'hebdomadaire allemand, l'agent de la CIA a été apréhendé alors qu'il tentait d'obtenir auprès de hauts fonctionnaires allemands des informations sur des projets de *« haute technologie »*.

EUROPE

■ **POLOGNE : environ mille cinq cents ouvriers des chantiers navals de Gdansk**, en liquidation, ont bloqué, mercredi 12 mars dans la matinée, la circulation dans le centre de cette ville portuaire. Les manifestants ont mis feu à quelques dizaines de pneus, et scandé des mots d'ordre contre le gouvernement de gauche. Le syndicat Solidarité a annoncé que la manifestation durerait une heure. Le gouvernement polonais a annoncé la fermeture des chantiers le 6 mars. Tout le personnel des chantiers navals, soit trois mille sept cents salariés, doit être licencié. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : des milliers d'agriculteurs hongrois** bloquaient toujours, mardi 11 mars, plusieurs routes du pays avec leurs tracteurs pour protester contre la politique agricole du gouvernement, tandis qu'une centaine d'autres se sont rendus en tracteurs à Budapest pour exposer leurs revendications au président du Parlement, Zoltan Gal. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le Parlement turc a adopté, jeudi 6 mars, une loi** prévoyant une réduction des délais de garde à vue des personnes arrêtées pour des crimes et délits qui sont du ressort des cours de sûreté de l'Etat. La durée de la garde à vue dans les neuf provinces du Sud-Est, où l'état d'urgence est en vigueur depuis 1987, a été réduite de quinze à dix jours. En outre, les prévenus devront désormais être déférés devant un juge, dans les quarante-huit heures suivant leur arrestation. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : la police slovaque a procédé, sans ménagements,** lundi 10 mars à Bratislava, à l'expulsion du ministère de la culture d'une cinquantaine d'acteurs, de journalistes et de députés de l'opposition libérale qui occupaient les lieux depuis le matin pour tenter d'arrêter le renforcement de la main-mise du pouvoir sur les institutions artistiques. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **Mme Clinton entamera samedi 15 mars un voyage** dans six pays africains afin de souligner l'engagement des Etats-Unis sur le continent. Du 15 au 30 mars, Hillary Rodham Clinton visitera le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Erythrée. – *(Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : Mme Salima Ghezali, trente-neuf ans, responsable de l'hebdomadaire *La Nation*,** a été nommée *« rédacteur en chef de l'année »* 1996 par World Press Review pour *« son travail et son courage »*, a annoncé, mardi 11 mars à New York, ce magazine consacré à l'actualité internationale. Cette Algérienne *« a constamment milité pour une solution négociée entre le régime soutenu par les militaires et ses opposants islamistes fondamentalistes »*, a expliqué World Press Review dans un communiqué. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Parti démocratique du Kurdistan** (PDK) de Massoud Barzani a décidé, mardi 11 mars, de suspendre sa participation au processus de réconciliation avec l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), après l'assassinat de l'un de ses dirigeants, à Erbil. – *(AFP.)*

■ **Le secrétaire général des Nations unies**, Kofi Annan, s'est déclaré préoccupé, mardi 11 mars, par le retard pris dans l'application de l'accord *« pétrole contre nourriture »* quant à la distribution de médicaments et de vivres à la population irakienne. M. Annan a fait part de sa *« forte préoccupation »* dans un rapport transmis au Conseil de sécurité de l'ONU, trois mois après l'entrée en vigueur, le 10 décembre dernier, de l'accord *« pétrole contre nourriture »* signé avec l'Irak. – *(AFP.)*

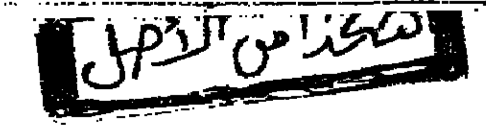
ASIE

■ **MALAISIE : la France soumissionnera** à l'appel d'offres de Kuala Lumpur pour l'acquisition de sous-marins à propulsion classique. Face à la Suède, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne, elle propose son modèle *Agosta*. Les besoins de la Malaisie seraient de deux sous-marins. – *(AFP.)*

Trois des cinq Français retenus en Inde ont été libérés

COCHIN. Trois Français et un Malgache retenus depuis quatorze mois à Cochin, dans le sud de l'Inde, pour y avoir fait des recherches sous-marines, ont été relaxés, mardi 11 mars, et devraient regagner bientôt la France. Mais les deux autres membres d'équipage du *Galathée*, l'archéologue François Clavel et le capitaine Philippe Ellé restent en résidence surveillée car ils ont été officiellement inculpés, fin février, d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Ils risquent de lourdes peines de prison. Les Français sont accusés d'avoir mené des activités d'espionnage depuis qu'ils ont été arraisonnés au large de cette base navale alors qu'ils faisaient des repérages pour localiser l'épave d'un navire portugais échoué dans l'océan Indien au XVIe siècle. Les accusés ont toujours nié les faits qui leur sont reprochés et affirment être les victimes d'un règlement de compte entre politiciens locaux. Ils avaient été arrêtés en janvier 1996 avant d'être remis en liberté sous caution en juin. Depuis, ils sont assignés à résidence avec obligation de pointer quotidiennement à la police. – *(AFP.)*

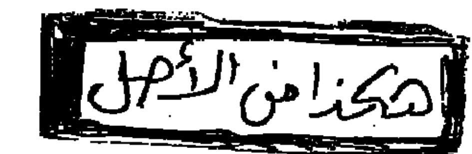




(cacharel)

NOUVEL ESPACE, 64 RUE BONAPARTE, 75006 PARIS

Dos nu en maille viscose 390 F, jupe longue en crêpe viscose 690 F.



REPRÉSENTATION Les députés ont débattu sans vote, mardi 11 mars, de la place des femmes dans la vie publique, à partir d'une déclaration du premier ministre. Alain Juppé s'est prononcé à titre personnel pour des quotas de candidates aux scrutins de liste, formule qu'il a justifiée, notamment, en parlant d'un *« apprentissage »* des femmes avant leur entrée dans les assemblées élues au scrutin uninominal. ● LA GAUCHE a reproché au premier ministre de ne proposer qu'une demi-mesure et de se garder, en tant que président du RPR, d'augmenter la présence des femmes parmi les candidats aux prochaines législatives. ● UN COLLOQUE du Conseil de l'Europe, organisé mardi à Helsinki, a permis de dresser l'état des lieux de la participation des femmes aux décisions politiques sur le continent. Les pays scandinaves restent à la pointe de l'innovation dans ce domaine.

Parité : la gauche critique la « mesurette » d'Alain Juppé

La proposition du premier ministre, faite « à titre personnel » et visant à instituer des quotas de candidates aux élections municipales, régionales et européennes, a été fraîchement accueillie par les députés, lors du débat sans vote à l'Assemblée nationale, mardi 11 mars

L'HÉMICYCLE était modérément rempli lorsque Alain Juppé a fait aux députés, mardi 11 mars, sa proposition de modifier la Constitution pour permettre à la loi d'instaurer temporairement des quotas de femmes dans les élections à scrutin de liste (*Le Monde* du 12 mars). Les travées s'étaient un peu clairsemées quand le président du groupe socialiste, Laurent Fabius, est monté à la tribune pour lui répondre. Il n'y avait plus guère qu'une vingtaine d'élus quand Christine Boutin a pris la parole.

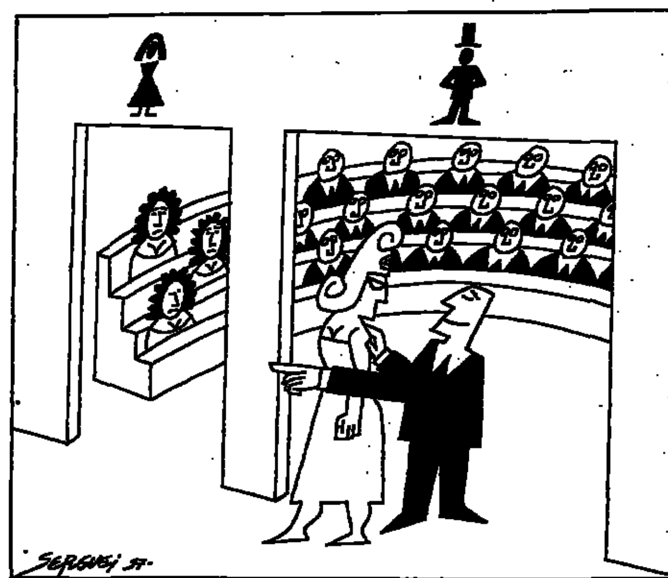
Mme Boutin, député (UDF) des Yvelines, indignée, a avoué qu'elle avait été tentée *« d'abandonner son temps de parole »* face à des sièges *« quasi vides »*. Elle a reçu l'appui d'Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique), ironisant sur *« la rapidité avec laquelle* [ses] *collègues ont quitté l'hémicycle »* où se déroulait, pourtant, un *« débat historique »*.

Cible des critiques de l'opposition, mais aussi de sa propre majorité, M. Juppé a bientôt laissé le ministre délégué pour l'emploi, Anne-Marie Couderc, écouter seule, au banc du gouvernement, un débat digne, mais sans grande nouveauté. Regrettant que la réforme proposée ne porte que sur les scrutins de liste (municipaux, régionaux et européens), Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) a dénoncé une *« mesurette »*, un *« remède de Perlimpinpin »*. Même Edouard Balladur (RPR, Paris), s'attardant exceptionnellement dans les couloirs du Palais-Bourbon, a émis le souhait que la mesure soit étendue à *« tous les modes de scrutin »*.

« RETOUR EN ARRIÈRE »

« Nous savons que les prochaines élections législatives auront lieu dans un an, a constaté ironiquement M. Fabius, *et que (…) votre éventuelle révision "à blanc" ne les concernera pas. » « Là où la gauche avait réalisé (…) des avancées, même insuffisantes, vous avez plutôt opéré un retour en arrière »*, a lancé l'ancien premier ministre à son successeur, en énumérant *« la suppression d'un vrai ministère des droits des femmes, la disparition il y a un an de ministres auxquelles vous reprochiez essentiellement de ne pas être des hommes et, plus généralement, une sorte de méfiance »*. *« Depuis le début de l'année, sur une centaine de nominations individuelles en conseil des ministres, savez-vous combien vous avez nommé de femmes ? 10 % »*, a calculé M. Fabius.

Le chef du gouvernement ayant lui-même présenté la solution des quotas comme un pis aller, il ne devait pas s'attendre à déclencher l'enthousiasme. Janine Jambu (PC, Hauts-de-Seine), partisane de la parité comme les autres députés communistes, a refusé les quotas parce qu'*« il ne faut pas, à partir d'une exigence juste, figer les différences et privilégier une arithmétique mécaniste contre la dialectique de la vie »*.



Nicole Ameline (UDF, Calvados), qui soutient la proposition de M. Juppé, prend la précaution de souligner qu'*« il ne s'agit pas de protéger une espèce en péril »*. Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire), rapporteur de l'Observatoire de la parité, dont les membres occupaient les tribunes du public, n'accepte *« des mesures de quotas »* que si *« elles sont clairement affichées pour ce qu'elles sont – une étape – et tendant vers un but – la parité »*, rappelant au passage que ce fut une promesse du candidat Chirac. Quant à Mme Boutin, elle a affirmé que *« l'idée même de quotas est pour* [elle] *une insulte dans* [sa] *dignité de femme »*.

Soucieux de ménager les femmes, d'un côté, et, de l'autre, une majorité hostile à l'établissement de règles contraignantes, M. Juppé avait pesé les termes de son discours. Pourtant, en vantant les mérites de son système de quotas pour les scrutins de liste, il s'est laissé aller à évoquer les vertus supposées d'un *« apprentissage de la vie politique »*, à la suite duquel *« les femmes disposeraient de tous les atouts pour ensuite partir à l'assaut (…) des scrutins (…) législatifs, puis occuper des fonctions exécutives »*.

Ce regrettable *« apprentissage »* lui a valu une réplique plutôt sèche de Mme Bachelot-Narquin. *« C'est le bouquet !* s'est-elle écriée. *Nous aurions besoin de nous former ! Eternel procès en incompétence qui nous est intenté pour bien nous convaincre que, décidément, ces choses sont trop sérieuses pour nous et que peut-être, plus tard, beaucoup plus tard, quand nous aurons beaucoup travaillé, nous serons dignes d'être élues au côté d'hommes qui, eux, sont tombés dans la marmite de potion magique à leur naissance. »* Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) juge, elle aussi, que les mesures de M. Juppé indiquent aux femmes la voie des *« petits boulots (…), réservant leur accession à l'Assemblée nationale à plus tard, quand elles auront fait leurs preuves »*.

Lionel Jospin plaide pour la parité

La mission d'information constituée au Sénat sur la place et le rôle des femmes dans la vie publique a entendu, lundi 11 mars, Lionel Jospin, venu présenter la position du PS sur cette question. Le premier secrétaire a rappelé que son parti présentera 30 % de femmes aux législatives de 1998 et qu'il est favorable à une révision de la Constitution qui consacrerait le principe de la parité hommes-femmes. M. Jospin a insisté sur la nécessité de restreindre le cumul de mandats électifs et de fonctions exécutives, en étalant cette mesure sur huit ans, au fur et à mesure du renouvellement des différentes assemblées concernées. Il a indiqué, en outre, que le PS souhaite uniformiser à cinq ans la durée de tous les mandats, élargir l'usage du scrutin proportionnel et réformer le mode d'élection des députés européens.

Mme Bredin soupçonne le premier ministre de vouloir gagner du temps : *« Ne s'agit-il pas seulement de tenir avec ces déclarations d'intention jusqu'en 1998 ? »* Comme s'ils partageaient ce soupçon, plusieurs intervenants ont mis au défi M. Juppé d'agir. *« Vous vous dites réformateur ! Alors montrez-le réellement ! »*, a lancé M. Fabius. M. Garnier a insisté : *« Il conviendrait que le premier ministre propose un projet avant l'été. »* Et Mme Boutin, s'adressant à M. Juppé en tant que président du RPR, lui a lancé : *« Placez des femmes en position éligible dès les législatives de 1998 ! »*

Comparant les femmes députés, *« déjà dans la place »*, à des *« chevaux de Troie »*, Christiane Taubira-Delannon (RL, Guyanne) a fait le pari que ses collègues hommes finiront bien par *« soutenir la lutte des femmes, car ils savent que c'est une question de conscience »*. *« Sans rancune ! »*, a-t-elle promis en conclusion de son discours.

Fabien Roland-Lévy

Municipales, régionales et européennes

Contrairement à l'élection, au scrutin uninominal, des députés, des sénateurs et des conseillers généraux, les élections des conseillers municipaux, des conseillers régionaux et des représentants français au Parlement européen ont lieu au scrutin de liste.

● **Elections municipales** : elles ont lieu tous les six ans au scrutin de liste à deux tours. Les dernières ont eu lieu en juin 1995. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, le scrutin est majoritaire ; dans les communes de plus de 3 500 habitants, scrutins majoritaire et proportionnel sont panachés. Le nombre de conseillers municipaux est proportionnel à la taille des communes : il varie de 9 pour les communes de moins de 100 habitants à 69 pour celles de plus de 300 000 habitants, exception faite de Paris (163 conseillers), Marseille (101) et Lyon (73).

● **Elections régionales** : elles ont lieu tous les six ans au scrutin de liste et à la proportionnelle à un tour. Les dernières ont eu lieu en mars 1992. Les conseillers régionaux sont élus dans chaque département de la région. L'effectif des conseils régionaux varie de 43 en Franche-Comté à 209 en Ile-de-France.

● **Elections au Parlement européen** : elles ont lieu tous les cinq ans au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle à un tour. Les dernières ont eu lieu en juin 1994. La France constitue une circonscription électorale unique et bénéficie de 87 sièges au Parlement européen.

« Permettre à une génération de femmes d'apparaître »

DANS SON DISCOURS sur la *« place des femmes dans la vie publique »*, mardi 11 mars, à l'Assemblée nationale, Alain Juppé a notamment déclaré : *« Le constat est sans appel. C'est celui d'une situation bloquée. D'un échec (…). Notre démocratie est complètement bancale. Elle n'avance que sur une seule jambe. Elle écarte de sa représentation plus de la moitié des citoyens. (…) Les femmes expriment une demande de justice et d'équité parce qu'elles se sentent blessées et, même, humiliées de la place qui leur est faite en politique. (…) Si nous voulons avancer par la loi, selon cette logique, pour atteindre un objectif de parité, une seule voie reste ouverte : la révision de la Constitution. »*

VERBATIM

« Après réflexion, et après un long cheminement intellectuel, je suis aujourd'hui convaincu que l'instauration de discriminations positives est nécessaire », a indiqué le premier ministre. Livrant son *« sentiment personnel »*, il a déclaré : *« Je suis partisan de modifier notre Constitution pour permettre à la loi d'instaurer à titre temporaire, par exemple pour dix ans, des incitations aux candidatures féminines dans les élections à scrutin de liste qui, seules, peuvent se prêter à une telle logique. (…) Nous devons nous obliger à faire un véritable effort de rattrapage dans le cadre de ce qui pourrait être une "décennie de la parité". Cette démarche, clairement circonscrite dans le temps, permettrait à cette génération de femmes, dont notre vie politique a tant besoin, d'apparaître au niveau municipal, régional et européen. »*

« Parce que la place des femmes dans la vie politique est un enjeu majeur de démocratie, a-t-il dit, *c'est le Parlement qui doit être le lieu du débat. Je souhaite ainsi que l'Assemblée nationale et le Sénat puissent se coordonner pour créer les conditions d'une concertation en profondeur et dans la sérénité, ouverte à tous. (…) Je forme le vœu qu'avant l'été, découlent de cette démarche des propositions qui nous permettent tous ensemble de donner enfin aux femmes toute la place qui leur revient dans la République. »*

COMMENTAIRE

EFFET D'ANNONCE

Alain Juppé a-t-il oublié qu'il est premier ministre ? Ne se souvient-il pas qu'il est, aussi, le président du RPR ? Lorsqu'il s'exprime devant la représentation nationale, le chef du gouvernement n'a pas à faire part de son *« sentiment personnel »*. Son rôle est de proposer les réformes indispensables.

S'il faut modifier la Constitution, celle-ci lui accorde le pouvoir de le proposer au président de la République. S'il est indispensable que l'Assemblée nationale et le Sénat se concertent pour dégager un accord, la règle institutionnelle, voulue par le général de Gaulle, impose que ce soit autour d'un texte proposé par le gouvernement. S'il faut que les formations politiques s'affranchissent de la « prime au sortant », le président du premier parti de France, de surcroît « chef de la majorité », devrait disposer de l'autorité nécessaire pour l'imposer à ses amis.

En se contentant de suggérer, M. Juppé espère se faire apprécier des féministes sans trop heurter une majorité pour le moins rétive. Il renvoie ainsi dans un futur peut-être lointain le règlement d'un problème urgent depuis au moins cinquante ans. Cela s'appelle un effet d'annonce. Et, puisqu'il dit vouloir moderniser la vie politique, pourquoi ne s'attaque-t-il pas à cette autre exception française : le cumul des mandats ? Il sait pourtant qu'elle contribue, aussi, à marginaliser la place des femmes. Mais, là, c'est rappeler que, à toutes ses fonctions, il a ajouté celle de maire de Bordeaux.

Thierry Bréhier

STAGES INTENSIFS IPECOM
le spécialiste de l'accompagnement universitaire
n° Vert : 0 800 89 30 50
RÉUSSISSEZ VOTRE ADMISSION EN IUP
ET PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE !
IPECOM Institut d'Enseignement privé
39, rue du Ranelagh 75016 PARIS
Stand P26 - Salon de l'Etudiant

Les pays scandinaves restent à la pointe de l'innovation

HELSINKI
de notre envoyée spéciale

Vue d'Helsinki, l'hirondelle du débat français sur la participation des femmes à la vie politique semblait annoncer le printemps. C'est avec une certaine allégresse que les membres du Conseil de l'Europe ont pu estimer, mardi 11 mars, à l'issue d'un séminaire organisé par les autorités finlandaises, que les situations ne sont jamais figées.

« Même en France, la situation évolue », a pu conclure Lydie Err, rapporteuse générale de la conférence et présidente de la délégation du Luxembourg à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. *« Certes, toute évolution passe par un engagement fort des Etats et la mise en place d'instruments juridiques qui permettent de garantir l'égalité des chances entres hommes et femmes »*, a-t-elle indiqué.

Et de plaider pour que les plus hautes sources du droit visent désormais à atteindre cet objectif. Les règlements intérieurs des partis peuvent permettre d'accéder à la scène politique ; la loi électorale et même la Constitution peuvent être modifiées en ce sens ; mais pour cette juriste de formation, c'est un traité international qui assurera le mieux cette évolution.

Pour le secrétaire général du Conseil de l'Europe, la nécessité de la présence des femmes en politique est une évidence. *« Il n'est plus possible que les communes, les régions et les Etats puissent être gouvernés sans que les femmes participent pleinement au processus de décision »*, a plaidé Daniel Tarschys. Il a regretté que la France, comme l'Albanie, l'Estonie et la Turquie, n'ait qu'une seule femme dans sa délégation au Conseil de l'Europe. *« Cela reflète la situation à l'intérieur des Parlements, où les hommes sont surreprésentés »*, a-t-il conclu.

RATTRAPAGE

« Avec une vingtaine d'années de retard, a analysé François Gaspard, sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris, *on assiste en France à un mouvement comparable à ce qui s'est passé dans les pays nordiques et en Allemagne. Sous la pression des mouvements de femmes, les partis politiques, d'abord, et les gouvernements, maintenant, sont contraints de se pencher sur le fait que jamais plus de 10 % n'ont été présentes au Parlement. »* La question reste le moyen d'assurer une meilleure représentation des femmes.

Une parlementaire italienne a indiqué que l'instauration de quotas par la loi peut fonctionner, mais se révèle une arme à double tranchant si la loi est invalidée par la Cour constitutionnelle, comme cela s'est produit en 1995. *« Nous étions cent vingt-sept députées. Avec l'application de la loi, nous ne sommes plus que vingt-six aujourd'hui, soit 8,6 % des parlementaires »*, a témoigné Gayetana da Zulueta.

Dans les pays de l'ex-bloc soviétique, l'abolition du système des quotas de 25 % à 30 % des femmes, imposé sous l'ancien régime, a entraîné un recul : les femmes ne sont plus aujourd'hui que 17,5 % au Parlement en Lituanie, 13 % en Pologne et en Estonie, 11 % en Hongrie et 7 % en Roumanie.

VIGILANCE

Quant aux pays scandinaves, toujours cités en exemple, leurs représentants se sont gardés de tout triomphalisme. *« Nous sommes très préoccupées par l'avenir*, a expliqué Monica Green (Suède). *Dans les années 80, nous nous sommes reposées sur nos lauriers, pensant que le combat était gagné. En plus, des problèmes économiques ont détourné l'attention de la situation des femmes. Nous avons perdu du terrain en 1991. Il a fallu repartir en campagne, mais, cette fois-ci, les hommes nous ont aidées. »*

Même analyse en Finlande, où, malgré plus de 33.% de femmes au Parlement, personne ne fait confiance à une évolution naturelle.

La loi impose désormais une participation égale des hommes et des femmes dans de nombreuses commissions administratives. Les pays nordiques demeurent vigilants.

Michèle Aulagnon

Efficaces comme les Suédoises en politique

C'est un tout petit livre, de ceux qui se glissent dans un sac à main. Un brûlot de vingt pages, rédigé par la Fédération des femmes sociales-démocrates de Suède. Son titre est sans ambiguïté : *Le guide du pouvoir* ; la préface est encore plus claire : *« Les femmes travaillent maintenant à atteindre le pouvoir »*.

Priorité est donnée à l'efficacité : *« Beaucoup d'énergie peut être perdue si vous ne savez pas comment se prennent les décisions. Les règles de procédure et de formalité ne peuvent pas être ignorées par les femmes. »* Les candidates sont encouragées à s'épauler entre femmes, à être volontaires pour participer aux missions et à essayer que la meilleure d'entre elles prenne le pouvoir. Rien n'est laissé au hasard, des séances d'entraînement pour parler en public aux *« bonnes »* photographies que la candidate devra envoyer à la presse locale.

Assurance-maladie et internes des hôpitaux parviennent à « un bon compromis »

M. Barrot veut désamorcer les conflits

JACQUES BARROT fait tout pour désamorcer la grève dans les hôpitaux. Après avoir consenti un léger assouplissement de la rigueur budgétaire (*Le Monde* du 5 mars), le ministre des affaires sociales a demandé à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de se montrer conciliante avec les internes et les chefs de clinique, qui s'estimaient pénalisés par les deux nouvelles conventions médicales officiellement paraphées, mercredi 12 mars, par MG-France (généralistes) et l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF).

Le président de la caisse, Jean-Marie Spaeth (CFDT), et les deux intersyndicats des internes et des chefs de clinique sont parvenus, lundi 10 mars, à un compromis : après leur installation en cabinet libéral, ces seize mille médecins bénéficieront de cinq ans – au lieu de trois prévu – pour se constituer une clientèle sans craindre de pénalités financières s'ils dépassent les objectifs de dépenses médicales fixés par le gouvernement.

Les internes, qui réclamaient un moratoire de sept ans, jugent que c'est *« un bon compromis »*. Ils devraient suspendre le mot d'ordre de grève illimitée à partir du 11 mars qu'ils avaient aussi lancé pour protester contre leurs conditions de travail (longueur des gardes, faibles rémunérations, etc.). A Paris, la décision a été prise dès mardi. Le même jour, le Syndicat national des jeunes médecins généralistes a appelé les quelque trois mille internes en médecine générale à *« suspendre toute participation à des mouvements de grève »*.

Ces mouvements avaient pris corps, mardi, dans 18 des 26 centres hospitalo-universitaires (*CHU*), selon le président de l'Intesyndicat national des internes. Didier Legais. Les chefs de clinique, qui avaient appelé à un mouvement identique à compter du 19 mars, devraient aussi y renoncer. Un arrêt de travail de ces catégories de médecins est redoutable car il paralyse le fonctionnement des grands hôpitaux. Au printemps 1983, après plusieurs semaines de grèves et de manifestations, le gouvernement de Pierre Mauroy avait dû renoncer à certaines réformes et nommer un médiateur.

Le gouvernement n'en a pas, pour autant, totalement fini avec les hôpitaux : jeudi 13 mars doit marquer le temps fort de la semaine d'actions organisée par Force ouvrière dans les hôpitaux. Elle sera suivie, le lendemain, par une grève nationale à l'appel de la Coordination médicale hospitalière, de la CGT et de la Fédération CRC (infirmières, aides-soignants, etc.).

Jean-Michel Bezat

Lionel Jospin reproche à Jacques Chirac d'« escamoter » le problème du chômage

L'intervention présidentielle sur France 2 n'a été suivie que par 3,9 millions de personnes

Invité à répondre, sur France 2, mardi 11 mars, à l'émission spéciale du président de la République, la veille, M. Jospin s'est déclaré *« consterné »* par l'intervention de M. Chirac, qu'il a accusé d'*« escamoter la préoccupation essentielle des Français, à savoir l'emploi »*. L'émission présidentielle n'a été suivie que par 3,9 millions de personnes en moyenne, soit une part de marché de moins de 20 %, selon Médiamétrie.

PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste, Lionel Jospin s'est déclaré, mardi 11 mars, au cours du journal de France 2, *« consterné »* par l'intervention, la veille, sur la même chaîne, du président de la République, qui a selon lui *« escamoté la préoccupation essentielle des Français, à savoir l'emploi »*. *« Si les jeunes sont formidables et si les enseignants sont exceptionnels, comment se fait-il qu'il y ait un chômage des jeunes ? »*, a demandé M. Jospin.

Le premier secrétaire a dénoncé une *« accumulation des lieux communs »* et de *« poncifs »*. *« Je me suis demandé si le président était vraiment conscient du niveau intellectuel »* des Français et *« notamment des jeunes »*, a dit M. Jospin. L'ancien ministre de l'éducation nationale estime que *« le président de la République a une analyse qui date de vingt ans en ce qui concerne les problèmes de l'éducation »*. Il a cité pour exemple le fait que M. Chirac ait *« mis en cause la méthode globale de lecture »*, pratiquement abandonnée.

Critiquant le style de l'émission, M. Jospin a déclaré : *« Si jamais je devais avoir la moindre responsabilité, je reviendrais à une conception beaucoup plus simple. Ou je suis en communication gouvernementale : je fais un communiqué ; ou bien il y a une émission et, à ce moment, je laisse le média totalement libre de la façon dont il m'interroge, et moi, je réponds. »*

L'entretien télévisé du président de la République a été suivi par 3,9 millions de téléspectateurs en moyenne (soit 8,9 % des quinze ans et plus), selon l'institut de mesures d'audience Médiamétrie. La part de marché obtenue par l'émission a été de 19,6 %. Le téléfilm diffusé par TF 1 dans la même tranche horaire a obtenu une part d'audience de 15,8 % en moyenne – 7,2 millions de téléspectateurs – et une part de marché de 32,6 % sur les quinze ans et plus. Le président de la République a été « battu » aussi par M 6, qui rassemblait 4,7 millions de personnes autour de son film, et par France 3, qui attirait 4,2 millions de téléspectateurs avec son téléfilm.

L'audience télévisée du 10 mars

En % de la population des + de 15 ans, dont l'effectif est de 44 060 000 d'individus

11,8%	9,4	8,9	9,2	8,0	7,3	7,0	9,1%

heures

Source : France Télévision

La moyenne d'audience sur la durée de l'émission est de 8,8%, soit 3 921 000 individus.

Le « pic » d'audience de l'intervention de M. Chirac a été atteint au début de l'entretien, avec 11,8 % d'audience (5,1 millions de personnes), puis l'audience a progressivement décliné. Le très mauvais score de l'entretien pourrait être dû au choix de la tranche horaire, peu adaptée aux jeunes. En outre, la principale chaîne du service public n'est pas la plus « jeune » du paysage audiovisuel.

Le score de l'intervention présidentielle sur France 2 est très en retrait par rapport à celui qu'avait obtenu son précédent entretien avec cinq journalistes ou animateurs, le 12 décembre, sur TF 1. Cet entretien, qui avait duré lui aussi deux heures, avait atteint une part d'audience de 18,5 %, soit 9,6 millions de téléspectateurs, et une part de marché de 45,7 %.

Selon un sondage de l'IFOP publié par *Libération* mercredi 12 mars, 77 % des sondés n'ont pas du tout regardé l'émission, 18 % y ont *« jeté un œil »* et 5 % l'ont regardée dans sa totalité. Les plus intéressés sont les plus de soixante-cinq ans (11 %), ceux qui ont manifesté leur désintérêt les moins de trente-cinq ans (2 %). Parmi ceux qui l'ont suivie, 63 % estiment que l'émission de lundi était *« une bonne émission »*.

Yves-Marie Labé

Les fonctionnaires et les étudiants restent mobilisés à la Réunion

LE MOUVEMENT DE PROTESTATION engagé par les fonctionnaires et les étudiants de la Réunion contre le projet du gouvernement de réformer le mode de rémunération dans la fonction publique se durcit. Les grévistes continuent de réclamer le retrait du projet du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, qui souhaite ramener le taux de sur-rémunération, pour les fonctionnaires nouvellement embauchés, de 1,53 % à 1,03 % par rapport à la base salariale métropolitaine. *« Nous ne sommes pas fatigués »*, scandaient, mardi 11 mars, les manifestants dans les rues de Saint-Denis. Christophe Payet, président (PS) du conseil général, a estimé que la réforme fait partie d'un ensemble de dix mesures arrêtées lors des assises locales du développement, qui s'étaient déroulées à Paris en février 1996, et qu'il *« n'acceptera pas que le gouvernement isole une seule de ces mesures pour la mettre en application »*. – (Corresp.)

144 tonnes de tabac de contrebande ont été saisies en 1996

LE BILAN DE L'ACTION DE LA DOUANE contre différents types de fraudes montre que la lutte contre la contrebande de cigarettes a atteint un nouveau sommet : 144 tonnes de cigarettes et de tabac ont été interceptées en 1996 (711 060 cartouches de cigarettes et 35 900 paquets de tabac), contre 117 tonnes en 1995. La douane estime que cette fraude correspond à une fourchette de 1 % à 2 % de la consommation de tabac en France. Un total de 42 tonnes de drogues diverses, du cannabis pour l'essentiel (40 tonnes), ont aussi été saisies par les douaniers.

S'agissant de la lutte anti-blanchiment, 897 déclarations de soupçons ont été portées en 1996 à la connaissance de la cellule spécialisée du ministère de l'économie et des finances, Tracfin, contre 865 en 1995. Les trois quarts d'entre elles provenaient de banques. Après vérifications, 46 dossiers ont été transmis à la justice, contre 30 en 1995.

DÉPÊCHES

■ **SCRUTIN : le groupe UDF à l'Assemblée nationale s'est prononcé**, mardi 11 mars, à l'unanimité, pour la réforme du mode de scrutin régional proposée par Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional de l'Auvergne. Selon Jean-Marc Nesme, porte-parole du PPDF, la composante giscardienne de l'UDF, un amendement défendant cette réforme devrait être déposé lors de la discussion du projet de loi sur la date des élections cantonales. Le texte gouvernemental, adopté mardi par la commission des lois du Sénat, ne comprend pas de changement de mode de scrutin. Il prévoit de coupler, en mars 1998, les régionales avec les législatives, ce à quoi l'UDF est hostile. et de reporter les cantonales en juin, avant les sénatoriales prévues en septembre 1998.

■ **OCCUPATION : la centaine de contrôleurs du travail** qui avaient occupé, lundi 10 mars, le Conseil économique et social, pour demander une revalorisation de leurs grilles de salaires et l'augmentation des effectifs, ont été expulsés, sans incident, par les forces de l'ordre. Après avoir été reçu par le ministre du travail, Jacques Barrot, une délégation des contrôleurs a estimé avoir obtenu une *« satisfaction partielle »* de leurs revendications. *« Nous avons obtenu du ministre du travail l'engagement écrit du paiement de nos rappels de salaires avant la fin juin, et le maintien d'un concours de recrutement en octobre 1997 »*, a indiqué la CFDT.

■ **RETRAITÉS : l'union confédérale des retraités UCR-CGT a appelé**, mardi 11 mars, les retraités, préretraités et veuves à participer, mercredi 19 mars, dans le cadre d'une journée nationale de protestation, à un rassemblement devant l'hôtel Matignon, à Paris. L'UCR-CGT, qui a lancé depuis plus de deux mois une pétition nationale revendiquant l'amélioration de la pension de réversion, réclame aussi *« une augmentation générale de 1 000 francs sur les salaires et les pensions »* et *« la suppression de la CSG et du RDS »*.

LES 3 QUARTIERS

LES BOUTIQUES DES TROIS QUARTIERS
Mode Plaisir.

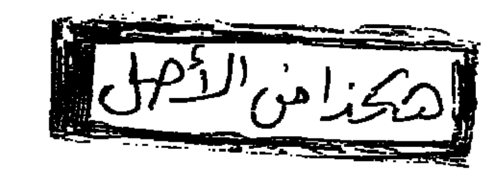
MODE : Canotier • Catimini • Chacok • Dorothée Bis • Escorpion • Espace Yves Saint Laurent Hommes • Gentleman Givenchy • Gris Perle • Jo & Camille • Kenzo • Madelios • Marlboro Classics • Oliver Grant • Régina Rubens • Robert Mager • Rodier Femmes • Rodier Hommes • Ronald Fera • Stéphane Kélian • Studio Royal • Tehen • Théorème • Vogue Optique • Weill Paris • BEAUTE : Alexandre de Paris • Silver Moon • The Body Shop • BIJOUX : Agatha • Burma • CADEAUX : J'ai Descendu Dans Mon Jardin • L'Homme Moderne • Nature & Découvertes • LA MAISON : Bath Bazaar • Kitchen Bazaar •

Catimini

Chacok

Silver Moon - Agatha

LES TROIS QUARTIERS
23, bd de La Madeleine. Paris. Tél: 01 42 97 80 12
Ouverts du lundi au samedi de 10h à 19h.
Metro : Madeleine. Parking: Madeleine.



JUSTICE Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de justice de la République, a demandé, mardi 11 mars, à sa commission d'instruction de prononcer un non-lieu pour les trois anciens ministres socialistes impliqués dans l'affaire du sang contaminé. Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé sont poursuivis pour *« complicité d'empoisonnement »*. ● DANS SON RÉQUISITOIRE, M. Burgelin réhabilite M. Fabius, mais souligne l'*« aveuglement »* de M. Hervé et la *« faible implication personnelle »* de Mme Dufoix. Il met également en cause *« le silence persistant des collaborateurs immédiats »* des ministres. ● PLUS LARGEMENT, M. Burgelin dénonce « *une pénalisation généralisée* » de la vie publique. *« Qui gouverne encore si le juge devient l'arbitre de ces responsabilités insaisissables ? »*, s'interroge-t-il.

Sang contaminé : le parquet déplore la « pénalisation » de la vie publique

Le procureur général près la Cour de justice de la République demande un non-lieu pour les trois anciens ministres socialistes, car il estime que la « responsabilité politique » ne relève pas du droit pénal. Réhabilitant M. Fabius, il met en cause l'attitude des deux autres mis en examen

« ATTENDU qu'il ne résulte pas de l'information conduite par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République contre M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé charges suffisantes de s'être rendus coupables du crime de complicité d'empoisonnement, attendu que l'examen des faits ne permet pas non plus d'établir charges suffisantes d'un autre crime ou d'une qualification de nature correctionnelle... »: la longue marche judiciaire de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé est peut-être en passe de s'achever. En demandant, mardi 11 mars, à la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) de rendre une décision de non-lieu à l'égard des trois anciens ministres socialistes poursuivis pour *« complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé *(nos dernières éditions datées du 11 mars)*, le procureur général près la CJR, Jean-François Burgelin, leur laisse espérer qu'ils n'auront pas à être jugés.



Comprenant 379 pages, le réquisitoire de Jean-François Burgelin, établi avec la collaboration de deux avocats généraux à la Cour de cassation, René Amiel et Roger Lucas, est à différents titres un document important. En premier lieu, il établit une synthèse relativement précise de ce que l'on sait aujourd'hui des différentes affaires du sang contaminé (sélection des donneurs et collecte de sang en milieu carcéral, mise en place du dépistage systématique dans les dons de sang, chauffage des produits antihémophiliques, etc.). Concernant le dépistage, la conclusion de M. Burgelin est importante : *« Il apparaît douteux que l'on puisse affirmer que les tests auraient pu être rendus obligatoires dès mars ou début avril 1985, dans la mesure où pareille décision aurait alors dû intervenir en l'absence de tout contrôle de fiabilité des tests existants (...). Il est dans ces conditions bien difficile de conclure que, pour ce qui concerne la France, la mise en œuvre du dépistage systématique des dons de sang a subi un retard significatif et condamnable. »*

« RESPONSABLE DE SES ACTES »

Le procureur général examine ensuite la notion de responsabilité pénale des ministres. *« C'est un des fondements de la démocratie*, dit-il, *qu'un gouvernement et chacun de ses ministres soit responsable de ses actes. »* S'agissant des dossiers de santé publique, M. Burgelin écrit : *« Le silence de son entourage n'excuse pas un ministre du désintérêt porté à des articles, des débats, des émissions répétées faisant état de maladie ou de mort lorsqu'il est dans les attributions de son département de prendre les mesures adaptées en réponse. Il appartient au ministre d'aller à l'essentiel, non seulement à travers la multitude des dossiers qui lui sont soumis, mais aussi à partir de ses propres moyens d'information. »*

Le réquisitoire définit ensuite la place et la responsabilité des trois anciens ministres mis en examen *(lire ci-dessous)*. Au centre du dispositif de prise de décision, Edmond Hervé, directement en charge des problèmes liés à la transfusion sanguine et à la contamination par le virus du sida, a eu, selon M. Burgelin, un comportement *« étrangement apathique »* et a fait preuve d'*« aveuglement »*. L'éventuelle responsabilité de Mme Dufoix – dont le parquet dit qu'elle a montré *« une faible implication personnelle dans le dossier du sang contaminé »* – ne peut, selon M. Burgelin, *« naître que de ses attributions propres, c'est-à-dire les incidences financières des décisions touchant à la santé publique, en particulier à travers le budget de la Sécurité sociale »*. Quant à M. Fabius – *« il a agi aussi vite que possible »*, écrit M. Burgelin –, en sa qualité de premier ministre, il *« intègre l'ensemble des responsabilités de tous les ministres de son gouvernement dont il dirige l'action »*.

« PÉNALISATION GÉNÉRALISÉE »

Au terme d'une très longue analyse, le procureur général livre une conclusion de portée générale : *« Le drame du sang contaminé souligne le rôle premier du spécialiste d'une matière considérée. Ses connaissances et sa formation en font le décideur irremplaçable dans l'application de la science à chaque cas individuel, autant que le conseiller expert indispensable du politique. Dans cette mission, il ne doit rien receler de ses doutes et de ses certitudes, rien différer dans la communication de ses connaissances. Au politique de traduire les incertitudes, au politique d'élargir son information et de maîtriser la situation de risque. »*

M. Burgelin va ensuite plus loin. Dénonçant ce qu'il appelle *« une pénalisation généralisée »* de la vie publique, il regrette que la justice pénale soit devenue le moyen qui reste *« lorsque la fuite devant les responsabilités de ses interlocuteurs ne permet plus à une victime d'obtenir une explication sur les causes de son malheur »*. *« A la limite*, écrit M. Burgelin, *la pénalisation devient un des moyens de la démocratie lorsque la responsabilité professionnelle, sociale ou politique n'est plus sanctionnée d'une autre manière. »*

Et il pose la question : *« La pénalisation de l'action politique ne devient-elle pas un moyen de contrôle de l'action politique ? Le juge, fût-il parlementaire d'origine, ne se substitue-t-il pas à l'électeur (...) ? "Qui gouverne ? ", demande la victime du risque social : une science irresponsable ou qui prétend l'être ? une administration chargée d'appliquer des textes qu'elle ne maîtrise pas ? des conseillers politiques au statut incertain quand il n'est pas inexistant ? des hommes politiques qui ne savaient pas ? Qui gouverne encore si le juge devient l'arbitre de ces responsabilités insaisissables ? »* A ces questions, dit-il, *« nous ne croyons pas que le droit pénal pourra répondre »*. *« A ces questions*, ajoute-t-il, *seul pourra répondre l'homme politique en reprenant la place et toute la place qui doit être la sienne. »*

Reprenant en somme la thèse du *« responsable mais pas coupable »* naguère développée par Georgina Dufoix, Jean-François Burgelin a visiblement voulu définir la règle du jeu en matière de responsabilité pénale des ministres dans des affaires de santé publique. Au risque de se retrouver dans une position paradoxale – comment comprendre que, tout à la fois, il accable M. Hervé et requière un non-lieu ? –, M. Burgelin a pris date : les ministres savent désormais à quoi s'en tenir dans d'autres dossiers à venir comme ceux de l'amiante ou de la vache folle.

Il revient maintenant à la commission d'instruction, présidée par Guy Joly, assisté de Martine Anzani et de Henri Blondet, de décider si oui ou non Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé comparaîtront devant la formation de jugement de la CJR comprenant douze parlementaires élus et trois magistrats de la Cour de cassation. La décision que prendra la commission d'instruction, dans un délai de plusieurs mois – Mme Anzani et M. Blondet, nouvellement élus, ont commencé à prendre connaissance de ce très volumineux dossier –, sera susceptible d'un pourvoi en cassation.

Franck Nouchi

Jean-François Burgelin, un proche du pouvoir

Les fonctions de procureur général près la Cour de justice de la République sont exercées par le procureur général près la Cour de cassation, poste auquel a accédé Jean-François Burgelin le 24 juillet 1996, au terme d'un mouvement controversé de nominations aux plus hautes fonctions de la magistrature. Ancien directeur du cabinet d'Albin Chalandon au ministère de la justice, en 1986, M. Burgelin avait auparavant occupé le poste-clé de procureur général près la cour d'appel de Paris.

Proche du pouvoir, M. Burgelin s'est illustré par ses prises de position au poste de procureur général de Paris. A la fin de 1994, au nom de l'*« intérêt de la bonne administration de la justice »*, il prône le désaisissement du juge Halphen dans l'affaire Schuller-Maréchal. A l'automne 1995, il estime qu'il n'y pas d'infraction dans l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, avant d'insister en janvier 1996 sur la prudence à adopter en matière de lutte contre la corruption.

L'absence de complicité d'empoisonnement

QUELLE QUALIFICATION fallait-il retenir contre les trois anciens ministres ? Excluant toute éventuelle participation directe, au motif que les trois anciens ministres *« ne sont jamais intervenus de manière directe dans la prescription ou l'exécution des soins »*, le parquet réduit l'éventuelle responsabilité à trois modalités : la *« complicité »*, l'*« abstention »* ou la commission d'*« infractions involontaires nées du défaut ou de l'inadéquation des textes normatifs applicables par les soignants »*.

Examinant la qualification éventuelle d'empoisonnement, M. Burgelin estime qu'aucun des mis en examen n'ayant *« lui-même prescrit ou administré à l'une ou l'autre des victimes ces produits mortifères »*, leur responsabilité pénale ne peut être envisagée que sous l'angle de la *« complicité d'empoisonnement »*. Rappelant ensuite la définition de la complicité, M. Burgelin procède à l'examen de ses trois éléments caractéristiques. L'élément légal de la complicité suppose la commission à titre principal d'un empoisonnement, fait qui, selon le parquet, échappe à l'appréciation de la Cour de justice de la République, au profit des juridictions de droit commun. Si toutefois une qualification d'empoisonnement pouvait être retenue à l'encontre du personnel soignant, l'élément matériel de la complicité requerrait, de la part des mis en examen, la commission d'actes positifs, *« antérieurs ou concomitants à l'infraction principale »*.

Selon M. Burgelin, *« les inoculations mortelles ont été faites sans que les mis en examen les aient connues en leur temps, dans le cadre d'une relation thérapeutique où le médecin est seul juge de ses décisions et qui exclut par nature toute intervention d'un tiers. (...) Confrontée au secret médical du cabinet et au libre choix thérapeutique du praticien, l'abstention normative des ministres n'est en elle-même ici susceptible d'aucune interprétation dès lors qu'il n'a en aucun cas été porté atteinte à la liberté de prescription »*.

Enfin, l'élément moral de la complicité nécessite que la participation à l'infraction principale ait été faite *« sciemment »*. Relevant qu'*« aucun élément du comportement de l'un ou l'autre des trois mis en examen ne permet de dire que, d'une manière ou d'une autre, ils aient adhéré aux relations thérapeutiques dévoyées des médecins »* et que leur *« abstention quant à l'usage du sang non chauffé et au dépistage du sang collecté »* ne délivrait pas les soignants de *« leurs obligations éthiques traditionnelles, et en particulier celles de ne pas inoculer de produits dangereux »*, le procureur général conclut à l'absence d'élément moral de la complicité d'empoisonnement.

Anglaise bien née,
recherche pied
aristocratique
(pointure & âge indif.)
pour parcourir
ensemble la
longue route de la vie.
Church's
CHURCH'S. LA PLUS BELLE FAÇON DE MARCHER
Liste des points de vente au 01 47.05.75 21

Neuf ans depuis le dépôt des premières plaintes

● **21 mars 1988 :** dépôt des premières plaintes pour infraction à la loi de 1905 sur les fraudes.
● **20 décembre 1992 :** le Parlement décide la mise en accusation du premier ministre, Laurent Fabius, d'Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, et de Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité, en poste en 1984 et 1985.
● **5 février 1993 :** la Haute Cour décide que les faits sont prescrits. Le procureur général saisit de nouveau le Parlement, cette fois pour homicide involontaire.
● **10 février 1994 :** installation de la Cour de justice de la République, qui remplace la Haute Cour de justice, après une révision constitutionnelle et le vote d'une loi organique du 23 novembre 1993.
● **27-29-30 septembre 1994 :** mise en examen de Georgina Dufoix, d'Edmond Hervé et de Laurent Fabius pour *« complicité d'empoisonnement »*.
● **21 août 1996 :** fin de l'instruction du dossier des trois ministres par la commission d'instruction.
● **25 septembre 1996 :** les investigations complémentaires demandées par l'ancien ministre Edmond Hervé sont refusées par la commission d'instruction.
● **18 novembre 1996 :** transmission du dossier au procureur près la Cour de justice de la République, Jean-François Burgelin, aux fins de réquisitions.

M. Hervé et Mme Dufoix sévèrement critiqués

DANS un long chapitre intitulé *« la responsabilité individuelle des ministres »*, Jean-François Burgelin pointe avec précision les imprudences et les négligences qui ont été commises par les mises en examen dans l'exercice de leurs fonctions. En examinant tour à tour l'implication des trois ministres dans la sélection des donneurs de sang, la question des produits chauffés, l'information des séropositifs et la mise en place des tests de dépistage, le procureur général près la Cour de justice de la République met particulièrement en cause la responsabilité d'Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, qu'il accuse d'avoir fait preuve d'*« aveuglement »*.

Edmond Hervé est d'abord mis en cause sur la question de la collecte de sang effectuée en milieu pénitentiaire. Le procureur rappelle que l'ancien secrétaire d'Etat n'a *« revendiqué aucune initiative tendant à l'arrêt de ce type de prélèvement »*, dont il aurait pourtant implicitement reconnu le caractère dangereux. Jean-François Burgelin souligne d'autant plus le *« désintérêt »* d'Edmond Hervé à ce propos, qu'il n'*« est pas niable que la responsabilité des questions de santé dans les milieux pénitentiaires, et plus encore les interventions sanitaires extérieures, était de la compétence du seul ministre de la santé publique »*.

La question de la gestion des produits non chauffés fait apparaître, elle aussi, les multiples défaillances qui ont eu cours tout au long du processus décisionnel. Le procureur général établit une liste de plus d'une dizaine de lettres, notes ou recommandations de spécialistes faisant état des problèmes liés au chauffage des produits sanguins et aux stocks de produits non chauffés et dont les ministres affirment n'avoir pas eu connaissance. Au passage, il stigmatise l'attitude de M. Hervé, qui ne *« semble avoir pris conscience des problèmes liés au chauffage et aux stocks de sang contaminé (...) qu'après le 19 juin 1985 et l'annonce sur le dépistage du premier ministre »*.

Toutefois, cette série de négligences ne justifie pas, selon le procureur général, de poursuites. *« En effet*, écrit-il, *la perception du danger et des moyens de la combattre, au cours du 1er semestre 1985, ne permet pas d'affirmer sans aucun doute que MM. Fabius et Hervé aient manqué à leurs obligations en n'organisant pas de façon plus précoce que celle mise en œuvre le retrait des produits sanguins non chauffés. »*

« SILENCE PERSISTANT »

Jean-François Burgelin rejette ainsi la faute originelle sur l'entourage des ministres, qu'il accuse d'avoir mal informé les responsables politiques. *« Le silence persistant des collaborateurs immédiats (...) tout autant que le silence des représentants institutionnels du corps médical et de l'Académie de médecine ne pouvaient que contribuer à sous-estimer l'ampleur du péril. »* Il conclut donc : *« Cet ensemble de défaillances peut traduire, certes, une responsabilité de l'Etat dans ces structures (...). Il ne permet pas de caractériser une responsabilité pénale des ministres, qui n'avaient ni les éléments précis, clairs et concordants d'identification d'un risque ni les propositions techniques certaines et précises pour le conjurer sans créer un risque d'une autre nature. »*

Jean-François Burgelin applique le même raisonnement pour analyser les responsabilités dans la mise en place des tests de dépistage. C'est pourtant à ce sujet qu'il se montre le plus critique envers Edmond Hervé. Il estime ainsi qu'*« à aucun moment dans le processus qui aboutira aux tests de dépistage (...) M. Hervé n'a pris d'initiative. Il n'a pas, notamment, donné quelque directive que ce soit à ses collaborateurs pour être informé, pour hâter les décisions, pour s'opposer aux pressions économiques intéressées, ou pour faire prévaloir la notion de santé publique »*.

Et le procureur général de s'interroger : *« Faut-il y voir la conséquence d'une incapacité à répartir sainement son activité entre les charges d'un ministère et d'un chef-lieu de région ? »* Là encore pourtant, les griefs reprochés à M. Hervé n'entraînent pas, selon M. Burgelin, la possibilité de poursuites. En effet, *« quel que soit l'agacement provoqué* a posteriori *par le comportement étrangement apathique de M. Hervé, il paraît difficile de donner une qualification pénale à un aveuglement que l'entourage du ministre aurait dû lui éviter »*.

La conclusion de Jean-François Burgelin vaut également pour Georgina Dufoix, ancienne ministre des affaires sociales. *« Les souvenirs apparemment fragmentaires et sélectifs de Mme Dufoix semblent pour le moins traduire une faible implication personnelle dans le dossier du sang contaminé et de la transfusion sanguine »*, estime-t-il. Pourtant, dans le cas de Mme Dufoix, *« comme dans le cas de M. Hervé »*, c'est *« la large, trop large autonomie des membres de son cabinet »*, qui *« ne paraît pas avoir été à la mesure de l'enjeu politique et sanitaire de dimension nationale qui était en cause ni des drames humains que rythmaient chaque jour maladie et morts d'hémophiles et de transfusés »*.

Seul Laurent Fabius trouve grâce aux yeux du procureur général : il *« a exprimé le sentiment d'avoir agi pour ce qui le concernait, comme il le devait, aussi vite que possible et après avoir pris, en conscience, la mesure qui s'est imposée à lui alors que les spécialistes étaient divisés. Acte doit lui en être donné »*.

Cécile Prieur

La France n'a pas convaincu ses partenaires d'abandonner le changement d'heure semestriel

M. Juppé avait estimé indispensable de « revenir sur le système actuel »

Le conseil européen des transports a décidé, mardi 11 mars, de prolonger jusqu'en 2001 la directive fixant les dates de changement semestriel d'heure. La France, qui demandait l'abandon du sytème actuel et le retour à une heure unique, n'a pas été suivie par ses partenaires européens, malgré l'offensive menée depuis plusieurs mois. Le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, s'est dit déçue.

SI L'HEURE D'HIVER avait existé sous l'Empire, qui sait si Napoléon eût pu voir le soleil d'Austerlitz ? Ce qui est certain, en revanche, c'est que la délégation française au Conseil européen des transports, réuni mardi 11 mars à Bruxelles, a connu quelque chose qui ressemble à Waterloo. A l'unanimité moins une voix, celle de la France, le Conseil a décidé de prolonger jusqu'en 2001 la directive fixant les dates de changement semestriel d'heure à l'échelle européenne.

Pourtant, le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, s'est battue jusqu'au bout pour faire valoir à ses quatorze collègues les arguments français en faveur du retour à l'heure unique. Rien n'y fit. Les Nordistes ont été sensibles aux arguments économiques développés par la Commission, notamment la réduction de 0,5 % de la facture énergétique, ainsi qu'à celui indiquant que le maintien de l'heure d'hiver toute l'année pourrait accroître le nombre des accidents automobiles. Les Sudistes, comme l'Espagne et l'Italie, pays à forte activité touristique, ont préféré défendre les longues soirées lumineuses de l'été, plus propices aux dépenses sur les terrasses de café en bord de mer.

« Nous n'avions pas le même angle de vue que les autres pays, déplore Mme Idrac, qui s'avoue déçue. *Notre approche était globale, considérait à la fois les transports, la qualité de vie, l'environnement au sens large, alors que les autres pays européens se sont focalisés sur le marché intérieur, surévaluant l'impact de l'unité des horaires. »*

La partie diplomatique est perdue. L'Union européenne, il est vrai, n'avait pas mis moins de dix-sept années, et de sept directives, pour harmoniser le nombre et les dates des changements d'heure de ses Etats membres... *« Le système est désormais entièrement coordonné. Les autres pays européens ne voient pas l'intérêt d'introduire des mécanismes perturbants alors que la situation actuelle donne dans l'ensemble satisfaction, et que leurs opinions publiques apprécient l'heure d'été »*, analyse François-Michel Gonnot, président (UDF-PR, Oise) de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale. Auteur d'un rapport prônant l'adoption de l'heure d'hiver (GMT+1) comme heure légale fixe, il avait été chargé par le premier ministre d'une *« offensive diplomatique »* sur ce thème.

> « Les autres pays européens ne voient pas l'intérêt d'introduire des mécanismes perturbants »

M. Gonnot pensait pouvoir compter sur le soutien de trois pays : la Grande-Bretagne, *« parce que la subsidiarité sonne toujours agréablement à ses oreilles, et par peur qu'on n'impose un jour en Europe une heure unique »* ; l'Irlande, qui devait suivre la Grande-Bretagne car *« elle estime être dans la même entité économique que la Grande-Bretagne »* ; le Portugal enfin, *« pour qui l'Europe n'a pas à s'occuper de l'heure ». « La France, l'Espagne et la Belgique sont les seuls pays à avoir deux heures d'écart avec l'heure solaire en été,* poursuit M. Gonnot. *Mais l'Espagne n'a pas le même mode de vie que nous, se repose aux heures les plus chaudes et vit davantage le soir. Et en Belgique, seul pays avec la France qui compte une association contre l'heure d'été, le problème semble secondaire. »*

Seule la Grande-Bretagne a manifesté sa « sympathie » à l'égard de la France, au nom du principe que chacun à le droit de faire chez lui ce qui lui plaît, sans pour autant voter contre la directive. Car Londres a, pour la première fois cette année, fait coïncider la date de son propre changement d'heure avec celle de ses partenaires de l'Union européenne. La seule satisfaction d'amour propre accordée aux Français fut de charger la Commission de faire une nouvelle enquête sur les conséquences du changement d'heure, qui devra être remise en 1999.

La décision prise mardi deviendra définitive après son examen par le Parlement européen, sans doute fin juin. Mais on voit mal comment les eurodéputés pourraient remettre en cause la directive, les opinions publiques de la quasi-totalité des pays membres étant largement favorables au maintien du système actuel.

Ailleurs qu'en France, le changement d'heure est même bien loin d'animer les conversations. *« Nous, nous avons une association contre l'heure d'été qui fait depuis des années un travail de sape très efficace, soutenu par le monde agricole »*, explique le président de l'association Liberté-Soleil, Jean-François Polo. Selon lui, l'heure d'été a par ailleurs pâti de l'amalgame entretenu entre l'exaspération des Français vis-à-vis de la gymnastique semestrielle du changement d'heure, et le rejet, inexistant à ses yeux, de l'heure d'été en tant que telle. *« Cette heure d'été, nous l'avons "vendue" à tous les autres pays européens,* ajoute-t-il. *Si nous étions revenus sur le changement d'heure, cela aurait été la première fois qu'un pays qui a accepté de mettre un dossier au pot commun européen le reprend au nom de la subsidiarité... »*

Le premier ministre, qui s'était engagé personnellement en faveur de l'abandon de l'heure d'été, essuie là un revers. En juillet 1996, il estimait indispensable de *« revenir sur le système actuel de changement d'heure, de moins en moins compris par nos concitoyens alors qu'il ne présente plus d'intérêt économique évident »*. François-Michel Gonnot lâche le terme *« bavure diplomatique »* avant d'en revenir à *« petit échec »*. Car la France, sous peine de s'exposer à des recours devant la Cour européenne de justice, ne peut pas se permettre de ne pas appliquer cette directive en 1998. Le dernier espoir des pourfendeurs de l'heure d'été est placé dans l'élargissement à venir de l'Europe. *« On reverra sûrement alors le système du changement d'heure,* assure M. Gonnot. *Les habitants de Varsovie, de Prague ou de Budapest accepteront-ils qu'il fasse nuit à 15 heures l'hiver ? »*

Pascale Krémer et Luc Rosenzweig à Bruxelles

Une majorité de Français favorables à la sélection à l'entrée de l'université

EN AVANT-PREMIÈRE des Assises nationales de l'enseignement qui débuteront le 22 mars à Lyon, l'association *« Pour l'Ecole »*, présidée par Roger Fauroux, a rendu public, mardi 11 mars, quelques éléments d'un sondage BVA (1 500 personnes interrogées les 7 et 8 mars) sur les études supérieures. 57 % des personnes interrogées sont favorables à *la sélection à l'entrée de l'université*. 46 % *pensent qu'elle devrait plutôt* s'articuler autour d'un entretien de motivation, 34 % sur un dossier scolaire et 17 % sur un examen.

Pour trouver un emploi, les diplômes des grandes écoles arrivent en tête (88 % des sondés estiment qu'ils facilitent l'entrée dans la vie active) suivis des formations supérieures professionnelles courtes (84 %) et des diplômes universitaires (80 % pour un troisième cycle et 68 % pour une licence ou une maîtrise). Enfin, concernant la décentralisation du système éducatif, 75 % des sondés accepteraient un renforcement des pouvoirs au niveau des académies pour le recrutement des enseignants, 66 % pour la gestion de leur carrière et 70 % pour la gestion financière.

Les Témoins de Jéhovah perdent leur procès contre l'ADFI

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Reims a débouté, mardi 11 mars, les Témoins de Jéhovah qui avaient assigné en diffamation un *« chasseur de sectes »*, le Père Jacques Trouslard, de l'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), et le quotidien *L'Union* de Reims. *« Pour la première fois, on a fait vaciller une organisation sectaire sur ses fondements »*, a déclaré Me Jean-Michel Pesenti, l'avocat du Père Trouslard. Dans un entretien publié en mars 1995 dans *L'Union*, celui-ci avait mis en cause la *« triple destruction »* réalisée par les Témoins de Jéhovah sur *« la personne, la famille et le tissu social »* des membres de la communauté. En outre, le prêtre évoquait une *« double escroquerie, financière et intellectuelle »* opérée par ce mouvement qui revendique 230 000 fidèles ou sympathisants en France.

DÉPÊCHES

■ **UNIVERSITÉ : fermé depuis lundi 10 mars, le centre universitaire Tolbiac (Paris-I) n'avait pas rouvert ses portes mercredi 12** aux étudiants et aux enseignants. Cette décision a été prise par le président de l'université, Yves Jegouzo, qui estime que la sécurité de ce bâtiment accueillant 7 000 étudiants ne peut plus être assurée. Depuis le 4 mars, un groupe d'une trentaine d'étudiants anarchistes occupent en permanence un amphithéâtre pour protester contre la réforme Bayrou et la loi Debré.

■ **PRISONS : un escadron de gendarmerie a chargé,** mardi 11 mars vers 23 h 30, une cinquantaine de gardiens de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) qui bloquaient l'entrée d'un camion de détenus entrants et deux camions de détenus sortants. Dans la soirée, les gardiens réunis en assemblée générale avaient décidé de débrayer en signe de solidarité avec leurs collègues du centre de détention de Saint-Mihiel (Meuse), récemment sanctionnés par un conseil de discipline pour leur participation à un mouvement de protestation en novembre 1996.

■ **GENDARMERIE : deux malfaiteurs ont été tués par des gendarmes** en Loire-Atlantique, dans la nuit de mardi 11 à mercredi 12 mars, *après avoir été surpris en train de cambrioler un magasin* d'outillage à Machecoul (Loire-Atlantique) en compagnie de six complices. Un gendarme a été légèrement blessé au cours de la fusillade.

■ **JUSTICE : l'homme interpellé en Bosnie dimanche 9 mars est bien Lionel Dumont,** a-t-on confirmé de source française, après les informations diffusées par l'agence de presse bosniaque BH sur l'arrestation de ce Français converti à l'islam et soupçonné d'avoir appartenu au « gang de Roubaix » (*Le Monde* du 11 mars). Etayée par divers éléments matériels, cette identification n'est cependant pas définitive, du point de vue de la justice française, dans l'attente de pouvoir comparer les empreintes de *Lionel Dumont* et celles de l'homme arrêté après avoir tué un policier lors d'une tentative de hold-up dans la *région* de Zenica.

■ **MAÎTRES AUXILIAIRES : la rencontre organisée mardi 11 mars au ministère de l'éducation nationale** entre la coordination nationale des maîtres-auxiliaires au chômage, les syndicats d'enseignants, et Georges Septours, directeur des personnels enseignants des lycées et collèges, a tourné court. La coordination, qui réclame le réemploi et la titularisation sans concours de tous les « MA », demande une réunion avec François Bayrou. *« Le ministre laisse pourir la situation »*, regrette la coordination qui envisage de nouvelles grèves de la faim et des *« opérations coups de poing »* lors des examens du mois de juin.



CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Olivier et Valérie GIBOUREAU-VITOUX
partagent avec leur fils
Harold
la joie d'annoncer la naissance de
Swann,
le 7 mars 1997.

Anniversaires de naissance

– Gérard et Ghislaine,
Michel et Evelyne,
Yvon et Odile,
souhaitent un heureux anniversaire à leur très cher
Didier.

Décès

– La famille et les amis de
Jean-Dominique BAUBY
lui rendront un dernier hommage lors d'une cérémonie religieuse, le jeudi 13 mars 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale.

– *Le 8 mars 1997,*
Jeanine BESSON
nous a quittés, emportée par un cancer.

Nous l'aimions.

Michèle, Jean-Pierre,
Nouméa.
Vincent, Paz,
Aix-en-Provence.
Jean, Michelle,
Cécile, Pierre,
André,
son époux,
Saint-Etienne.

Elle repose à Blanzac (Haute-Loire), selon son désir, au milieu des primevères.

– Guy Erismann, président,
Et les membres du Mouvement Janacek,
ont la tristesse de faire part du décès de
PhDr Jarmil BURGHAUSER,
compositeur et musicologue,
président de la société Dvorak.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Félix et Annette Loeb,
ses enfants,
Patrick et Béatrice Loeb,
Véronique, Jean-David Faugiel
et Elisa,
Olivier Loeb,
ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Estelle LOEB, née BLOCH,
survenu le 11 mars 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 13 mars, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

Réunion entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

56 *bis*, rue du Val-d'Or,
92150 Suresnes.

– *Monique Malissen,*
sa femme,
Walthère et Valérie Malissen,
Yvan et Elisabeth Zetlaoui,
ses enfants,
Jean,
son petit-fils,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Marcel MALISSEN,
le 5 mars 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Françoise Martorell,
son épouse.
Frédéric et Béatrice Martorell,
Thérèse Martorell,
ses enfants,
Julien et Clément,
ses petits-enfants,
Les familles Martorell, Wurmser,
Ses parents et amis à Paris
et à Barcelone,
ont la tristesse de faire part du décès de
Jean MARTORELL,
médaillé de la Résistance,
ancien déporté,
le 8 mars 1997.

L'incinération aura lieu le lundi 17 mars, à 10 h 45, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

7, rue de Hanovre,
75002 Paris.

– Mme Jean Terras,
M. et Mme Jean Marec
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Terras
et leurs filles,
M. et Mme Claude Terras
et leurs fils,
M. et Mme Michel Terras
et leurs fils,
M. et Mme Xavier Lelong
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Verdier
et leurs enfants,
Mme Jacques Beucler
et ses enfants,
ses neveux, nièces,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean TERRAS,
ingénieur des arts et manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Lugaignac (Gironde), le jeudi 13 mars 1997, à 11 heures.

La famille ne recevra pas de condoléances et remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Guillebot,
Lugaignac,
33420 Branne.

Messes anniversaires

« Le Seigneur, l'Eternel, essuie les larmes de tous les visages. »
Isaïe XXV, 8.

– Il y a dix ans,
Jean-Claude LANGELLIER
nous quittait.

Une messe commémorative sera célébrée le vendredi 14 mars 1997, à 17 heures, en l'église Saint-Médard de Chaudon (Eure-et-Loir).

CARNET DU MONDE
Renseignements
01-42-17-29-94
Télécopieur **01-42-17-21-36**

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans disparaissait
Malka PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Le 21 mars 1995,
Robert RICATTE
nous quittait.

Ses amis, en souvenir de lui, pourront assister à la messe du dimanche 16 mars 1997, à 18 h 30, à Bourg-la-Reine, église Saint-Gilles, boulevard Carnot.

Sinon, en ces jours anniversaires, ils auront une pensée particulière pour lui.

– En souvenir de
Rosa WOLOCK,
décédée le 13 mars 1996.

Sa famille,
Ses amis.

Conférences

– **« *Royal Navy et marine française, de 1670 à 1840 : étude comparée* »**, par Jean Mayer, professeur émérite à l'université Paris-IV, le lundi 17 mars 1997, à 18 heures, palais Abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-VIe. Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense, dans le cadre du cycle de conférences **« Armées professionnelles et citoyennes : une perspective historique »**.

Communications diverses

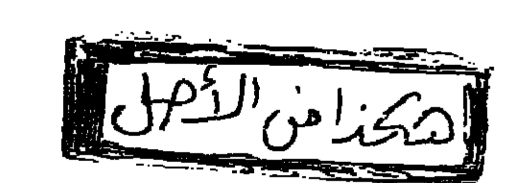
– **Maison de l'hébreu.** Stages-express (moderne, rabbinique), du professeur Benaudis. **01-47-97-30-22 – 06-60-43-45-78.**

– *Mercredi 12 mars 1997, à 20 h 30 :* **hommage à Claude Vigée.**

Animé par Alain Suied, avec Michèle Finck, Raphaël Sorin, François de Saint-Chéron, Pascal Culerrier, Ariane Kalfa. Lectures de Claude Vigée et Alain Suied.

P.A.F. : au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, *métro Cadet. Réservations au* 01-49-95-95-92.

– **« Première au CBL,** 10, rue Saint-Claude, Paris 3e, du livre *La Démocratie d'Israël* (éd. Le Seuil) par le professeur C. Klein de l'université de Jérusalem, ce jeudi 13 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19 ».



TRANSPORTS Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a annoncé, mardi 11 mars, que la circulation des automobiles sera alternée dans la capitale et sa périphérie immédiate en cas de grave pollution atmosphérique. La répartition se fera en fonction des plaques minéralogiques paires ou impaires. ● LA PROCÉDURE sera déclenchée dès que le seuil d'alerte 2 est atteint pour un des trois principaux polluants de l'atmosphère et que les conditions météorologiques laissent penser que l'alerte 3 pourrait être déclenchée. Tout contrevenant sera sanctionné. ● LES CONSÉQUENCES SANITAIRES des gaz polluants sont mal établies, mais des enquêtes épidémiologiques ont constaté que la pollution de l'air pouvait être responsable de décès prématurés. ● D'AUTRES GRANDES VILLES pourraient être soumises à cette procédure dans les jours qui viennent.

Une voiture sur deux interdite dans Paris en cas de pollution grave

Le gouvernement a décidé de franchir un pas dans la lutte contre la dégradation de la qualité de l'air dans les villes : la circulation alternée s'appliquera dans la capitale et alentour en cas de risque d'alerte 3. La procédure pourrait être étendue à d'autres grandes agglomérations

CORINNE LEPAGE, ministre de l'environnement, a annoncé, mardi 11 mars à l'Assemblée nationale, la mise en place, à Paris et dans les communes limitrophes, de la circulation alternée en cas de *« risque de pollution de niveau 3 »*. Cette disposition, immédiatement applicable, était vivement souhaitée par le ministre de l'environnement et avait reçu, le matin même, l'appui du premier ministre : Alain Juppé avait demandé aux ministres de l'intérieur et de l'environnement que *« les mesures qui s'imposent soient prises »* pour lutter contre la pollution en région parisienne. *« Je crois que la loi est suffisante, encore faut-il l'appliquer »*, a-t-il ajouté à la sortie du conseil des ministres.

Depuis la fin du week-end, la capitale est à nouveau plongée dans un nuage grisâtre de dioxyde d'azote (NO_2) dû à la circulation automobile. Si, dans la soirée de mardi, la pollution au dioxyde de soufre était redescendue au niveau 1 (200 microgrammes par mètre cube, µ/m³), Airparif demeurait sur ses gardes : *« Nous restons dans une situation à risques avec des vents faibles et une forte inversion de température prévus pour mercredi. »* Lundi, l'organisme parisien de surveillance de la qualité de l'air annonçait le dépassement du seuil d'alerte niveau 2 (plus de 300 µ/m³) sur deux capteurs de la capitale. La préfecture mettait aussitôt en place un dispositif préventif : limitation de la vitesse sur les boulevards périphériques, les voies sur berges et les autoroutes d'Ile-de-France ; contrôles antipollution renforcés ; conseils aux personnes sensibles d'éviter tout exercice de plein air. La mairie de Paris décidait de son côté de rendre gratuit le stationnement résidentiel. Autant de mesures qui n'ont pas satisfait le ministère de l'environnement.

« SYSTÈME TEMPORAIRE »

Mme Lepage a profité du nouvel épisode de pollution pour pousser la Préfecture de police de Paris à aller plus loin. Dorénavant, en cas de pollution avérée de niveau 2, c'est-à-dire en cas de risque de passage au niveau 3 au vu des conditions climatiques, le dispositif de circulation alternée par plaques minéralogiques sera déclenché. Seuls les véhicules utilitaires en seront dispensés. Cette mesure d'urgence découle directement de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. L'article 12 stipule en effet que le préfet doit, lorsque les seuils d'alerte sont atteints ou risquent de l'être, prendre *« des mesures propres à limiter l'effet de pointe de pollution sur la population »* comportant un dispositif de restriction de la circulation. Selon Airparif, si le niveau 3 n'a été atteint que deux fois depuis 1995, le niveau 2 a été franchi quatorze fois depuis 1994.

Les seuils d'alerte pour les trois principaux polluants

en microgrammes par m³

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
▶ SEUIL D'ALERTE	600	400	360
▶ 2e seuil	350	300	180
▷ 1er seuil	200	200	130

Le SO2 provient de la combustion du charbon ou du fioul et est principalement dû à l'activité industrielle. Le NO2, lui, est la conséquence de la circulation automobile, de même que l'O3, dont les effets sont aggravés par l'ensoleillement.

Le dispositif de circulation alternée est considéré comme un *« système temporaire en attendant la pastille verte »*, selon un conseiller du ministre. La loi sur l'air prévoit en effet une identification des véhicules en fonction de leur degré de pollution. Les moins polluants, disposant par exemple d'un pot catalytique, devraient recevoir une pastille verte. Les jours de pics de pollution, seuls ces derniers seront autorisés à rouler. Cette nouvelle mesure réglementaire devrait intervenir début 1998, en attendant le décret d'application.

Les réactions à cette petite révolution culturelle ont été rapides. De part et d'autre de l'échiquier politique, le scepticisme prévalait mardi. Jean Tiberi, longtemps réticent à toute restriction de la circulation, a indiqué qu'il était *« tout à fait favorable »* à la circulation alternée, tout en soulignant que sa mise en œuvre permanente serait *« une mauvaise solution »*. Patrick Trémège, adjoint UDF au maire de Paris chargé de l'environnement, se demandait *« comment elle va s'appliquer »*. Du côté du PS, Bernard Delanoë estimait que *« la simple adaptation à une situation de crise n'*[était] *pas suffisante »* et réclamait une *« véritable politique de prévention »*.

Même son de cloche chez les écologistes : *« Encore une fois, on réagit en pleine crise avec un retard qui n'est pas acceptable. A ce stade, il faudrait supprimer l'essentiel de la circulation, sauf les services d'urgence »*, estimait Jean-Félix Bernard, porte-parole des Verts parisiens, préconisant des mesures sur le long terme de *« rééquilibrage vers les transports en commun et les véhicules propres »*.

L'INCITATION INEFFICACE

Corinne Lepage, elle, jubilait. Pour la première fois, le gouvernement prenait une mesure coercitive contre la voiture. Constatant que les mesures incitatives comme les appels au civisme n'étaient pas suivis d'effets, les autorités publiques sont passées à la vitesse supérieure. *« Cet acte fort et symbolique »* montre que *« nous sommes tout à fait déterminés à appliquer la loi telle qu'elle a été votée »*, nous déclarait le ministre de l'environnement mardi soir. Pour appuyer sa démonstration, Corinne Lepage devait effectuer en personne un contrôle antipollution en fin de matinée mercredi, place du Châtelet, en plein cœur de Paris.

Sylvia Zappi

Autres villes, autres solutions expérimentées

Le problème de la circulation automobile empoisonne toutes les villes du monde, aussi bien dans les pays développés que dans l'hémisphère Sud. Plusieurs techniques visent à décourager l'usage de la voiture particulière. La solution de la circulation alternée en cas de pic de pollution est le plus souvent retenue. Dans des villes comme Athènes ou Singapour, elle est même permanente. Un autre système a été mis en place, dans le nord de l'Europe, à Oslo : des péages urbains obligent à acquitter un droit d'entrée en ville.

En Italie, la plupart des grandes villes ont interdit la totalité de leur centre-ville à la circulation des voitures. Strasbourg est la seule ville française a avoir mis en œuvre une telle mesure. Pour la plupart des élus locaux, cependant, la vraie solution réside dans une politique en faveur des transports en commun, en particulier ceux qui ne polluent pas, comme le tramway ou le métro, et en l'alimentation des autobus et des véhicvules de service en carburants « propres », comme le gaz ou les additifs végétaux dans l'essence.

Une mesure qui peut entrer en vigueur dès maintenant

● **PROCÉDURE.** Le dispositif de circulation alternée est immédiatement applicable. En cas de pic de pollution de niveau 2 avéré, la préfecture de police de Paris, en liaison avec les préfets des départements limitrophes, déclenchera la procédure. Si les relevés effectués entre 11 heures et 15 heures témoignent de pics de pollution, le préfet, alerté par Airparif, évaluera les risques de passage au niveau 3 en fonction des indications météorologiques disponibles (faiblesse du vent, risque d'inversion des températures ou d'augmentation de la chaleur). Il prendra alors un arrêté de restriction de la circulation. La procédure rentrera en application dès le lendemain à 6 heures, heure d'ouverture du métro parisien. Afin d'éviter de bloquer les automobilistes, le dispositif ne pourra être déclenché en pleine journée.

● **ALTERNANCE.** Les véhicules autorisés à circuler seront déterminés en fonction du premier numéro de leur plaque minéralogique. Si l'interdiction concerne un jour pair, seuls les voitures dont les plaques commençent par un numéro pair pourront circuler. Si c'est un jour impair, les automobilistes à numéro impair pourront rouler.

● **PÉRIMÈTRE.** Le système de plaques alternées s'appliquera à Paris et dans toutes les communes adjacentes desservies par le métro. Sont concernées les communes de Neuilly, Levallois-Perret, Clichy, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Montreuil, Vincennes, Saint-Mandé, Charenton-le-Pont, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Montrouge, Malakoff, Vanves, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt. Les communes desservies par le RER ne sont pas inclues dans le dispositif. Cette mesure pourrait être adoptée par d'autres agglomérations : Corinne Lepage doit rencontrer prochainement les préfets des villes soumises à une pollution importante afin qu'*« réfléchissent aux mesures à prendre »*.

● **DÉROGATIONS.** Les véhicules utilitaires seront exemptés de cette mesure. Concrètement, les professionnels de la santé (médecins, infirmiers), les services d'urgence (pompiers, ambulances), les services administratifs (poste, ramassage d'ordures), les véhicules de livraison pourront rouler. Sont exemptés également les automobilistes pratiquant le « covoiturage » transportant au moins trois personnes.

● **AMENDES.** Tout automobiliste circulant un jour non autorisé pourra être verbalisé. Dans un permier temps, lors des premières alertes, un simple avertissement sera distribué par la police. Ensuite, des amendes, dont le montant doit encore être fixé par la préfecture, frapperont les contrevenants.

S. Z.

L'effet néfaste des gaz d'échappement sur la santé est immédiat

LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES visant à évaluer l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique ne sont pas légion. L'une des plus récentes enquêtes épidémiologiques, réalisée sous l'égide du Réseau national de santé publique (RNSP), a évalué le nombre annuel de décès prématurés (avant soixante-cinq ans) liés à la pollution en milieu urbain entre 30 et 50 à Lyon et entre 260 et 350 à Paris.

La recherche portait sur plus de 6,5 millions de personnes. Elle incluait deux des principaux polluants atmosphériques connus : les particules en suspension (produites par les moteurs diesel) et le dioxyde de soufre (SO_2). A Lyon, le SO_2 a semblé être un facteur de surmortalité prédominant, tandis que, à Paris et dans sa région, les deux polluants ont été mis en cause.

Les associations les plus significatives mises en évidence dans les deux métropoles ont porté sur la mortalité cardio-vasculaire. L'inhalation de fines particules peut en effet induire des situations d'inflammation chronique au niveau des alvéoles pulmonaires, qui risquent, en augmentant la coagulabilité du sang, de provoquer des affections cardio-vasculaires. Les auteurs ont finalement estimé que ces polluants constituent *« plutôt des facteurs de risque surajoutés contribuant à l'apparition de complications ou de décompensation d'états respiratoires et cardiovasculaires déjà dégradés »* (*Le Monde* du 7 février 1996).

« ÉPIDÉMIE » DE CRISES D'ASTHME

Tel n'est cependant pas le cas lors des pics de pollution. L'étude Erpurs (Evaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé), lancée en décembre 1990 par l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France, le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, le RNSP, l'Ecole nationale de santé publique, la faculté de pharmacie Paris-V et un groupe d'une cinquantaine d'experts, avait montré, entre 1987 et 1992, une augmentation moyenne de 25 % des visites à domicile pour asthme dans les jours suivant une augmentation élevée du taux de SO_2. Les lendemains de pics de pollution, les chercheurs avaient en outre constaté une hausse de la mortalité cardio-vasculaire.

Les principaux effets des polluants atmosphériques concernent donc, à court terme, les sphères respiratoires et cardio-vasculaires. Les enfants, les personnes âgées, les asthmatiques, les bronchitiques chroniques et les personnes victimes de maladies cardio-vasculaires sont en première ligne. A plus long terme, si les connaissances scientifiques tendent à suggérer l'existence de certains cancers respiratoires liés à la pollution d'origine automobile, les incertitudes demeurent.

Le professeur Michel Aubier (chef du service de pneumologie, hôpital Bichat, Paris), cité par *Impact quotidien* du mardi 11 mars, a même estimé, lors d'un colloque, qu'*« en l'état actuel des connaissances un sujet sain (petits enfants compris) ne court aucun risque pendant un pic de pollution s'il se trouve au-dehors, même s'il pratique une activité sportive »*.

Laurence Folléa

Lyon veut croire « au civisme, à la solidarité et à la prévention »

LYON
de notre correspondant régional

Depuis de nombreuses années, l'agglomération lyonnaise est habituée aux pics de pollution et, en janvier, les taux de dioxyde de soufre et de dioxyde d'azote ont atteint, plusieurs jours de suite, le niveau 3 – le plus élevé –, qui exige une alerte des autorités et l'information des médias et des habitants. Quelques dysfonctionnements étaient apparus dans les mises en place des procédures. Fin janvier, le préfet du Rhône a installé, sous son autorité, une commission *« chargée d'élaborer un plan d'action pour lutter contre la pollution »*.

Les premières orientations de ce plan viennent d'être rendues publiques. Ainsi, la commission propose que les maires de l'agglomération lyonnaise puissent disposer d'une *« information automatique »* dès que les niveaux 2 et 3 seront atteints. Pour les mesures concernant les sites industriels, la commission préconise d'étendre, *« éventuellement »*, à deux villes plus éloignées (Givors et Villefranche-sur-Saône), la zone de protection spéciale, actuellement en vigueur sur l'agglomération : en cas de pics de pollution au dioxyde de soufre, les grosses industries et les centrales de chauffage doivent limiter leurs rejets, soit en modifiant les carburants utilisés, soit en réduisant leurs productions.

Reste le problème majeur, celui de la pollution provoquée par l'automobile, dont la part dans les déplacements urbains ne cesse d'augmenter. La commission est particulièrement prudente sur cette question. Ainsi, il est envisagé de *« faire appel au civisme et à la solidarité des citadins »* afin qu'ils limitent leurs déplacements ou utilisent les transports en commun. Le « covoiturage » serait aussi conseillé.

La commission préfère la *« prévention »* afin d'*« éviter des mesures de restriction de la circulation »*. Néanmoins, *« si la situation l'imposait »*, le préfet pourrait, comme il l'a déjà fait en janvier, interdire aux poids lourds la traversée de l'agglomération, voire mettre en place un système de circulation alternée à Lyon et à Villeurbanne. La commission va continuer ses travaux de réflexion sans qu'un calendrier précis soit fixé. Pourtant, aux beaux jours, Lyon a aussi l'habitude de connaître des pics de pollution provoqués par la circulation automobile.

Bruno Caussé

A Athènes, une première étape indispensable mais insuffisante

ATHÈNES
de notre correspondant

Quinze ans après sa mise en place à Athènes, le système de circulation alternée, bien qu'entré dans les mœurs, s'avère insuffisant face à la pollution atmosphérique, l'une des plus fortes d'Europe. En janvier, le maire de la capitale grecque, Léonidas Kouris, estimait que *« la mesure avait échoué car elle avait poussé les Athéniens à acheter une deuxième voiture, mais*, ajouta-t-il, *il n'est pas question de supprimer le système, qui, de toute manière, dépend du gouvernement »*.

Au ministère de l'environnement, on reconnaît que, si la mesure n'est pas idéale, elle est cependant indispensable. Les rares jours où la circulation est permise à tous les véhicules, la situation devient très vite intolérable. Selon le Centre de contrôle de la pollution d'Athènes, la circulation automobile est responsable pour plus de 50 % de la pollution de l'air. De 1976 à aujourd'hui, le parc automobile est passé de 200 000 véhicules à 1,5 million. Des efforts ont été faits pour améliorer les carburants et pour inciter les automobilistes à se débarrasser de leurs anciens véhicules.

Le gouvernement a lancé, en 1996, un plan pour ramener la pollution atmosphérique à des niveaux supportables d'ici à l'an 2000, quatre ans avant l'éventuelle organisation des Jeux olympiques. Outre la réduction de la circulation dans le centre, les mesures prévoient le renforcement du contrôle des gaz d'échappement, la construction de garages souterrains, de lignes de tramways et d'une voie ferrée reliant l'ouest au sud de l'Attique. Le gouvernement s'est aussi engagé à créer des espaces verts, qui manquent cruellement dans la capitale.

En avril 1994, le centre historique a été interdit aux voitures et aux deux-roues. Les réactions favorables ont incité les autorités à multiplier les zones piétonnes dans le centre. Mais le grand espoir, c'est le métro. La ville ne dispose, depuis le début du siècle, que d'une ligne unique de 26 kilomètres, qui relie le port du Pirée, au sud, à Kifissia, la banlieue résidentielle, au nord. Les pouvoirs publics ont lancé, en 1992, la construction de deux nouvelles lignes, de 18 kilomètres au total, qui devraient être ouvertes fin 1998. Les Athéniens en rêvent déjà.

Didier Kuntz

IP

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

PUBLICATION JUDICIAIRE

JUGEMENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURG-EN-BRESSE DU 9 JANVIER 1997

SONIA RYKIEL contre la Société SOXO

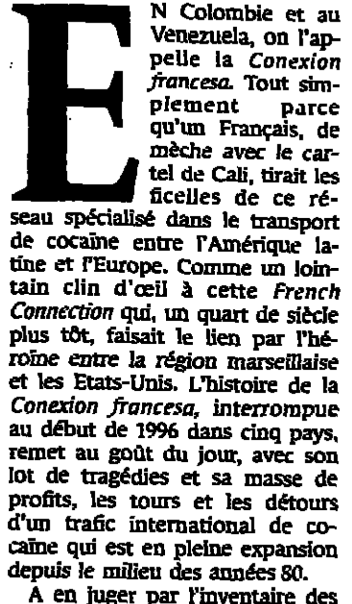
Par jugement rendu le 9 janvier 1997, le Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse a dit que SOXO avait commis des actes de contrefaçon des marques deposées appartenant à SONIA RYKIEL et a donc condamné SOXO a payer à SONIA RYKIEL la somme de 20 000 F à titre de dommages-intérêts outre la somme de 10 000 F à titre de frais de procédure. Le Tribunal a par ailleurs ordonne la publication de sa decision aux frais de la société SOXO.

HORIZONS

ENQUÊTE

La chute de la Conexion francesa

L'arrestation de l'organisateur français d'un réseau de trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe a permis aux policiers d'actualiser leurs connaissances sur les trouvailles des passeurs. Mais ces succès sont sans cesse remis en question par l'imagination des « narcos » et les enjeux de ce « commerce » en expansion



EN Colombie et au Venezuela, on l'appelle la *Conexion francesa.* Tout simplement parce qu'un Français, de mèche avec le cartel de Cali, tirait les ficelles de ce réseau spécialisé dans le transport de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe. Comme un lointain clin d'œil à cette *French Connection* qui, un quart de siècle plus tôt, faisait le lien par l'héroïne entre la région marseillaise et les Etats-Unis. L'histoire de la *Conexion francesa,* interrompue au début de 1996 dans cinq pays, remet au goût du jour, avec son lot de tragédies et sa masse de profits, les tours et les détours d'un trafic international de cocaïne qui est en pleine expansion depuis le milieu des années 80.

A en juger par l'inventaire des saisies opérées le 28 janvier 1996 à Acarigua (Venezuela), le réseau démantelé avait déployé tout l'éventail des moyens utilisés par les *narcos* pour la traversée de l'Atlantique. Le trafic en gros, d'abord : six cent quatre sachets de cocaïne, représentant un total de 650 kilogrammes de drogue, sont saisis dans l'entrepôt de cette ville de province, quand déboulent des policiers vénézuéliens épaulés par les enquêteurs français de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis). Les sachets en plastique étaient sur le point d'être introduits dans plusieurs dizaines de fûts contenant de la graisse industrielle.

Le chargement devait ensuite être expédié par la voie maritime en Roumanie, via le port d'Amsterdam. A l'arrivée en Europe, où les fûts devaient être réceptionnés par une société d'import-export de Bucarest, une opération chimique permettait de séparer la graisse en question – de l'Emuflex, dont la forte odeur détourne le flair des chiens policiers – et les sachets de cocaïne. Plusieurs expéditions de ce type avaient déjà eu lieu. En Roumanie, les enquêteurs ont ainsi mis la main, peu après la saisie vénézuélienne, sur soixante-dix fûts de graisse similaires, qui contenaient près de six cents kilogrammes de cocaïne. Peu avant la saisie d'Acarigua, quelques centaines de kilogrammes de la même drogue avaient été interceptés en Espagne, toujours dans des fûts de graisse destinés à la société de Bucarest.

Jamais en panne d'imagination, les trafiquants de la *Conexion francesa* ont aussi eu recours, pour les envois de quelques kilogrammes, à des valises Samsonite à roulettes et à double fond. Deux d'entre elles ont été découvertes dans l'entrepôt d'Acarigua, dissimulant plus de trois kilogrammes de cocaïne soigneusement conditionnée à l'intérieur de planchettes de bois entourées de matière plastique. En novembre 1995, quatre Italiens employés par le réseau avaient préalablement été interpellés à l'aéroport de Bogota, alors qu'ils embarquaient à bord du même avion en partance pour l'Europe un kilogramme de drogue au fond de chacune de leurs valises.

Complétant avec élégance la panoplie du parfait trafiquant, trente-trois paires de mocassins en chevreau de type italien ont également été saisies. Un talentueux bottier avait « farci » leurs semelles de quelques centaines de grammes de cocaïne. Une paire de souliers aux pieds, une autre dans ses bagages, chaque passeur pouvait transporter plus d'un kilogramme de drogue. Pour les transports *in corpore,* enfin, quatre-vingt-six boulettes de drogue enrobées de matière plastique, destinées à être avalées par les passeurs, ont été trouvées à Acarigua.

Confectionnées à partir de doigts de gants chirurgicaux, entourées de plusieurs couches de papier carbone afin d'empêcher toute détection par les rayons X, ces boulettes étaient destinées aux « fourmis aériennes » du réseau, acheminant une ou plusieurs centaines de grammes à chacun de leurs voyages. Ce sera notamment le cas d'une femme européenne travaillant pour le réseau, interpellée avec plus d'un demi-kilogramme dans son estomac. Selon les confessions de l'un des organisateurs du réseau, chaque « *mule* » emportant deux kilogrammes de cocaïne empochait, tous frais payés, entre 40 000 et 50 000 francs par passage.

CHACUNE de ces découvertes a permis aux policiers français d'actualiser leur connaissance des dernières trouvailles en vogue chez les trafiquants. Traditionnellement issus des familles défavorisées – auxquelles les *narcos* colombiens garantissent une assurance-malheur en cas d'arrestation du parent, et une volée de balles en cas de trahison –, les passeurs sont de plus en plus recrutés, par souci de discrétion, parmi les étudiants latino-américains et les « touristes » européens. En cas d'explosion des sachets de plastique dans l'estomac de ceux qui assurent le transport, c'est la mort assurée. Un régime alimentaire préalable a donc été instauré dans certains réseaux, pour éviter toute acidité gastrique qui rongerait le plastique contenant la cocaïne. Des douaniers et des policiers européens pensaient avoir trouvé un stratagème : ils proposaient au suspect fraîchement débarqué de déguster un yoghourt ou un jus de citron… En cas de refus, des investigations plus poussées étaient conduites. Mais une nouveauté vient d'apparaître dans les laboratoires colombiens : une grosse gélule en fibre de carbone, recouverte de plastique, indétectable aux rayons X, permet aux passeurs de s'alimenter normalement.

De l'Amérique latine à la France, la Roumanie et l'Italie, la *Conexion francesa* donne aussi la mesure d'un trafic qui sait utiliser la moindre faille des dispositifs nationaux et internationaux. Pour la première fois depuis la chute de Ceausescu, la Roumanie est ainsi apparue comme un pays de transit pour la cocaïne ; mais un ex-officier de la Securitate, fortement soupçonné par les policiers occidentaux d'être l'un des transitaires du trafic, et disposant peut-être de protections, a été arrêté puis relâché par les autorités roumaines. En Colombie et au Venezuela, surtout, l'enquête conduite par les officiers de liaison français a démontré comment les maîtres colombiens du trafic prennent soin de déléguer à des sous-traitants les opérations à risque, du transport de la drogue au blanchiment de l'argent du trafic.

Ayant eu vent de l'existence d'un certain Ugo, installé en Colombie et possible expéditeur de centaines de kilogrammes de cocaïne vers l'Europe, les policiers français en poste à Bogota ont permis d'identifier, à l'automne 1995, un Français né en Italie, Ugo Marchic, qui effectuait des voyages fréquents entre le sud-ouest de l'Hexagone et la Colombie. Ce quadragénaire, jusqu'alors connu de la police italienne pour des affaires sans rapport avec les stupéfiants (infractions fiscales, vols, escroquerie), est écroué au Venezuela, après son interpellation dans l'entrepôt d'Acarigua, en compagnie d'un groupe composé d'un autre Français, d'Italiens et de Colombiens. Il est considéré comme l'organisateur du réseau par Jean-Louis Lesaint, le juge d'instruction de Montpellier chargé du volet français du dossier.

Plusieurs pistes méritent cependant encore d'être creusées pour remonter, au-delà des transporteurs, jusqu'au sommet du cartel de Cali, fournisseur probable de la cocaïne véhiculée par le réseau d'Ugo Marchic. Mais la poursuite des investigations se heurte à un climat local de violences et de corruption. L'un des trafiquants français écroués, Pierre Lacoste, a été reconnu comme l'acheteur, dans un magasin proche de Montpellier, de plusieurs dizaines des fameuses valises Samsonite, qu'il a re- mises personnellement à Orlando Leyva, lors d'un séjour en Colombie. Il a également été établi que ce dernier et sa femme Martha s'étaient rendus, à l'été 1995, sur l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, dans les Antilles, afin de rencontrer les premiers émissaires des acheteurs européens qui, pour preuve de leur sérieux, s'étaient munis de 2 millions de francs en liquide.

En théorie, la mise en cause du clan Leyva permettrait d'atteindre le plus haut sommet du cartel de Cali : les Leyva sont connus pour avoir travaillé directement pour Gilberto Rodriguez Orejuela, surnommé « *le joueur d'échecs* », qui a dirigé la plus puissante des organisations colombiennes avec son frère, Miguel, jusqu'à leur incarcération à l'été 1995 à Bogota. Comme pour lui faire payer la perte de la marchandise, la famille Leyva a, depuis la saisie d'Acarigua, été victime de la sauvagerie ordinaire des *narcos.* Orlando est en fuite après avoir été blessé par balle dans un guet-apens au cours duquel un ancien policier, présent à ses côtés dans la voiture prise pour cible, a été assassiné. Son frère Carlos a eu moins de chance : son corps a été découvert dans une rue de la banlieue de Bogota, au mois de mai 1996, les doigts et les membres découpés à la machette, au terme d'une séance de torture. Bien que n'appartenant pas à la famille Leyva, un autre Colombien interpellé à Acarigua est lui aussi mort, en prison, sans que personne ne sache s'il a été victime d'une crise cardiaque, d'un empoisonnement ou s'il s'est suicidé.

L'enquête en cours a été quelque peu ralentie par les aléas de l'entraide judiciaire internationale. S'agissant de la Colombie, la coopération avec le magistrat chargé du dossier – le juge « *numéro 8* », qui se déplace toujours avec trois gardes du corps, dans un pays où les magistrats chargés de la lutte contre le trafic de stupéfiants sont *sine rostro* (sans visage) et désignés par un matricule censé garantir leur anonymat – n'a pas posé de difficultés. Il n'en est pas de même avec le Venezuela : à deux reprises depuis avril 1996, le juge Lesaint a envoyé des commissions rogatoires internationales pour obtenir la coopération des autorités de Caracas. Sans aucun succès : ni la justice française ni la justice colombienne n'ont pu avoir accès au dossier vénézuélien.

Il faut dire que le premier juge d'Acarigua chargé de l'affaire s'est brutalement dessaisi du dossier après avoir lu, menaces téléphoniques à l'appui, la chronique de sa mort annoncée par… un faire-part de son propre décès publié dans un journal d'Acarigua ! Un juge stagiaire, dépourvu de tout téléphone personnel, a hérité du dossier. Il ne progresse plus d'un pouce.

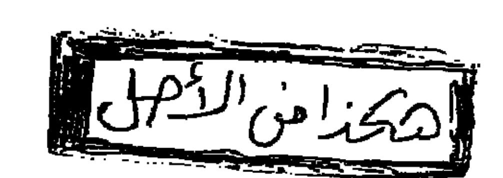
LES policiers italiens enquêtant sur le réseau d'Ugo Marchic ont eu plus de succès, obtenant l'exécution immédiate de leur commission rogatoire internationale. Ont-ils su trouver les bons arguments, dans un pays où règne la corruption et où un livre publié en 1995 – *Combien coûte un juge,* du journaliste d'investigation William Ojeda (Editions Vadell Hermanos, Caracas) – a valu à son auteur d'être envoyé en prison par certains des magistrats cités dans son ouvrage ? Le mystère demeure. Le juge Lesaint, qui s'apprête à lancer une troisième demande d'entraide judiciaire, ne désespère pas d'être autorisé à se déplacer au Venezuela pour entendre, aux côtés de ses correspondants locaux, les trafiquants écroués sur place.

Les passeurs sont de plus en plus recrutés, par souci de discrétion, parmi les étudiants sud-américains et les « touristes » européens

Dans des pays où les narcodollars concurrencent les pétrodollars, des enquêtes comme celle-ci sont confrontées à la puissance financière de trafiquants qui ont les moyens de corrompre des pans entiers des services répressifs. La procédure instruite par le juge Lesaint a d'ores et déjà établi que le seul réseau d'Ugo Marchic a blanchi un minimum de 10 millions de francs, au gré d'opérations effectuées dans un bureau de change de la Croisette, à Cannes, et dans une banque de Monaco. Des sommes à comparer avec le salaire mensuel (200 000 bolivars, soit 2 400 francs) d'un commissaire de police vénézuélien.

Avec ou sans la *Conexion francesa,* il va de soi que le trafic entre l'Amérique latine et l'Europe a de beaux jours devant lui : en décembre 1996, les policiers vénézuéliens ont saisi une machine à fromage industrielle venue d'Italie pour un circuit d'exposition-vente qui devait passer par les principales villes du pays. Dans le socle du conteneur la transportant, les policiers ont trouvé 580 kilogrammes de cocaïne dissimulés dans des caisses métalliques. La machine avait déjà passé le contrôle des douanes et s'apprêtait à repartir vers l'Italie.

Erich Inciyan
Dessin : Nicolas d'Olce



La vérité sur les émeutes albanaises

par Mark Almond

L'ÉTAT d'urgence a été décrété en Albanie après deux mois de graves émeutes dues à la faillite des banques pyramidales. Les télévisions ont envahi ce pays des Balkans dévasté. Nombre de reportages, hélas ! appliquent la recette peu sûre et chère aux mauvais journalistes selon laquelle, quand on prend un événement en marche, le plus simple est d'écouter celui qui parle le plus fort. Comme le dit Mark Twain de Wilson Tête de mou, mieux vaut ne rien savoir que de savoir ce qu'il sait.

Car, contrairement à ce que disent les médias, ceux qui, en Albanie, se livrent à des actes de violence dans la rue, pillent les magasins, brandissent fièrement les kalachnikovs pris à l'adversaire, ne sont pas « le peuple », celui qui a renversé Ferdinand Marcos à Manille il y a dix ans, ou qui a fait à Prague en 1989 la « révolution de velours ». C'est une foule manipulée par l'invraisemblable coalition des communistes irréductibles et de la mafia albanaise qui entretient des liens d'allégeance avec le crime organisé en Italie. Une coalition qui risque de plonger le pays dans la guerre civile. Si cela arrive, la faillite des sociétés financières spéculatives sera le dernier des soucis de l'Albanie.

Il est bien sûr facile, pour les « jet-journalistes » d'aujourd'hui, de considérer les mesures draconiennes prises après la proclamation de l'état d'urgence comme le début des hostilités. Personne n'aime que soit suspendu le droit de manifester. Mais les téléspectateurs attentifs, même s'ils ne connaissent pas l'Albanie, ont vu dans la violence des insurgés et le désordre grandissant dans ce pays une chose à côté de laquelle les reporters sont, pour leur part, passés. D'une manière générale, c'est la police qui a reçu les coups. Elle a, il y a quelques jours, été chassée de la ville de Vlora, sur la côte adriatique, au sud du pays, à 80 kilomètres à peine à l'est de l'Italie.

Vlora est un lieu-clé des événements actuels. Certains médias ont projeté sur ce port de l'Adriatique la lumière romantique dont la génération des années 60 avait nimbé la sierra Maestra de Fidel Castro. Là est né un soulèvement populaire contre un gouvernement impopulaire. Mais, comme beaucoup de ceux qui se sont rendus à Vlora récemment, je dois mettre en question cette affirmation complaisante.

Après l'effondrement, en 1992, d'un régime stalinien impénitent, Vlora – comme le reste de l'Albanie – est entrée dans des eaux inconnues. Une société totalitaire oppressive réglait jusqu'alors la vie des citoyens, au point que les hommes n'étaient pas autorisés à porter la barbe malgré les difficultés du régime à fournir des lames de rasoir.

Une foule manipulée par l'invraisemblable coalition des communistes irréductibles et de la mafia albanaise, qui entretient des liens d'allégeance avec le crime organisé en Italie

Puis, l'autorité de l'Etat a brusquement cédé. L'ancienne police secrète a été écartée, et une bonne partie des policiers ordinaires ont été démis de leurs fonctions. Ce fut fondamentalement une bonne chose, étant donné le rôle qu'ils avaient joué, mais la disparition des hommes de main du communisme a conduit à tout et n'importe quoi.

Le président Sali Berisha et ses partisans paient aujourd'hui le prix de cet effondrement de l'autorité de l'Etat en Albanie. Dans les vides laissés par la disparition du totalitarisme se sont engouffrés toutes sortes de personnages douteux. L'ironie du sort a voulu que nombre d'entre eux soient d'anciens membres, licenciés, de la police secrète communiste, la Sigurimi.

Des fameuses sociétés financières frauduleuses jusqu'à la drogue et à la contrebande, tout a prospéré, tandis que la nouvelle démocratie cherchait ses marques en Albanie.

Après 1992, toute forme d'autorité de l'Etat a été décriée sans peine comme un retour au communisme, et toute espèce de réglementation condamnée comme rétrograde – même, hypocritement, par les communistes d'hier. Mais, au contraire de ce que prétendent, à gauche, ceux qui critiquent en Occident M. Berisha – certains d'entre eux ont notoirement adulé le régime stalinien albanais, même moribond –, le gouvernement actuel n'a pas affirmé suffisamment son autorité. La transformation du port de Vlora, devenu un havre pour contrebandiers, le montre.

L'automne dernier, enhardi par la réélection de son parti, le Parti démocratique, le gouvernement du président Berisha a soudain pris des mesures énergiques à l'encontre de la mafia de Vlora. Cent vedettes rapides servant aux trafics illicites dans l'Adriatique ont été saisies. La mafia n'a pas apprécié, et la faillite des sociétés financières frauduleuses a peut-être été l'étincelle dont elle avait besoin pour donner un semblant de légitimité populaire à son opposition à un gouvernement devenu gênant. La mafia a trouvé un allié a priori inattendu auprès des anciens dirigeants communistes albanais, dont le parti a été rebaptisé Parti socialiste. Mais le lien n'est pas aussi étrange qu'il y paraît, car beaucoup d'hommes de la mafia ont fait partie de la police secrète communiste.

L'intervention gouvernementale visant à empêcher que soient pratiqués les taux d'intérêt insensés offerts par le groupe Populli et par d'autres a mis le feu aux poudres. Les Albanais, dans leur ignorance, ont accusé le gouvernement de leur refuser la possibilité de s'enrichir rapidement. L'opposition, conduite par les socialistes, est allée dans leur sens.

Les émeutiers de Vlora se sont pris pour des Robin des bois : ils ont exigé que *« l'argent soit rendu au peuple »* et menacé M. Berisha de funérailles prématurées dans le cas où il ne rembourserait pas. Leur puissance de feu a été un facteur décisif, qui de la colère et de la déception de quelques épargnants a conduit à une situation quasi révolutionnaire.

Dans les vides laissés par la disparition du totalitarisme se sont engouffrés toutes sortes de personnages douteux

L'ordre constitutionnel ne serait pas plus menacé en Albanie qu'il ne l'a été aux Etats-Unis lors des émeutes de Los Angeles en 1992 si l'opposition n'avait pas soutenu ces manifestations violentes. Mais, à la différence de ceux des autres pays d'Europe de l'Est, les communistes albanais ont beaucoup de mal à renoncer à la tradition révolutionnaire.

Ce n'est qu'en août dernier que le Parti socialiste albanais a voté la suppression du marxisme dans son programme. Si l'Albanie a décidé plus tard qu'ailleurs (en 1991-1992) de renoncer au stalinisme, Marx n'en est pas moins resté longtemps le héros du parti. Les militants socialistes que j'ai rencontrés n'approuvent pas l'éviction de Marx, et le congrès du parti n'a pris cette décision que pour faire bonne figure, après l'élection à son comité directeur d'une nette majorité néo-stalinienne. L'abandon des idoles du passé ne signifie pas que les mentalités ont changé aussi vite chez les ex-communistes albanais – et que, de staliniens, ils soient devenus pluralistes.

En Occident, on connaît évidemment mal l'Albanie. Mais les citoyens de ce pays savent qu'il y a déjà eu une autre Albanie. Elle se situait dans le Caucase, à peu près à l'emplacement de la Géorgie d'aujourd'hui. Ceux qui doutent qu'une alliance mafio-marxiste puisse prendre le pouvoir dans notre monde de l'après-guerre froide n'ont qu'à se souvenir de ce qui s'est passé là-bas, en 1991.

Helsinki Watch et Amnesty International avaient critiqué le nouveau gouvernement géorgien pour la cruauté avec laquelle il traitait les opposants dans le pays. Ceux-ci ont été libérés, ils ont pris les armes et se sont emparés du pouvoir. Ils appartenaient, en fait, à la mafia locale. Les organisations humanitaires et les gouvernements occidentaux devraient prendre garde que ce triste précédent ne se répète pas. Quand les émeutiers seront au pouvoir, alors les défenseurs des droits de l'homme auront sérieusement de quoi protester.

Mark Almond *enseigne l'histoire des Balkans à Oxford. (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)*

Ne laissez pas l'Albanie se suicider

Suite de la première page

Partout, on a alors cherché prétextes à querelles. L'horloge de l'Albanie a donné l'impression d'en revenir aux années 1943-1944, quand communistes et nationalistes formaient deux camps qui s'entretuaient. Un demi-siècle plus tard, beaucoup pensaient que l'heure était venue de reprendre cette empoignade interrompue par les décennies de la dictature communiste.

Dans tout pays balkanique, mais plus spécialement chez les Albanais pour qui l'offense humaine revêt toujours des dimensions tragiques, la violence verbale risque fort de dégénérer en violence physique. La classe politique albanaise s'est laissée tout entière emporter par ce déchaînement passionnel. Se sont trouvés effacés les principes et les doctrines qui soustendent les positions politiques, pour laisser la première place aux mobiles subjectifs, privés ou claniques.

Dans cet embrasement des esprits, le gouvernement albanais rêvait de venir à bout de l'opposition, et l'opposition faisait le rêve inverse : annihiler le gouvernement. Chacun des deux camps restait sourd à la voix de la raison, comme aux remarques d'esprits éclairés soulignant qu'une Albanie responsable ne pouvait être à cette image, mais devait associer un gouvernement responsable et une opposition responsable. La mise en cause de cet équilibre ne pouvait que déstabiliser le pays.

Malheureusement, ces avis ne furent pas entendus. L'ancien slogan, *« La liberté ou la mort ! »* finit par l'emporter dans sa version léniniste : *« Ou vous, ou nous ! »*

Comme toutes les nations sorties du communisme, l'Albanie a subi un traumatisme brutal. Au lieu que la place laissée vacante par la morale implacable et biaisée du communisme ait été occupée par une éthique d'un niveau supérieur, c'est l'inverse qui s'est produit : ce vide s'est trouvé comblé par l'amoralisme. Comme par réaction au dénuement, aux rigueurs et à l'idéalisme en trompe-l'œil du communisme, ont déferlé une rage matérialiste et une corruption sans précédent.

Cette fièvre matérialiste l'a partout emporté, elle est quasiment devenue le visage du nouvel ordre démocratique. Comme si les Albanais n'aspiraient qu'à rattraper le temps perdu, à s'enrichir par tous les moyens.

C'est dans ce contexte qu'est survenu l'épisode des « sociétés pyramidales » et de leur effondrement. Si l'on tient compte du drame vécu par des dizaines de milliers de familles albanaises, force est de constater que le comble de l'hypocrisie et du cynisme a été atteint dans l'exploitation de ce drame à des fins politiques. Dans cette affaire, les coupables, c'est d'abord l'ensemble de la classe politique, gouvernement et opposition confondus, ainsi que tous ceux qui font l'opinion, la presse de tous bords, officielle, antigouvernementale, nationaliste, de droite, de gauche, etc. Tous savaient la vérité, mais se sont tus.

Coupable aussi, cette fraction de la population qui était consciente de ce qui se passait, mais n'en poursuivait pas moins l'aventure en escomptant que les perdants ne se recruteraient pas parmi elle, mais parmi les plus crédules et les moins informés. C'est ainsi que se développa, jusqu'à revêtir des proportions colossales, ce jeu misérable où chacun doit tenter de berner son voisin. On a ainsi laissé prospérer une auto-intoxication sans exemple, et le pays s'unifier dans un bain d'immoralité. Quand, six mois avant la banqueroute, le ministre des finances osa s'élever nettement à la télévision albanaise contre le caractère fallacieux de ces « sociétés pyramidales », tout le monde lui tomba dessus à bras raccourcis pour le forcer à se taire.

Cette rupture avec toute morale, cette soif d'argent facile, ont probablement aussi leur source dans la psychose négativiste qui a cours depuis quelques années en Albanie. Cette volonté d'autodénigrement, d'autoavilissement, d'autodestruction, qui conduit à répéter jour et nuit que ce pays est maudit, sans avenir, qu'il mérite de disparaître, est devenue une mode dans certains milieux. Un certain découragement a également été diffusé par les médias étrangers dès lors qu'ils ne mentionnaient le pays que lorsqu'il s'y passait quelque chose de négatif. Aucun message d'espoir ne lui parvenait d'où que ce soit. Pour les Albanais qui regardent avec un intérêt passionné et confiant les chaînes étrangères, l'image de leur pays qui leur était ainsi renvoyée les influença de manière fatale.

Un seul exemple : lorsqu'on rendit compte des élections de mai 1996, ce ne fut que pour critiquer (à juste titre) le déroulement du scrutin, et l'Albanie fut alors traitée de *« cancer au cœur de l'Europe »* ! A la même époque, on découvrait des charniers en Bosnie et la Tchétchénie subissait une répression armée. Aucun des fauteurs de guerre dans ces deux pays ne fut pourtant qualifié de la sorte. Jamais non plus les médias internationaux n'ont évoqué correctement la terreur quotidienne qui sévit au Kosovo.

Pays solitaire, sans « protecteur » contrairement à la plupart de ses voisins balkaniques, l'Albanie a essuyé par le passé et continue d'endurer de toutes parts de vieilles rancœurs. Son tragique isolement de naguère n'a pas épuisé tous ses effets. Il s'est agi en fait d'une triple mise au ban. De manière compréhensible, elle s'est d'abord attiré l'hostilité de la droite européenne en raison de son régime bolchévique. Dans les années 60, par suite de son divorce avec Moscou, elle s'est attirée les foudres de la gauche prosoviétique. Dans les années 70, après sa rupture avec Pékin, ses derniers amis, ceux de l'ultragauche prochinoise, l'ont laissé tomber.

Pourquoi pas une présence militaire chargée non pas de réprimer, mais de s'interposer, une force tampon qui resterait sur place le temps que le calme revienne dans les esprits ?

De nos jours encore, ces vieux ressentiments jouent un rôle dans le mépris et la vindicte qui frappent ce pays. On ne peut expliquer autrement l'espèce de racisme anti-albanais qui s'est exprimé ces derniers temps dans une partie de la presse mondiale. Il advient ainsi que de misérables petits pays servent d'arènes aux manifestations d'hostilité réciproque de la gauche et de la droite européennes. Les fragiles épaules de l'Albanie ont bien du mal à supporter le poids de pareils tiraillements.

Durant la tornade nationaliste qui a fait rage dans les Balkans au cours de ces dernières années, les Albanais ont fait montre de calme et de sang-froid. Il n'existe pas, dans ce pays, de traditions de chauvinisme agressif ou d'intolérance religieuse. Cela découle du respect multiséculaire dû à l'hôte, à l'étranger. C'est ce qui explique, par exemple, que, pendant l'occupation nazie, l'Albanie a été l'un des très rares pays d'Europe à n'avoir livré aucun de ses juifs à Hitler, mais à les avoir au contraire tous protégés.

Mais on s'est fixé pour règle de ne trouver rien de bien à l'Albanie. C'est pourquoi sa retenue n'a pas même été soulignée lors du récent embrasement balkanique, quand elle n'a pas été présentée au contraire, çà et là, comme une attitude hypernationaliste !

Ce n'était pourtant, là encore, qu'un moindre mal. Le pire fut atteint quand on se prit à instiller aux Albanais un prétendu antidote au nationalisme : l'antipatriotisme. Telle fut la tâche que s'assigna une fraction intéressée de l'intelligentsia, tout en présentant cette attitude comme une forme de dissidence. Pour leur plus grand profit, pour faire les intéressants devant l'étranger, ces intellectuels ont entamé une campagne effrénée contre tout ce qui est albanais. Pour extirper de l'homme albanais cette loyauté naturelle que tout citoyen nourrit à l'égard de son pays.

Les événements se sont chargés de démontrer à quel point cet antipatriotisme débridé pouvait se révéler aussi dangereux que l'ultranationalisme, voire comment ils pouvaient s'engendrer et s'alimenter l'un l'autre. Il n'est que de voir aujourd'hui la fureur dévastatrice d'une fraction de la population contre des institutions ou des équipements publics qui n'ont aucun lien direct avec une appartenance politique : mise à sac de mairies, d'écoles, destruction d'archives, incendie de bibliothèques, voire kidnapping de bateaux de guerre.

Il ne fait aucun doute que l'ensemble de la classe politique albanaise aura à répondre de la situation qui a entraîné son peuple vers l'abîme. Dans un premier temps, face à la tragédie, elle a montré son irresponsabilité, son étroitesse d'esprit, son caractère vindicatif et son cynisme, avant de se ressaisir et d'ébaucher un premier pas responsable avec l'accord de réconciliation nationale.

L'heure n'est pas encore venue des analyses approfondies, impossibles à mener maintenant, ni de la désignation des coupables. Le plus urgent est de continuer à enrayer l'abominable issue. Par tous les moyens. Sans tergiverser. Sans lambiner. Là, tout de suite.

Un peuple entier a été près de succomber. L'escalade dans la guerre civile, le soulèvement d'une moitié du pays contre l'autre : devant un dénouement aussi fatal, nul ne saurait rester spectateur. Harassé et exsangue après un demi-siècle de dictature, le peuple albanais ne mérite pas un sort aussi cruel : l'abandon. S'il a péché contre lui-même, il n'a pas perpétré de crimes contre les autres. Et, pour cette raison même qu'il fut laissé à son sort et oublié pendant un demi-siècle, il mériterait une certaine sollicitude.

L'aide à lui apporter doit d'abord être politique et morale : des messages clairs de l'Europe et des Etats-Unis non seulement au gouvernement en place à Tirana ainsi qu'à l'opposition, comme cela vient d'être fait, mais aussi et surtout aux insurgés. Il semble que ces messages aient commencé d'être émis et entendus. Egalement nécessaire, un arbitrage international : quand tout un pays roule vers le précipice, peu importent les formes et les procédures. Tout est bon pour empêcher une tragédie d'une telle ampleur. Puisque les Albanais ne paraissent pas hostiles à l'idée d'un arbitrage de cette nature, pourquoi pas une présence militaire chargée non pas de réprimer, mais de s'interposer, une force tampon qui resterait sur place le temps que le calme revienne dans les esprits ?

Voilà vingt siècles que ce peuple vit dans les difficultés qui sont celles d'ici-bas. La honte retomberait sur tous s'il mettait fin à ses jours, dans les dernières années du millénaire, sous le regard indifférent du reste du monde.

Ismaïl Kadaré

©1997, Ismaïl Kadaré et Editions Fayard

(Traduit de l'albanais par Claude Durand et l'auteur.)

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ARROSEUR ARROSÉ

L'arroseur arrosé ou le serpent qui se mort la queue, telle pourrait être la moralité de l'affaire qui oppose la Lyonnaise des eaux à l'Etat, qu'elle attaque en justice. En effet, de quoi s'agit-il, en fin de compte ? M. X., à Guingamp, dans les Côtes-d'Armor, se plaint de la mauvaise qualité de son eau. Il fait un procès à la Lyonnaise des eaux, laquelle, maintenant, se retourne contre l'Etat, qui ne se fait pas respecter face aux nuisances dues à l'agriculture.

Que va faire l'Etat ? Il va prendre les mesures nécessaires, qui vont naturellement sanctionner et pénaliser M. Z., cultivateur à côté de Guingamp. Or il y a gros à parier que M. Z. fait vivre M. X., soit qu'il soit son client, ou son employeur, soit qu'il soit de sa famille proche, soit même que M. Z. et M. X. ne soient, pourquoi pas, qu'une seule et même personne ! Voici donc un véritable cas d'école qui démontre, on ne peut plus clairement, les dangers d'une société où chacun, de plus en plus irresponsable, s'en prend aux collectivités publiques ou privées de ses malheurs, sans comprendre que la collectivité, c'est tout le monde, et c'est aussi le plaignant.

Bernard D. Gaspar, Paris

POLLUTION DE L'AIR

(...) Il est absolument indéniable que la circulation automobile, en général, et les moteurs Diesel, en particulier, figurent parmi les causes majeures de la pollution de l'air. Mais on se garde bien de faire quoi que ce soit de concret pour les restreindre. Une solution simple aurait le triple avantage de réduire notoirement la pollution, de rendre nos routes moins dangereuses et de restituer à la SNCF sa rentabilité d'antan. C'est celle qui consisterait, pour ce qui est de la politique des transports, à en finir enfin avec l'énorme préférence accordée, depuis plusieurs décennies, aux poids lourds, et à utiliser beaucoup plus le rail. Hélas, tout comme sœur Anne, nous ne voyons pas venir celui qui aura le courage de corriger cette erreur manifeste sans se préoccuper des groupes de pression.

François Baradez, Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

banaises

Bataille politique en Espagne autour du numérique

LA BATAILLE de la télévision numérique qui fait rage, en Espagne, depuis décembre, a au moins un avantage, c'est qu'il n'est nul besoin de décodeur pour comprendre rapidement que derrière l'enjeu télévisé se cache une vraie belle guerre politisée. Pourquoi en serait-il autrement dans la péninsule, quand le reste de l'Europe a déjà connu pareille empoignade ?

En clair, donc : en Espagne aussi, deux bouquets numériques s'affrontent. L'un existe déjà, l'autre pas vraiment ; l'un plaît, au gouvernement s'entend, l'autre pas. A partir de là, on comprend la guerre acharnée menée par l'équipe gouvernementale du conservateur José Maria Aznar contre Canal Satélite Digital, le bouquet émis par Canal Plus, Antena 3 et le groupe Prisa, éditeur du quotidien à succès *El Pais*. Son grand défaut, outre d'être très avancé (par rapport au concurrent, parrainé par le gouvernement autour des télécoms et de la télévision publique espagnole), c'est aussi d'être ressenti comme proche des milieux « progressistes ».

Et M. Aznar n'aime pas. Cela lui rappelle trop, dit-on, ses dernières campagnes électorales. Celle de 1993, qui fut un échec, et surtout la dernière, celle des législatives du printemps 1996, où *El Pais*, qui ne renie pas ses amitiés avec l'ancien pouvoir socialiste, a pris une part plus qu'active dans la lutte contre les conservateurs. Au point que, pour s'imposer à la Moncloa, après l'avoir emporté à peine de quelques centaines de milliers de voix contre un Felipe Gonzalez pourtant fatigué par le pouvoir et les scandales, le nouveau maître de l'Espagne avait dû s'allier avec des partenaires très gourmands, les nationalistes basques et catalans. L'épisode, dit-on encore à Madrid, lui a laissé une certaine amertume contre Prisa et une solide rancœur personnelle contre celui qui fut le principal artisan du succès du groupe, le flamboyant Juan Luis Cebrian, administrateur général de la société, dont la morgue lui est insupportable.

DUEL À CONTRE-EMPLOI

Arrivé au pouvoir, convalescent à peine du syndrome « *El Pais*-Prisa », M. Aznar, qui se pique de gouverner au centre tout en se défendant aussi de certaines pressions sur son (extrême) droite, notamment de la part de la direction du quotidien *ABC*, n'aurait ainsi eu de cesse de constituer un groupe concurrent. Une sorte de ligne Maginot médiatique, qui découragerait à la fois sollicitudes trop intéressées de ses alliés et assauts de ses adversaires, avant de pousser plus avant le combat. Et puisqu'il fallait se battre, autant le faire sur le terrain le plus tentant, le plus immédiatement brûlant aussi, celui de la télévision digitale. Ce n'est un secret pour personne que Jésus de Polanco, le PDG de Prisa, a misé beaucoup sur le numérique, tellement même, qu'en grossissant à peine le trait on pourrait dire que de la réussite de ce projet pourrait dépendre en partie l'avenir d'*El Pais*.

Le fer était donc engagé. Avec d'autant plus de facilité que le gouvernement, se trouvant en somme juge et partie dans cette affaire, avait l'avantage du terrain. S'ensuivit, soit dit en passant, un étrange duel à contre-emploi, où les socialistes, au nom de la *« défense de la liberté d'expression »*, volaient au secours du premier groupe de presse espagnol et de son directeur, le « capitaliste » Jésus de Polanco, baptisé par le camp adverse le « Citizen Kane » de la péninsule ; les conservateurs, jouant les mères Teresa auprès des téléspectateurs les plus défavorisés, pourfendaient allègrement la libre entreprise et les « monopoles » menaçants.

COÏNCIDENCE JUDICIAIRE

Des épisodes de cette guerre numérique elle-même, on sait déjà tout. Sa version juridico-légale d'abord. Ou comment, le 31 janvier de cette année, alors même que, la veille, Canal Satélite Digital avait donné son coup d'envoi, le gouvernement a sorti comme un lapin d'un chapeau un décret-loi d'urgence pour réglementer le secteur, coupant pratiquement l'herbe sous le pied à la commercialisation de Canal Satélite Digital. Suivra une version « footballistico-financière », à la mi-février, où au nom de la *« liberté de choix »* des *« téléspectateurs les plus démunis »* l'équipe gouvernementale conservatrice, en zélote appliquée des directives communautaires, annonçait qu'elle réglementerait elle-même la diffusion des matchs de football en « clair » et de ceux qui seraient « codés ». Cette fois, l'estocade était financière, car Canal Satélite Digital, moyennant la coquette somme de 10 milliards de francs, s'était assuré pour six ans les droits de retransmission des clubs de première et deuxième division, la passion espagnole par excellence.

Enfin, début mars, intervenait la phase la plus cryptée, celle d'une coïncidence judiciaire troublante, propre à déstabiliser totalement l'image des dirigeants de Prisa-Canal Plus : accusés d'irrégularités financières et usage abusif de certains fonds, ces derniers défilaient devant un juge de l'Audience nationale et se voyaient signifier leur interdiction de sortie du territoire. La plainte émanant d'adversaires reconnus des socialistes, le doute pouvait s'insinuer : était-ce vraiment la guerre à mort, et par tous les moyens ? Les révélations de *Diario 16*, ce mardi 11 mars, pourraient le laisser croire.

Selon ce journal, pour éviter que Juan Luis Cebrian, la « bête noire » de M. Aznar, ne se retrouve, sans véritable justification, en prison préventive, il a fallu la double intervention de MM. Gonzalez et Pujol, l'allié catalan du gouvernement. Depuis, semble-t-il, l'heure est plutôt à la négociation (forcée ?), en attendant un hypothétique « camp du drap d'or médiatique », qui, laisse entendre Prisa, ne saurait en aucun cas se faire au détriment d'*El Pais*. M. Aznar a-t-il réussi à s'imposer ?

De passage à Madrid, il y a quelques semaines, en pleine tourmente numérique, l'ex-président du conseil italien et roi des ondes privées dans son pays, Silvio Berlusconi, proche de l'équipe Aznar et surtout vétéran des grandes joutes politico-télévisées, avait préféré éviter tout commentaire et se retirer, un sourire en coin, sur la pointe des pieds. Conscient peut-être du goût éphémère des grandes victoires médiatisées : d'avoir, lors de son passage au gouvernement, tenu dans ses mains à la fois la télévision publique et la télévision privée, un exploit, ne l'a nullement empêché de tomber.

Marie-Claude Decamps

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Naufrage d'un Etat européen

UN pays européen est en train de sombrer. Un petit pays isolé pendant des décennies du reste du monde par un régime communiste qui avait rompu même avec les « partis frères », soviétique d'abord, chinois ensuite. Un petit pays qui, après la chute du mur de Berlin, s'est, comme les autres « démocraties populaires », essayé au multipartisme et à l'économie de marché. L'Albanie s'enfonce dans le chaos. Les faibles structures de l'Etat n'ont pas résisté à la colère d'une population spoliée par l'effondrement des « pyramides financières », fragiles constructions spéculatives qui tenaient lieu de système bancaire. Dans le Sud, les armes saisies à des forces de l'ordre impuissantes ou complices ont été retournées contre les représentants du président de la République, Sali Berisha, un ancien communiste converti à la démocratie. Le Nord s'est armé à son tour, sans que l'on sache encore s'il s'agit de défendre le chef de l'Etat et son clan contre les « rebelles » sudistes ou simplement de rejoindre une jacquerie.

Le mouvement, commencé comme une manifestation d'épargnants attirés par des taux d'intérêt mirobolants et finalement grugés, risque de dégénérer en guerre civile. Sali Berisha, qui vient d'être réélu président par un Parlement désigné en mai 1996 dans des conditions douteuses, a réagi trop tard. Les concessions faites aux manifestants, puis à l'opposition parlementaire, n'ont servi à rien. Pas plus que les appels à déposer les armes ou les promesses de clémence. La démission du gouvernement « démocrate », la nomination d'un premier ministre « socialiste » n'ont pas été plus utiles. Le départ de Sali Berisha, réclamé par les manifestants, serait sans doute insuffisant pour apaiser les esprits. Les insurgés semblent ne répondre à aucune consigne politique, n'avoir d'autre but que de laisser éclater leur révolte.

Les Européens observent, perplexes. L'Italie, en tant que voisine de l'Albanie et en tant qu'ancienne puissance coloniale, a proposé ses bons offices. Sans succès jusqu'à maintenant. La Grèce a bouclé sa frontière. Au-delà du sort des quelque dix millions d'habitants de l'Albanie, c'est de nouveau la stabilité dans les Balkans qui est en cause, alors que la Bosnie peine à retrouver la paix. Près de trois millions d'Albanais vivent en dehors des frontières de l'Albanie, dans des régions ou des Etats aussi fragiles que le Kosovo ou la Macédoine. Resteront-ils longtemps indifférents au désarroi de leurs compatriotes ?

La communauté internationale, qui a été impuissante à prévenir l'explosion en Albanie même, doit éviter la contagion, mais ne sait pas comment s'y prendre. L'épouvantail d'un embrasement de tous les Balkans a souvent été agité pendant la guerre en ex-Yougoslavie. Aujourd'hui, le risque est plus sérieux que jamais.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Israël-Palestine, imaginer la paix

USANT il y a quelques années d'une métaphore théâtrale, l'ancien premier ministre israélien Shimon Pérès promettait au Proche-Orient deux avenirs possibles : soit un scénario « shakespearien », *« où tout le monde meurt à la fin »* ; soit un scénario « tchékhovien », *« où chacun se retrouve plus ou moins frustré, mais vivant »*. Le souvenir de cette alternative revenait à l'esprit lors d'un récent séminaire organisé par la fondation Ditchley, sur le thème « Sécurité et stabilité au Proche-Orient », à quelques lieues de Stratford, où naquit et mourut le grand William.

Car, sans la victoire – provisoire et fragile, mais indéniable, depuis l'accord d'Oslo – de Tchekhov sur Shakespeare, du compromis sur l'intransigeance, de la raison sur les passions, une quarantaine de diplomates, politiciens, universitaires, journalistes et chercheurs n'auraient pu débattre utilement de l'avenir du processus de paix, de ses chances de survivre, puis de permettre un règlement et une coexistence durables.

Deux mots reviennent souvent à propos de cette mutation en cours, exaltante et douloureuse, qui mêle espoir, peur et doute : l'asymétrie et l'équité. Si l'évidente asymétrie – politique, militaire, économique – en faveur des Israéliens n'empêche pas, et même dans une certaine mesure, favorise, en attisant le sentiment d'urgence ressenti par les Palestiniens, la recherche d'une solution au conflit qui oppose les deux peuples, seul un accord perçu comme mutuellement équitable assurera la durabilité de la paix.

Qu'elle suppose une démilitarisation partielle ou totale de la future Palestine, l'asymétrie militaire en sa défaveur s'inscrira pour longtemps dans le paysage stratégique régional. Ce n'est pas le moindre mérite de Yasser Arafat d'avoir admis ce déséquilibre. *« Lorsqu'ils vivront en paix*, prédit un diplomate optimiste, *Israël et la Palestine se comporteront peu à peu en voisins normaux. Est-ce que la Belgique et les Pays-Bas se demandent à tout bout de champ combien l'autre possède de missiles ou de chars ? »*

LE BESOIN D'UN ÉTAT

Levain et gage d'une paix durable, l'équité implique la garantie d'une sécurité réciproque. L'ennui, c'est que dans ce domaine la perception compte presque autant que la réalité. On peut déplorer la hantise sécuritaire d'Israël, produit d'un trop long « refus arabe » scandé par les guerres et le terrorisme, on ne peut l'ignorer. Mais l'Etat juif devra se garder de l'illusion de la sécurité totale, dont la quête est une chimère dangereuse. Ce qui importe, c'est que le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, semble avoir compris que la poursuite de la négociation avec Yasser Arafat reste le meilleur moyen d'assurer cette sacro-sainte sécurité qui est son souci majeur. Quitte à se « recentrer », en reniant implicitement une part de l'héritage idéologique révisionniste qui cantonnait jusqu'ici le Likoud dans un dogmatisme antipalestinien méprisant.

Ce sentiment de sécurité, seul un Etat viable l'apportera aux Palestiniens, enfin maîtres de leur destin. Signe des temps : tous les participants au séminaire de Ditchley, fussent-ils les meilleurs amis d'Israël, ont jugé inévitable l'avènement de cet Etat, perspective il est vrai déjà acceptée par 45 % des Israéliens. Si chacun s'accorde donc sur la nécessité d'un échange de la terre contre la paix, reste à savoir combien de terre contre combien de paix. *« Nous n'avons pas la même approche que les Israéliens*, souligne un Palestinien. *Eux parlent d'un compromis territorial, qui porte sur la Cisjordanie et Gaza. Nous préférons parler d'un compromis historique, celui par lequel nous avons renoncé à une partie de la Palestine mandataire en reconnaissant Israël dans sa réalité d'avant juin 1967. »*

Aux yeux du monde arabe – et musulman – le degré de légitimité de l'opération israélo-palestinienne dépendra de l'équilibre des concessions réciproques. La Syrie, par exemple, ne s'est jamais privée de dire son mot sur l'avenir de la Palestine, un problème qu'elle juge trop important pour être tranché, côté arabe, par les seuls Palestiniens. Une paix israélo-palestinienne, ressentie comme trop humiliante par les dirigeants et les peuples arabes du Proche-Orient et du Golfe, ne ferait qu'attiser l'anti-américanisme et nourrir l'islamisme. *« Les Arabes*, note un observateur, *acceptent qu'Israël soit un joueur important dans la région, mais pas le joueur dominant. »*

Pareil équilibre devrait s'appliquer à un éventuel accord israélo-syrien. *« L'équilibre préservera la paix »*, répète volontiers le président syrien, Hafez El Assad, cette « paix des braves » qu'il dit appeler de ses vœux mais sans jamais faire les gestes qui convaincraient Israël de sa sincérité. Itzhak Rabin et Shimon Pérès jugeaient crucial un accord avec la Syrie, et celle-ci s'était persuadée de leur bonne foi. Aujourd'hui, après avoir écarté toute restitution du Golan, M. Nétanyahou n'est guère pressé de négocier avec Damas.

En tout état de cause, Israël veut reprendre les discussions de zéro, et la Syrie à l'endroit où elle prétend qu'elles ont été suspendues, c'est-à-dire après que les travaillistes auraient accepté le principe d'un retrait total du Golan. Un engagement qu'Israël a toujours nié. Les Etats-Unis s'emploieront-ils à réveiller cette négociation ? Une chose est sûre : Madeleine Albright ne semble pas prête à prendre en vain le chemin de Damas aussi souvent que son prédécesseur, Warren Christopher.

Les discussions israélo-palestiniennes, elles, n'ont pas encore abordé les problèmes les plus complexes : le tracé des frontières, le sort des réfugiés, l'avenir des implantations, le statut de Jérusalem. Autant dire qu'un accord « durable » ne prétendra pas vider d'un coup toutes les querelles, mais seulement permettre la poursuite d'une évolution pacifique et donner sa chance à la dynamique de la négociation. Le Proche-Orient vivra encore longtemps dans le provisoire. En tentant, malgré tout, d'imaginer la paix.

Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIF

CORSE

Nous avons commis deux erreurs dans l'article consacré à la mort du sénateur (Rass. dém.) de Haute-Corse François Giacobbi (*Le Monde* daté 9-10 mars). D'une part, la Corse a été divisée en deux départements en 1975, non en 1965. D'autre part, François Giacobbi n'avait pas voté, en 1982, le statut Defferre, car il souhaitait que ce nouveau statut soit étendu à toutes les régions de France.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le danger allemand

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 8 février 1947.*

LA DIFFICULTÉ n'est pas d'avoir des enfants, mais de les élever ; ni de faire un roman, mais de soutenir l'effort de l'écrire. Peut-être faudrait-il se souvenir de cela en préparant une nouvelle paix avec l'Allemagne.

Un traité que l'on veut dur ne l'est pas seulement pour le vaincu, il l'est aussi, et surtout, pour le vainqueur, qui se met dans l'obligation de le faire appliquer. Et plus le traité est dur, plus il exige sans doute de soumission chez les vaincus, mais aussi, chez les vainqueurs, de vertu.

On a beau jeu de reprocher aux Allemands de n'avoir pas respecté Versailles. Leur rôle et leur vertu d'Allemands étaient de le tourner d'abord, et de le déchirer, de même que le rôle et la vertu des Français étaient de le maintenir ; et tel qu'il était, stupidement, simplement parce qu'il n'y a pas de soupape de sûreté en politique.

Quoi ? Vous aviez fait une Europe. Croyiez-vous bien signer la paix avec l'Allemagne ? L'ennemi ne signe jamais que pour la forme. En vérité, vous aviez signé un pacte avec la paix, avec vous-mêmes. En imposant un traité, vous assumiez une mission d'autorité et de constance. Vous y avez failli. Les Allemands, eux, n'ont pas failli à leur rôle d'Allemands.

Le danger allemand est sans doute en Allemagne, mais il est aussi en nous.

Pierre Kaufmann
(8 février 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

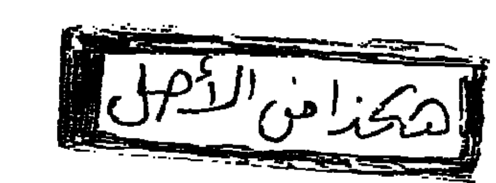
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



PRIVATISATION Le gouvernement a publié, mardi 11 mars, le cahier des charges de la vente de gré à gré du groupe d'électronique de défense et professionnelle Thomson-CSF. ● DES INDUSTRIELS ÉTRANGERS pourront, théoriquement, se porter candidats à cette vente, que les pouvoirs publics entendent boucler pour le 30 juin. ● AEROSPATIALE, qui envisageait de s'allier à Alcatel Alsthom et Dassault, se voit interdire toute candidature, seul ou dans le cadre d'une offre conjointe. Le gouvernement invite malgré tout les prétendants au rachat de Thomson-CSF à trouver d'autres formes d'association avec le groupe aéronautique. ● LA LOGIQUE DE PÔLES distincts dans l'électronique et l'aéronautique, défendue par M. Chirac, revient ainsi au premier plan. Elle pourrait conduire à des transferts d'actifs entre les différents protagonistes plutôt qu'à des participations croisées.

L'Etat veut restructurer séparément l'aéronautique et l'électronique de défense

Aerospatiale ne pourra pas se porter acquéreur, seule ou dans une offre conjointe, à la reprise de Thomson-CSF. Mais le gouvernement, qui a publié le cahier des charges de la privatisation, invite les candidats à associer l'avionneur à leurs projets

LE GOUVERNEMENT français a donné, mardi 11 mars, le véritable signal de départ de la nouvelle procédure de privatisation de Thomson-CSF, avec la publication du cahier des charges de la vente de gré à gré du groupe d'électronique de défense et professionnelle. Il en a profité également pour « clarifier » l'environnement dans lequel il entend voir se dérouler cette opération.

Il a tout d'abord repris en main la holding publique Thomson SA, maison mère de Thomson-CSF, dont elle détient 58,3 % du capital, en nommant à sa tête Thierry Breton en lieu et place de Marcel Roulet (*Le Monde* du 12 mars). M. Roulet, qui avait publiquement plaidé pour une offre publique de vente des actions de Thomson-CSF, demeure PDG de cette dernière entreprise.

Le gouvernement a par ailleurs exclu toute participation directe du groupe Aerospatiale à la privatisation de Thomson-CSF. « *Aerospatiale ne peut se porter candidate, seule ou dans le cadre d'une offre conjointe, à la privatisation de Thomson-CSF* », a indiqué le ministère de la défense. Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, avait indiqué qu'Aerospatiale pourrait être associée à son offre de reprise de Thomson-CSF, élaborée avec le groupe Dassault (*Le Monde* du 8 février).

Pour justifier ce veto, on explique au ministère de la défense qu'il était délicat d'autoriser une entreprise publique à se porter candidate à une opération de privatisation. En agissant de la sorte, le gouvernement coupe également court à toute accusation de préférence implicite pour l'offre d'Alcatel Alsthom, qui aurait pu être portée s'il avait laissé Aerospatiale apposer sa signature sur une offre de reprise de Thomson-CSF.

En excluant une candidature directe d'Aerospatiale au rachat de Thomson-CSF, le gouvernement réaffirme sa volonté de constituer des pôles distincts dans l'aéronautique et l'électronique de défense. L'éventualité de la participation d'Aerospatiale au capital du groupe d'électronique avait quelque peu brouillé la stratégie de restructuration définie par le président de la République en février 1996. Elle avait également suscité des réserves de la part des partenaires industriels européens de la France qui redoutaient la constitution d'un géant hexagonal de l'armement, avec lequel il aurait été difficile de s'allier sur une base égalitaire.

Les passerelles seront toutefois possibles entre les deux ensembles. En cas de victoire de l'alliance Alcatel-Dassault, la holding Dassault Industries sera un actionnaire commun de l'avionneur Aerospatiale-Dassault et d'Alcatel-Thomson *via* Dassault Electronique. Le communiqué gouvernemental n'exclut pas totalement du jeu Aerospatiale. Le ministère de la défense a indiqué que, non seulement le groupe est « *directement concerné par les restructurations qui résulteront de la privatisation de Thomson-CSF* » mais que le gouvernement « *recueillera les recommandations du président d'Aerospatiale* ».

Face à une telle invite, ni Alcatel Alsthom, ni même le groupe Lagardère – pourtant concurrent direct d'Aerospatiale dans les satellites et les missiles – ne pourront exclure le groupe d'Yves Michot dans leurs schémas stratégiques. « *Cette formulation nous convient* », assure-t-on chez Alcatel Alsthom, où l'on affirme que « *notre schéma tripartite tient toujours. Il s'agit d'une offre d'Alcatel Alsthom et de Dassault, à laquelle sera associée Aerospatiale* ».

Toutefois, pour respecter la logique de pôles et pour faciliter les restructurations, ces tractations devraient concerner des transferts d'actifs davantage que des participations croisées. De source proche du dossier, on explique notamment que l'intégration d'Aerospatiale dans les schémas des candidats-actionnaires pourrait permettre de structurer les activités missiles, satellites et d'électronique embarquée.

Pourquoi ne pas envisager, par exemple, le regroupement de l'électronique des missiles et des systèmes de guidage au sein d'Aerospatiale, qui renforcerait ainsi sa vocation militaire ? En échange, Aerospatiale pourrait apporter ses satellites ou sa participation dans Sextant Avionique au futur pôle Alcatel-Thomson.

Les candidats disposent encore de plusieurs semaines pour décliner tous les schémas possibles, et notamment pour associer à leur offre des partenaires européens. Le gouvernement a choisi de laisser ouvertes toutes les options, allant même jusqu'à rendre concomitantes la date prévue pour la fin de la procédure de privatisation de Thomson-CSF – le 30 juin – et celle de la fusion d'Aerospatiale et de Dassault...

Christophe Jakubyszyn et Philippe Le Cœur

Un calendrier très serré

● **28 mars** : date limite (à 12 heures) pour le dépôt des propositions de candidatures.
● **4 avril** : décision sur la recevabilité des offres sur avis de la Commission de privatisation.
● **10 avril** : date limite pour l'envoi d'un contrat de vente aux candidats jugés recevables, qui pourront accéder à un mémorandum d'information détaillé présentant par secteur et par branche les données industrielles et financières de l'entreprise.
● **7 mai** : date limite (à 12 heures) pour le dépôt des offres fermes. L'Etat s'est fixé pour objectif de choisir le ou les repreneurs de Thomson-CSF avant le 30 juin.
● **7 septembre** : date de caducité des offres.

Le cahier des charges ouvre la porte à des candidatures étrangères

LE CAHIER des charges de la privatisation de Thomson-CSF a été présenté mardi 11 mars aux conseils d'administration du groupe d'électronique militaire et professionnelle et de sa maison mère, Thomson SA. Ce document de dix-huit pages reprend, pour une bonne part, les objectifs formulés par le gouvernement le 19 février, lors de l'annonce du choix d'une procédure de vente de gré à gré.

Il confirme le rôle-pivot que Thomson-CSF devrait être amené à jouer dans les restructurations de l'industrie de défense : « *L'objectif poursuivi consiste à permettre le développement autour de Thomson-CSF d'un pôle d'industrie électronique.* » Mais il n'est pas dit que les candidats devront s'entendre, comme le gouvernement en avait un moment rêvé à propos de Lagardère et d'Alcatel Alsthom, les deux candidats déclarés.

Outre la nécessité de « *favoriser la participation de salariés au capital* », la privatisation doit permettre de « *regrouper le plus largement possible les capacités industrielles autour des activités* » du groupe, « *afin de constituer un ensemble industriel élargi* », disposant « *des meilleures technologies* », ainsi que « *d'une capacité de recherche-développement renforcée* » et d'« *une capacité financière renforcée* ». Si l'idée est bien de consolider Thomson-CSF, rien n'empêchera cependant que le ou les repreneurs ne prélèvent certaines activités de Thomson-CSF pour les rapprocher des leurs.

Le gouvernement confirme sa volonté, *via* cette opération, de « *contribuer efficacement, par les accords déjà conclus et par ceux que le repreneur envisage de conclure, à la restructuration des industries européennes de défense* ».

Aucune restriction en matière de nationalité ne figurant dans le document, la porte est laissée grande ouverte à des candidatures d'industriels étrangers, européens ou américains par exemple, agissant seuls, ou associés à des partenaires.

Si tel devait être le cas, le calendrier du gouvernement risquerait de ne pas être tenu. Ces candidats devraient prendre le temps d'examiner les données économiques de Thomson-CSF (les *data rooms*) que Lagardère et Alcatel Alsthom connaissent déjà bien. Ils devraient aussi passer le cap de l'étude de la recevabilité de leurs offres. Dans le cas d'un candidat américain, le gouvernement pourrait trouver des arguments pour rejeter l'offre. Pour un candidat européen, cela serait sans doute plus difficile.

Des conditions financières sont également imposées. Un candidat agissant seul, ou le chef de file d'une offre conjointe, devra « *disposer d'au moins 5 milliards de francs de capitaux propres consolidés ou agrégés* » et justifier d'« *un chiffre d'affaires consolidé au moins égal à 5 milliards de francs dans l'électronique professionnelle et de défense* ». En cas d'offre conjointe, chacun des partenaires devra présenter un chiffre d'affaires « *au moins égal à 500 millions de francs* » dans l'électronique professionnelle et militaire. Par ailleurs, le chef de file d'une offre conjointe devra s'engager à « *détenir une part supérieure à un tiers du capital ou des droits de vote* ».

Ph. L. C.

Les « eurogrévistes » de Renault manifestent à Boulogne-Billancourt sans grand espoir

REPORTAGE

La fermeture du site de Vilvorde a mobilisé Français, Belges et Espagnols

« *TOUS ENSEMBLE, tous ensemble* »... Arrivés, mardi 11 mars à midi, avec une heure de retard, devant le siège de Renault, à Boulogne-Billancourt, les 6 000 Belges étaient à peine descendus de leurs cent vingt cars qu'ils scandaient déjà – en français – ce slogan, héritage des grèves de l'automne 1995.

Après la première « *euro-grève* » menée vendredi 7 mars dans les usines Renault en France, en Espagne et en Belgique, les salariés du groupe automobile ont inauguré la première « *euro-manif* » mardi 11 mars. C'est la première fois, de mémoire de syndicaliste, que des délégations européennes d'une même entreprise manifestaient contre la fermeture d'une usine.

ENTRE 7 000 ET 12 000 PERSONNES

Quelque 7 000 personnes selon la police, 12 000 selon les organisateurs s'étaient donné rendez-vous. Environ 4 000 Français étaient présents ainsi qu'une soixantaine d'Espagnols. L'immense majorité des Belges venaient de Vilvorde. Etaient également présents des ouvriers belges de Volvo, Volkswagen, Mercedes, et même de Caterpillar. Mais manquaient à l'appel les Portugais de Setubal, « *se rappelant sans doute le peu de soutien reçu lors de l'annonce de la cession de leur usine* », reconnaît Michel Batt (CFDT), secrétaire du comité de groupe européen.

Derrière une grande banderole « *comité de groupe européen Renault pour l'emploi et la réduction massive du temps de travail* », défilaient en tête les syndicalistes belges, vêtus de rouge quand ils appartenaient au syndicat socialiste (FGTB), de vert quand ils arboraient les couleurs du syndicat chrétien (CSC) et plus rarement de bleu, la couleur du syndicat des employés et cadres libéraux. Si les deux syndicats espagnols (la CC-OO, communiste, et l'UGT, socialiste) déployaient une seule et même banderole, les organisations françaises, qui fermaient la marche, ont affiché leurs divisions. Quand la CGT entonnait le slogan « *Tous ensemble* », les cédétistes tentaient de couvrir leurs voix en s'époumonnant dans des trompettes. A la fin de la manifestation, l'intervention du représentant de Force ouvrière fut saluée par quelques sifflets. « *A Douai, où tu gères le CE, tu n'as pas appelé à la grève et tu négocies avec le patron, hé ! pourri !* ». Visiblement, l'écharpe rouge qu'arborait, malgré le soleil, Michel Huc, secrétaire de FO Métaux, reprenant un symbole vestimentaire cher à Marc Blondel, n'a pas suffi, cette fois, à rapprocher FO de la CGT.

Philippe Martinez, délégué syndical central de la CGT Renault depuis quelques semaines, expliqua ensuite que « *Renault pouvait créer 30 000 emplois en réduisant le temps de travail à 35 heures, en faisant partir les salariés dès 55 ans et en embauchant des jeunes* ». Moins catégorique, Emmanuel Couvreur, le nouveau délégué syndical central CFDT chez Renault, appela à une réduction du temps de travail dans le cadre de la loi Robien. La CGT eut alors ce cri : « *Sans perte de salaire !* » Une précision que le cédétiste n'a pas jugée utile d'apporter.

Seules banderoles unitaires CGT-CFDT : celles de la succursale Renault de Nancy et de l'établissement Chausson de Gennevilliers. Tandis que la CGT scandait « *c'est pas à l'Elysée, c'est pas à Matignon, c'est pas dans les salons que nous aurons satisfaction. Il faut lutter, se rassembler pour nos emplois* », la CFDT entonnait « *Chirac, Juppé, faites pas les indignés. Renault privatisé, c'est votre volonté !* ». Si la délégation CGT-Le Mans était impressionnante, celle de Flins était étonnamment clairsemée.

En revanche, on notait la présence inattendue de militants CFDT de Peugeot Mulhouse et Sochaux. « *Chez PSA, on a commencé les plans sociaux dès 1979. La direction menace de fermeture l'usine anglaise, qui vient de déposer un préavis de grève. Cependant, c'est l'usine Peugeot de Madrid qui nous inquiète. La direction pourrait décider de rassembler la production du groupe dans l'usine Citroën de Vigo* », explique Jean-Claude Graff, un des leaders CFDT de Peugeot. « *Les petites usines de Lille et de Saint-Etienne sont condamnées à terme. Lille, dont la production diminue régulièrement, va fermer en juillet. Elle emploie encore 160 salariés* », ajoute Richard Mark, délégué CFDT à Mulhouse.

Les Belges se félicitaient de cette mobilisation, mais ne se faisaient guère d'illusions. « *Il fallait venir à Paris, mais j'ai peu d'espoir. Si Renault renonce, il ne pourra plus jamais fermer d'usine* », reconnaît Marc, un technicien auquel Renault a proposé un poste en France, en Espagne ou... au Brésil mais qui préfère « *tourner la page Renault* ». Jean-Luc, un autre technicien, en veut autant à son gouvernement qu'à son employeur. « *La main-d'œuvre en Belgique est trop chère. Les seules entreprises qui restent en Belgique sont celles qui sont aidées fiscalement. Quand vous aurez en France trois gouvernements à nourrir, comme nous, vous serez à votre tour moins compétitifs* », analyse Jean-Luc.

REPRISE DU TRAVAIL

La réunion du comité de groupe européen devait leur donner raison. A l'issue d'une rencontre d'à peine une heure et demie, les syndicats ont déclaré que le président de Renault avait confirmé la fermeture de Vilvorde le 31 juillet et que seules les modalités du plan social, pour lequel 2,4 milliards de francs français ont été provisionnés, étaient négociables.

Alors que les syndicats planchent sur une alternative européenne aux licenciements, la FGTB et la CSC s'apprêtent, la semaine prochaine, à appeler les salariés à « *poursuivre la lutte sous d'autres formes* », c'est-à-dire à reprendre le travail. De leur côté, les syndicats français se réunissaient mercredi matin. La CFDT a proposé des arrêts de travail jeudi 13 mars, jour du comité central d'entreprise où doit être présenté le plan social portant sur la suppression de 2 764 postes en France. Les fruits du premier « euro-conflit » restent amers pour les principaux intéressés.

Frédéric Lemaître et Virginie Malingre

Création d'une mission d'information parlementaire

A l'Assemblée nationale, la création d'une mission d'information parlementaire sur l'avenir de Renault et de l'industrie automobile a été décidée, mardi 11 mars, par la conférence des présidents, réunie par Philippe Séguin. La mission d'information comprendra quarante membres. De nombreux députés avaient souhaité, la semaine dernière, l'amorce d'une réflexion parlementaire sur l'avenir de l'industrie automobile nationale.

Le groupe communiste avait réclamé un débat immédiat qui, de fait, aurait été centré sur Renault. Un débat pourrait avoir lieu, mais il n'interviendra, en tout cas, qu'ultérieurement, sur la base du rapport issu de la mission d'information. Le 30 octobre 1996, c'est le premier ministre, Alain Juppé, qui avait promis un débat parlementaire sur un autre dossier industriel, celui de Thomson, dans le cadre de la privatisation du groupe. Ce débat n'a toujours pas eu lieu.

Violentes attaques de la Commission et du Parlement européen

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« *Irresponsable* », « *indigne* », « *brutale* », « *inhumaine* » : les parlementaires européens ont utilisé les qualificatifs les plus durs pour dénoncer, mardi 11 mars, la décision de Louis Schweitzer, PDG de Renault, de fermer l'usine belge de Vilvorde.

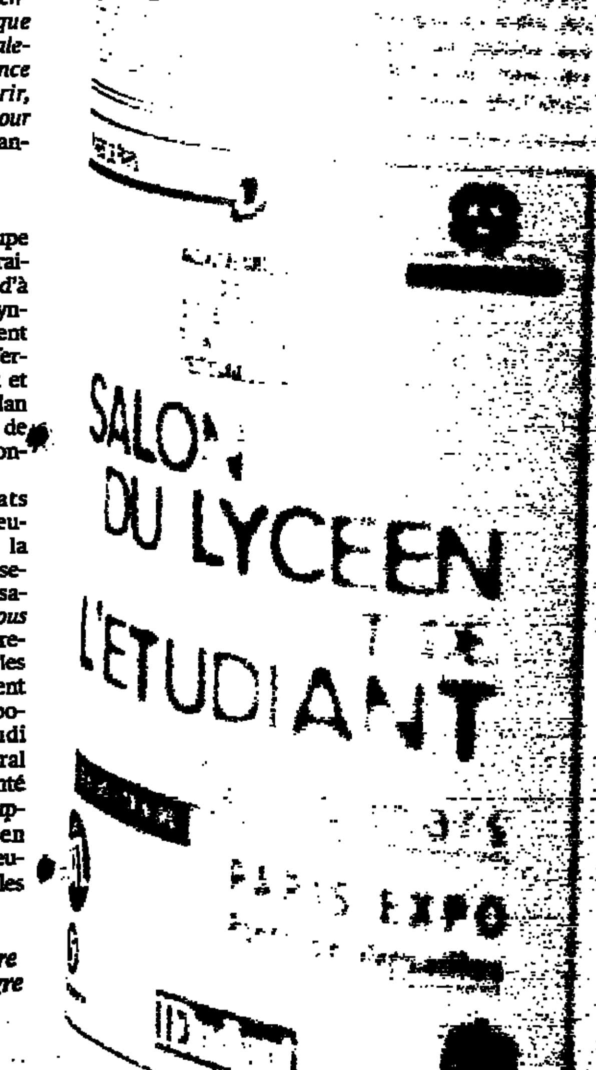
Ouvrant le débat à l'assemblée de l'Union, Padraig Flynn, commissaire aux affaires sociales, a donné le ton en stigmatisant « *une direction qui a bafoué les droits des travailleurs* » en violant les directives communautaires sur les licenciements collectifs et les comités d'entreprise. Mais le représentant de la Commission de Bruxelles a admis son impuissance à pouvoir sanctionner le constructeur automobile français, s'en remettant aux juridictions nationales.

Forts du soutien de l'exécutif communautaire, les eurodéputés ont à leur tour pris Renault à partie, les Belges se montrant les plus virulents. Raphaël Chanterie (démocrate-chrétien) s'est dit indigné et choqué par le « *cynisme* » de la direction. Anne-Andrée Leonard (libérale) a dénoncé « *la loi de la jungle* ». Paul Lannoye (écologique) a demandé que l'accès aux crédits européens au titre de la recherche et du développement soit interdit à Renault. Jaak Vandemeulebroucke (radical) a parlé, lui, de « *terrorisme capitaliste* ». Raymonde Dury (socialiste) a souligné la « *brutalité de la décision* ». Seul l'élu du Front national belge, Daniel Feret, a appelé au boycott des produits français.

Le parlementaire français Jean-Louis Bourlanges (UDF) a souligné « *l'hypocrisie à concentrer le débat sur les conditions dans lesquelles la fermeture de Vilvorde a été annoncée* ». « *Il est illusoire d'imaginer*, a-t-il ajouté, *que le respect formel des dispositions légales mettrait l'Europe à l'abri de décisions douloureuses pour aujourd'hui et pour demain* ». Pour lui, l'industrie automobile dans l'Union souffre de surcapacités massives, « *évaluées à 30 %* », connaît des gains de productivité de l'ordre de 7 % par an alors que la demande annuelle ne progresse que de 1 %. Pour M. Bourlanges, « *Vilvorde était la première manifestation d'une crise sectorielle profonde qui doit être traitée comme telle* ».

Pierre Moscovici (PS) a centré son propos sur l'impérieuse nécessité de développer une véritable stratégie industrielle pour le secteur automobile, en Europe, compte tenu de ces fameuses surcapacités. Le débat n'est guère allé plus en profondeur. La résolution que les eurodéputés devaient adopter sans difficulté, mercredi 12 mars, reflète les limites de l'exercice auquel l'assemblée a voulu se livrer. Le texte parlementaire condamne sévèrement la direction de Renault, mais se borne à ouvrir quelques pistes institutionnelles. La Commission est invitée à élaborer un code de bonne conduite pour les transferts d'activité d'un Etat membre à un autre et une directive obligeant les entreprises à informer Bruxelles de leurs programmes de restructuration, sous peine de « *sanctions effectives* ». Il est demandé, en conclusion, l'insertion d'un chapitre consacré à l'emploi et d'un protocole social dans le futur traité sur la réforme de l'Europe.

Marcel Scotto



هكذا من الأصل

Chargeurs International accélère sa mondialisation et poursuit le recentrage de ses activités

Scindé en deux sociétés cotées, le groupe de Jérôme Seydoux satisfait la Bourse

Chargeurs International est le leader mondial de la laine. Il est né, il y a un an, de la scission du groupe Chargeurs Réunis en deux sociétés cotées. Son PDG, Eduardo Malone, présentait mercredi 12 mars des résultats en forte hausse, obtenus grâce à un recentrage toujours en cours et à des restructurations sans états d'âme. L'autre société issue de cette scission, Pathé, satisfait également ses actionnaires.

« LE PARI est gagné. » Eduardo Malone, le PDG de Chargeurs International, qui présentait les résultats 1996 de son groupe mercredi 12 mars, est satisfait de la scission, en juin 1996, de l'ancien groupe des Chargeurs Réunis en deux sociétés indépendantes et cotées séparément en Bourse : Chargeurs International (7 000 salariés), qui regroupe les activités textiles, et Pathé, pour le cinéma et la communication.

D'un point de vue boursier, en effet, M. Malone et son vice-président et actionnaire de référence, Jérôme Seydoux – lui-même PDG de Pathé dont M. Malone est vice-président –, peuvent considérer qu'ils ont réussi : *« La somme des actions Pathé et Chargeurs vaut aujourd'hui environ 1 800 francs, alors que l'action unique Chargeurs était il y a un an à 1200 francs. »* Le titre Chargeurs International, après avoir dégringolé jusqu'à 180,50 francs après la scission, a amorcé une remontée depuis la fin de septembre, après la publication de résultats semestriels du nouveau groupe textile, qui faisaient apparaître un premier profit net de 50 millions, alors que l'ensemble de 1995 s'était soldé sur une perte de 65 millions de francs. Mardi 11 mars, l'action cotait 324 francs.

RESTRUCTURATIONS

Du point de vue industriel, MM. Malone et Seydoux s'étaient donné trois ans pour amener le leader mondial de la laine à un niveau de rentabilité nette de 3 % du chiffre d'affaires. La moitié du chemin a été accomplie, avec un bénéfice net de 136 millions de francs, pour un chifre d'affaires de 8,7 milliards. L'endettement, considéré voilà un an comme un lourd handicap par les analystes a été réduit de moitié, à 1,9 milliard de francs, pour 3,7 milliards de fonds propres.

Pourtant, l'activité principale du groupe, le peignage de la laine (4 milliards de francs de chiffre d'affaires, en baisse de 11 % sur 1995) a continué l'an dernier de souffrir, en raison de la chute des prix de vente. Elle a même accusé une perte opérationnelle de 24 millions de francs, à comparer aux 47 millions de bénéfices de l'année précédente. Mais la rentabilité de la production de tissus à base de laine (2 milliards de francs de chiffre d'affaires et 144 millions de résultat opérationnel) est restée bonne malgré une légère détérioration, et celle de l'entoilage pour habillement (1,9 milliard de francs de ventes et 178 millions de résultat) a progressé de 19 %, grâce à l'intégration de nouvelles filiales performantes. Quant à la production de films de protection de surface (570 millions de chiffre d'affaires), ses bénéfices s'améliorent encore, avec un résultat de 83 millions, en hausse de 48 %.

Recentrage et restructurations sans concessions, bien dans la manière de Jérôme Seydoux, homme de gauche affiché mais capitaliste sans états d'âme dès lors qu'il s'agit de ses propres intérêts, expliquent la progression des résultats de Chargeurs. Ainsi, sa filiale de transport de voitures Walon, leader européen de la spécialité, est cédée par morceaux, les deux seuls candidats à la reprise de l'ensemble n'ayant pas fait une offre suffisante. En 1996 ont été vendues les filiales italienne et britannique de cette entreprise de 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires, qui emploie 1 400 chauffeurs routiers. *« Ces deux opérations nous ont permis de récupérer d'ores et déjà 55 % des 600 millions d'engagements que nous avions dans Walon, dettes comprises »*, affirme M. Malone. Les filiales allemande et ibérique devraient sortir du groupe *« entre fin mars et fin avril »*, et les négociations sont bien avancées pour céder Walon Benelux en juin. Reste le gros morceau, Walon France (32 % du chiffre d'affaires), dont le groupe espère se séparer avant la fin de l'année. Chargeurs va aussi se désengager de la société de croisières Costa, en apportant ses 8,26 % à l'OPA en cours.

Côté textile, le groupe a taillé dans son outil de production, surcapacitaire. M. Malone a annoncé, au début de 1997, la fermeture du Peignage de Mazamet et la réduction de moitié des capacités du Peignage Amédée, à Roubaix, et de son peignage américain. Au passage, le PDG observe qu'*« il a fallu deux jours pour appliquer ces mesures aux Etats-Unis et* (que) *cela coûtera neuf fois moins cher qu'en France »*. De même, le bras droit de Jérôme Seydoux annonce sans complexe la fermeture d'une filature près de Tourcoing, dans le Nord, qui a mis 30 salariés au chômage en 1996, le renforcement de ses activités au Portugal et songe à s'implanter en Lituanie, *« où les coûts de production à façon sont trois fois moins chers qu'en France et même moins chers qu'en Chine »*.

Une façon brutale mais efficace de faire passer le message aux analystes : Chargeurs International se veut désormais résolument engagé dans la mondialisation. C'est *« une stratégie définie dès 1990, lorsque nous avions encore treize métiers et alors même que les accords de l'Uruguay Round du GATT n'étaient pas encore signés »*, rappelle M. Malone. L'entreprise, qui réalise près d'un tiers de ses ventes en Asie, a mis le cap sur le pays-phare de l'industie textile mondiale : la Chine. Chargeurs y est associé, à 25 %, à deux entreprises locales, une filature et un tissage, et ouvrira cette année sa propre usine de tissu lainier, dans laquelle ont été investis 85 millions de francs.

M. Malone se défend pourtant d'être un délocalisateur forcené. *« Nous faisons le maximum pour créer et maintenir des emplois en France lorsque c'est possible et que ça a un sens. D'ailleurs, nous réalisons 45 % de notre production en France, alors qu'elle ne représente plus que 16 % de notre chiffre d'affaires. »*

Sur le plan financier, aussi, Chargeurs se veut mondial. *« Aujourd'hui, grâce aux fonds de pension, 20 % de notre capital est américain, et près de 20 % anglo-écossais »*, se félicite M. Malone. En 1995, une mauvaise anticipation de l'évolution des cours de la laine, qui avaient chuté en quelques mois de 35 %, avait coûté au groupe 145 millions de francs de pertes. En 1996, le groupe, premier acheteur mondial de laine, a investi un million de dollars dans un système informatique sophistiqué qui lui permet de mieux gérer ses achats. Et 1997 verra se multiplier les accords de couverture. Le groupe devrait s'associer avec la banque australienne du groupe lainier McQuire – par ailleurs associé de Chargeurs en Chine –, pour la négociation de « futures » (contrats à terme) sur la laine. Et il travaille avec trois brokers australiens pour passer des contrats à prix fixes avec des éleveurs australiens.

Pascal Galinier

Pathé est redevenu bénéficiaire

Issu lui aussi de la scission de Chargeurs, le groupe de communication Pathé (télévision, cinéma, presse) a annoncé mardi 11 mars un bénéfice net consolidé de 186 millions de francs pour 1996 (contre une perte de 509 millions en 1995). Le chiffre d'affaires a augmenté de 68 %, à 1,8 milliard de francs, du fait de l'intégration de Renn Productions et AMLF, des salles de cinéma des Pays-Bas, et de la consolidation au second semestre des comptes du quotidien *Libération*, que Pathé contrôle à 66 %. La diffusion payante de *Libération* a reculé de 4,7 % en 1996 (160 000 exemplaires en moyenne), son chiffre d'affaires s'est élevé à 211 millions au second semestre 1996, sa contribution au résultat avant intérêts, dépréciations et amortissements étant d'un million de francs. Celle de la participation de Pathé (17 %) dans le réseau britannique de télévision par satellite BSkyB s'est en revanche améliorée (380 millions de francs de contribution). Le lancement de CanalSatellite (dont Pathé possède 20 %) a entraîné une perte de 57 millions.

Lafarge se redéploie vers l'international

UNE SORTE de fièvre semble s'être emparée de Lafarge. Après une longue période de réduction des coûts et de restructuration, le groupe cimentier et de matériaux de construction sort de sa gangue gestionnaire et se redéploie. Chaque mois, des dizaines de cadres partent dans les coins les plus reculés du monde pour repérer toutes les affaires possibles pour le groupe. En un an, le groupe n'a cessé de grossir, en rachetant des cimenteries en Russie, au Brésil, en Pologne, en Italie, des usines de plaque de plâtres aux Etats-Unis, au Brésil, en Chine, des sociétés de matériaux spécialisés en Allemagne. Au total, 7 milliards de francs, soit une fois et demie la marge d'autofinancement, ont été investis en 1996. *« Pendant vingt ans, Lafarge a été un groupe franco-américain. Nous voulons devenir vraiment mondial »*, explique son PDG, Bertrand Collomb.

Cette volonté d'expansion est soutenue par la nécessité. Pendant des années, le groupe a prospéré en profitant de sa situation oligopolistique dans le ciment en France. Mais sa rente de situation s'émiette. Lafarge doit faire face à une concurrence accrue des produits importés à bas prix, de Grèce notamment. La grave déprime du BTP a encore accentué sa fragilité. Son chiffre d'affaires en France a baissé en 1996 de 5,8 %, à 11,3 milliards de francs.

TISSER UNE TOILE SERRÉE

La filiale américaine du groupe, Lafarge Corp., et les nouvelles implantations ont permis de compenser en partie les effets de cette récession. Le groupe a vu son chiffre d'affaires total augmenter de 6 %, à 35,2 milliards. Mais son résultat net, publié le 12 mars, a baissé de 21 %, à 1,8 milliard, à la suite d'une diminution des plus-values de cession (116 millions, contre 619 en 1995). *« Nous avons acquis une résistance. Dès la première année, l'ensemble de nos acquisitions dégage un résultat net positif, après le paiement des frais financiers »*, dit M. Collomb. Conforté par cette situation, il prévoit d'investir encore de 7 à 8 milliards en 1997.

Par prudence, Lafarge se méfie des grandes opérations. Coup sur coup, le groupe a refusé de racheter National Gypsum, numéro deux américain du plâtre, Poliet, puis une grande société dans les matériaux spécialisés. *« Une acquisition ne se justifie que si nous pouvons créer une valeur supplémentaire »*, soutient le président. Au nom de cet impératif, le groupe préfère tisser une toile serrée, en multipliant les petits rachats, plus faciles à valoriser. Cimentier d'origine, c'est d'abord vers ce métier que le groupe se tourne pour soutenir son développement international. *« La réalité économique nous impose ce choix. Dans tous les pays, la consommation de ciment s'accroît, quand le revenu moyen s'établit autour de 1 000 dollars par habitant. La demande de plâtre n'apparaît qu'à partir du seuil de 5 000 dollars »*, explique Michel Rose, directeur général chargé des pays émergents. Le groupe prospecte en Europe de l'Est, en Amérique du sud, en Asie et même en Afrique. Désormais, les pays émergents représentent 45 % de la capacité de production cimentière du groupe.

La montée en puissance de Lafarge dans le plâtre reste plus lente. Le groupe s'est finalement décidé à racheter, en 1996, des usines de plâtre aux Etats-Unis. Il a ouvert aussi des sites de production en Allemagne, au Brésil, à Shanghai. Quant aux matériaux de spécialités, autre branche qui regroupe une collection d'activités (peinture, enduits, colles, ciments spéciaux), tout reste à faire. Lafarge vient juste d'achever sa restructuration en France. Il risque de devoir attendre des années avant d'avoir une taille internationale dans ces métiers très liés aux habitudes locales du bâtiment. Cette croissance à marche forcée a, toutefois, un prix : n'ayant pas des capacités d'autofinancement suffisantes, le groupe s'endette pour soutenir son développement, surtout dans le ciment, grand dévoreur de capitaux. La rigueur de ses critères de gestion et la baisse des taux d'intérêt lui ont permis, en 1996, de ne pas augmenter ses frais financiers. Le groupe pense qu'il pourra continuer à soutenir un tel rythme dans les prochaines années. Il lui faudra, cependant, prouver, dès cette année, que cette stratégie donne un coup d'accélérateur à ses résultats.

Martine Orange

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS VERSAILLES

SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT

RTL

l'Etudiant

La chimie française prévoit une croissance de 3 % en 1997

L'INDUSTRIE CHIMIQUE FRANÇAISE devrait enregistrer, cette année, une progression d'activité du même ordre qu'en 1996, a indiqué le 11 mars Jean Gauvin, président de l'Union des industries chimiques (UIC). L'an dernier, le volume d'activité a progressé de 3 %, contre 1 % en 1995, alors que le chiffre d'affaires a gagné un peu moins de 2 %, pour atteindre 430 milliards de francs.

Cette différence est due à la hausse des matières premières et à la guerre des prix entre chimistes. Par secteurs, l'évolution de la production a été très contrastée. Soutenue en parachimie (+ 6,7 %), elle a reculé en chimie minérale (– 3,2 %) et a été faible dans la pharmacie (+ 1,8 %, contre + 5,6 % en 1995) en raison du freinage des dépenses de santé.

DÉPÊCHES

■ **HOECHST : le numéro un allemand et européen de la chimie et de la pharmacie** a annoncé le 11 mars un bénéfice net record de 2,8 milliards de DM pour 1996 (9,4 milliards de francs), soit une progression de 24 % par rapport à 1995. Son chiffre d'affaires a reculé de 2 %, à 50,9 milliards de DM en 1996.

■ **BAYER : le groupe chimique et pharmaceutique allemand** a annoncé le 11 mars avoir dégagé en 1996 un bénéfice net de 2,7 milliards de DM (9,3 milliards de francs), soit une hausse de 13,5 % par rapport à 1995, enregistrant ainsi un nouveau record. Le chiffre d'affaires a augmenté de 9 %, pour s'élever à 48,6 milliards de DM.

■ **ZENECA : le directeur général du laboratoire britannique, David Barnes**, a révélé le 11 mars que son groupe venait d'obtenir l'approbation des autorités britanniques pour son nouveau médicament anti-migraine, le Zomig, voulant ainsi concurrencer le leader de ce marché, son compatriote Glaxo Wellcome, qui commercialise l'Imigran. Pour M. Barnes, « les nouveaux produits sont un élément-clé de la croissance future de Zeneca ».

■ **LOCKHEED MARTIN : le groupe aérospatial et électronique américain** a confirmé mardi 11 mars discuter de *« possibles projets communs »* avec le consortium européen Airbus (*Le Monde* du 13 décembre). Le porte-parole du groupe, Keith Mordoff, n'a toutefois pas commenté les informations parues dans la presse européenne selon lesquelles les deux groupes seraient sur le point de s'associer pour la construction d'un gros appareil super jumbo.

■ **THOMSON MULTIMEDIA : le fabricant d'électronique grand public** a confirmé mardi 11 mars la fermeture de ses usines allemandes de Celle (650 personnes) et Hanovre (150 personnes).

■ **JAPON : l'opérateur téléphonique Japan Telecom** a annoncé mercredi 12 mars être en négociations avancées en vue d'une fusion avec International Telecom Japan. La fusion, qui donnera naissance à un groupe de 400 milliards de yens de chiffre d'affaires (19 milliards de francs), interviendrait début octobre.

■ **SFR : l'exploitant français de téléphonie mobile** a indiqué mardi 11 mars qu'il compte atteindre l'équilibre financier *« dans les derniers mois »* de 1997 et être *« profitable en année pleine en 1998 »*. SFR veut doubler son nombre d'abonnés à 2 millions d'ici un an.

■ **BSN-EMBALLAGES : le travail a repris mercredi 12 mars à la** verrerie BSN (groupe Danone) de Gironcourt-sur-Vraine (Vosges), paralysée durant 21 jours par un conflit social. Les ouvriers protestaient contre un plan prévoyant la suppression de 400 emplois dans leur division. Syndicats et direction se sont mis d'accord sur le paiement de la moitié des jours de grève et l'abandon des poursuites judiciaires intentées contre une vingtaine de grévistes.

■ **DEGRÉMONT : la filiale de la Lyonnaise des eaux** a annoncé, le 11 mars, une baisse de 28,5 % de son bénéfice net, en 1996, à 110,4 millions de francs. Le groupe spécialisée dans le traitement de l'eau souffre des fortes baisses de commandes en France depuis 1994.

■ **MUNICH RÉ : le groupe de réassurance allemand a annoncé** mercredi 12 mars un préjudice économique total dû aux catastrophes naturelles de 60 milliards de dollars en 1996 (348 milliards de francs). Pour le numéro un mondial du secteur, *« 1996 n'a pas été une année record pour les catastrophes naturelles mais n'a pas non plus accusé de baisse de tendance »*. Seules les inondations qui se sont produites en Chine et le cyclone Fran (sur la côte est des Etats-Unis) ont été classés en 1996 parmi les *« grandes »* catastrophes naturelles.

■ **CHINE : deux responsables d'une banque de Suzhou, dans l'est du pays**, ont été condamnés à la peine capitale avec sursis et à 10 ans de prison pour corruption, a rapporté mercredi 12 mars le quotidien China Daily. Les deux hommes ont été reconnus coupables d'avoir accordé des prêts illégaux totalisant plus de 1,5 milliard de yuans (180,7 millions de dollars) à des compagnies de Pékin et Hainan (sud) en échange de pots-de-vin.

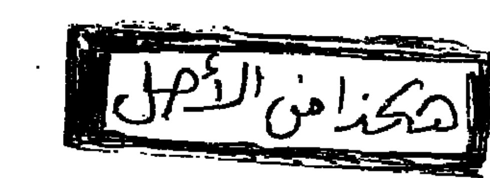
Groupe Zeneca : les résultats 1996

	1995	1996	Variation
Chiffre d'affaires*	£4.898 m	£5.363 m	+9%
Recherche et Développement*	£549 m	£602 m	+10%
Résultat avant impôt et éléments exceptionnels*	£878 m	£1.011 m	+15%
Résultat par action**	62,0 p	70,6p	+14%
Dividende par action***	31,0 p	35,0p	+13%
Résultat brut sur chiffre d'affaires	18,3%	19,4 %	

* en millions de livres sterling
** avant éléments exceptionnels
*** en pence

Sir David Barnes, Chief Executive Officer de Zeneca a déclaré : "1996 a constitué une nouvelle année de succès importants pour Zeneca, grâce à une forte croissance des ventes en volume, due en particulier à l'arrivée de nouveaux produits."

ZENECA
L'INTELLIGENCE AU SERVICE DE LA VIE.



PRADA

هكذا من الأصل

Prada Tel. 39 2 546701

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du mercredi 12 mars en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en recul de 0,46 %, à 18 183,27 points.

■ **LE DOLLAR** était en hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,7115 mark, 5,77 francs et 122,75 yens.

■ **WALL STREET** a établi un nouveau record, mardi. Le Dow Jones a gagné 5,77 points (+ 0,08 %), à 7 085,16 points, après avoir dépassé pour la première fois les 7 100 points.

■ **LES COURS** du pétrole ont poursuivi leur recul, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut échéance avril a perdu 38 centièmes, à 20,11 dollars.

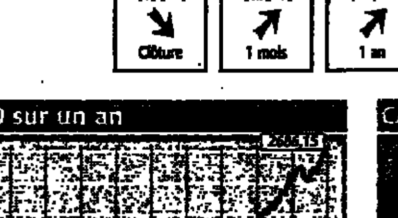
■ **FRANZ CHRISTOPH ZEITLER**, membre du conseil central de la Bundesbank, estime qu'il n'y a aucune raison de baisser ou de relever les taux d'intérêt directeurs en Allemagne.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau repli à Paris



CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse, mercredi 12 mars, en fin de matinée. A 12 h 30, l'indice CAC 40 cédait 0,50 %, à 2 672,69 points. Il avait ouvert sur un repli de 0,27 %.

Les prises de bénéfice se poursuivaient dans un marché actif : 2,7 milliards de francs avaient déjà été échangés à la mi-journée sur le compartiment à règlement mensuel, dont 2,1 milliards de francs sur les seules valeurs de l'indice CAC 40. La veille, cet indice avait cédé 0,85 % après avoir dans la matinée atteint un record absolu.

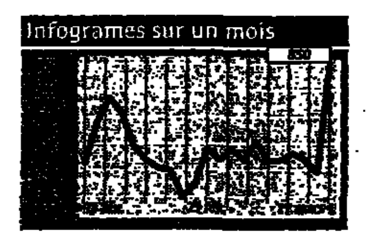
Le cours du billet vert, qui s'était tassé la veille, notamment après les déclarations de Franz-Christoph Zeitler, membre du conseil central de la Bundesbank, sur l'évolution des taux d'intérêt allemands, se reprenait légèrement à 5,76 francs. M. Zeitler estimait notamment qu'il n'y avait, pour l'heure, aucune raison de baisser ou de relever les taux d'intérêt directeurs en Allemagne. Il *n'avait cependant pas exclu que* les taux d'intérêt sur les marchés des capitaux pourraient connaître une hausse à court terme, en raison *« des influences internationales »*.

Les milieux financiers commencent à craindre une remontée des taux d'intérêt à long terme américains plus tôt qu'ils ne le prévoyaient : ils s'attendent à une hausse de 100 points de base bien avant la fin de l'année.

Infogrames Entertainment, valeur du jour

L'ANNONCE faite lundi 10 mars, par le président de la République, Jacques Chirac, d'une réduction de la TVA sur les *« produits et services multimédias »* a profité mardi à plusieurs valeurs du secteur dont Infogrames, éditeur et distributeur de CD-ROM et de jeux interactifs. L'action a terminé dans le peloton de tête des plus fortes hausses, avec un gain de 5,6 %, à 850 francs, dans des transactions portant sur 29 000 titres. La société de *Bourse Du Bouzet a réitéré sa recommandation à l'achat sur le titre.*

Bruno Bonnell, président d'Infogrames, a précisé que la réduction du taux de TVA permettrait une baisse de 15 % du prix moyen des CD-ROM.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/03	Var. % 11/03	Var. % 31/12
Sophia	239	[illegible]	+25,78
Finextel	110	[illegible]	+37,15
Immeubl.France	414,50	[illegible]	+35,45
Selimeg	483,90	[illegible]	+28,69
Lafarge	376,30	[illegible]	+20,88
Carrefour	3507	[illegible]	+3,88
Canal +	1145	[illegible]	−0,08
Renault	135,30	[illegible]	+21,34
UIS	203	[illegible]	+16
Union Assur.Fdal	686	[illegible]	+7,18
BAISSES, 12 h 30			
Eiffage	346,10	[illegible]	+68,82
Metaleurop	80,05	[illegible]	+89,91
B.N.P.	246,40	[illegible]	+22,70
Gr.Zannier (Ly) #	164,30	[illegible]	+40,18
Ingenico	110,10	[illegible]	+26,55
Via Banque	216	[illegible]	+25,58
GAN	136	[illegible]	+29,52
Cap Gemini	348	[illegible]	+36,70
Suez	288,40	[illegible]	+30,73
Rochette (La)	30,50	[illegible]	+17,98

VALEURS LES PLUS ACTIVES

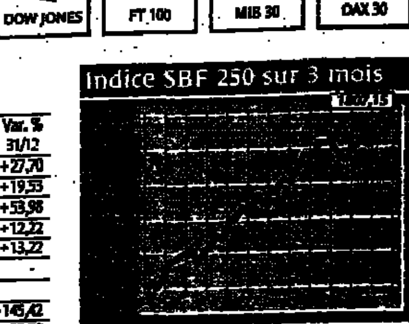
SÉANCE, 12 h 30	12/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Eaux (Gle des)	294805	227569397
Elf Aquitaine	332435	190288409
LVMH Moet Hen.	137742	184884314
B.N.P.	689253	171142791,60
Total	273368	132959339,40
Axa	343902	129242228,70
Rhone Poulenc A	649871	128601151,10
Lafarge	342601	128367587,80
Alcatel Alsthom	202136	127035213
Carrefour	36227	126620873

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/03	Var. % 11/03	Var. % 31/12
Albert S.A (Ns)	124	[illegible]	+27,70
Infopoint#	155,40	[illegible]	+19,53
Cascades #	28,95	[illegible]	+53,98
Moneyline #	90,90	[illegible]	+12,22
Paul Predault #	214	[illegible]	+13,22
BAISSES, 12 h 30			
Biopat	577	[illegible]	+145,42
Girodet (Ly) #	36,10	[illegible]	+33,70
Sogeris	90,30	[illegible]	+43,56
Info Realite #	276	[illegible]	+31,56
Phyto-Lierac #	405	[illegible]	+37,28

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/03	10/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1874,87	[illegible]	−0,59
Ind. gén. SBF 250	1807,15	[illegible]	−0,45
Ind. Second Marché	1948,15	[illegible]	+0,73
Indice MidCac	1651,97	[illegible]	+0,85
Valeurs indus.	2044,21	[illegible]	−0,57
1 - Energie	2178,73	[illegible]	−0,22
2 - Produits de base	1903,50	[illegible]	+0,49
3 - Construction	1860,17	[illegible]	−0,76
4 - Biens d'équip.	1534,69	[illegible]	−0,50
5 - Automobile	2146,16	[illegible]	−1,61
6 - Biens consom.	3360,35	[illegible]	+0,15
7 - Indus. agro-alim.	1695,47	[illegible]	−1,97
Services	2027,04	[illegible]	−0,44
8 - Distribution	3794,79	[illegible]	+0,05
9 - Autres services	1337,78	[illegible]	−0,85
Sociétés financières	1345,62	[illegible]	−0,20
10 - Immobilier	860,55	[illegible]	+1,89
11 - Services financ.	1329,81	[illegible]	−0,36
12 - Sociétés invest.	1746,21	[illegible]	−0,50



Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Prises de bénéfice à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance en baisse, mercredi 12 mars, affectée par des prises de bénéfice à l'approche de la clôture de l'année fiscale, à la fin du mois. L'indice Nikkei a fini sur un repli de 85,45 points (0,46 %), à 18 183,27 points.

La veille, Wall Street avait terminé de justesse sur un record, à l'issue d'une séance terne avant la publication à partir de mercredi de nouvelles données économiques, dont les prix à la production pour février. L'indice Dow Jones a gagné 5,77 points (+ 0,08 %), à 7 085,16 points. Il a dépassé pour la première fois en séance le seuil de 7 100 points, grimpant jusqu'à 7 112 points.

En Europe, la tendance était également aux records. Outre-Manche, la Bourse de Londres a fini en hausse, établissant un nouveau record de clôture, mais loin de ses plus hauts niveaux de la journée. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 6,9 points, à 4444,3 points, soit une progression de 0,14 %. La Bourse de Francfort a, elle aussi, atteint un nouveau sommet en clôture, à 3 460,59 points, en gagnant 0,71 %, ou 24,52 points, par rapport à la clôture de la séance officielle de lundi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/03	Cours au 10/03	Var. en %
Paris CAC 40	2701,09	[illegible]	−0,30
New-York/DJ indus.	7070,16	[illegible]	−0,13
Tokyo/Nikkei	18267,70	[illegible]	+0,84
Londres/FT100	4452,20	[illegible]	+0,33
Francfort/Dax 30	3460,59	[illegible]	+0,71
Frankfort/Commer.	1192,09	[illegible]	+0,83
Bruxelles/Bel 20	2640,60	2640,60	—
Bruxelles/Général	2220,77	[illegible]	+0,70
Milan/MIB 30	1062	1062	—
Amsterdam/Gé. Cbs	521,40	[illegible]	+0,77
Madrid/Ibex 35	489,60	[illegible]	—
Stockholm/Affarsal	2220,91	[illegible]	—
Londres FT30	2924,20	[illegible]	+0,16
Hong Kong/Hang S.	13252,20	[illegible]	−0,13
Singapour/Strait t	2194,75	[illegible]	+1,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/03	10/03
Alcoa	75,75	74,87
Allied Signal	74,12	73,50
American Express	66,87	67,62
AT & T	36,12	36,75
Bethlehem	8,62	8,25
Boeing Co	108,12	105,87
Caterpillar Inc.	80,25	81,62
Chevron Corp.	67,25	67,37
Coca-Cola Co	62,12	61,25
Disney Corp.	77,25	76,87
Du Pont Nemours&Co	113,25	113,50
Eastman Kodak Co	91,62	91
Exxon Corp.	102,75	103
Gen. Motors Corp.H	57,62	57,25
Gen. Electric Co	105,12	105,87
Goodyear T & Rubbe	53,50	53
IBM	146	146
Intl Paper	42,50	42,75
J.P. Morgan Co	108,75	109,75
Mc Donalds Corp.	44,62	44,75
Merck & Co.Inc.	93,75	95,37
Minnesota Mng.&Mfg	92,12	92,50
Philip Moris	139,62	139
Procter & Gamble C	126,50	124,75
Sears Roebuck & Co	55,50	55
Texaco	102,87	105
Union Carb.	49,37	48,75
Utd Technol	77,75	77,25
Westingh. Electric	19,25	19,50
Woolworth	22,37	21,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/03	10/03
Allied Lyons	4,46	4,57
Barclays Bank	11,28	11,11
B.A.T. industries	5,57	5,53
British Aerospace	13,66	13,53
British Airways	6,65	6,60
British Petroleum	7,13	7,16
British Telecom	4,37	4,37
B.T.R.	2,84	2,84
Cadbury Schweppes	5,39	5,38
Eurotunnel	0,76	0,77
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,66	11,16
Granada Group Plc	9,79	9,63
Grand Metropolitan	4,85	4,83
Guinness	4,76	4,86
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,50	6,48
H.S.B.C.	15,53	15,46
Impérial Chemical	7,51	7,37
Legal & Gen. Grp	4,04	4,09
Marks and Spencer	4,88	4,92
National Westminst	7,45	7,45
Peninsular Orienta	6,58	6,68
Reuters	6,42	6,44
Saatchi and Saatch	1,01	0,99
Shell Transport	10,82	10,95
Tate and Lyle	4,45	4,47
Univeler Ltd	15,99	15,73
Zeneca	18,74	19

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	11/03	10/03
Allianz Holding N	3442	3443
Basf AG	66,78	66,15
Bayer AG	75,25	77
Bay hyp&Wechselbk	52,30	51,40
Bayer Vereinsbank	63,50	62,15
BMW	1249	1220
Commerzbank	46,40	45
Daimler-Benz AG	132,50	132
Degussa	734	742
Deutsche Bank AG	95	93,40
Deutsche Telekom	34,85	33,92
Dresdner BK AG FR	57,65	57,80
Henkel VZ	98,50	99,60
Hoechst AG	78,55	79,50
Karstadt AG	612	606
Linde AG	1175,50	1168
DT. Lufthansa AG	24,50	24,27
Man AG	480	481
Mannesmann AG	671	671
Metro	165,30	161,10
Muench Rue N.	4290	4335
Preussag AG	455	445
Rwe	78	77,10
Sap VZ	276,70	274
Schering AG	164,20	161,90
Siemens AG	87,85	87
Thyssen	361,40	361,50
Veba AG	102,50	100,40
Viag	765	763
Volkswagen VZ	743	724,50

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

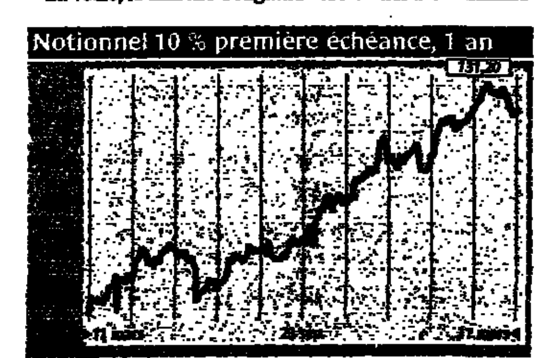
Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, mercredi 12 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 16 centièmes, à 131,04 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,56 %, soit 0,12 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable dans un marché peu actif avant la publication des statistiques des ventes au détail et des prix à la production. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,85 %.

Franz Christoph Zeitler, membre du conseil central de la Bundesbank, a estimé mardi qu'il n'y a actuellement aucune raison de baisser ou de relever les taux d'intérêt directeurs en Allemagne.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	[illegible]	6,41	[illegible]
Allemagne	3,05	[illegible]	6,47	[illegible]
Grande-Bretagne	—	[illegible]	—	[illegible]
Italie	7,31	[illegible]	8,30	[illegible]
Japon	—	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	—	[illegible]	6,82	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/03	Taux au 10/03	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,16	4,12	99,48
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,91	[illegible]	100,61
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,32	5,31	101,71
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,66	[illegible]	102,90
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,24	6,21	104,49
Obligations françaises	5,63	5,61	101,69
Fonds d'Etat à TME	[illegible]	−1,96	98,89
Fonds d'Etat à TRE	[illegible]	−2,13	99,01
Obligat. franç. à TME	[illegible]	−2,01	99,34
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,05	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 11/03	Vente 11/03	Achat 10/03	Vente 10/03
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,31	[illegible]	3,31
3 mois	[illegible]	3,37	[illegible]	3,33
6 mois	[illegible]	3,47	[illegible]	3,40
1 an	[illegible]	3,55	[illegible]	3,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Echéances 11/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	—	[illegible]	131,56	[illegible]	131,30
Juin 97	—	[illegible]	130,32	[illegible]	130,06
Sept. 97	—	[illegible]	128,44	[illegible]	128,44
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	—	[illegible]	96,64	[illegible]	96,62
Juin 97	—	[illegible]	96,58	[illegible]	96,55
Sept. 97	—	[illegible]	96,49	[illegible]	96,42
Déc. 97	—	[illegible]	96,40	[illegible]	96,36
ECU LONG TERME					
Mars 97	—	[illegible]	97,18	[illegible]	96,94
Juin 97	—	[illegible]	95,64	[illegible]	95,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 11/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	—	[illegible]	2747	[illegible]	2740
Avril 97	—	[illegible]	2741	[illegible]	2741
Mai 97	—	[illegible]	2728	[illegible]	2728
Juin 97	—	[illegible]	2708	[illegible]	2707,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,7548 | US/DM ↗ 1,7048 | US/¥ ↗ 121,8600 | DM/F ↘ 3,3723 | £/F ↗ 9,2355

Hausse du dollar

LE DOLLAR était en hausse, mercredi 12 mars, lors des premières transactions sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7115 mark, 5,77 francs et 122,75 yens. La veille, le billet vert était tombé jusqu'à 1,6980 mark et 5,73 francs.

La monnaie américaine reste soutenue par l'écart de taux d'intérêt qui existe entre les Etats-Unis et le reste du monde. Les rendements à trois mois s'établissent à 5,20 % à New York, alors qu'ils se situent à 0,50 % à Tokyo et à 3,10 % à Francfort. Dans ces conditions, les capitaux internationaux se placent de préférence outre-Atlantique.

Le franc gagnait un peu de terrain, mercredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3710 francs pour un deutschemark. La livre sterling, qui s'était repliée, mardi, jusqu'à un cours de 9,16 francs, se reprenait, pour coter 9,26 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/03	% 10/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2300	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5545	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7548	[illegible]	5,4600	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3465	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,6100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3945	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4400	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,9770	[illegible]	8,5200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,2355	[illegible]	8,7800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1505	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,5000	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	390,0800	[illegible]	377	[illegible]
Norvège (100 k)	84,4000	[illegible]	79	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9170	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9770	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3600	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2071	[illegible]	3,9100	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7248	[illegible]	4,5200	[illegible]
Finlande (mark)	113,0400	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	12/03	11/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7048	[illegible]	+0,19
TOKYO : USD/Yens	121,8600	[illegible]	+0,20

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7635	[illegible]	5,7907	[illegible]
Yen (100)	4,7387	[illegible]	4,7824	[illegible]
Deutschemark	3,3732	[illegible]	3,3734	[illegible]
Franc Suisse	3,9057	[illegible]	3,9115	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3868	[illegible]	3,4050	[illegible]
Livre sterling	9,2251	[illegible]	9,3142	[illegible]
Peseta (100)	3,9801	[illegible]	3,9864	[illegible]
Franc Belge (100)	16,356	[illegible]	16,357	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	[illegible]	3,33
Eurodollar	5,37	[illegible]	5,60
Eurolivre	6,06	[illegible]	6,35
Eurodeutschemark	3,18	[illegible]	3,14

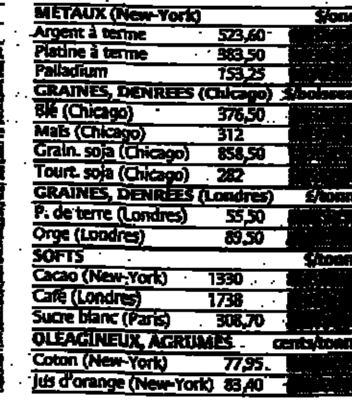
L'OR

	cours 11/03	cours 10/03
Or fin (k. barre)	64500	65100
Or fin (en lingot)	64550	65000
Once d'Or Londres	350,25	351,95
Pièce française(20f)	370	375
Pièce suisse (20f)	371	376
Pièce Union lat(20f)	371	377
Pièce 20 dollars us	2320	2360
Pièce 10 dollars us	1347,50	1347,50
Pièce 50 pesos mex.	2415	2425

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/03	cours 11/03
Brent (Londres)	19,27	19,24
WTI (New York)	21,10	20,50
Light Sweet Crude	20,45	20,05

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	12/03	11/03
Dow-Jones comptant	155,52	[illegible]
Dow-Jones à terme	159,99	[illegible]
CRB	247,19	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2447	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2339,50	[illegible]
Aluminium comptant	1690,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1655	[illegible]
Plomb comptant	690,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	674	[illegible]
Etain comptant	5872,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5885	[illegible]
Zinc comptant	1243,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1249	[illegible]
Nickel comptant	7999,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	8050	[illegible]

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	523,60	[illegible]
Platine à terme	383,50	[illegible]
Palladium	153,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	$/boisseau	
Blé (Chicago)	376,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	312	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	858,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	282	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	£/tonne	
P. de terre (Londres)	55,50	[illegible]
Orge (Londres)	89,50	[illegible]
SOFTS	$/tonne	
Cacao (New-York)	1330	[illegible]
Café (Londres)	1738	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	308,70	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne	
Coton (New-York)	77,95	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	83,40	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 12 MARS
Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,62 %
CAC 40 : 2669,52

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	998	1005	+ 0,70	30/08/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	890	898		22/10/96
Renault (T.P.)	1700	[illegible]	- 0,76	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2130	2130	—	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1340	1345	+ 0,37	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1020	1020	—	01/08/96
Accor	840	[illegible]	- 0,95	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	214	[illegible]	+ 0,46	15/07/96
Air Liquide	935	[illegible]	- 0,32	03/06/96
Alcatel Alsthom	640	[illegible]	- 2,18	26/06/96
Axa	376,20	[illegible]	+ 0,02	06/06/96
Axime	738	722	- 2,16	—
Bail Investis.	900	893	- 0,77	12/07/96
Bancaire (Cie)	775	775	—	14/05/96
Bazar Hot. Ville	659	653	- 0,91	14/06/96
Bertrand Faure	290	[illegible]	- 1,24	[illegible]
BIC	909	907	- 0,22	15/01/97
BIS	490	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CPR	500	500	—	01/07/96
Cred.Fon.France	66,50	66,40	- 0,15	[illegible]
Credit Lyonnais CI	195	192,90	- 1,07	[illegible]
Credit National	371	368,60	- 0,64	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	315	311	- 1,26	[illegible]
Damart	4520	4470	- 1,10	19/12/96
Danone	905	901	- 0,44	13/05/96
Dassault-Aviation	1460	1425	- 2,39	25/06/96
Dassault Electro	697	680	- 2,43	13/06/96
Dassault Systemes	369,90	368	- 0,51	
De Dietrich	372	374	+ 0,73	[illegible]
Degremont	490	480	- 2,04	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	58,10	+ 0,17	—
DMC (Dollfus Mi)	153	152	- 0,65	20/06/96
Dynaction	144,10	143,10	- 0,69	18/07/97
Eaux (Cie des)	783	768	- 1,91	03/07/96
Eiffage	367	346,10	- 5,69	01/07/96
Elf Aquitaine	578	570	- 1,38	19/06/96
Eramet	290,10	291	+ 0,31	15/07/96
Eridania Beghin	944	935	- 0,95	12/02/96
Essilor Intl	1678	1649	- 1,72	03/07/96
Essilor Intl ADP	1530	1503	- 1,76	02/07/96
Esso	617	620	+ 0,48	17/02/97
Eurafrance	2809	2809	—	19/12/96
Euro Disney	10,50	10,40	- 0,95	23/02/93
Europe 1	1266	1265	- 0,07	[illegible]
Eurotunnel	7	6,95	- 0,71	—
Filipacchi Medias	1509	1503	- 0,39	01/07/96
Fimalac SA	535	540	+ 0,93	20/06/96
Finextel	105,30	110	+ 4,46	26/06/96
Fives-Lille	529	533	+ 0,75	10/07/96
Fromageries Bel	4320	4310	- 0,23	29/02/96
Galeries Lafayette	2150	2169	+ 0,88	05/07/95
GAN	140,10	136	- 2,92	05/07/94
LVMH Moet Hen.	1351	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyonnaise Eaux	598	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marine Wendel	624	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metaleurop	84	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metrologie Inter.	21,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Michelin	353	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moulinex	138,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-Est	155	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nordon (Ny)	490	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NRJ #	791	[illegible]	[illegible]	[illegible]
OLIPAR	88	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas	400,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pathe	1539	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pechiney	254,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pernod-Ricard	323,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Peugeot	629	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pinault-Print.Red	2338	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	531	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Primagaz	606	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promodes	1917	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Publicis	600	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Remy Cointreau	156	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Renault	133	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rexel	1787	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rhone Poulenc A	201	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rochette (La)	31,35	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5710	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sade (Ny)	200	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sagem SA	3219	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Gobain	900	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Louis	1446	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salomon (Ly)	409	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Salvepar (Ny)	471	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sanofi	551	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cipe France Ly #	719	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Clarins	784	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
CLF-Dexia France	614	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Club Mediterranee	433	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Coflexip	342	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Colas	820	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Comptoir Entrep.	13,60	[illegible]	- 1,83	[illegible]
Comptoirs Mod.	2900	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Lagardere	175,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	371,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	228	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	1048	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	727	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	267	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	864	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	2023	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs #	417,10	420	+ 0,69	13/09/96
Volkswagen A.G #	3181	3225	+ 1,38	06/06/96
Volvo (act.B) #	145,10	141,20	- 2,68	07/05/96
Western Deep #	194,50	194	- 0,25	13/09/96
Yamanouchi #	117,50	114,90	- 2,21	01/12/96
Zambia Copper	15,75	15,20	- 3,49	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 12 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,37	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,22	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,80	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,25	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,80	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,67	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	119,15	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,39	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,53	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,35	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,22	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,64	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,87	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,42	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,87	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,15	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,13	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,36	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,27	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,21	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,88	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,84	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,27	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,95	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,78	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,94	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	127,10	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,37	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	201,20	201,20
Commerzbank AG	153	154
Fiat Ord.	18,15	18,95
Gevaert	405	405,20
Gold Fields South	151	151
Kubota Corp.	26	26
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46,20	46,20
Robeco	496	498,10
Rodamco N.V.	189	190,40
Rolinco	510	518
Sema Group Plc	180	176
Solvay SA	3410	3410

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Moncey Financière	2700	[illegible]
M.R.M.(Ly) ◆	195	195
Navigation Mixte ◆	920	920
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	129	129
Pechiney CIP	270,10	269,10
Pechiney Intl	117,40	112,30
Poliet	495	502
Sabeton (Ly)	800	798
Samse (Ly)	853	856

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 12 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45	[illegible]
AFE #	465	[illegible]
Aigle #	230,50	[illegible]
Albert S.A (Ns)	108	[illegible]
Altran Techno. #	2129	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2050	[illegible]
Assystem #	440	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	634	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	305	[illegible]
Bque Vernes ◆	143	[illegible]
Beneteau #	819	[illegible]
B I M P	68,50	[illegible]
Boiron (Ly) #	710	[illegible]
Boisset (Ly)#	432	[illegible]
But S.A.	334	[illegible]
Cardif SA	772	[illegible]
C.E.E #	194	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	370,30	[illegible]
CFPI #	315,50	[illegible]
Change Bourse (M)	289	[illegible]
Christ.Dalloz #	2310	[illegible]
CNIM CA#	249	[illegible]
Codetour	326	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	432	[illegible]
Confandey S.A	315,80	[illegible]
C.A.Haute Normand.	324,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	898	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	334	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	309,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	526	[illegible]
C.A. Oise CCI	300	[illegible]
Creeks	70	[illegible]
Devanlay	500	[illegible]
Devernois (Ly)	514	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	72,10	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	490	[illegible]
Expand s.a	505	[illegible]
Factorem	708	[illegible]
Faiveley #	324,50	[illegible]
Finacor	74,50	[illegible]
Fininfo	717	[illegible]
Fructivie	709	[illegible]
Gautier France #	250	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 12 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	58,10	58,10
Belvedere	317,50	320
BVRP	181	181
Coil	250	252
Electronique D2	939	981
FDM Pharma n.	241,90	235
Genset	282,20	283
Guyanor action B	30	30
High Co.	190	198,80
Infonie	165	161,90
Joliez-Regol	75	78,10
Mille Amis	106,70	106,70
Naturex	108,60	105
Olitec	1401	1405
Picogiga	320	299,90
Proxidis	35	35
R21 Sante	316	320
Stelax	5,50	5,35

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 12 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	788	788
Crédit Gen.Ind. ◆	8,25	8,25
Générale Occidentale ◆	90	90
Mumm ◆	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ◆	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

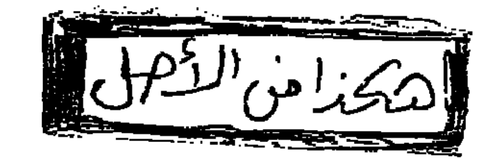
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	137,14	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2408,67	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9658,77	9658,77
Arbitr. Première	9796,34	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17733,98	[illegible]
Natio Perspectives	1568,39	[illegible]
Natio Placements C/D	78085,61	[illegible]
Natio Revenus	1125,20	[illegible]
Natio Sécurité	11358,41	[illegible]
Natio Valeurs	1342,21	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91509,25	[illegible]
Oblig. tres caté.	260,10	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	816,20	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	1059,23	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2459,50	[illegible]
Patrimoine Retraite C	309,48	[illegible]
Sicav Associations C	2406,17	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2325,06	2279,47
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	163,34	158,97
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	912,77	912,77
Revenus Trimestr. D	5305,98	5253,45
Solstice D	2371,97	2366,85
Thésora C	977,42	967,74
Thésora D	889,68	880,87
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Sogeoblig C	9131,90	9041,49
Interoblig C	7182,46	7111,35
Intersélection France D	706,80	692,94
S.G. France oppor. C	2056,88	2016,55
S.G. France oppor. D	1963,55	1925,05
Sogenfrance C	1824,57	1788,79
Sogenfrance D	1667,74	1635,04
Sogépargne D	309,90	306,83
Soginter C	2228,15	2184,46
Fonds communs de placements		
Favor D	1531,54	1500,51
Sogeliance D	1729,16	1752,04
Sogenfrance Tempo D	190,59	186,85

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45



ÉNERGIE **Un incendie suivi d'une explosion s'est produit, mardi 11 mars, à l'usine de retraitement des *combustibles nucléaires* de Tokaimura, à une centaine de kilomètres de Tokyo. ● LE MANQUE DE TRANSPARENCE des autorités est à nouveau mise en cause dans ces incidents *qui n'ont, semble-t-il, occasionné* que des irradiations légères sur une trentaine d'employés. ● LA POPULATION des environs, qui n'a pas été évacuée, a été informée par la télévision des incidents *qui se sont* produits dans l'atelier d'enrobage au bitume des déchets les moins radioactifs conditionnés *dans l'usine.* ● PLUSIEURS INCENDIES similaires ont eu lieu, ces 20 dernières années, dans ce genre d'installations, en Belgique et en France. ● À LA VEILLE de *l'arrivée* au Japon de déchets retraités en France, l'accident risque de contrarier la mise en place du programme nucléaire nippon.**

L'accident de Tokaimura renforce l'opposition des Japonais au nucléaire

Une trentaine d'employés ont été exposés à une « faible dose de radioactivité » après l'incendie, suivi d'une explosion, dans l'atelier d'enrobage au bitume des déchets du centre nippon de retraitement des combustibles nucléaires

TOKYO,
de notre correspondant

Les accidents survenus, mardi 11 mars, à l'usine de retraitement de combustible nucléaire de Tokaimura, dans la préfecture d'Ibaragi, à une centaine de kilomètres au nord-est de Tokyo, pourraient envenimer la polémique sur l'utilisation du plutonium dans le programme nucléaire japonais. Autant que les incidents eux-mêmes, qui, selon les informations fournies jusqu'à présent par les autorités, seraient « *sans gravité* », c'est la lenteur de la direction de l'usine à informer de ce qui se passait qui est mise en cause. Ce manque de transparence, qui inquiète l'opinion, a été critiqué par le premier ministre, Hashimoto. Le nombre des personnes exposées à une « *faible dose de radioactivité* » était, en milieu de journée, mercredi, au nombre d'une trentaine, mais leur état n'était pas précisé.

A 10 heures, mardi, un incendie s'est tout d'abord déclaré dans l'atelier des installations d'enrobage au bitume des déchets. Le feu fut maîtrisé, *mais* provoqua une « *légère* » fuite de radioactivité. Jusqu'au début de l'après-midi (et en dépit d'une conférence de presse tenue à midi), cette fuite de radioactivité n'a pas été révélée. Ce n'est qu'à 13 h 30, *soit quatre* heures après l'incendie, que l'Agence des sciences et des technologies a été prévenue. Il avait été annoncé alors que dix employés avaient été irradiés.

Quelques heures plus tard, à 20 h 14, une explosion se produisait dans les mêmes installations, faisant voler en éclats les fenêtres du deuxième étage du bâtiment, d'où s'échappait une épaisse fumée. Ces accidents ont provoqué une augmentation de 20 % de la radioactivité dans un rayon de 200 à 1 000 mètres à l'extérieur des bâtiments. Elle est, par la suite, revenue à son niveau normal. Power Reactor Nuclear Fuel Developpment Corp. (Donen), société semi-publique responsable du programme du cycle du combustible, dont dépend l'usine de Tokaimura, a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ces accidents et leur éventuelle relation. Selon des experts, il s'agit d'un accident « *mineur* » étant donné la faible radioactivité des déchets traités dans la cellule d'enrobage au bitume.

L'usine expérimentale de Tokaimura (dont la capacité de retraitement est de 90 tonnes par an) est la pièce centrale de la politique nucléaire du Japon, qui, contrairement à d'autres pays, reste fondée sur la filière du cycle du combustible. Entre 2000 et 2010, la demande en plutonium devrait s'élever de 35 à 45 tonnes. A cette date, 43 % de *l'énergie électrique devrait* être d'origine nucléaire. Mais ce programme pourrait être retardé en raison de la fuite de sodium (sans émission de radioactivité) survenue le 8 décembre 1995 sur le surgénérateur prototype de Monju (préfecture de Fukui), qui, depuis, n'a pas *été remis en route.*

Selon le quotidien *Asahi*, les incidents survenus à l'usine de Tokaimura sont « *beaucoup plus graves* ». A la veille de l'arrivée, le 18 mars, à Rokkashomura (préfecture d'Aomori), des 20 tonnes de déchets nucléaires retraités en France au *centre de la Hague* (*Le Monde* du 14 janvier), ils ne peuvent que renforcer les critiques à l'égard de la politique nucléaire nippone et provoquer un raidissement de l'opinion. L'implantation de nouvelles *centrales fait désormais* l'objet d'une opposition citoyenne, et non plus simplement menée par les mouvements antinucléaires. *Le* rejet par référendum, le 4 août, par les habitants de la commune de Maki (préfecture de Niigata) de la construction d'une centrale est symptomatique : c'était la première fois qu'une municipalité recourait au référendum sur ce sujet. Mardi, *l'opposition des habitants* a contraint Kyushu Electric Power Co. à renoncer à son projet de construction à Kushima (préfecture de Miyazaki) d'une centrale qui constituait l'un des piliers de la politique énergétique du Kyushu.

A Tokaimura, les riverains manifestaient, mercredi, leur mécontentement de ne pas avoir été tenus informés de ce qui se passe : il n'y a eu aucune explication de l'explosion et ils en ont été prévenus de l'accident par la télévision. Dans un communiqué, Greenpeace qualifie de « *criminel* » le fait que la population des *environs* de l'usine *n'ait pas été* évacuée.

Philippe Pons

Des précédents en Occident

Deux techniques de conditionnement des déchets ultimes sont mises en œuvre dans les centres de retraitement des combustibles nucléaires : les produits de fission hautement radioactifs sont coulés dans un verre spécial (vitrification), tandis que les solutions – moins radioactives – ayant servi à leur séparation sont concentrées avant d'être enrobées dans du bitume. C'est dans un tel atelier d'enrobage au bitume qu'ont eu lieu les accidents de Tokaimura. Des incendies similaires ont été enregistrés, ces vingt dernières années en Europe, notamment au Centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne) – en 1977, 1990 et 1992 –, au centre militaire de Valduc (Côte-d'Or) en 1977 et à l'usine Eurochimic de Mol (Belgique) en 1981. *« Aucun n'a eu de conséquences radiologiques graves pour l'homme ou l'environnement »*, précise l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN).

« Dissimulation d'information » à Paluel

***Le réacteur* n°1 de la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime) *« a fonctionné pendant quarante jours avec un paramètre erroné sans que les techniciens responsables en informent la direction du site »*, a indiqué EDF, mardi 11 mars. Cette *« dissimulation d'information »* sur un paramètre servant à contrôler la puissance du réacteur a entraîné le classement *« provisoire »* de cet incident au niveau 1 sur l'échelle internationale des évènements nucléaires, qui en compte 7. La direction, qui a pris connaissance du problème le 7 mars, dit avoir procédé à *« un ensemble de contrôles complémentaires »* permettant d'assurer que l'incident *« n'a pas eu de conséquence sur la sûreté »* de la centrale. Elle affirme que ce *« défaut de transparence est incompatible avec les règles de qualité nécessaires à l'exploitation de toute installation nucléaire »* et qu'elle a engagé des démarches pour comprendre *« les raisons de cette situation »*.**

Le Parlement européen demande l'interdiction du clonage humain

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen a réagi vivement à la création de mammifères obtenus par clonage. Dans une résolution présentée par les principaux groupes parlementaires, l'assemblée de l'Union devait demander aux Etats membres, mercredi 12 mars, d'interdire *« le clonage d'êtres humains et de prévoir des sanctions pénales pour en réprimer la violation »*.

Partant du principe intangible que *« chaque individu a droit à son identité génétique propre »*, les eurodéputés souhaitent que toutes les précautions soient prises afin qu'aucun dérapage ne puisse se produire. Il est ainsi demandé à Bruxelles de diligenter une enquête sur d'éventuelles recherches dans ce domaine sur l'ensemble du territoire communautaire. Dans le cas de programmes – financés par les deniers européens – qui pourraient déboucher sur le clonage humain, le texte parlementaire recommande la suppression des aides. Il fait aussi appel à la responsabilité des scientifiques engagés dans des travaux sur le génome humain en leur demandant de ne pas participer à des recherches touchant au clonage *« jusqu'à l'entrée en vigueur d'une interdiction juridiquement contraignante »*.

Edith Cresson, commissaire européen chargé de la recherche, a abondé dans le même sens. Elle a affirmé au cours du débat parlementaire, qui s'est tenu mardi 11 mars, qu'*« il existe un consensus au sein de la communauté scientifique internationale pour bannir la recherche sur le clonage humain »*. Aussi soucieux que les eurodéputés de s'entourer de toutes les précautions possibles, l'ancien premier ministre français a appelé à la mise en place de comités d'éthique compétents pour le clonage. Pour Mme Cresson, *« ce serait un grand pas en avant s'il y avait ce genre de comité dans chaque Etat membre, comme cela existe en France, qui rassemblerait des scientifiques, des philosophes, des juristes et serait présidé par une personnalité incontestable »*.

Néanmoins, pour le commissaire, la création de la brebis clonée « Dolly » *« représente un bond en avant important dans le domaine de la science fondamentale et de la compréhension du vivant et ouvre des perspectives certaines pour la recherche médicale et la santé humaine »*. S'il ne fallait pas s'attendre à des voix discordantes sur l'interdiction du clonage des êtres humains lors du scrutin de mercredi, il n'en allait pas de même s'agissant de celui des animaux. La formation socialiste, la plus nombreuse de l'Hémicycle, préconisait au départ un moratoire international sur toutes les expérimentations impliquant des animaux jusqu'à ce que *« tous les aspects éthiques aient été globalement évalués »*.

La recherche d'un texte commun à tous les « grands » groupes a conduit les socialistes à renoncer à leur projet, se ralliant ainsi aux arguments de Mme Cresson, mais aussi de la droite de l'Assemblée. Philippe Monfils (libéral belge) a ainsi plaidé pour la recherche sur le vivant, qui est *« une source de progrès pour la santé »*, estimant qu'il faut *« l'encadrer, la contrôler, mais pas la bloquer »*. Alain Pompidou (Union pour l'Europe-RPR) a tenu un discours comparable : *« Il ne faut pas diaboliser une méthode qui peut aussi permettre la découverte de nouveaux vaccins. »* Quelques socialistes, qui n'ont pas apprécié la concession faite par leur formation, ont décidé de soumettre au vote de l'assemblée un amendement exigeant un moratoire pour le clonage animal.

Marcel Scotto

« Inacceptable sur le plan éthique » pour M. Nakajima

***« L'utilisation du clonage pour reproduire des êtres humains n'est pas acceptable sur le plan éthique, car elle violerait certains des principes fondamentaux de la procréation médicalement assistée. Ces principes incluent notamment le respect de la dignité de la personne humaine et la protection de la sécurité du matériel génétique humain »*, a déclaré, mardi 11 mars, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a rappelé les positions prises en ce sens d'un groupe d'experts réunis en 1992. Toutefois, *« l'opposition au clonage humain ne doit pas conduire à une interdiction indifférenciée de toutes les formes de clonage et de recherche »*, précise M. Nakajima. Rappelant que le clonage des lignées cellulaires humaines est aujourd'hui couramment utilisé pour produire des anticorps monoclonaux à des fins de diagnostic et de recherche (notamment en cancérologie), il estime que *« le clonage des animaux ouvre aussi la possibilité de faire progresser la recherche biomédicale »*.**

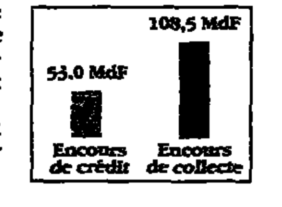


CRÉDIT AGRICOLE
D'ILE-DE-FRANCE

RESULTAT NET 1996 *en hausse à* **306 MF**

PROGRESSION DE LA COLLECTE, DES CRÉDITS ET DES VENTES DE SERVICES

La collecte progresse dans tous les domaines: dépôts à vue, épargne bancaire (succès de l'épargne logement et des livrets) et épargne financière (notamment du fait de l'excellente performance de l'assurance-vie). Il en est de même pour les crédits (court, moyen et long terme). Les ventes de services ont connu une activité soutenue. Le succès du compte service et du produit Sécuricompte s'est confirmé. Le parc de cartes bancaires s'est encore développé, et leur taux de diffusion dépasse désormais 75 %.



FORTE PROGRESSION DU RESULTAT NET

en millions de francs	31/12/1995	31/12/1996	évolution
Produit net bancaire	3 106	3 109	+ 0,1 %
Résultat brut d'exploitation	1 295	1 266	- 2,3 %
Résultat net, part du groupe	109,6	305,6	+ 178,9 %

Le produit net bancaire progresse légèrement: l'excellent niveau de l'activité a permis de compenser les effets négatifs de la baisse des taux.

Les corrections de valeurs (dotations aux provisions et pertes nettes) sont en très fort recul, tandis que le taux de provisionnement des crédits douteux continue de progresser.

Le résultat net consolidé, part du groupe, ressort à 305,6 millions de francs. Il sera proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 1996 la distribution d'un dividende net de 28 francs par Certificat Coopératif d'Investissement auxquels il convient d'ajouter 14 francs d'avoir fiscal, contre 25 francs pour l'exercice précédent.

PERSPECTIVES

La solidité financière du CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE, alliée à sa stratégie constante d'amélioration de la productivité et d'innovation en matière de produits et services devraient lui permettre d'afficher en 1997 une croissance de son résultat.

Internet : http://www.Paris-credit-agricole.fr

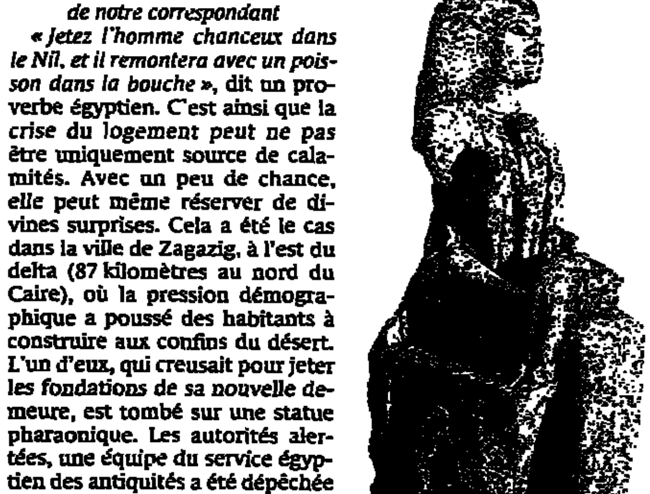
Une statue pharaonique « exceptionnelle » a été découverte par hasard près du Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

« Jetez l'homme chanceux dans le Nil, et il remontera avec un poisson dans la bouche », dit un proverbe égyptien. C'est ainsi que la crise du logement peut ne pas être uniquement source de calamités. Avec un peu de chance, elle peut même réserver de divines surprises. Cela a été le cas dans la ville de Zagazig, à l'est du delta (87 kilomètres au nord du Caire), où la pression démographique a poussé des habitants à construire aux confins du désert. L'un d'eux, qui creusait pour jeter les fondations de sa nouvelle demeure, est tombé sur une statue pharaonique. Les autorités alertées, une équipe du service égyptien des antiquités a été dépêchée sur place pour constater qu'il s'agissait *« d'une découverte exceptionnelle »*.

PIERRES SEMI-PRÉCIEUSES

La statue en calcaire, haute de 95 *centimètres et* large de 25, *représente* une femme assise sur une chaise à dossier haut et aux pieds en forme de pattes de lion. Trois enfants – deux filles et un garçon – sont debout contre la poitrine de la femme, qui porte aussi, assise sur un coussin, une fillette sur les genoux. Les yeux de la femme sont faits d'obsidienne noire et d'ivoire et son pendentif est incrusté d'agate.





AFP

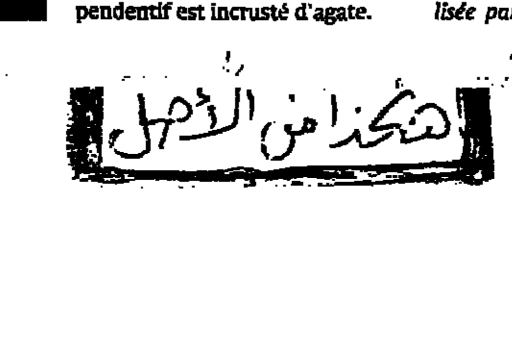
Haute de 95 centimètres, cette statuette a été réalisée pendant le Nouvel Empire (1580 à 1085 av. J.-C.), selon le chef du service égyptien des antiquités.

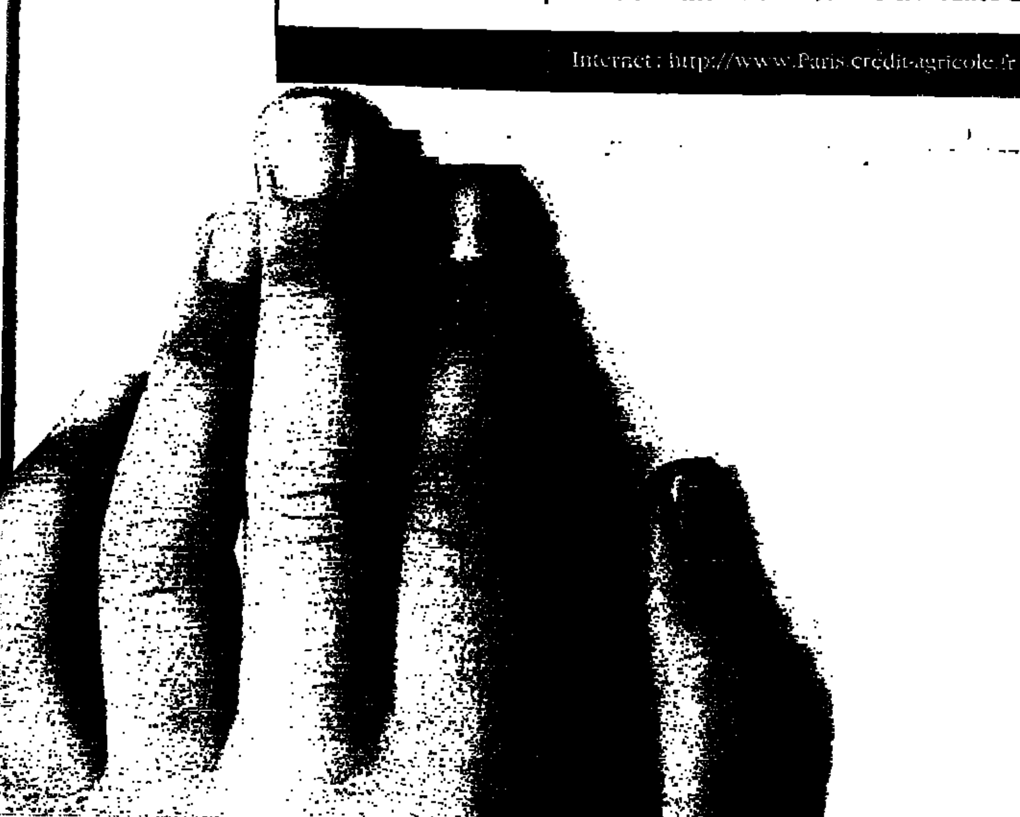
La présence de ces pierres semi-précieuses a poussé le chef du service des antiquités, Ali Hassan, à qualifier la statue de *« tout à fait exceptionnelle »*. Il s'agit, selon lui, d'une pièce unique *« réalisée par un artiste royal de premier plan »*. Un avis que partagent d'autres égyptologues, qui soulignent non seulement *« la beauté de la pièce »*, mais aussi le fait qu'elle soit *« assez rare »*.

Lors d'une conférence de presse donnée pour annoncer la découverte, Ali Hassan a ajouté que la sculpture représentait sans doute une femme associée à la famille royale, une nourrice, par exemple. Malgré l'absence de toute inscription, le chef du service égyptien des antiquités a estimé que l'œuvre devait avoir été réalisée durant le Nouvel Empire (1580 à 1085 avant Jésus-Christ).

Les cheveux ondulés de la coiffure portée par la femme et le miroir que la fillette sur le coussin tient à la main sont caractéristiques de cette époque, a-t-il précisé. Quant à savoir pourquoi la statue a été trouvée à cet endroit, il s'est contenté d'avancer l'hypothèse qu'elle a été *« cachée par quelqu'un qui projetait de la récupérer plus tard »*. La sculpture a été trouvée à trois cents mètres des vestiges du temple de Pépi Ier (2335 à 2275 avant Jésus-Christ) et non loin de l'antique ville de Bubastis, *qui fut* la capitale des rois des XXIIe et XXIIIe dynasties (950 à 730 avant Jésus-Christ) et où était vénérée Bastet, la déesse à tête de chat.

Alexandre Buccianti





SCIENCES

L'Académie des sciences tente d'expliquer la prolifération de l'algue « tueuse »

UN SYMPOSIUM international consacré à l'invasion de l'algue *Caulerpa taxifolia* en Méditerranée s'ouvre jeudi 13 mars, pour trois jours de débats à huis clos à l'Académie des sciences, juste après la parution, mardi 11 mars, d'un livre polémique sur le même sujet, écrit par le professeur Alexandre Meinesz de l'université de Nice-Sophia-Antipolis. La belle plante vert fluo, qui poursuit sa cavale sous-marine, provoque la polémique sur terre.

Les relevés parlent d'eux-mêmes : l'algue couvrait un hectare en 1989, sous les fenêtres du Musée océanographique de Monaco. On la trouve à présent dans plus de cinquante zones en Méditerranée, de la Croatie à l'Espagne, couvrant une surface plus ou moins continue de 3 000 hectares. Et la *C. taxifolia* est armée pour persévérer.

Cette « super caulerpe » valait bien qu'on lui consacre 320 pages. Pourtant, le livre du professeur Meinesz n'a rien d'une monographie savante, ni – malgré son titre : *Le Roman noir de l'algue « tueuse »* – d'une création littéraire. L'ouvrage est plutôt le témoignage d'un scientifique (spécialiste des caulerpes de longue date) sur son combat. Ecrit sous forme de réquisitoire contre une espèce exotique et tous ceux qui l'ont laissé prospérer...

POLÉMIQUE MÉDIATIQUE

Aurait-on pu éviter sa propagation ? Certainement, affirme le biologiste marin. En intervenant dès sa découverte, qui remonterait à 1984. Dès sa première plongée, en juin 1989, sous les fenêtres du Musée océanographique de Monaco, Alexandre Meinesz tente de convaincre le professeur François Doumenge, qui dirige le Musée, de surveiller puis d'éradiquer la belle. En vain. Il alerte alors les autorités administratives françaises, sans plus de succès.

Le 17 juillet 1990, l'algue passe en France et débarque à Cap-Martin. L'universitaire prévient les médias. Huit jours plus tard, *Nice-Matin* titre « Les algues attaquent », et met directement en cause le Musée de Monaco. Le professeur Doumenge conteste. La polémique médiatique est partie. Dès février 1991, Alexandre Meinesz réunit les preuves des principaux traits de caractère de l'algue envahissante dans la revue *Acta oceanica*, qu'il diffuse largement. Aucune réaction des instances locales ou ministérielles. Pourtant, le temps presse. Car si des essais d'éradication peuvent être efficaces sur de petites colonies, *« l'éradication globale est un mythe »*, affirme le biologiste.

Malgré les confidences d'anciens collaborateurs, les dirigeants actuels du musée n'ont jamais admis être à l'origine de cette invasion, thèse qui semble pourtant la plus vraisemblable. François Doumenge minimise le danger, réfute l'origine tropicale de cette caulerpe, puis ses teneurs en toxines. En 1995, le professeur Jean Jaubert, qui travaille avec *lui*, fait parvenir à l'Académie des sciences une étude sur la *« métamorphose »* d'une espèce de caulerpe (*mexicana*) en une autre (*taxifolia*) sous l'effet d'un changement de température, ce qui laisse entendre que la plante introduite à Monaco est la résurgence d'une vieille algue méditerranéenne « endormie ».

L'assemblée publie l'étude dans ses *Comptes rendus* (1995, 318, pp. 1219-26) sans l'avoir fait relire à l'un des 250 chercheurs européens qui, depuis 1993, publient des thèses opposées. Six mois plus tard, elle est contrainte de publier un contre-article d'Alexandre Meinesz et de Charles-François Boudouresque dans les mêmes *Comptes rendus* (1996, 319, pp. 603-13). Ce texte intègre des éléments fournis par les chimistes de la première étude, montrant que le nombre d'échantillons examinés est « gonflé » pour être statistiquement significatif, et les *teneurs en toxine caulerpényne* tronquées (*Le Monde* du 31 juillet 1996). Pour l'auteur, cet épisode *« est une illustration de l'illettrisme en matière de sciences naturelles qui atteint les plus hautes sphères des biologistes »*.

Souvent implacable, parfois partial, ce procès éditorial fait à « Taxifolia-la-menace » et à ses complices est emblématique de la force d'inertie des administrations, mais aussi des moeurs qui prospèrent dans les institutions scientifiques. Avec méthode – jusqu'à l'obsession – Alexandre Meinesz démonte la chaîne d'irresponsabilité et de démission qui a conduit l'algue à devenir menaçante. Chaîne où l'on trouve, en tête, le Musée océanographique de Monaco qui a travesti la réalité et a fui ses responsabilités ; l'Institut national de recherche qui conseille pêcheurs et ministères (l'Ifremer), dont l'excès de diplomatie a confiné à la résignation ; la préfecture des Alpes-Maritimes et les ministères de l'environnement et de la mer, qui deviennent au fil de cette affaire sourds, muets puis amnésiques – les chercheurs ont dû attendre trois ans pour recevoir les financements promis – ; l'Académie des sciences, pour sa publication sans expertise.

S'ajoutent à cette « bouillabaisse provençale » une direction universitaire (de Nice-Sofia Antipolis) avant tout soucieuse de ménager Monaco, et quelques élus plus sensibles à la polémique qu'à la réalité du risque écologique. *« Une accumulation de négligences dans l'évaluation politique du problème a faussé l'expertise et favorisé l'inaction »*, résume Meinesz.

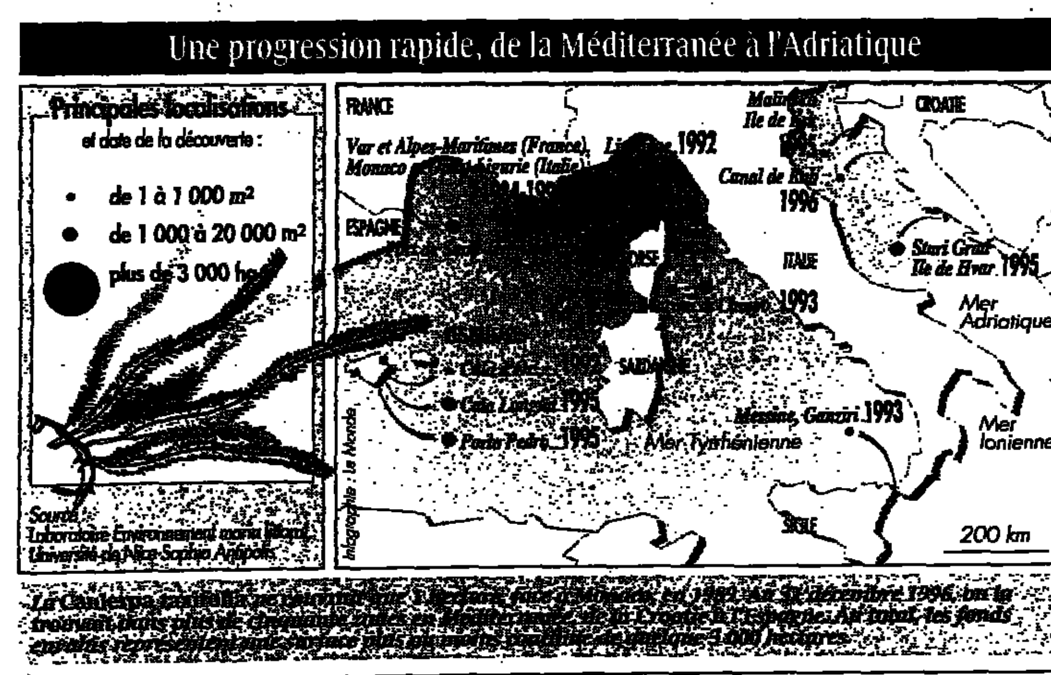
C'est peu dire que ce Robin des mers agace et que ses affirmations dérangent. Les reproches à son égard sont parfois fondés. Sur ses formules à l'emporte-pièce, par exemple, et son goût de la médiatisation. Sur son pessimisme excessif aussi. Après tout, *Caulerpa taxifolia* n'élimine pas toutes les plantes marines et encore moins tous les poissons et les invertébrés. L'algue peut encore buter sur une maladie ou des plantes devenues résistantes. Mais en combien de temps et après quels dégâts ?

Vincent Tardieu

★ *Le Roman noir de l'algue « tueuse »*, éditions Belin, 320 p., 130 F.

Une vigueur surprenante

Dans son milieu d'origine, les mers tropicales, *Caulerpa taxifolia* ne fait guère parler d'elle. La souche introduite en Méditerranée n'a pas la même discrétion. Issue de la sélection successive de culture en aquarium, elle est dotée d'une vigueur surprenante (*Le Monde* du 31 janvier 1996). Elle a parfaitement démontré sa capacité à passer les hivers les plus rudes (elle peut résister trois mois à une température de dix degrés). Elle parvient à coloniser et à s'établir sur tous les substrats marins, à des profondeurs très variables, en multipliant les stratégies alimentaires. Elle se propage par simple bouturage et « étouffe » la plupart de ses concurrentes, les petites plantes autochtones, mais aussi de nombreux herbiers de posidonie, qui servent de garde-manger, de lieu de frai et de ponte à de nombreux poissons. Et la toxicité de ses tissus tient à distance les herbivores.



Des chercheurs ont localisé le gène de l'arôme des riz parfumés

LES AMATEURS de cuisine asiatique et de riz parfumé peuvent être satisfaits. Jusqu'à présent, les recherches génétiques sur le riz ont cherché à améliorer la qualité de cette céréale et à lui conférer une plus grande résistance aux maladies et aux prédateurs. Récemment, des chercheurs du laboratoire des ressources génétiques et d'amélioration des plantes tropicales (LRGAPT) du centre Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) de Montpellier se sont intéressés à l'arôme des riz parfumés pour en connaître l'origine.

Ils viennent d'établir que cet arôme est déterminé par un gène majeur, appelé gène AcPy, en référence à la principale molécule aromatique du riz. Ils ont également pu préciser la position de ce gène sur le chromosome 8 de cette céréale, et localiser deux autres zones chromosomiques qui pourraient être responsables des variations de force de l'arôme.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la conjonction de deux techniques d'analyse. La première, la cartographie par marqueurs moléculaires, a permis de dresser la carte génétique du riz, et de localiser les gènes de l'arôme sur les chromosomes. Ce travail a été effectué sur des lignées de riz parfumé développées au Centre international de recherche sur le riz (IRRI), situé aux Philippines.

La seconde technique, la chromatographie en phase gazeuse, a analysé finement les constituants de l'eau de cuisson des riz parfumés. Grâce au dosage de la molécule d'AcPy présente dans la fraction volatile de l'eau de cuisson, les scientifiques ont pu déterminer précisément la quantité particulière à chaque lignée.

Ces travaux devraient permettre d'améliorer l'efficacité des programmes de sélection des variétés de riz parfumés. Grâce à la cartographie génétique de l'arôme du riz, les scientifiques pourront en effet sélectionner plus rapidement des génotypes possédant à la fois de bonnes qualités aromatiques et des caractères performants sur le plan agronomique.

C. Ga.

PRÊT-À-PORTER HIVER 1997-1998

Les vertiges du noir

Sombre présage ou élégance infinie, la couleur qu'Yves Saint Laurent « n'aime que maigre » revient



P. HUGUIER/RAPHO POUR « LE MONDE »

L'absolu selon Yves Saint Laurent

Le plus connu et le plus secret des couturiers parisiens présente, depuis l'an dernier, sa collection dans le calme feutré du salon de couture de l'avenue Marceau. Fourreau fendu, trench de cuir glacé enfilé comme un gant, folie de plumes pour un manteau en cygne, le noir vibre, frissonne, bouge, suit les *contours sans étreindre, au plus près d'une vérité.*

Photographie de Françoise Huguier

PRISÉ par Coco Chanel, la première à habiller les femmes du monde en bonnes, le noir *« qui flanque tout par terre »* revient, promesse ou menace.

On le surprend en taches d'encre fleuries de têtes de mort (l'invitation de Martine Sitbon). Jeremy Scott annonce sur son programme « body modification, orthopédie, accidents... ». Matsushima invite avec une bande Velpeau. Costume National répond par une collection noire comme un fax encrassé, gros ceinturons, bottines, mini-jupes et armada de pardessus.

Mais ce noir, certains le divinisent. Pour Bertrand Maréchal, une ganse de satin autour de la taille, il célèbre une esquisse, un filet d'ombre sur la peau. Pose couture et gestes contemporains. Jambes infinies dans un pantalon de velours, mains dans les poches d'un sweat-shirt grain de poudre, rien ne pèse, et tout allume le corps.

« Le noir, je ne l'aime que maigre », déclarait Yves Saint Laurent, en lançant ses premiers smokings il y a trente ans. Un jumpsuit de crêpe sur la peau nue, le voici à nouveau, quintessence d'un style.

Avec John Galliano, chez Dior, le noir habille des divines scandaleuses, dont les robes Marie Violette, Laure Anémone ou Bella Violine, roses pressées sous un voile d'organza, resteront comme les apparitions les plus émouvantes d'un spectacle que seul Paris pouvait offrir.

Dans un Shangaï imaginaire, John Galliano s'envole avec ses pin-up chinoises dans un musée Guimet tendu de velours pourpre, avec pont suspendu, bambous, magnolias, franges d'or et kimono de vison bleu encre.

Laurence Benaïm



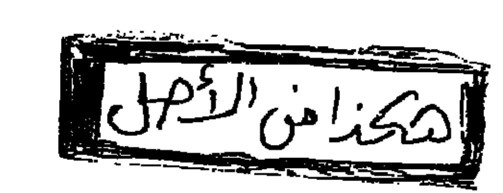
OFFRE DE PRINTEMPS – A PARTIR DE 7490 F/pers.

Embarquement immédiat
le 5 ou le 19 Avril pour
la Croisière 7 jours-7 îles Caraïbes
sur le Costa Classica.
Réductions immédiates : acheminement gratuit
Province-Paris-Province ou 500 F* de réduction
par personne à tous ceux qui habitent
la région parisienne ! Prendre la mer,
c'est ce qu'on fait de mieux sur terre.



CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES HABITUELLE OU TELEPHONEZ AU
01 49 24 41 81

* Offre valable sur les tarifs famille uniquement et non cumulable avec une autre réduction.



La rentrée des bayadères

Summum de l'érotisme orientaliste, les danseuses sacrées sont revenues dans les fourgons des voyagistes

*CHASSÉES il y a près d'un demi-siècle par les vents vertueux de la décolonisation, les bayadères sont de retour par la vitrine des voyagistes, et peut-être pour longtemps. La première fois, n'avaient-elles pas enflammé durant près de cinq siècles la libido occidentale depuis que les Portugais, amateurs de chair ambrée, ramenèrent des *baladeiras*, danseuses sacrées selon les uns, prostituées dansantes selon d'autres ?*

Avec le triomphe du christianisme, l'Europe avait oublié la notion païenne de prostitution religieuse, astucieux moyen pourtant de purifier le coït vénal ; la colonisation inventa un érotisme à la fois innocent et populacier, brutal et romantique, magnifié par Ingres, Gérôme ou Matisse, et par la littérature. Flaubert sur le Nil eut son almée, Koutchouk-Hanem, la Petite Dame en turc, néanmoins *« viandée »*, selon le père de *Salambô*. Flaubert constata que la frontière entre *« artiste irréprochable »* et *« danseuse publique »*, auparavant étanche, était en train déjà de se déliter vers 1850, au point que le vice-roi d'Egypte exila les almées femelles, autorisant seulement les *« almées mâles »*...

Un voyagiste-galeriste, près du Forum à Paris, expose une vingtaine de photos rares de bayadères indiennes, retrouvées à Nice dans des archives ultramarines. Les amateurs défilent devant *Danse en frappant des bâtonnets* ou *Danseuse achetant des bracelets en porcelaine*. Spécialiste des cinémas du Sud, Yves Thoraval consacre de larges développements aux actrices-chanteuses-danseuses dans son *Histoire du cinéma indien* qui va sortir. François, fils de Fernand Pouillon, l'architecte qui de l'Iran au Maghreb réhabilita les volumes orientalisants, prépare un album sur le peintre français Dinet, furieusement à la mode en Algérie indépendante. Converti à l'islam, il fut autour de 1925 le portraitiste des danseuses *Ouled-Naïls*. Ces « alouettes naïves » ou moukères (de l'espagnol *mujer*, femme) sont la version nord-africaine des bayadères, onction divine en moins car l'islam ne met pas Allah à toutes les sauces. A ses yeux, l'hindouisme est une abomination avec son mélange de sexe et de foi. Les Pakistanais n'en piratent pas moins les clips sexy de la télé indienne.

D'ANGKOR A BARBÈS

Loin de ces discussions byzantines, des touristes occidentaux dans l'Inde actuelle se mêlent, sans être regardés de travers, aux foules hindoues venues voir les danseuses des temples. Danses des temples, danseuses du ventre, Indes galantes, islam de harem : ces mélanges choquent les puristes. Pourtant, le métissage érotique, confondant *« apsaras gambillantes d'Angkor »* (Claudel), ballerines de Bali ou du Gujerat et entraîneuses trémoussantes d'Alexandrie ou de Barbès, est une réalité, peut-être sexuellement incorrecte mais bien ancrée dans l'imaginaire européen.

Déjà Nerval, jadis, testa *« Le Caire et ses bayadères publiques »*, Balzac ironisa sur *« les bayadères malfaisantes »* et Hugo risqua un vers : *« Viens, nous verrons danser les jeunes bayadères ! »* Goethe fit mieux en imaginant une héroïque danseuse qui se précipite dans le brasier funèbre de son amant. Dès 1810 à Paris, l'opéra de Catel, *Les Bayadères*, avait déplacé jusqu'à Napoléon. On sait le succès remporté par Noureïev chorégraphe avec *La Bayadère* ressuscitée de l'Autrichien Minkus. Récemment encore, même le Ballet de la Cité des papes a redonné en Avignon ce spectacle, créé à Saint-Pétersbourg en 1877, sur fond de *« fakirs, esclaves et palanquins »*. Exotisme et érotisme.



LES ORIENTALISTES S.A.

Les bayadères du dix-neuvième siècle servent encore de modèles aux danseuses actuelles des temples hindous, mais leurs véritables héritières sont sans doute les vedettes du cinéma populaire indien, telle Divya Bharati, élue en 1993 à Bombay « plus beau visage féminin de l'année ». Surmenée, elle se suicide peu après, à dix-neuf ans.

NATIONAL CARD CENTRE SIMPLEX BOMBAY

Le cinéma populaire indien, utilisant à la fois les recettes du septième art américain et les traditions indo-mogoles ou indo-dravidiennes, a popularisé à travers le tiers-monde une forme de bayadérisme, dévoyée selon l'élite, envoûtante pour la plèbe. Ce dont nul ne parle, en revanche, ce sont les travaux forcés auxquels sont soumis nombre de stars indiennes, telle Divya Bharati, dix-neuf ans, tournant vingt *films à la fois et qui, bourrée de* drogues, se jeta de sa fenêtre à Bombay en 1993. Hindous et mahométans suspendirent leurs querelles pour pleurer ensemble.

Les cadences infernales des studios bombeïtes ont été révélées dans *Bhoumika* (1977), du cinéaste Chyam Benegal, mais personne ne veut voir l'envers du décor. Le film-culte du bayadérisme, encore projeté il y a peu à Paris, ce n'est donc pas *Bhoumika* mais *Pakiza* (« Cœur pur », 1972), prosternation du réalisateur Kamel Amrohi *devant les anciennes* danses hindoustanies, nées du violent choc culturel islamo-hindou. En ces temps-là, les danseuses étaient peut-être des bêtes à plaisir pour grands seigneurs – voir les *Mémoires* en anglais ou en ourdou de la courtisane musicienne de Laknau, Oumrao-Djan, à l'époque de la révolte des Cipayes (1857) –, mais on ne les transformait pas en esclaves d'une impitoyable industrie, comme en notre fin de millénaire.

L'amémokal, chef des Touaregs du Hoggar, *« vestige féodal requinqué par le colonialisme »* et que le régime du colonel Boumediène, dans les années 70, voulait effacer, de même d'ailleurs que les danseuses Ouled-Naïls, conseillait alors au ministre algérien du tourisme : *« Vous feriez mieux de me mettre dans la vitrine d'une agence de voyages. »* Il ne fut pas entendu. Les bayadères, *elles, n'ont pas eu ce scrupule.*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ *Deux expositions* : « Les Bayadères », chez le voyagiste Les Orientalistes, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tous les jours sauf dimanche de 10 à 19 heures, jusqu'au 20 mars, entrée gratuite ; « Imageries populaires en Islam », Musée d'ethnographie de Genève, jusqu'au 20 avril.

PARTIR

■ ***VERTS VILLAGES.*** Les villages de vacances VAL, éparpillés à travers la France, permettent des vacances actives ou reposantes. Parmi les sites favoris, deux des « plus beaux villages de France », Collonges-la-Rouge, en Corrèze, ou Najac, dans l'Aveyron. A Najac, les pavillons avec terrasse privative et chambres de plain-pied, sont disséminés dans un parc, face au château perché. Piscine extérieure chauffée, activités de plein air et stages de foot pour les 7-15 ans. Huit jours à partir de 1 120 F le logement pour 4 ou 5 personnes, de 816 F par personne la demi-pension, de 960 F la pension complète.
★ **VAL, 33, rue Eugène-Gilbert, 63038 Clermont-Ferrand Cedex 1, tél. : 04-73-43-00-43.**

■ **ÉCOLE DE PÊCHE.** Il y a dix ans, François et Claude Piccio créaient la première école de pêche en rivière et en eaux vives. Située dans la haute vallée du Lot, à 3 km de la Lozère, elle accueille des jeunes de 10 à 17 ans qui y apprennent les diverses techniques, de la plus simple à la plus compliquée (pêche à la mouche), la vie en groupe et le respect de l'environnement. A partir du mois de mars, stages d'initiation et séjours de perfectionnement : 300 F par jour en week-end, 2 050 F la semaine, en pension complète, matériel fourni.
★ **Ecole de pêche Piccio, Galinière, 12560 Saint-Laurent-d'Olt, tél. : 05-65-47-52-46.**

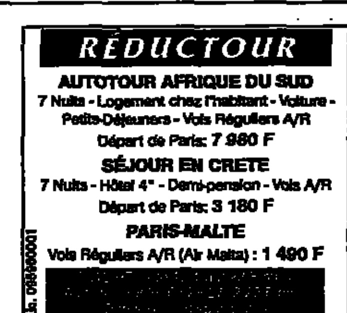
■ **ARTS DE LA MAISON.** La Provence met en valeur le savoir-faire de ses artisans, potiers, faïenciers, santonniers, ébénistes, ferronniers, et autres tailleurs de pierre dans une nouvelle brochure intitulée *Routes des arts de la maison*. Elle présente sept thèmes (la terre, le bois, la pierre, le fer, les étoffes, les châteaux, bastides, mas, bories et cabanons, et les antiquaires) et comporte un carnet d'adresses sur les ateliers, musées et manifestations qui s'y rattachent ainsi qu'une sélection d'hébergements de charme.
★ **Brochure disponible auprès des CDT du Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône (04-91-13-84-13).**

UN GUIDE INDISPENSABLE. *L'Introuvable Voyage* passe en revue nombre de questions que se pose le voyageur bien portant ou handicapé, avant de partir pour un saut d'avion en Europe ou un périple aux antipodes. Les formalités, les organismes, les compagnies aériennes ou terrestres et certains voyagistes (89 F).



SPÉCIAL PÂQUES
VENISE
du 27/03 au 31/03/1997
Hôtel 3*** à partir de : 2 475 F
• Prix par personne : Départ en train de Paris CC2 incluses
• Transfert A/R, logt 3 nuits
• Chambre double et petit déjeuner
ROME
du 28/03 au 31/03/1997
Hôtel 3*** à partir de : 2 525 F
• Prix par personne : Charter Par/Rom/Par
• Transferts A/R
• Chambre double et petit déjeuner
☎ 01.44.51.39.27/51
Minitel 3615 Cit Evasion (2,23 F/mn)
cit

DirecTours.
ANDALOUSIE
en liberté 8j. : 3 285 F
Vol + voiture + hôtel *** + P. Déj.
Base 4 en 2 chambres doubles
Départ Avril
MARRAKECH
8j. : 2 625 F
Vol + hôtel *** + P. Déj.
Départ 6 et 13 Avril
DUBAÏ
8j. : 3 990 F
Spécial Shopping Festival
Vol + appartement luxe
CALIFORNIE
9j. : 3 190 F
Vol + voiture + motels
Base 3 : +220 F Base 2 : + 650 F
Prix départ de Paris.
Départs province nous consulter
Brochure sur demande au 01 45 62 62 62
à Lyon au 04 72 40 90 40
Toute notre production et nos offres promotionnelles sur le 3615 Directours (1,29 F/mn)
90 av. des Champs-Elysées







usit VOYAGES
St Patrick : vol Paris-Dublin
aller 15 mars, retour 18 mars
a/r : 590 F (jeunes) 690 F (pour tous)
- hébergement sur demande -
Réservations 01 42 44 14 00
Tous les tarifs 3615 USIT
31 rue Linné, face M° Jussieu



SUISSE
Hôtel-Club*** pour familles avec enfants et ados. Couples. Célibataires. Ambiance saine et sportive. Repos. Garderie enfants gratuite. Raquettes. Ski alpin et fond très avantageux.
7 JRS PENSION COMPLÈTE : FF 2 320
Réductions enfants et ados. Gratuités.
HÔTEL-CLUB SUNWAYS (80 places)
1938 CHAMPEIX Valais Suisse

HÔTEL BOILEAU** NN
Calme et sérénité en plein coeur du 16e.
370 à 430 F.
Jardin + bar
bain, wc, TV - Salle de séminaire
81, rue Boileau - 75016 PARIS
Tél. : 01.42.88.83.74 - Fax : 01.45.27.62.98

JURA
SKI DE FOND / 3 H PARIS TGV
Ancienne ferme comtoise du XVIIe.
Grand confort, ambiance conviviale.
Table d'hôte, produits maison et régionaux.
TARIF : selon période
(pension complète + vin au repas, moniteur, matériel de ski).
Renseignements au : 03.81.38.12.51.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 LA LONGEVILLE

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Hautes-Alpes - Station village
à 5 km de SAINT-VÉRAN
HÔTEL LE CHAMOIS**
Logis de France
Ski de Fond - Ski de Randonnée
Chiens de traîneaux - Demi-pens. 300 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58



OBJECTIF AUSTRALIE
NOM DE CODE : OBJECTIF AUSTRALIE
CONTACTS : CARINE ET CAROLINE
04.78.30.10.24
MESSAGE : *Avec Objectif Australie vous pouvez :*
• Combiner Australie & Nouvelle Zélande grâce à nos deux circuits accompagnés en français de 12 jours chacun.
• Voyager librement dans l'un ou l'autre de ces pays.
• Vous offrir un combiné îles du pacifique : Fidji - Tonga - Samoa - Salomons.
• Découvrir la nouvelle Calédonie en groupe ou en individuel...
Alors n'attendez plus, pour préparer vos prochaines vacances appelez Objectif Australie : 04.78.30.10.24.
9, rue Gentil - 69002 Lyon - Fax : 04.72.10.01.14.

VOYAGES ANTILLAIS
Promos Antilles
24 au 31 mars 97
GUADELOUPE:
Domaine de Malendure : 5 115 F.
MARTINIQUE:
• Eden : 4 865 F.
• Albarena : 4 050 F.
Tél : 01 47 42 95 07
promos toute l'année

DISCOUNT VOYAGES
ISTANBUL .... 990 F
Vol A/R + Hôtel 4j/3n. + Petit déjeuner.
EGYPTE Croisière .... 1 990 F
Vol A/R + Croisière 8j/7n + PC (Excur. + 850 F)
GUADELOUPE .... 4 800 F
Vol A/R + Hôtel 9j/7n. + Petit déjeuner.
MARTINIQUE .... 5 030 F
Vol A/R + Hôtel 9j/7n. + Petit déjeuner
3615 VAC DYN 01.44.53.26.00

PROFESSIONNELS DU TOURISME
INVITEZ NOS LECTEURS AUX VOYAGES
TEL. : 01.44.43.77.36

هكذا من الأصل

Encore du soleil

LES CONDITIONS anticycloniques se maintiendront jeudi, avant le passage d'une faible perturbation vendredi sur le nord du pays. Les brouillards seront encore fréquents au lever du jour, mais ensuite le soleil sera prédominant sur le pays. Il fera doux pour la saison, avec 14 à 18 degrés au Nord, et 19 à 22 degrés au Sud l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les brouillards seront fréquents au lever du jour. Ils se dissiperont rapidement le matin, puis le soleil sera prédominant, malgré des passages de *nuages élevés*. Le vent de sud-ouest sera modéré en Manche. Les températures maximales avoisineront 14 à 17 degrés.

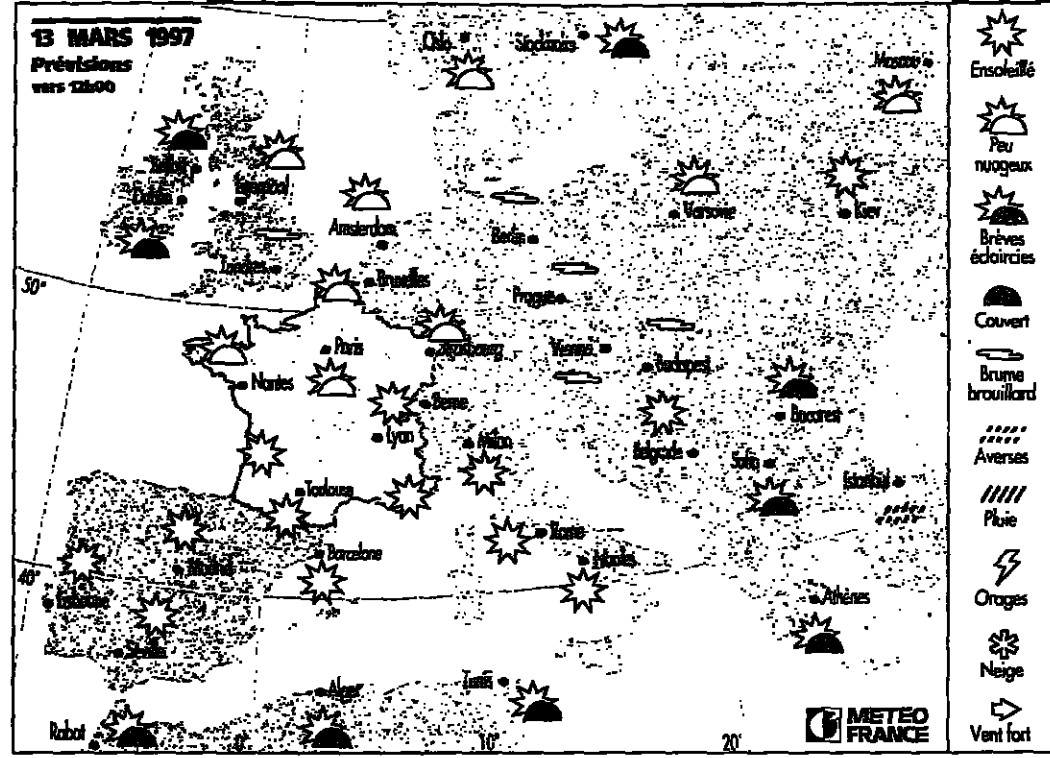
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brouillards matinaux, parfois denses localement, se dissiperont en début de matinée, pour laisser place à un soleil généreux, malgré quelques passages nuageux. Le thermomètre marquera 14 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après dissipation des brouillards matinaux, le temps sera ensoleillé, malgré quelques développements nuageux. Il fera 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards matinaux seront présents de Poitou-Charentes à l'Aquitaine. Le soleil reviendra ensuite sur l'ensemble des régions. Il fera 17 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – *Sur le Limousin*, les brouillards seront nombreux, puis le temps sera bien ensoleillé. Ailleurs, après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera au rendez-vous. Il fera 14 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée sera encore placée sous le signe du grand soleil. La tramontane soufflera à 50 km/h en rafales l'après-midi. Il fera 17 à 22 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/28 S	KIEV	-4/10 S	VENISE	0/12 S	LE CAIRE	7/23 S
				POINTE-A-PIT.	25/26 S	LISBONNE	8/19 S	VIENNE	-3/12 C	MARRAKECH	10/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/26 S	LIVERPOOL	7/11 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/29 S
				EUROPE		LONDRES	5/12 C	BRASILIA	19/26 S	PRETORIA	13/22 S
				AMSTERDAM	7/9 N	LUXEMBOURG	2/9 C	BUENOS AIR.	15/23 S	RABAT	10/18 S
FRANCE métropole		NANCY	4/17 S	ATHENES	8/11 S	MADRID	1/14 S	CARACAS	22/27 S	TUNIS	10/14 S
AJACCIO	5/17 S	NANTES	4/17 S	BARCELONE	7/15 S	MILAN	1/14 S	CHICAGO	-3/9 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	5/20 S	NICE	9/18 S	BELFAST	8/11 C	MOSCOU	-2/2 N	LIMA	16/22 S	BANGKOK	22/32 S
BORDEAUX	3/20 S	PARIS	6/17 S	BELGRADE	0/11 S	MUNICH	2/9 S	LOS ANGELES	9/19 S	BOMBAY	23/29 S
BOURGES	3/18 S	PAU	3/20 S	BERLIN	1/8 C	NAPLES	4/13 S	MEXICO	9/22 S	DJAKARTA	26/27 P
BREST	6/14 S	PERPIGNAN	5/20 S	BERNE	2/8 S	OSLO	-2/5 N	MONTREAL	-15/-10 S	DUBAI	22/28 S
CAEN	6/13 S	RENNES	4/16 S	BRUXELLES	6/11 N	PALMA DE M.	13/14 S	NEW YORK	-5/0 S	HANOI	18/30 S
CHERBOURG	4/13 S	ST-ETIENNE	3/18 S	BUCAREST	-4/12 S	PRAGUE	0/9 C	SAN FRANCS.	7/16 S	HONGKONG	20/24 S
CLERMONT-F.	2/19 S	STRASBOURG	4/15 S	BUDAPEST	-4/11 C	ROME	3/14 S	SANTIAGO/CHI	3/23 S	JERUSALEM	10/17 P
DIJON	3/18 S	TOULOUSE	3/20 S	COPENHAGUE	3/7 N	SEVILLE	6/17 S	TORONTO	-9/-5 S	NEW DEHLI	11/27 S
GRENOBLE	2/20 S	TOURS	3/17 S	DUBLIN	8/12 C	SOFIA	-4/11 S	WASHINGTON	-5/7 S	PEKIN	-1/9 C
LILLE	7/15 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/9 S	ST-PETERSB.	1/2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	3/13 S
LIMOGES	4/17 S	CAYENNE	24/27 S	GENEVE	4/10 S	STOCKHOLM	2/8 S	ALGER	8/14 S	SINGAPOUR	26/27 P
LYON	4/19 S	FORT-DE-FR.	25/26 S	HELSINKI	1/4 N	TENERIFE	17/18 S	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	18/23 S
MARSEILLE	5/19 S	NOUMEA	26/27 P	ISTANBUL	3/8 P	VARSOVIE	-3/10 N	KINSHASA	20/31 P	TOKYO	2/11 S

Situation le 12 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **COLOMBIE.** Le gouvernement colombien a demandé aux ambassades étrangères de mettre en garde les touristes et les hommes d'affaires contre les dangers des voyages dans le pays. Le département d'Etat américain a récemment publié un avertissement similaire. – (*Reuter*)

■ **IRLANDE.** La compagnie aérienne privée irlandaise Ryanair ouvrira le 1er mai une liaison aérienne de trois vols quotidiens entre Paris et Dublin, au départ de l'aéroport de Beauvais-Tillé (Oise), destinés à *« contourner les difficultés liées à l'encombrement des grands aéroports européens »* comme Roissy-Charles-de-Gaulle. – (*AFP*).

■ **FRANCE.** Des syndicats de pilotes d'Air France annoncent le dépôt d'un préavis de grève du dimanche 23 au dimanche 30 mars. La direction de la compagnie affirme sa *« volonté de rencontrer »* les syndicats.

■ **ENFANTS.** Découvrir la grotte de Lascaux, ou la tour de Belem, pénétrer dans l'univers des paysans du XVIIe siècle ou dans une tempête grâce à des tableaux de Le Nain ou de Turner, faire un tour dans l'atelier de Picasso, tels sont les cinq itinéraires proposés aux 4-12 ans sous diverses formes (conte sonore, ateliers, jeux) jusqu'au 31 mai au Musée en herbe du Jardin d'acclimatation de Paris.

■ **SCOLARITÉ.** Pour inciter les retraités qui le souhaitent à assister les élèves en difficulté, la fondation Notre Temps, émanation du mensuel du même nom du groupe Bayard Presse, met à leur disposition gratuitement *Le Guide de l'accompagnement scolaire*. Celui-ci donne des conseils pratiques ainsi que les adresses de 180 associations. Renseignements pour les retraités et les familles désireuses de se procurer la liste des organismes au 01-44-21-60-60.

■ **ANTIQUITÉS.** La Foire internationale d'arts et d'antiquités de Maastricht (Pays-Bas) accueille, jusqu'au dimanche 16 mars, des grands marchands d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Ils sont 165 cette année à proposer leur découvertes. Des conférences, des visites guidées, des expositions ainsi que l'édition d'un catalogue accompagnent cette manifestation.

JARDINAGE

Dans la jungle des commerces de plantes

LE SOLEIL aura accompagné les pêcheurs pour l'ouverture de la truite et rempli jardineries, pépinières et graineteries de foules d'acheteurs et de curieux. Si la musique n'adoucit pas les mœurs, le jardinage étant une école de sagesse, il le devrait. Hélas ! on a vu le personnel d'un centre Leclerc d'une petite ville de l'Oise séparer deux femmes se battant à coup de laurier-palme tout en se traitant de « betteraves ». L'attaquée avait simplement fait remarquer un peu vertement à celle qui allait l'agresser qu'elle pouvait choisir le plan qui lui convenait, tout en évitant de remuer sans ménagement ceux qui ne lui plaisaient pas. Dehors, une longue file d'attente promettait d'autres prises de bec.

Attirés par des prix plus qu'alléchants, les jardiniers se sont donc précipités pour acheter terreau, plantes vivaces, bulbeuses d'été, dahlias, arbustes, arbres, outils, produits de traitement, graines de gazon, rhododendrons, camélias, azalées, etc. Dans ce supermarché, il est vrai en zone de campagne, il y avait de quoi contenter débutants et amateurs confirmés.

Les plantes étaient généralement de bonne qualité et à des prix tout à fait intéressants : 175 F pour un liquidambar (un arbre qui se plaît dans les sols humides et qui devient rouge à l'automne) de deux mètres cinquante de haut et dans son pot..., c'est deux fois moins cher qu'à la jardinerie – portant le nom d'une famille illustre dans le domaine des jardins –, distante de deux kilomètres et installée dans l'Eure. Mais elle vend ses camélias au même prix que Leclerc : 110 F... pour des plantes aussi jeunes chez l'un que chez l'autre, et aussi diverses en qualité.

UNE AFFAIRE DE GROS SOUS

L'avantage d'un professionnel, se dit-on, c'est qu'il bichonne les produits qu'il vend. Pas tous. Au rayon rosiers et plantes grimpantes de cette jardinerie, les sacs en plastique renferment de nombreuses plantes déjà sans vie que ce professionnel laisse pourtant en vente, de même qu'il ne jette pas à la benne à ordures des ceanothus persistants quasi desséchés. Il nous arrive donc de nous mêler de ce qui ne nous regarde pas et de glisser à l'oreille d'acheteurs visiblement peu avertis : *« Faites attention, la plante que vous avez choisie ne risque pas de pousser, elle est morte »* ; comme il nous arrive de dire à d'autres, un peu plus tard en saison : *« N'achetez surtout pas vos géraniums, vos impatiens et vos pétunias, encore moins vos pieds de tomate maintenant, sauf si vous avez de quoi les protéger... »* Il peut geler jusqu'au 15 mai dans le climat moyen de la France.

Sans vouloir jouer le Zorro des pépinières, il n'est parfois pas inutile d'appeler un vendeur pour lui faire remarquer que telle ou telle plante mise en vente est morte et qu'il doit la retirer du rayon. Pour un débutant, rien ne ressemble plus à un arbuste à feuilles caduques qui sommeille qu'un autre sans vie. Et lorsqu'il voudra l'échanger quelques mois plus tard, il y a fort à parier qu'on lui répondra qu'il l'a mal planté et pas arrosé. Que c'est sa faute, en somme.

Le jardinage est devenu une affaire de gros sous, et les bons professionnels sont plus rares qu'on ne le pense. Dans d'autres jardineries – parisiennes, par exemple, et notamment quai de la Mégisserie –, certains rosiers ont déjà des pousses de quinze centimètres de long : protégés dans leur sac de plastique, ils croissent comme s'ils étaient sous serre. Mis à l'air libre, ces rosiers supporteront mal le froid de la nuit et le soleil qui va les brûler.

A cette saison, il faut sagement éviter d'acheter les plantes ainsi conditionnées et leur préférer celles qui ont les branches à l'air. Et bien inspecter, sans faire comme cette dame, de façon à bien choisir.

Le jardinage est un loisir coûteux, de plus en plus coûteux, mais il vaudrait mieux acheter moins souvent et bien choisir en payant le bon prix chez un commerçant qui garantit réellement ses produits.

Alain Lompech

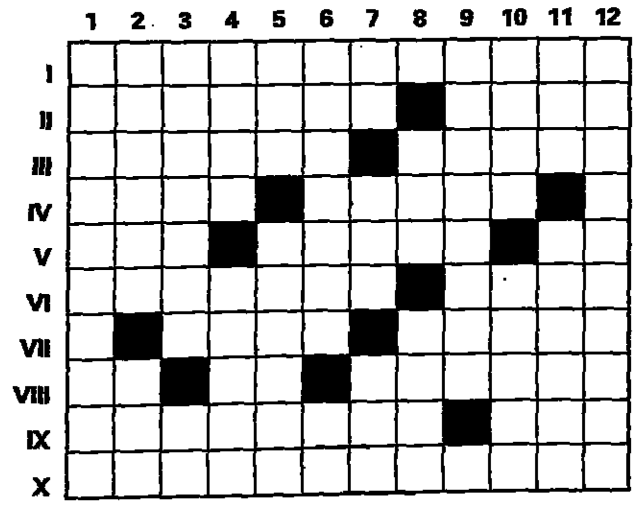
Choisir un arbre en pot

Un bel arbuste doit être branchu, bien ramifié depuis la base. S'il est dans un conteneur, ses racines ne doivent pas tapisser exagérément l'intérieur du pot. Un rosier doit avoir une écorce lisse et ne pas avoir déjà développé de longues pousses vert pâle. Un rhododendron doit avoir des feuilles bien vertes et dressées ; ceux dont les feuilles sont tachées de marron sur les bords et la pointe sont à rejeter. Un arbre sur tige doit avoir une ramure équilibrée, sa flèche ne doit pas être brisée – ne jamais acheter un sapin ou un épicéa dont la pousse terminale est coupée. Avant de planter un arbuste ou un arbre vendu en pot, il est impératif d'immerger le conteneur dans l'eau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles d'air qui remontent à la surface. Si, lors du dépotage, les racines forment un feutrage, il faut le déchirer, faute de quoi elles continueront de tourner en rond et ne partiront jamais à la conquête du sol alentour.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97045

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Une belle collection qui n'a jamais eu la cote. – II. Pour tenir droit et chaud dans sa botte. Elle nous roule à Paris. – III. Trompettent pour se faire entendre. Envoyer un message. – IV. Site archéologique suisse. Prophète hébreu. – V. Forme d'avoir. Préparation de Noël. Le petit est craquant. – VI. Après de grandes expositions. Un roi devenu saint. – VII. Déserts de cailloux. Vu de haut. – VIII. Nous entraîne loin. Une présidence pour Léo. Un petit coup de vieux. – IX. Recouvrit d'un lourd manteau. Pris en altitude. – X. Pose de sérieux problèmes en altitude.

VERTICALEMENT

1. *Planche plus appréciée par les enfants que par l'Académie.* – 2. Apportait les nouvelles dans la rue. Capitula à Appomattox. – 3. Fait du bon travail sur le papier. Elément de neptunium. – 4. Se promène chaussé dans un rêve de cordonnier. *Les lycéens lui doivent les logarithmes.* – 5. Créateurs d'emplois pour Juppé. Légèrement corrompue. – 6. Regardent le temps qui passe. Lettres d'un gosse. – 7. En prise. Possessif. Article contracté. – 8. Le gardien des gardiens de troupeaux. *Pour le transport du charbon.* – 9. Mettons en colère. – 10. Traverse la forêt en ligne droite. Retins les places. – 11. La fin de l'office. Doivent apporter des garanties. – 12. Un petit tube pour préparer l'avenir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97044

HORIZONTALEMENT

I. Faux-bourdons. – II. INRI. Pleurée. – III. GIE. Temporel. – IV. US. Mer. Osé. – V. Reculais. Sac. – VI. Asile. Sep. St. – VII. Me. Assorti. – VIII. Ive. Dru. Taro. – IX. Ointes. Le Pen. – X. Naturalistes.

VERTICALEMENT

1. Figuration. – 2. Anisés. Via. – 3. Ure. Ciment. – 4. XI. Mule. Tu. – 5. Télé. Der. – 6. Opéra. Arsa (rasa). – 7. ULM. Issu. – 8. Reposés. Li. – 9. Duos. Potes. – 10. Orres. Rapt. – 11. Née. Astrée. – 12. Sélections.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1728

FAUSSE IMPRESSION

Cette donne montre comment on peut se laisser obnubiler par une certaine couleur. Elle a été distribuée dans une partie amicale à petit tarif.

Nord : ♠ 9 8 7 / ♡ R 9 / ◇ 10 4 / ♣ D 10 9 6 5 4

Ouest : ♠ A R 6 2 / ♡ 6 4 3 2 / ◇ V 6 5 / ♣ 7 2

Est : ♠ D V 10 3 / ♡ 10 5 / ◇ R 9 8 2 / ♣ R 8 3

Sud : ♠ 5 4 / ♡ A D V 8 7 / ◇ A D 7 3 / ♣ A V

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Gervais	Duclos	D.L.D.	Dartigue
1 ♡	passe	1 SA	passe
3 ♡	passe	4 ♡	passe

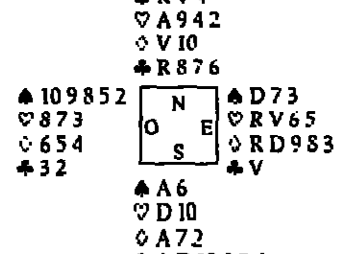
Ouest ayant attaqué As et Roi de Pique, puis le 6 de Pique pour le Valet d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense, les atouts étant répartis 4-2 ?

Réponse. Sauf dans l'hypothèse, vraisemblable, où le Roi de Trèfle serait sec, il ne servirait à rien d'essayer d'affranchir la longue à Trèfle car, même avec le Roi de Trèfle second et bien placé en Est, on ne pourrait, malgré les apparences, utiliser les Trèfles. En revanche, si le Roi de Carreau est lui aussi bien placé en Est, le déclarant pourra faire trois levées à Carreau avec l'impasse au Roi et la coupe du troisième Carreau.

Voici la ligne de jeu proposée par Nord : Sud coupe le Valet de Pique, monte au mort par le Roi de Cœur, joue le 4 de Carreau et fournit la Dame de Carreau, puis il tire l'As de Carreau, coupe son troisième Carreau avec le 9 de Cœur, joue le 4 de Trèfle du mort pour le Valet de Trèfle, bat atout et ne donne que son dernier Carreau.

L'IMPASSE CONDAMNÉE

Ce chelem a été réussi au cours d'une partie libre au Club Gallia de Cannes. Cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous en Sud.



Nord : ♠ R V 4 / ♡ A 9 4 2 / ◇ V 10 / ♣ R 8 7 6

Ouest : ♠ 10 9 8 5 2 / ♡ 8 7 3 / ◇ 6 5 4 / ♣ 3 2

Est : ♠ D 7 3 / ♡ R V 6 5 / ◇ R D 9 8 3 / ♣ V

Sud : ♠ A 6 / ♡ D 10 / ◇ A 7 2 / ♣ A D 10 9 5 4

Ann. : S. don. Tous. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♡	passe
2 ◇	passe	2 ♠	passe
3 ♣	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Pique pour le 4, le 7 et l'As de Sud, le déclarant est monté au mort par le Roi de Trèfle (sur lequel le Valet sec d'Est est tombé) afin de jouer le 2 de Cœur. Est a mis le Roi de Cœur et a contre-attaqué le Roi de Carreau. *Comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères. Malgré son inversée forcing à « 2 Carreaux », Sud aurait pu n'avoir qu'un seul As et, dans ce cas, il était nécessaire de s'arrêter à « 5 SA ». Comment Nord y serait-il parvenu ? Sur « 5 Carreaux » (un As), il aurait dit « 5 Piques », une nouvelle couleur qui oblige le partenaire à annoncer « 5 SA » (la quatrième couleur n'étant pas une vraie couleur...)

Philippe Brugnon

Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

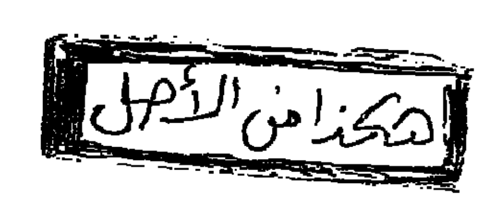
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

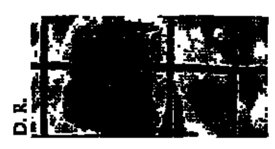
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées



CINÉMA L'actrice Juliette Binoche interprète Hana, une infirmière au chevet d'un grand brûlé dans *Le Patient anglais*, d'Anthony Minghella, un film pour lequel elle





est en course pour les Oscars, qui devraient être décernés fin mars. L'actrice parle de ses choix professionnels, de ses engagements.
● DANS la ville de Rouen, un festival présente, jusqu'au 23 mars, la production des pays nordiques.
● PARMI les autres sorties de la semaine, on distingue *Fred*, de Pierre Jolivet, avec Vincent Lindon.

Juliette Binoche, une actrice au temps de la récolte

Débutant dans les années 80 avec Jean-Luc Godard, Jacques Doillon et André Téchiné, la comédienne est devenue une star récompensée à Paris, Venise et Berlin. Avec son nouveau film, elle est en course pour les Oscars à Hollywood

C'ÉTAIT à la fin de mai 1988. Juliette Binoche était âgée de vingt-trois ans, elle avait une carte de visite moins étoffée qu'aujourd'hui, et un visage aussi lisse que ses yeux étaient bruns. Ce printemps-là, tandis qu'on célébrait bruyamment le vingtième anniversaire d'une espérance intacte, la jeune comédienne entreprenait à l'Odéon, sous la houlette d'Andreï Konchalovsky, d'incarner le rôle de Nina dans *La Mouette*. D'une main ferme, de sa voix résolue, Juliette Binoche choisissait de nous entraîner à l'écart du théâtre, dans un petit bistrot. Pour causer. Où il fut question, sur un ton rieur, d'une enfance heureuse, aux côtés de parents comédiens qui favorisèrent les passions artistiques de leur fille.

C'était alors ce qu'elle appelle *« le temps des semailles »*, quand, avec ses camarades de classe de Mondoubleau, dans le Loir-et-Cher, elle jouait, déjà, le *Jeu de la feuillée*, du trouvère Adam de la Halle. Elle avait alors douze ans et tout d'une *« machine à vapeur »* : un peu plus tard, elle sera *L'Ours*, de Tchekhov, après avoir appris sans professeur les mille et une besognes de la scène – confection des décors, des costumes, recherche des accessoires... *« Est passé le temps de la culture »*, quand Pascal Kané lui donnait un premier tout petit rôle dans *Liberty Belle*, quand Jean-Luc Godard l'arrachait, en 1983, à la force de vente du BHV pour *Je vous salue Marie*, quand André Téchiné, en 1984, interrompait brutalement ses études de première année au Conservatoire pour un sombre *Rendez-vous* qui la propulsait sur la scène médiatique.

« Binoche-Gavroche », lisait-on il y a quelques années dans *Le Monde* ; « Binoche-cinoche », rimait il y a peu *Libération* ; « Binoche-caboche », soutenait il y a quatre jours *Le Journal du dimanche* reprenant en français l'aléatoire « Binoche-Dickkopf » osé par l'hebdomadaire allemand *Stern*... Depuis, signe indien ou calcul marketing des maisons de production, calqué sur la stratégie commerciale des constructeurs automobiles, Juliette Binoche a interprété presque exclusivement des *rôles en « a », comme cette Hana* du *Patient anglais*.

Nina, Teresa, Mina, Anna, Elsa, Mara..., à chacun sa Binoche et gare aux écarts : si elle s'est sortie avec les honneurs du rôle de Pauline (de Théus), on ne peut en dire autant du long film trop tranquille de Jean-Paul Rappeneau, *Le Hussard sur le toit*. Quant à Michèle, elle n'a pas porté chance aux producteurs des *Amants du Pont-neuf* malgré l'interprétation incontestable de Juliette Binoche, Denis Lavant et Klaus Grüber.

TEMPÉRAMENT

Les auteurs sont prévenus. On leur conseillera seulement d'éviter des prénoms trop mièvres, comme Pamela ou Vanessa, qui sont très en deçà du tempérament de l'atrice. Quelqu'un pourrait essayer de se frotter à Angela, ou Deborah, selon ses convictions religieuses...

Pour son rôle d'Hana dans *Le Patient anglais*, Juliette Binoche a reçu l'Ours d'argent du Festival de Berlin, et elle est nommée pour l'Oscar du meilleur deuxième rôle qui sera décerné fin mars à Hollywood. *« Est venu le temps de la récolte »*, dit-elle sans que son prochain séjour à Los Angeles ne l'émeuve tout à fait. *« Mais il va falloir travailler la terre. Une vie d'actrice ressemble aux cycles de la Lune, premier croissant, dernier croissant, pleine lune et lune noire... »* En attendant la cérémonie, Juliette Binoche lit, un peu, travaille son anglais, presque parfait, et peint, beaucoup, dans l'ombre de Bram Van Velde, seul artiste qu'elle ait jamais accroché dans sa maison. Elle pense aussi à retrouver les planches : *« J'ai toujours eu envie de cette famille-là, mais il faut suivre le cours de sa vie... Il y a quelques jours, j'ai téléphoné à Peter Brook, sans doute l'homme de théâtre que j'admire le plus, humainement et dans son travail, pour lui proposer un projet. Pour un acteur en vue, la scène est un retour à la base, à l'humilité. »*

« RÉSISTANCE PASSIVE »

Quand beaucoup des comédiens de sa génération battent le pavé de Paris contre les lois Debré, Juliette Binoche reste sur son quant-à-soi. Elle ne croit plus *« aux grandes aventures collectives, aux grands rassemblements qui font joli à la une des magazines »* et mâche le mot « révolution », auquel elle demeure attachée, au singulier de sa vie privée, mère d'un Raphaël de trois ans qu'elle élève à l'écart, au vert. Loin du 14ᵉ arrondissement de Paris qu'elle aimait bien mais dont la pollution l'a chassée, elle défend l'idée, toujours neuve, de *« résistance passive »* et prépare le futur. *« En moi-même »*.

Son engagement s'exprime dans ses choix professionnels qui la portent et la porteront vers des œuvres « morales », *« des films qui transforment les hommes et les décrivent dans un espace humain qui leur donnent envie d'exister, de créer et de se battre. C'est la raison de l'art »*. Depuis ses dix-huit ans, Juliette Binoche rêve de jouer *Lulu*, de Wedekind. Affaire de morale.

Olivier Schmitt

Sans cruauté ni perversité

Le Patient anglais. Anthony Minghella livre une plate adaptation d'un roman de Michael Ondaatje

Film américain d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth. (2 h 40.)

Sans jouer le jeu de la comparaison entre un livre et le film dont il est adapté, il est frappant de voir à quel point *L'Homme flambé*, le roman du Canadien né au Sri Lanka Michael Ondaatje (éditions de l'Olivier ; rebaptisé *Le Patient anglais* dans sa réédition) est à ce point présent, et en même temps complètement absent. Difficile de mettre Anthony Minghella au pilori des réalisateurs qui auront sabordé des grands romans lors de leur passage au cinéma, puisque tout est là, presque tout entier sur l'écran : le désert du Sahara ; la structuration étoilée qui constituait un des points forts du roman ; les quatre personnages qui se retrouvent dans les derniers jours de la seconde guerre mondiale dans un monastère abandonné en Toscane, une jeune infirmière, un jeune soldat de l'armée britannique d'origine indienne, Caravaggio, le résistant aux pouces sectionnés, et ce patient anglais brûlé de la tête aux pieds, détenteur d'un secret que l'on devine très lourd.

UNE EXISTENCE IMPROBABLE

Tout est là, sauf l'essentiel. Tout le récit de Michael Ondaatje se structurait autour d'un livre avec lequel le mystérieux patient avait bravé les flammes. Un exemplaire des *Histoires* d'Hérodote dans lequel il avait collé des pages provenant d'autres ouvrages, ou rédigé des observations personnelles, insérant le tout à l'intérieur du texte d'Hérodote. Reposant sur un système entièrement fondé sur l'attente, *L'Homme flambé* appliquait rigoureusement le programme affiché par son titre ; c'était tout le récit qui était pour ainsi dire flambé, incapable d'avancer, condamné à faire du surplace, au gré des pages d'un livre brûlé de l'état physique d'un patient qui se consumait petit à petit et livrait les bribes d'une existence improbable.

Le Patient anglais balaye consciencieusement toutes ces incertitudes, et avance sans se poser toutes ces questions. D'où un certain manque de crédibilité dans des scènes qui auraient dû être plus fortes, comme celle entre l'infirmière, interprétée par Juliette Binoche, et le grand brûlé joué par Ralph Fiennes, qui reprend les clichés du grand malade soutenu par sa nurse exemplaire. Dans le livre, leur confrontation était beaucoup plus cynique et reposait sur un marché de dupes entre celle qui tient à ce que l'histoire se poursuive, et celui qui étoffe son récit pour mieux profiter de son attention. Dans cette manière toute académique d'écarter de son chemin les obstacles qui pourraient nuire à la bonne marche de son scénario, *Le Patient anglais* en arrive paradoxalement à faire du surplace. Tout est prévisible, l'attraction fatale entre Ralph Fiennes et la très belle Kristin Scott Thomas, l'issue tragique de leur histoire d'amour, même les dunes du désert du Sahara semblent avoir été balisées.

Lorsque David Lean montrait le désert jordanien dans *Lawrence d'Arabie*, il arrivait à le charger d'un mystère. On pense aussi au *Docteur Jivago* et à la maison de glace dans laquelle se retrouvaient Julie Christie et Omar Sharif que rappelle la grotte où Ralph Fiennes dépose Kristin Scott Thomas. Seulement Lean possédait un sens tordu du récit et un point de vue cynique sur ses personnages dont Minghella semble dépourvu. On peut, bien sûr, ne pas faire la sourde oreille devant les efforts d'un réalisateur qui croit dur comme fer à son histoire, et se bat pour lui donner du souffle. L'innocence et la candeur d'esprit ne sont pas des vertus condamnables, mais elles ont peu de choses à faire dans un film qui réclamait autrement plus de cruauté et de perversité.

Samuel Blumenfeld

Le festival de Rouen accueille la production des pays nordiques

OSLO, STOCKHOLM, HELSINKI
de notre envoyé spécial

Du grand Nord, les Français n'auront eu à connaître, en 1996, que les films de Lars von Trier et d'Aki Kaurismäki. Le Festival du cinéma nordique, dont la dixième édition se déroule à Rouen du 12 au 23 mars, tente de leur ouvrir un horizon un peu plus large avec une sélection officielle représentative de la production scandinave contemporaine. Une aire géographique où la fréquentation des films de la région se maintient aux alentours de 25 % du public, laissant 70 % aux Américains, et 5 % aux Européens (soit la meilleure résistance au tout-Hollywood d'Europe, hormis la France). Et où, grâce au soutien de l'Etat, le niveau de production reste stable et élevé, si l'on considère qu'avec 24 millions d'habitants, les cinq pays ont bouclé environ soixante-dix longs métrages en 1996, dont vingt-six pour la seule Suède.

La Finlande est absente de Rouen cette année, bien qu'elle ait produit une quinzaine de films en 1996. Sans doute, comme le suggèrent les Kaurismäki, parce qu'une nouvelle génération n'a pas su encore prendre leur relais. Le Danemark, en revanche, grâce à sa brillante école de cinéma autant qu'à la structure de production impulsée par Lars von Trier, ne manque pas de jeunes réalisateurs actifs. Nombre d'entre eux malheureusement semblent avoir trahi la confiance accordée par le maître en ne se souvenant plus que de lui : même image tremblée, même pellicule teintée, même goût des paroxysmes.

La Norvège et la Suède demeurent blanches comme neige sur la carte des films projetés en France. Dans *L'Envers du dimanche*, Berit Otto Nesheim raconte le passage de l'enfance à l'âge adulte, l'éveil des sens et l'éveil au sens d'une fille de pasteur dans la Norvège des années 50. Depuis que le film a été sélectionné parmi les cinq finalistes pour l'oscar du meilleur film étranger, les Norvégiens se sont sentis confirmés dans la justesse de leur politique cinématographique. Le plus égalitaire des pays de la planète n'a pas renoncé à la pédagogie sur grand écran. La place accordée au cinéma « pour enfants », auquel 35 % des fonds sont consacrés, en fait une remarquable école. Mais suscite dans le même temps un style dont les réalisateurs peinent à se dégager. En témoigne Berit Otto Nesheim : *« Nous prenons les enfants au sérieux. Nous prenons l'enfance au sérieux. Les jeunes sont proches des enfants. On ne les filme pas différemment. Ils ont le même humour que les adultes. »*

Rouen présente les deux œuvres qui se sont partagées les scarabées d'or (les césars suédois) il y a un mois à Stockholm : *Les Chasseurs*, de Kjell Sundvall et *Hamsun* de Jan Troell. Fait inhabituel, Ingmar Bergman est sorti de sa réserve pour fustiger le premier : *« Bien fait, mais tellement calqué sur les films d'action américains que c'en est comique »*, avant de célébrer *« le génie lumineux »* du réalisateur du second.

LE « PUDDING SCANDINAVE »

Huit cent mille spectateurs (un Suédois sur dix) ont vu *Les Chasseurs*. Les braconniers du grand Nord ont écrasé les extra-terrestres importés d'Amérique. On a fait rouvrir des salles paroissiales pour le projeter, attirant des personnes qui n'avaient pas vu un écran depuis trente ans. Le film plonge, sur le mode régressif, dans une violence et un décor où la Suède apparaît comme un Etat américain de plus. Dans la chevauchée des hors-la-loi en 4x4, on a vu une forme de la défiance silencieusement accumulée par les Suédois envers l'Etat, passé en un temps record au tout-libéralisme. Kjell Sundvall, qui prépare maintenant un film sur l'assassinat d'Olof Palme, a un autre point de vue : *« Nous ne sommes pas vraiment urbanisés. Nous sommes un village, et lorsqu'un conflit s'amorce, tout peut éclater. »*

Les Nordiques raillent volontiers le *« pudding européen »*, fondé sur une course aux subventions dont ils considérent le résultat comme largement indigeste. Ils lui préfèrent le *« pudding scandinave »*, à base de casting commun. *Hamsun* en représente l'exemple type. Production danoise, réalisateur et principal interprète (Max von Sydow) suédois, tournage en Norvège, il nécessite quelques précautions à la consommation. Et notamment des sous-titres, puisque les principaux interprètes parlent chacun leur langue (suédois pour Hamsun, danois pour son épouse et norvégien pour les enfants). Grand succès dans le pays du romancier traître à son pays et à la démocratie (200 000 entrées), il est aussi l'un des rares *« puddings scandinaves »* distribués dans tous les pays nordiques. Car, curieusement, si l'on coproduit beaucoup entre scandinaves, cela n'ouvre en rien les marchés nationaux. Per Haddal, le critique cinématographique d'*Aftenposten*, le principal quotidien norvégien, a son explication : *« On répète souvent que l'Angleterre et les Etats-Unis sont divisés par la même langue. Les pays nordiques, eux, sont divisés par la même histoire. »*

J.-L. P.

La compétition

***Hamsun*, de Jan Troell (Danemark) ; *Smilla et l'amour de la neige*, de Bille August (Danemark) ; *Les Héros*, de Thomas Vinterberg (Danemark) ; *Trop fatigué pour hair*, de Renita et Hannes Lintrop (Estonie) ; *Le Village muet*, de Kari Väänänen (Finlande) ; *L'Ile du diable*, de Fridrik Thor Fridriksson (Islande) ; *L'Envers du dimanche*, de Berit Otto Nesheim (Norvège) ; *Les Chasseurs*, de Kjell Sundvall (Suède) et *Harry et Sonia*, de Björn Runge (Suède).**

mk2

14 juillet

entrez dans
le club des
abonnés

34 salles à Paris

Prochaine avant-première réservée aux abonnés des cinémas 14 juillet :

Basquiat
de Julian Schnabel

Réservation indispensable au :
40 30 20 10 rubrique 7
(appel normal ...)
dans la limite des places disponibles

Peter Aabaeck Jensen, producteur

« Il faut penser européen, cela donne une immense liberté »

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Le futur cinéma danois se dessine chez Zentropa Entertainments, la société productrice de Lars Von Trier. Il a décidé d'investir les bénéfices de *Breaking the Waves* dans les films de jeunes auteurs. Parmi eux, Thomas Vinterberg (vingt-sept ans), présent à Rouen avec *Les Héros*. Objectif : l'Europe, comme l'explique le producteur, Peter Aabaeck Jensen.


ENTRETIEN CINÉMA

« Comment un producteur peut-il survivre au Danemark ?

– C'est extrêmement difficile de maintenir une industrie cinématographique dans un pays de cinq millions d'habitants. Nos meilleurs réalisateurs, Lars Von Trier et Bille August, ont été forcés de se tourner vers l'Europe, vers l'international, pour que nous puissions survivre au niveau national. Pour le premier, cela veut dire regarder vers la France ; pour le second, vers l'Allemagne. En même temps, ils préparent le terrain pour les jeunes qui arrivent derrière. On peut travailler à partir du Danemark. Pas besoin d'aller à Hollywood.

– Quelle différence avec Hollywood ?

– En Europe, c'est l'artiste qui contrôle. Nous avons pu contrôler *Breaking the Waves* à 100 % à partir de ce bureau. Le système européen accepte ce contrôle. Si l'on souhaite travailler selon les critères hollywoodiens, autant partir là-bas.

– Vous privilégiez la France dans vos accords ?

– Pour Lars Von Trier, c'est le premier territoire, avant l'Allemagne et le Danemark. Une coproduction avec la France est cinq fois plus rapide à monter qu'avec les Etats-Unis. Il y a tellement d'avocats là-bas qu'on ne peut rien faire. *Europa* n'aurait jamais été fait sans la France. Aucun producteur ne voulait travailler avec lui. Il n'est pas Scandinave, dans la mesure où personne ici n'a le droit d'être un génie. Chacun doit être au même niveau. Au besoin, on cogne pour abaisser. Quand Lars Von Trier entre dans un cinéma, partout on l'applaudit. Sauf ici, où on le hue. La France aime le génie excentrique. Nous n'avons pas eu un sou des Anglais, alors qu'on tournait en Ecosse. Ils ont un comportement impérialiste avec les petits pays.

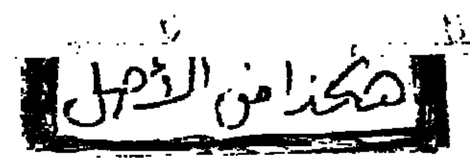
– La coproduction ne vous contraint-elle pas à un dosage national ?

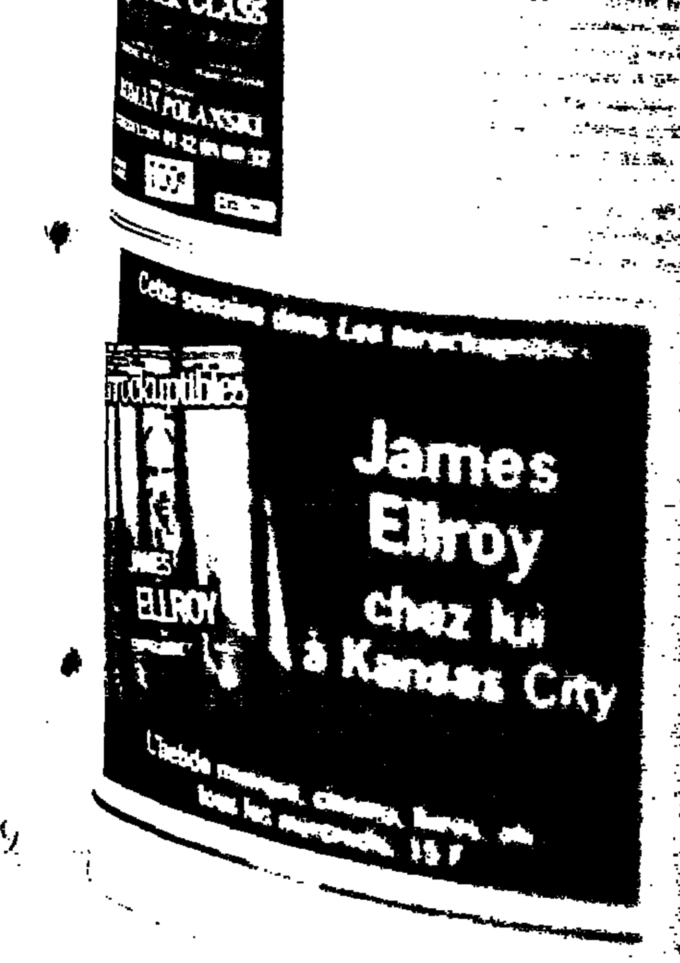
– Nous refusons de calquer la distribution sur la coproduction. Si nous engageons Jean-Marc Barr, c'est parce qu'on le veut, lui, pas parce qu'il est français. En revanche, c'est lorsque j'ai découvert que notre chef opérateur, Robby Muller, était néerlandais et pas allemand que j'ai demandé de l'argent aux Pays-Bas.

– Et la Scandinavie ?

– La solidarité scandinave a disparu. Ce n'est plus qu'un territoire d'où l'on peut lancer nos opérations et être les meilleurs. Notre première cible, c'est l'Europe. En *fin de compte*, pour la France, l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne, ce n'est même pas un problème de tourner en danois : le doublage ne change pas. Il faut penser international, penser européen, cela donne une immense liberté ! »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier





Comment bien parler du chômage au cinéma

Fred. Pierre Jolivet signe un film qui est tout sauf un produit de l'air du temps

Film français de Pierre Jolivet. Avec Vincent Lindon, Clotilde *Courau*, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem. (1 h 25.)

Un film qui arrive à nous convaincre du talent d'acteur de Vincent Lindon ne peut pas être foncièrement mauvais. Rien que pour cela, *Fred* serait plutôt une réussite. Ancré dans une actualité on ne peut plus envahissante : le chômage, les cités des banlieues, la *déprime et l'ennui qui* envahit celui qui vient de perdre son emploi, le dernier film de Pierre Jolivet fait pourtant preuve d'une absence d'opportunisme tout à fait salutaire, et se révèle être tout sauf un produit de l'air du temps. Fred, qu'interprète avec authenticité Vincent Lindon, ne sort pas d'une manchette de quotidien ou d'un quelconque reportage télé, il a beau faire partie d'un groupe compact appelé *« les trois millions de sans-emploi en France »*, il s'apparenterait plutôt à une exception statistique, à un cas que l'on n'arrive pas à ramener à une généralité. Fred vient en fait de beaucoup plus loin. Sa moustache pendante mal entretenue est exactement la même que celle que Dustin Hoffman portait dans *Le Récidiviste* d'Ulu Grosbard ; ses épaules voûtées, sa façon de marcher à la fois décidée et laborieuse, rappellent la démarche lourde d'Aldo Ray dans *La nuit tombe* de Jacques Tourneur ; ses gestes frustes font penser à ceux de Gabin dans *La Belle Equipe*. Ce n'est pas le moindre des mérites de Pierre Jolivet de comprendre qu'il ne suffit pas qu'un personnage ait une actualité pour nous impliquer en tant que spectateur, il faut aussi qu'il ait une histoire et une hérédité.

Il y a bien sûr une intrigue dans *Fred*, un vague complot qui vient revitaliser les mouvements sans but de Vincent Lindon. Mais cette intrigue est mal articulée, et pas *toujours compréhensible*. Comme les héros de David Goodis, Fred arrive au mauvais moment, au mauvais endroit, pris dans l'engrenage d'un trafic quelconque après avoir conduit une semi-remorque pour rendre service à un ami. Le complot décrit dans Fred ne désigne pas une organisation qui renverrait à un milieu distinct, il n'y a pas de centre maléfique d'où partirait une machination déjouée par un héros prolétaire. A un héros modeste correspond une intrigue minimale et minable : Fred se bat contre *« les connards de Juvisy », qui ne* seront jamais les Mabuse de la banlieue.

ATTITUDES CORPORELLES

John Cassavetes disait qu'il ne suffisait pas seulement de battre en brèche l'histoire, l'intrigue et l'action, il fallait aussi défaire l'espace. De ce point de vue, *Fred* est authentiquement cassavetien. De la fameuse cité banlieusarde, il ne reste plus qu'une série de cubes en préfabriqués, ni beaux, ni laids, mais complètement impersonnels. *Fred évolue dans un espace* quelconque, un tissu dédifférencié de la ville : usine désaffectée, café presque vide, commissariat qui pourrait aussi bien être une épicerie, appartements de HLM qui sont plus occupés qu'habités.

Après avoir déconstruit l'intrigue, l'action et l'espace, Pierre Jolivet réduit ses personnages à leurs propres attitudes corporelles. Fred se construit sur une succession de gestes qui valent mieux que n'importe quelle intrigue : Lindon qui retrouve un *bref emploi sur un chantier et* manie à nouveau sa grue en faisant corps avec elle comme s'il s'agissait d'une maîtresse trop longtemps abandonnée ; *la brève* bagarre entre Fred et l'un de ses anciens collègues d'usine, interrompue dès que le sang se met à gicler, lorsque les deux hommes réalisent que leurs gestes ont un impact ; les longues scènes où Fred se vautre sur son canapé devant son téléviseur. Ces moments déconnectés les uns des autres arrivent peut-être à donner du chômage *une image plus juste que* n'importe quel reportage. Ils soulignent l'originalité d'un film et le talent d'un cinéaste.

S. Bd.

« Star Wars » se fait un lifting

La Guerre des étoiles. George Lucas sort une version restaurée qui ne rajeunit pas son film

Film américain de George Lucas. Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Anthony Daniels, Alec Guinness. (2 h 04.)

Vingt ans après sa sortie et son triomphe, *La Guerre des étoiles* peut difficilement être vu comme un simple film, mais comme la nouvelle pierre d'une gigantesque entreprise de marchandisage. Le cinéma américain n'aura cessé depuis de décliner la leçon assenée par George Lucas : le cinéma ne sert *pas seulement à montrer*, mais aussi à faire vendre.

Il en va désormais de certains films comme de beaucoup de stars de cinéma : ils ont besoin d'un lifting pour garder leur jeunesse. Pour honorer dignement son vingtième anniversaire, *La Guerre des étoiles* a donc subi un ravalement intensif avec une copie restaurée, un nouveau son digital, plusieurs *séquences complétées à l'aide* d'images numériques (dont celle de l'entrée dans la ville de Mos Eisley), l'addition d'une autre scène, coupée du montage original, où Han Solo (Harrison Ford) doit faire face à Jabba le Hutt juste avant de s'envoler avec Luke Skywalker et Obi Wan Kenobi pour la planète Almirande (*Le Monde* du 6 février). Ces différentes améliorations, qui relèvent plus du gadget que du *work in progress*, masquent mal le coup de vieux pris par *La Guerre des étoiles*.

On peut admirer l'efficacité de la mythologie mise en place par Lucas, la manière dont il a su décliner *Morphologie du conte* de Propp pour mettre en place une batterie de personnages inextricablement liés les uns les autres (Luke Skywalker est le frère de la princesse Leia ; le méchant Darth Vader est le père de Luke ; Obi Wan Kenobi, le mentor de Luke, était aussi le compagnon de son père...).

LA LENTEUR DES CORPS

On peut aussi être sensible à l'habileté du réalisateur à transposer des valeurs chevaleresques dans un univers de science-fiction. *Mais, vingt ans après, c'est le* contraste entre le jeu des acteurs, très démodé, et la volonté de rajouter des effets spéciaux toujours plus modernes qui frappe.

L'écart entre des acteurs souvent médiocres (Mark Hamill a poursuivi sa carrière dans des séries Z, Carrie Fisher s'est reconvertie dans le best-seller, Harrison Ford n'était pas l'acteur qu'il deviendra par la suite) et une technologie haut de gamme produit un effet des plus curieux. Le plus beau lifting du monde ne rattrapera jamais la démarche claudicante de Hamill dans un kimono trop grand pour lui, ni les gestes *empruntés de Carrie Fisher, ou encore* les costumes de pacotille des soldats de l'Etoile noire, qui les font ressembler au Tin Man du *Magicien d'Oz*, la poésie en moins.

Au cinéma, plus que le trucage, c'est le corps qui apparaît comme *le véritable effet spécial*. *Metropolis* de Fritz Lang ne racontait rien d'autre, et montrait la supériorité au cinéma de l'homme sur la technologie. Les corps de *La Guerre des étoiles* frappent par leur lenteur, alors que la technologie dont ils sont submergés est de plus en plus rapide. Ils se sont beaucoup essoufflés en vingt ans, sans doute parce que Lucas ne leur *a jamais porté le moindre intérêt*.

S. Bd.

Soirée Supplémentaire
Dimanche 30 Mars à 20h45
THÉATRE DE LA PORTE ST-MARTIN
FANNY ARDANT
MASTER CLASS
ROMAN POLANSKI
RÉSERVATION 01 42 08 00 32
100e

Les mille visages du Père

Enquête sur Abraham. Une recherche sur le fondateur des trois monothéismes

Film français d'Abraham Segal. (1 h 42.)

Il faut prendre le mot enquête au pied de la lettre : qui est cet Abraham ? Le film procède comme le ferait un détective, avec expertise et auditions de témoins, depuis le lieu où s'est cristallisée « l'affaire », à Hébron et à Jérusalem, jusqu'à Paris et Londres. Abraham-Ibrahim, le père des trois religions monothéistes. Mais pas le même aux yeux des juifs, des chrétiens et des musulmans. Ses actes, réels ou légendaires, s'interprètent *différemment*, selon les commentateurs, surtout le cas mal élucidé du sacrifice du fils, exigé puis interrompu.

Vieille affaire mais d'une brûlante actualité quand s'affrontent les deux lignées de descendants d'Abraham : les Arabes, fils d'Ismaël, et les Juifs, fils d'Isaac. Segal envoie sur le terrain son représentant (le journaliste *et écrivain Selim Nassib), qui explique* en voix off les données du problème. A Hébron, d'abord, au tombeau des Patriarches, où serait enterré Abraham, sanctuaire divisé, partie pour les musulmans, partie pour les juifs. Peu avant, un colon extrémiste y a massacré des Palestiniens. Au moment du tournage, Arafat et Rabin viennent de se serrer la main à Washington. Membres des deux communautés, poètes, chercheurs, théologiens, ajoutent leurs témoignages. Le mufti de Hébron et le porte-parole des colons implantés dans la ville, un enfant dont le père a été assassiné au tombeau des Patriarches, George Steiner, Jean Botéro, Yeshayaou Leibovitz, Elias Sanbar, Abd al-Haqq Guiderdoni, Daniel Sibony... multiplient les approches, les indices.

L'enquête progresse vers la complexité (dont la troublante question de l'existence, dans chaque communauté, d'une « culture du sacrifice »). Mais il *n'y a pas de solution. Réalisé pour la télévision, Enquête sur Abraham* a été diffusé en avril 1996 sur La Cinquième, puis le 12 janvier par France 2, après avoir été refusé par les émissions religieuses de cette même chaîne, pour lesquelles il avait été produit – le rabbin Josy Eisenberg, responsable des émissions religieuses juives pour la chaîne, n'avait pas admis une démarche qui part des questions plutôt que de réponses préétablies.

UN FILM DE TÉLÉVISION

Enquête sur Abraham est donc un film de télévision, presque entièrement composé d'entretiens. La mise en scène y est inexistante, le temps de parole formaté. Il donne tout pouvoir à la parole réflexive, et aucun aux possibilités singulières du cinéma (dont le documentaire fait évidemment partie). Pourquoi, dès lors, le sortir en salles ? Abraham Segal répond par la collectivité de spectateurs que permet le cinéma. Mais il n'est pas sûr que les choix de réalisation puissent susciter une sensation collective. En revanche, les séances publiques autorisent les débats qu'appelle le film. *Ils sont prévus au Studio des Ursulines (10, rue* des Ursulines, 5e. Tél. : 01-43-26-19-09), les 13, 17, 20, 24 et 27 mars après la séance de 20 heures, avec les rabbins Haddad et Kryger, Mgr Gaillot, le pasteur Claudette Marquet, le spécialiste de l'islam Abd Al-Haqq Guiderdoni, les historiens Elias Sanbar et Pierre Geoltrain, les philosophes Marie-José Mondzain et Shmuel Trigano, Jean-Claude Carrière, les journalistes Nitzan Horowitz *(Haaretz)*, Jean Daniel *(Le Nouvel Observateur)*, Dominique Vidal *(Le Monde diplomatique)* et Catherine Humblot *(Le Monde)*, et bien sûr Abraham Segal.

Jean-Michel Frodon

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL ARCHANGEL

Deux films canadiens de Guy Maddin. *Tales from the Gimli Hospital* (1 h 12), avec Kyle McCulloch, Michael Gottli et Angela Heck. *Archangel* (1 h 23).

■ A la fin du XIXe siècle, Gunnar et Einar se retrouvent dans un hôpital situé dans un village d'immigrés islandais au Canada. L'un est obèse et sait parler aux infirmières, qui sont toutes secouées par sa tragique histoire d'amour, alors que Einar est condamné à le regarder sans jamais attirer la moindre attention. Gunnar finit par raconter à Einar comment il a perdu sa femme après lui avoir transmis la peste, alors qu'Einar lui confie comment un soir il a ouvert la tombe d'une femme. Il apparaît que la femme de Gunnar était celle qui était dans la sépulture profanée *par Einar...*

Le point de départ d'*Archangel* est au moins aussi étrange que celui de *Tales from the Gimli hospital* : des soldats canadiens sont envoyés durant la première guerre mondiale pour défendre un stock d'armes dans la ville d'Arkhangelsk, en Russie. *Arrivés dans la ville, les soldats* découvrent que leurs ennemis ne sont plus des Allemands, mais les Russes passés entre-temps du côté du bolchevisme. Découvert à l'occasion de la sortie de *Careful*, Guy Maddin a réalisé ces deux films avec des bouts de ficelle. Tournés en noir et blanc, rappelant à la fois le cinéma muet, certaines images de l'expressionnisme allemand, *Le Chien andalou*, de Bunuel, et *Eraserhead*, de David Lynch, *Tales from the Gimli hospital* et *Archangel* tranchent sur l'ordinaire du cinéma. Le choix de Guy Maddin de retourner à une forme de cinéma muet pour filmer des personnages vivant au début du siècle est assez audacieux, et dépasse le simple gadget expérimental. D'une force visuelle étonnante, les films de Guy Maddin *se révèlent plus qu'une simple curiosité.* *S. Bd.*

LES RANDONNEURS

Film français de Philippe Harel. Avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel (1 h 35).

■ Si l'on s'en tient à sa principale ficelle narrative, on peut voir ce film comme une variation comique de *Delivrance*, de John Boorman. Le principe, destiné à produire une épreuve de vérité, consiste à convoquer une brochette de personnages fortement individualisés, à leur attribuer un dessein commun et à s'arranger pour que chacun d'entre eux ne puisse se soustraire en chemin à l'aventure. Ici, il s'agit de voir comment s'en *sortiront cinq Parisiens réunis durant l'été sur un itinéraire* de grande randonnée en Corse. Voici donc, reconnaissables sous leurs sacs à dos, Eric, le guide plein d'allant, Cora, la comédienne manquée souffrant des pieds, Géraldine, qui vit et marche dans l'adoration d'Eric, Mathieu, le jeune branché débrouillard, et Louis, le râleur congénital. L'écueil principal réside dans les vicissitudes prévisibles (du pet dans le dortoir au conflit ouvert), même si l'on perçoit une velléité de sortir des sentiers battus, en lestant notamment la farce d'un certain poids existentiel (les retours en arrière sur le passé des personnages). Mais le mélange des genres n'hésite qu'entre roublardise et indécision. *Jacques Mandelbaum*

THE KIDS IN THE HALL

Film américain de Kelly Makin. Avec David Foley, Bruce McCulloch, Kevin McDonald, Mark McKinney, Scott Thompson (1 h 29).

■ Enfin, un laboratoire pharmaceutique a mis au point une « pilule du bonheur », qui va chercher au fond de chacun son meilleur souvenir et le fixe dans son cerveau. Sourire permanent garanti, mais le produit a été lancé sans tester les effets secondaires. C'est le point de départ d'une *comédie franchement barge où, Canadiens spécialisés dans les rôles* multiples et le travesti pour mieux moquer les comportements socio-coincés des adultes, les Kids in the Hall passent à la moulinette Wall Street, les familles dysfonctionnelles, les gays affirmés ou renfermés, la reine d'Angleterre, les petits cancéreux photogéniques, les savants avides de publicité, les chauffeurs de taxi. Ce quintette venu de la télévision et que beaucoup qualifient de Monty Python pour la génération MTV déclenche un foutoir à malices qui, même s'il ne tient pas le rythme jusqu'au bout, pourrait bien susciter un film culte à la manière du *Rocky Horror Picture Show.* *Henri Béhar*

DERNIER RECOURS

Film américain de Walter Hill. Avec Bruce Willis, Christopher Walken (1 h 41).

■ *Dernier recours* est le deuxième remake de *Yojimbo*, de Kurosawa, après *Pour une poignée de dollars*, de Sergio Leone. L'histoire de ce mercenaire qui débarque dans une ville où règne une guerre entre deux clans et qui, en passant d'un camp à l'autre, réussit à provoquer leur destruction commune pourrait d'ailleurs avoir des origines plus lointaines, d'*Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni, à *La Moisson rouge*, de Dashiell Hammett. Située durant la prohibition, la nouvelle version se déroule dans une bourgade du désert près de la frontière *mexicaine, évoquant davantage un western italien que le film noir*. Parti pris décevant dès lors que le réalisateur, malgré quelques séquences inspirées, ne parvient pas à surpasser ses références et admirations principales : Sergio Leone, bien sûr, Sam Peckinpah surtout (dont Hill fut scénariste), et John Woo, dont il tente de mimer la violence abstraite. *Jean-François Rauger*

VA OÙ TON CŒUR TE PORTE

Film italien de Cristina Comencini. Avec Virna Lisi, Tcheky Karyo, Magherita Buy, Galatea Ranzi (1 h 50).

■ Quatrième film de la fille de Luigi Comencini, *Va où ton cœur te porte* est *adapté du roman éponyme de Susanna Tamaro*, best-seller international déjà vendu à cinq millions d'exemplaires. L'effet d'entraînement du roman risque d'être son seul atout. La séquence d'ouverture – une maison vide où la caméra glisse sinueusement sur les objets et les photographies sur fond d'orage et de soupe musicale (exorde caractéristique des guimauves hollywoodiennes d'aujourd'hui) – suggère d'emblée le conformisme du style, à travers lequel s'échafaude, à grandes plâtrées de psychologie, l'histoire d'une vieille femme qui vient de mourir et dont la petite fille trouve dans la maison familiale une confession écrite qui lui est destinée. Au gré de la lecture et de retours en arrière successifs, un lourd secret se dévoile, qui relie entre elles trois générations de femmes. *On sait gré à la réalisatrice de construire ce récit en cultivant quelque* temps le mystère, lequel, une fois levé, en suscite d'emblée un autre, hélas insondable : celui de la fadeur esthétique. *J. M.*

LES ENTRÉES À PARIS

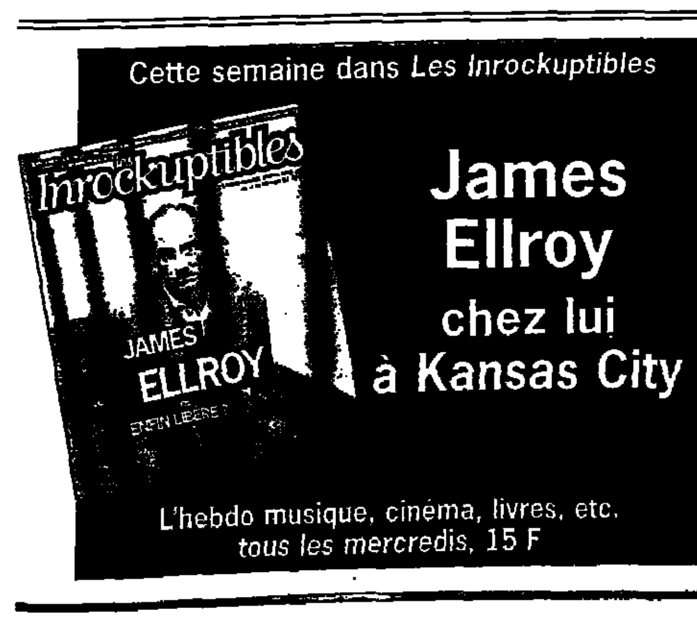
■ **Encore une semaine en retrait** par rapport à la période correspondante de l'an dernier. La « grosse machine » du moment, *Jerry Maguire*, atteint un honnête 98 000 *dans son énorme combinaison de* 46 salles. Parmi les douze autres nouveautés, quelques titres tirent vaille que vaille leur épingle du jeu : score très moyen pour Star Trek à 38 000 dans 23 salles, *Tykho Moon* (9 000 dans 9 salles) *Marion* (13 000 dans 14 salles), *Les Anges déchus* (5 000 dans 4 salles) et *Rimbaud/Verlaine* (5 000 dans 5 salles) font ce qu'ils peuvent.

■ **Mars Attacks** ! reste le grand vainqueur du moment, avec 131 000 entrées en deuxième semaine (total : 346 000), confirmant son ascendant sur *Lucie Aubrac* qui attire 63 000 spectateurs (total sur la même durée : 179 000). Tandis que *Tout le monde dit : « I Love You »* poursuit sa brillante carrière avec 48 000 amateurs en quatrième semaine (total : 444 000), *Larry Flint* se fatigue (24 000, soit 141 000 en 3 semaines) et *Un beau jour* s'achève (16 000 ; 127 000 en 3 semaines).

■ **Trois bonnes nouvelles** tout de même : en trois semaines la rétrospective Jacques Demy a attiré 16 000 spectateurs tandis que sur la même durée, dans trois salles, *Level 5* en a réuni 13 000. Et *Vertigo* séduit 4 000 cinéphiles dans une salle parisienne.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*



APPEL A CANDIDATURES

Délégation de service public
Identification de la collectivité délégante :
Ville de BESANÇON - 2, rue Mégevand
25034 - BESANÇON CEDEX

Objet : direction du Théâtre Municipal - affermage.

Missions : action culturelle (organisation des saisons lyriques et musicale) gestion du théâtre.

Durée de la délégation : 4 ans.

Présentation et contenu des candidatures : les plis comporteront la mention « Théâtre Municipal ». Les pièces suivantes sont à joindre à l'appui de la candidature au titre des garanties professionnelles et financières exigées :

- agrément du Ministère de la Culture portant sur la profession d'entrepreneur de spectacles,
- cursus professionnel et bilan d'activités,
- comptes d'exploitation et bilans des trois derniers exercices,
- déclarations attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales, parafiscales et organismes sociaux,
- justification de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant celui-ci.

Date limite et lieu de réception des candidatures : les candidatures devront être adressées au bureau du courrier de la Mairie ou déposées contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus jusqu'au :

VENDREDI 18 AVRIL 1997 à 16 heures 30

Renseignements techniques : seront obtenus auprès de Mlle FOREL, Directeur du Service Action Culturelle - Tél. : 03.81.61.51.01.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
BRIGANDS, CHAPITRE VII (franco-géorgien-italien-suisse, 2 h 09) d'Outar Iosseliani.
CARMIN PROFOND (**) (franco-mexicain-espagnol, 1 h 54) d'Arturo Ripstein.
DIEU SAIT QUOI (français, 1 h 30) de Jean-Daniel Pollet.
DU JOUR AU LENDEMAIN (franco-allemand, noir et blanc, 1 h 02) de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
FOR EVER MOZART (franco-suisse-allemand, 1 h 20) de Jean-Luc Godard.
KARDIOGRAMMA (kazakh, 1 h 13) de Darejan Omirbaev.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
MACADAM TRIBU (franco-zaïrois-portugais, 1 h 27) de José Laplaine.
MARION (français, 1 h 46) de Manuel Poirier.
MARS ATTACKS ! (américain, 1 h 45) de Tim Burton.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
NÉNETTE ET BONI (français, 1 h 43) de Claire Denis.
LA SERVANTE AIMANTE (français, 2 h 46) de Jean Douchet.
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (américain, 1 h 41) de Woody Allen.
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (français, 1 h 30) de Sandrine Veysset.

FESTIVALS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES DE CRÉTEIL
Dix longs-métrages, dix documentaires et trente courts-métrages, tous inédits, sont en compétition de cette 19e édition présidée par Micheline Presle. Un regard sur le jeune cinéma français (dix réalisatrices françaises invitent dix réalisateurs de leur génération à présenter leur dernier film), un autre sur vingt-deux réalisatrices des Balkans, un forum « Femmes, cinémas et identités nationales » et un hommage à la réalisatrice argentine Maria Luisa Bemberg comptent parmi les nombreuses manifestations prévues.
Du 14 au 23 mars. Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 01-49-80-38-98.

15e FESTIVAL CINÉMA D'ALÈS
Intitulé depuis 1993 « Itinérances », ce festival privilégie les films de route et d'errance (*road movies*, films initiatiques, de voyage...). Un panorama sur ce sujet, de Georges Méliès à Jim Jarmusch, inclura aussi les frères Taviani, Roman Polanski, Wim Wenders, Martin Scorsese, Theo Angelopoulos et Barbara Loden. Outre une compétition d'une vingtaine de courts-métrages, sont proposés deux hommages (à Agnès Varda et à l'Islandais Fridrik Thor Fridriksson), une programmation spécifique et des concours destinés au jeune public.
A noter, le 20 mars, un concert du saxophoniste Archie Shepp, après la projection du documentaire de Franck Cassenti *Archie Shepp : je suis jazz... c'est ma vie.*
Du 14 au 22 mars. Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. Tél. : 04-66-30-24-26.

RENCONTRES CINÉMAS D'AMÉRIQUE LATINE À TOULOUSE
Ces 9es Rencontres proposent un rendez-vous complet sur les cinémas pluriels de l'Amérique latine et présentent une sélection de films de fiction et documentaires, longs, moyens et courts, de nombreux inédits et des premières œuvres. Une intégrale « Luis Bunuel au Mexique » (vingt et un films tournés entre 1946 et 1964), deux hommages (l'un au réalisateur chilien Miguel Littin, l'autre à la réalisatrice argentine Maria Luisa Bemberg, disparue en 1995), des rencontres et plusieurs tables rondes complètent cette programmation.
Du 17 au 25 mars. Bureau du Festival, Arcalt, 49, rue du Taur, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-23-55-79.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BEAUVAIS, 7e CINÉMALIA
Dix longs-métrages et dix courts, français et étrangers, tous inédits, des films d'école (du primaire au lycée) sont en compétition de cette septième édition de Cinémalia présidée par Georges Lautner. Le thème de cette manifestation, consacré aux animaux dans le cinéma, sera cette année « Les créatures de l'Espace » du *Voyage dans la Lune*, de Georges Méliès, à *La Guerre des étoiles*, de George Lucas. Deux hommages sont prévus : l'un à Charlton Heston, l'autre à Georges Lautner. Parallèlement, Cinémalia organise « Les métiers du rêve », qui offrent à quelque deux mille jeunes de toutes les écoles du département de l'Oise l'occasion de rencontrer des professionnels du cinéma et de s'initier aux arcanes du 7e art.
Du 15 au 22 mars (sur plusieurs sites). Bureau du Festival, 32, rue Carnot, 60 Beauvais. Tél. : 03-44-48-81-30.

FESTIVAL DU FILM D'ACTION ET D'AVENTURES DE VALENCIENNES
Au programme de cette 8e édition présidée par André Téchiné, onze films étrangers inédits présentés en compétition, une rétrospective des films du réalisateur et producteur hongkongais Tsui Hark, un hommage au producteur anglais de Channel 4, David Aukin, et un portrait d'un jeune producteur français, Patrick Godeau. Outre deux nuits consacrées à une compétition de courts-métrages (les 21 et 22), une compétition « jeune public » et un hommage à André Téchiné sont aussi prévus.
Du 18 au 23 mars. Bureau du Festival, 6, place Froissart, 59 Valenciennes. Tél. : 03-27-29-55-40.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA JEUNE PUBLIC DE LAON
Ce festival présente, en compétition, dix longs-métrages récents inédits, en provenance de Hongkong, des Pays-Bas, du Danemark, de Roumanie, d'Allemagne, d'Israël, des USA, d'Italie, ou même du Kazakhstan. Un regard sur les réalisateurs dans le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie, des courts-métrages, et un chapitre de l'histoire du cinéma, avec les pionniers du film d'animation britannique sont également au programme de cette 15e édition.
Du 17 au 27 mars. Bureau du Festival, Maison des Arts, place Aubry, 02 Laon. Tél. : 03-23-20-38-61.

REFLETS DU CINÉMA IBÉRIQUE ET LATINO-AMÉRICAIN DE VILLEURBANNE
Une trentaine de longs-métrages (huit espagnols, deux portugais et vingt latino-américains) ainsi que deux courts-métrages et des documentaires vidéo sont au programme de cette 13e édition. Sont aussi prévus un coup de projecteur sur le cinéaste mexicain Arturo Ripstein, un hommage à Marcello Mastroianni, une sélection de films sur la femme dans le cinéma ibérique et latino, une présentation de la nouvelle génération du cinéma espagnol, et une rétrospective des films du réalisateur cubain Tomas Gutierrez Alea (*Fraise et Chocolat, Guantanamera*) mort le 16 avril 1996.
Du 12 au 25 mars. Cinéma Le Zola, 117, cours Emile-Zola, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-93-42-65.

NOUVEAUX FILMS

ARCHANGEL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA CICATRICE
Film franco-israélien de Haim Bouzaglo, avec Robin Renucci, Ronit Alkabetz, Andrea Ferreol, Sasson Gabai (1 h 34).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DERNIER RECOURS (*)
Film américain de Walter Hill, avec Bruce Willis, Bruce Dern, Christopher Walken, William Sanderson, David Patrick Kelly, Karina Lombard (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
Film franco-israélien-palestinien d'Abraham Ségal (1 h 42).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
Film français de Pierre Jolivet, avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GLASTONBURY, THE MOVIE
Film britannique de Robin Mahoney, Mathew Salked, William Beaton, avec The Filberts, Co-Créators, Lemonheads, Omar, Spiritualized, Chuck Prophet (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).

KIDS IN THE HALL
Film américain de Kelly Makin, avec David Foley, Bruce McCulloch, Kevin McDonald.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NO WAY HOME (*)
Film américain de Buddy Giovinazzo, avec Tim Roth, James Russo, Deborah Unger, Bernadette Penotti, Larry Romano, Mike Grief (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PATIENT ANGLAIS
Film américain d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
Film français de Philippe Harel, avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle Mc Culloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

VA OÙ TON CŒUR TE PORTE
Film italien de Christina Comencini, avec Virna Lisi, Tcheky Karyo, Margherita Buy, Galatea Ranzi, Valentina Chico, Massimo Ghini (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'AMOUR EST A RÉINVENTER (**)
Dix films courts, français (58 mn).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA COLLINE OUBLIÉE
d'Abderrahmane Bouguermouh,
avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout, Abderrahmane Kamal, Abderrahmane Debiane, Farroudja Hadjloum.
Franco-algérien (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin.
Français (58).
Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

GET ON THE BUS
de Spike Lee,
avec Richard Belzer, Deaundre Bonds, Andre Braugher, Thomas Jefferson Byrd, Gabriel Casseus, Albert Hall.
Américain (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e.

(Publicité)
FEMMES
14 AU 23 MARS 1997
Maison des Arts - Créteil

GHOST DANCE
de Ken Mc Mullen,
avec Jacques Derrida, Léonie Mellinger, Pascale Ogier, Robbie Coltrane, Dominique Pinon.
Britannique (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

JERRY MAGUIRE
de Cameron Crowe,
avec Tom Cruise, Cuba Gooding Jr., Renee Zellweger, Kelly Preston, Jerry O'Connell, Jay Mohr.
Américain (2 h 18).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

LADY OSCAR
de Jacques Demy,
avec Catriona Mac Coll, Barry Stokes, Christina Bohm, Jonas Bergstrom, Terence Budd, Martin Potter.
Franco-japonais (2 h 04).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
de Milos Formas,
avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson, Donna Hanover, James Cromwell.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.

MACADAM TRIBU
de José Laplaine,
avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna Hélène Diarra.
Franco-zaïrois-portugais (1 h 27).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

PARTITION
de Ken McMullen,
avec Roshan Seth, Zohra Segal, Zia Mohyeddin, Saeed Jaffrey, Léonie Mellinger, John Schrapnel.
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

RÉSISTANCE
de Ken McMullen,
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SELECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

STAR TREK-PREMIER CONTACT
de Jonathan Frakes,
avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Alice Krige.
Américain (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14).

REPRISES

BLEAK MOMENTS
de Mike Leigh,
avec Anne Raitt, Sarah Stephenson, Joolia Cappleman, Eric Allan.
Britannique, 1971 (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

GIGI
de Vincente Minnelli,
avec Leslie Caron, Louis Jourdan, Maurice Chevalier, Hermione Gingold, Eva Gabor, Jacques Bergerac.
Américain, 1958, copie neuve (1 h 56).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89) ;

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES NUS ET LES MORTS
de Raoul Walsh,
avec Aldo Ray, Cliff Robertson, Raymond Massey, Lili Saint-Cyr, Barbara Nichols, William Campbell.
Américain, 1958 (2 h 11).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

هكذا من الأصل

COLLOQUE Les rapports entre la presse et la justice ont été au centre des débats d'un colloque organisé, mardi 11 mars à Paris, par l'association Presse-Liberté, présidée par Alain Peyrefitte. ● LE SECRET de l'instruction doit-il être renforcé ou non ? Éditeurs, journalistes, magistrats, avocats, hommes politiques (de la majorité) se sont montrés plutôt réticents à l'idée d'un durcissement de la loi, alors que les avis étaient partagés sur la création ou non d'une instance de déontologie pour les journalistes. ● L'ASSOUPLISSEMENT de la notion de respect de la vie privée a été souhaité par l'association Presse-Liberté. ● LES JOURNAUX doivent s'organiser pour prendre toute leur place sur les autoroutes de l'information, estime un rapport sur la presse et le multimédia, remis mardi 11 mars à François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace.

Presse-Liberté ne souhaite pas un renforcement du secret de l'instruction

L'association a réuni, mardi 11 mars à Paris, éditeurs, journalistes, magistrats, avocats et hommes politiques pour débattre des rapports entre la presse et la justice, et de la nécessité ou non de mettre en place une instance de déontologie pour les journalistes

LES RAPPORTS entre la presse et la justice sont difficiles, tendus, faits souvent d'incompréhensions mutuelles, quand ils ne sont pas soupçonneux. La question du secret de l'instruction est au cœur de ce débat et la tentation est grande chez certains politiques, comme chez certains magistrats, de renforcer ce secret, et, par voie de *conséquence*, d'empêcher les journalistes de dévoiler certaines « *affaires* » politico-financières. D'un amendement déposé par le député Alain Marsaud (RPR) à la première mouture du rapport de Marie-Laure Rassat, en passant par les travaux d'une mission sénatoriale, la tentation revient périodiquement.

Le président de la République a installé une commission sur la justice, présidée par Pierre Truche, chargée notamment de réfléchir au moyen de conjuguer présomption d'innocence et droit d'informer (*Le Monde* du 23 janvier). L'association Presse-Liberté, présidée par Alain Peyrefitte, *sénateur et président* du comité éditorial du *Figaro*, a organisé un colloque, mardi 11 mars à Paris, réunissant éditeurs, journalistes, magistrats, avocats, hommes politiques, pour évoquer les rapports entre la presse et la justice.

« ALLIANCE OBJECTIVE »

Selon l'avocat Paul Lombard, il convient de parler du secret de l'instruction « *avec le respect qu'on doit au défunt* ». « *Le secret de l'instruction ne correspond plus à l'état de notre société* », renchérit le sénateur Hubert Haenel (RPR). Pour Alain Génestar, directeur de la rédaction du *Journal du dimanche* : « *Le secret de l'instruction n'est plus respecté, c'est un fait. Il n'est pas respecté par les juges, les avocats, les journalistes, les policiers. S'il y a violation du secret de l'instruction, c'est que la machine judiciaire marche mal. Il y a une alliance objective entre la presse et les juges, je ne vois pas comment on peut empêcher cela. Dans ce genre d'affaires, on est en partie condamné à certains dérapages pour chercher ce qui est caché. Mais les choses seraient plus saines s'il n'y avait pas eu une volonté d'étouffement des affaires.* »

Le conseiller à la Cour de cassation Pierre Guerder estime que ce secret a toujours raison d'être et s'inquiète de la publicité donnée par les journaux aux mises en examen. Cela concerne aussi les accidents : « *Les victimes se plaignent, cherchent des responsables, cela entraîne la révélation de mises en examen dans le cadre d'homicides involontaires. Est-ce indispensable ?* », dit-il.

« *La violation du secret de l'instruction est une des atteintes les plus graves aux libertés individuelles*, s'est exclamé Arnaud Cazin d'Honinctun (UDF, FD), vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. *Ou on fait respecter le texte sur le secret de l'instruction, et on sanctionne les gens qui poussent à la violation, ou bien les textes ne vont pas, et il faut les changer.* »

Le journaliste Alexandre Adler estime que « *l'instruction est devenue une instruction à charge entre les mains des journalistes* », tandis que, pour Paul Lombard, « *le journaliste est dans une situation quasi intolérable. Il est condamné à donner une information parcellaire, partisane et indirecte* ».

Comme Paul Lombard, Martine Ract-Mahoux, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, se déclare « *favorable à une transparence totale* ». La majorité des intervenants se sont prononcés pour une plus grande publicité des débats judiciaires, pour que l'information sur l'instruction « *soit à charge et à décharge* », comme l'indique Alain Chastagnol, secrétaire général de Presse-Liberté, qui vient de rejoindre le groupe Hachette.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Ancien garde des sceaux, Alain Peyrefitte est plus radical. Il préconise de « *supprimer le juge d'instruction* », ce qui rendrait, selon lui, la justice plus rapide et plus transparente. « *Quand on sait qu'un juge d'instruction adresse aux journaux des fax qui font partie d'un dossier judiciaire, accompagnés de commentaires personnels, plus à charge qu'à décharge, on se pose des questions* », a-t-il ajouté.

Autre sujet sensible sur les rapports entre la presse et la justice : le respect de la vie privée. L'association Presse-Liberté – où le poids d'Hachette-Filipacchi Presse est important – souhaite un assouplissement de la définition de la vie privée, qui concerne principalement quelques journaux d'Hachette-Filipacchi ou de Prisma Presse. Marie-Christine de Percin, avocate de *Paris Match*, constate que les procès sont de plus en plus nombreux et les sanctions de plus en plus lourdes. Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction du *Figaro*, cite une phrase de Claude Angeli : « *Le journalisme s'arrête à l'entrée de la chambre à coucher.* » Et le médiateur du *Monde*, Thomas Ferenczi, estime que « *le respect de la vie privée est un impératif d'autant plus strict que nous demandons une plus grande transparence de la vie publique* ».

Alain Salles

La déontologie en question

Face à la défiance qui atteint les journalistes, le politologue Roland Cayrol plaide pour « *un sursaut des professionnels de l'information* ». « *Il est important de codifier des règles éthiques et de définir des normes de déontologie professionnelle* », poursuit-il en proposant la création d'un organisme, qui ne serait pas uniquement composé de journalistes, qui pourrait « *sanctionner certains manquements* ». Une telle structure existe en Grande-Bretagne et en Allemagne. L'idée de sanctions n'a pas fait l'unanimité des participants au colloque, dans l'ensemble favorables à une commission de sages, mais hostiles à un Ordre des journalistes.

L'écrit sur les autoroutes de l'information

« ***LA PRESSE** peut encore gagner la bataille du multimédia* », estime Jean-Charles Bourdier, directeur de la rédaction du *Républicain lorrain*, dans un rapport sur la presse et le multimédia demandé par François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace. Mais les journaux partent avec de nombreux handicaps et c'est bien « *l'existence même de la presse écrite, dans sa forme actuelle, qui est aujourd'hui en cause* », selon M. Bourdier, face aux grands groupes audiovisuels ou informatiques.

La presse doit donc se ressaisir pour avoir sa place sur les autoroutes de l'information. Selon M. Bourdier, les journaux doivent quand il le faut se regrouper, sous forme de syndication, par exemple, pour proposer des produits publicitaires ou éditoriaux communs. Il préconise aussi de développer des partenariats, avec des industriels ou avec des collectivités locales.

JOURNAUX ÉLECTRONIQUES

« *La presse écrite française ne peut relever seule le défi du multimédia* », dit l'auteur, qui préconise « *d'élargir au multimédia les mécanismes d'aide jusqu'à présent réservés à l'écrit* ». Il estime « *qu'une synergie entre presse et industrie doit être recherchée et développée* », dans la lignée des plates-formes d'expérimentation des autoroutes de l'information. Enfin, un effort doit être fait pour développer les journaux électroniques et faciliter leur introduction dans les écoles.

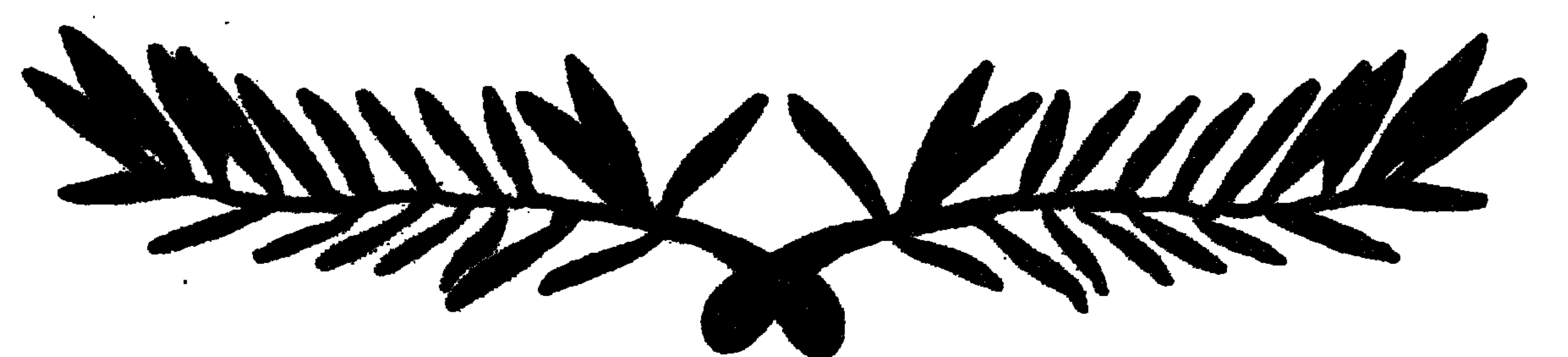
François Fillon devrait rencontrer les éditeurs de presse pour discuter du rapport, dans un délai assez rapide. Au ministère des postes et télécommunications, on souligne que « *la presse doit être un acteur-clé des nouvelles techniques de communication* ». « *On n'aura un développement fort d'Internet en France que si le contenu est suffisamment attractif. Les contenus aujourd'hui sont anglo-saxons* », explique-t-on.

A. S.

COMITÉ FRANÇAIS POUR L'AUDIOVISUEL

PRIX 1997

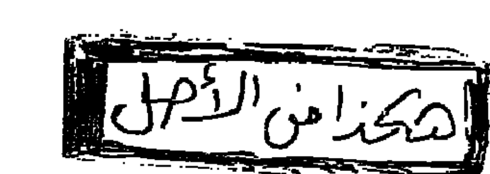
Décerné à La Story d'Antoine de Caunes sur Fun Radio



On peut être pris au sérieux sans se prendre au sérieux

Merci à l'ensemble des membres du jury 1997 du Comité Français pour l'Audiovisuel pour cette distinction qui nous honore et à Antoine de Caunes d'avoir choisi cette année de rejoindre l'équipe de Fun Radio.





REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

5e arrondt

Studio Mº Cardinal-Lemoine
2e ét. Rue des Boulangers
Confort, calme, 385 000 F -
01-40-47-67-82

6e arrondt

RUE DE SEINE soleil
ravissant 4/5 p – 100 m², 4e ét.
LITTRÉ 01-45-44-44-45

LUXEMBOURG beau 2 P.
150 m² bon plan exclusivité
CSA – 01-42-60-42-20

BD RASPAIL
Mº ND-DES-CHAMPS
6e ét., dans bel imm., 4 p.
115 m² env. – expos. Est
+ chbre serv., 3 300 000 F
NOTAIRE – 01-44-55-33-21

PT NEUF vue/Seine
5 p. en triplex
160 m², 2 bns, état neuf
terrasses 60 m²
01-43-35-18-36

ND-DES-CHAMPS s/jardin
135 m² + 19 m² gds balcs., 5e asc.
box. LITTRÉ 01-45-44-44-45

GDS-AUGUSTINS 6 P
except. 190 m² – 2e asc.,
balc. LITTRÉ
01-45-44-44-45

7e arrondt

SOLFERINO 5 p., 5e ét.,
asc., vue superbe, balcon soleil,
SERVICE 01-42-78-64-33

8e arrondt

LISBONNE 5 p
127 m², pierre de t., standing,
bon plan. 01-43-59-14-05

Mº GEORGE-V beau 2 p., 75 m²
7e ét., asc., vue jardin
1 900 000 F – 01-42-66-36-53

F-ROOSEVELT, A SAISIR
2 P. 35 m² parfait état.
730 000 F – 01-42-66-36-53

11e arrondt

BD JULES-FERRY
Mº République – 3 p.
63 m² env., 4 ét. sans asc.
sud/ouest – 1 200 000 F
NOTAIRE – 01-44-55-33-21

12e arrondt

3/4 p – 6e asc., expo-sud
PdT., 85 m² 1 490 000 F
AD'HOC – 01-44-75-70-60

13e arrondt

MAISON/BOHÈME 80 m²
Mº MAISON-BLANCHE
bon état – 01-45-08-56-68

Pl. Italie, stdg, dern. ét. en
duplex, 4/5 p, 112 m², 2 bns,
balc. park., 01-43-35-18-36

Mº Nationale, réc. en duplex
dern. ét. 4/5 p. 125 m² pl. sol.
calme, terr., park. – 01-43-18-36

Pl. Italie, réc. stdg. et. élevé
3/4 p. 93 m², balcons, vue,
àrafr. park. – 01-43-35-18-36

14e arrondt

MOULIN-VERT 5 p., 4e étage
asc., clair, Pk. 2 130 000 F
MEDIATIM – 01-42-79-01-02

PORT-ROYAL
OBSERVATOIRE
ancien appt. 9 p. principales
bel environnement, service
garage 11 000 000 F
NOTAIRE
Tél. : 01-44-88-45-54

DUPLEX 2 Pces 49 m²
double expo.
S-d-b, wc, cuis. américaine
équipée. Chbre, penderie. 4e ét.
Tapis, digicode, imm. ravalé
Mº Alésia. Px. : 835 000 F
Tél. : 01-47-63-83-63
Portable : 06-09-93-53-61

Montparnasse gd stdg 5 p.
111 m² (3 ou 4 chbres)
2 bns,pet. terr., park. urgt. –
01-43-35-18-36

15e arrondt

VOLONTAIRES 5e-6e ét.
80 m² beau duplex, balcon.
Très clair, sans vis-à-vis
1 400 000 F – 01-45-67-84-24

DUPLEIX Prox. Champ Mars
4 P. 65 m² rue et cour
1e ét., asc. Superbe imm.
1 180 000 F – 01-42-66-36-53

Studio Mº Dupleix. 3e ét.
bel imm. ancien, exc. état.
388 000 F – 01-40-47-67-82

16e arrondt

MOZART 6 p.
213 m² bel ancien
SERVICES 01-43-59-14-05

4/5 p. à PERGOLÈSE
jardin 72 m². Box. Soleil
1 850 000 F – Syndic :
01-40-47-67-82

PARTENA
Elysée
RANELAGH GD STANDING
5 P de car. en angle s/balc.
2e ét. asc. Superbe Imm. P-d-T.
135 m² + cave + grenier
3 300 000 F
Tél. : 01-42-66-36-53

17e arrondt

Studio parfait état
Sdb., clair et calme
650 000 F
Tél. : 01-47-45-55-53

ÉPINETTES, 3 p., 63 m²
3e, asc. Calme s/square
Bon état, gardien, porte
blindée, chauff. ind. gaz.
Ag. s'abstenir. 1 000 000 F
01-46-27-62-65 (18 h-20 h)

18e arrondt

R. Caulaincourt, pdt., 5e ét., 5/6 p.
en duplex,
118 m², 2 bns, balc.
parfait état – 01-43-35-18-36

20e arrondt

LOFT 84 m² en 2 p.
Très belles prestations
1 290 000 F –
IP – 01-48-83-32-88

78 YVELINES

VERSAILLES NEUF
Gare Rive-droite 96 m²
jardin 105 m², 3 chbres,
2 120 000 F + parking double
DANO – 01-39-51-34-45

VERSAILLES NEUF
Gare Rive-droite 6 p. 128 m²
balcon 16 m², 5 chbres
2 985 000 F + parking double
DANO 01-39-51-34-45

92 HAUTS-DE-SEINE

Pont de Neuilly
2/3 p., 5e ét., asc., cheminée
Sdb, clair, cave.
1 200 000 F
Tél. : 01-47-45-55-53

94 VAL-DE-MARNE

ST-MANDÉ près du bois 2 P.
de charme 40 m² + 20 m²
terrasse sud. 990 000 F
IP – 01-48-83-32-88

Chaque semaine retouvez
votre rubrique
" IMMOBILIER "
Pour vos annonces contactez le
☎ 01 44 43 77 40
Fax 01 44 43 77 27

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LE CENTRE D'AFFAIRES
SFII
« UN HÔTEL PARTICULIER
DANS UN GRAND JARDIN »
propose des bureaux
équipés de 12 à 70 m²,
salle de réunion (vidéo),
secrétariat, standard
téléphonique personnalisé,
lignes directes numéris,
domiciliations, parkings.
26, rue Berthollet, 75005
Paris (Port-Royal)
Tél. : 01-44-08-10-00
Fax : 01-43-37-81-30

SURESNES
Près mairie et services
administratifs, 5 mn gare.
Ecole, collège et commerces.
Part. vds local 280 m²
+ garage 68 m², façade sur
rue 21 m + habitation à
rénover,
74 m², avec cour et jardin
203 m²,
gaz + force total 625 m².
Px : 2 900 000 F.
Tél. : 01-39-51-56-42.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services :
01-43-55-17-50

HÔTEL PARTICULIER

MOZART VOIE PRIVEE
Hôtel part. 8P. luxueux
350 m2 + jardin clos 70 m2
01-45-75-73-94

VILLA

Hauts de Toulon.
Villa 115 m² habitables
sur grand garage et pièce
d'été aménageable.
Terrasse. Plein sud.
Vue imprenable
sur ville et rade.
Terrain 1 860 m²
en « restanques ».
Oliviers, amandiers, pins.
Grand calme.
Proximité tous commerces
et services.

Agence de l'Avenir.
Tél. : 04-94-92-36-46
Fax. : 04-94-09-49-48

MAISONS

AIR PUR CALME
70 KM PARIS (27)
50 mn St-Lazare direct.
C.-ville 200 m², cave, gren.,
terr., gar. 2 voit., tt cft.
10 a., clos, bord rivière.
1 600 000 F. 02-32-55-16-70.

EXCEPTIONNEL
MARLY-LE-ROI (78)
Maison XVIIIe 400 m²
habitable, poss. prof.
5 495 000 F.
BIMCO 01-39-16-37-37.

MAISON NEUILLY
270 m² R + 2 séj. + s. à m.
3 chbres, terrasse + jard.
Très beau produit.
PPI 01-40-43-08-17.

MAISON PARIS 16e
Pompe, 300 m², 9 pces,
jard., terrasse, poss. prof.
PPI 01-40-43-08-17.

ACHATS

J. GALA IMMOBILIER ch.
pr. client. sérieuse en attente
réc. stand. ou bel anc. 4e Marais,
R.G. ou bon 9e du 3 au 8 p.
de 50 à 200 m² prix du marché.
Tél. : 01-43-35-18-36 même soir.

Rech. URGENT 100 à 120 m²
Paris. Paiement comptant
chez notaire. 01-48-73-48-07

PROPRIÉTÉ

Part. ch. propriété de
caractère, petit parc, 5 ch.
min., réceptions. Région Blois
Tél. : 04-70-43-96-68

FONDS DE COMMERCE

A VENDRE
HOTEL à Nosy Be - Madagascar

Comprenant 16 bungalows climatisés et équipés de tout le confort moderne. Restaurant, bar, piscine, base de plongée

Etabli : 1993

Prix : US$ 1.1 Mio

Contact : Marcel Kuster
Multi Development S.A.
6330 Cham Suisse
Tél.: 0041 41 748 10 30 ou
Fax : 0041 41 748 10 31

LOCATIONS

OFFRES PARIS

GAMBETTA
Petit 2 pces, 2e étage,
clair, 3 fenêtres, tt confort,
proxim. métro et commerces.
3 200 F C.C.
Libre immédiatement.
Tél. : 01-43-49-20-20.

20e Studette 10 m² 7e ét.
Asc. chauff. coll. douche
balcon, clair, calme
1 600 F/mois + charges
03-21-33-74-44 ap. 20 h 00

Place des Victoires (près)
Imm. 18e, 50 m², 3,80 m s/plaf.
4 fenêtres, poutres, mezzan.
équipé, interphone, caméra
6 000 TCC - 01-45-48-89-02

Paris canal St-Martin, neuf
stand. calme à louer, studio
cuisinette équipée, s. d'eau
dress., plac., balcon, cave
gardien, digicodes. 3 750 F TTC
Tél. : 01-43-21-41-14

MÉTRO GAÎTÉ
2 P, 49 m², 2e ét., cave, park.
5 808 F ch. comp. Com. 3 650 F

3 P, 69 m², 1er ét., cave, park.
7 487 F ch. comp. Com. 4 599 F
AGIFRANCE
01-43-20-54-58

1er CHÂTELET Beau studio
45 m², 3 m s/plafond
poutres, 2e ét., asc.
3 600 h. ch. 01-42-66-36-53

12e PRÈS DAUMESNIL
2 P, 43 m², récent, parking
4 020 + ch. 01-43-88-36

15e COMMERCE Beau 3 P
balcon, 4e, asc., bel imm.
6 500 h. ch. 01-42-66-36-53

MEUBLÉ
PLACE DES VOSGES (près)
imm. classé - beau studio vue
sur cour pavée et arborée
cuis. équipée, s. bains
5 670 F ch. comp.
01-45-89-92-52

RÉGION PARISIENNE

AGIFRANCE
GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS
POISSY
av. des Ursulines

Résidence 1982
en plein centre entre
la mairie et le marché
AVEC CAVE, PARKING
CHAUFAGE ET EAU
CHAUDE COLLECTIFS

– 2 P, 52 m², 6e ét., loggia
4m², 3 673 F ch. comp.
Com. : 2 069 F

– 3 P, 68 m², 5e ét., loggia
6 m², 4 492 F ch. comp.
Com. : 2 483 F

01-49-03-43-03

DEMANDES

INTER PROJETS rech.
S/ PARIS-EST
VOLUMES ATYPIQUES
A LOUER OU A VENDRE
01-42-83-46-46

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
Toutes surfaces pour
CADRES BANQUES ET
GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

LOCAUX COMMERCIAUX

BASTILLE, beaux volumes
caractère. A usage prof. ou
ccial 190 m², 19 000 F C.C. HT
et 340 m², 30 450 F C.C. HT
IT 01-48-83-32-98

AGENDA

ASSOCIATIONS

PARLEZ CHINOIS
une méthode exclusive
Spécialistes du débutant
au chinois des affaires
CHINA LANGUE EXPRESS
pour les entreprises
01-42-23-12-53
CHINE ACADÉMIE
pour les particuliers
01-53-28-12-05
Recommandés par le comité
FRANCE-CHINE du CNPF

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires
exceptionnelles ! » Tous
bijoux or,
toutes pierres précieuses,
alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole
75004 Paris
Tél. : 01-43-54-00-83.

RÉNOVATION

RÉNOVATION - DÉCORATION
FRESQUES MURALES
Appartements - bureaux
AGORA
Tél. : 01-44-15-86-04.

SERVICES

7 JOURS SUR 7
JUSQU'A 22 HEURES
nous gérons vos URGENCES.
Vos travaux de SECRÉTARIAT
seront retour. au plus tard
le lendemain matin à 8 heures.
PARATI téléservices
– 01-45-72-02-10 –

VACANCES TOURISMES LOISIRS

3 h de Paris par TGV
JURA
Toutes saisons
(près Métabief)
en pleine zone nordique.
ambiance familiale et
conviviale chez ancien
sélectionné olympique,
location studio indép. et
chbres en pension ou
demi-pension. Activités :
pêche, randonnées pédestres
et VTT, tir à l'arc, salle
remise en forme, sauna. Tarif
suivant saison. Rens. et
réserv. : 03-81-49-00-72.

Vacances scolaires
Pâques, été, toussaint,
HOME D'ENFANTS
JURA
(900 m altitude)
près frontière suisse)
Agrément jeunesse et Sports,
Yves et Liliane accueillent vos enfants
dans une ancienne ferme XVIIe,
confortablement rénovée,
2 ou 3 enfants par chbre avec sdb,
wc. Située au milieu des pâturages et forêts
Accueil volont., limité à 15 enfts.,
idéal en cas de 1e séparation.
Ambiance familiale et chaleur.
possibilité accompt. depuis Paris TGV
Activ. : VTT, jeux collect.,
peinture s/bois tennis, poney,
initiat., échecs et théâtre, fabric. du pain
Tél. : 03-81-38-12-51

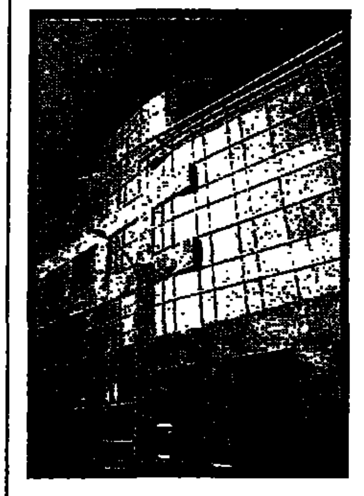
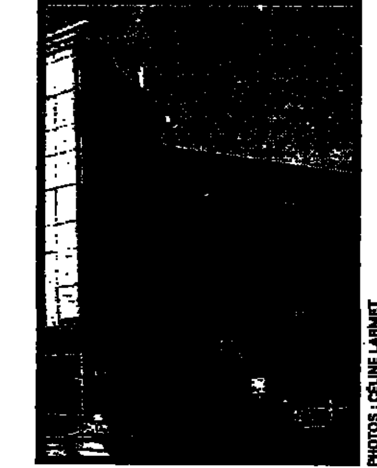
PÉRIGORD NOIR 18 KM SARLAT
6 KM LES EYZIES – MAIS TT CFT
A LOUER 4/5 PERS + AUBERGE
PENSION DE FAMILLE SUR 7 HA
ETANG. TEL. /05-53-35-29-87

VINS

Directement du vigneron
à votre table
du vin à découvrir
MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux.
Méthode champenoise.
Plus. millésimes dispon.
Tarifs sur demande.
L. CHAPEAU
15, r. des Altres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02-47-50-80-64.

ENTREZ DANS LE MONDE DE SIRIUS

VIVEZ DANS UN ESPACE DE LUMIÈRE



PHOTOS : CÉLINE LARMET

UN IMMEUBLE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ
DE 6 900 M²

COMMERCIALISATION

Bourdais
CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
ONCOR
Worldwide Real Estate Services
TEL. : 01-40-76-31-76 Fax : 01-49-59-98-10

Jones Lang Wootton
TEL. : 01-43-13-60-61 Fax : 01-43-45-21-35

proposition commerciale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

ADP
Aéroports de Paris

Aéroport d'Orly

Aéroports de Paris lance une consultation pour l'exploitation d'une boutique de vente de lunettes de soleil située dans l'aérogare Sud de l'aéroport d'Orly

Activité	Prévisions de trafic pour 1997
• Lunettes de soleil + petits travaux de lunetterie Orly Sud zone publique 1er étage 25 m²	Orly Sud • Trafic national arrivée et départ : 4,6 millions de passagers • Trafic international arrivée et départ (y compris DOM et Génève) : 6 millions de passagers

Les candidats souhaitant participer à la consultation destinée à désigner le concessionnaire exploitant devront se faire connaître par écrit, à :

Aéroports de Paris - *Service·Commerces*
Orly Sud 103, 94396 ORLY AÉROGARE Cedex

Date limite de réception des candidatures :
24 mars 1997 (jusqu'à 17 h)

Justificatifs à produire :
- lettre de candidature
- présentation de la société
(extrait K Bis et références bancaires)
- comptes d'exploitation récents (1994 et 1995)

هكذا من الأصل



Paroles de Vitrolles

Une équipe de « Saga-Cités » s'est installée dans le quartier des Pins pendant dix jours, avant le premier tour de l'élection municipale. Une chronique qui en dit long

« UN JOUR DE DÉPRIME, j'ai pris un tract du Front national qui appelait à la manifestation de Carpentras. J'y suis allé. Ce n'était pas par xénophobie. Je voulais me détruire syndicalement et politiquement. Une sorte de suicide. Je voulais cracher à la gueule de tout ce que j'avais fait. Je voulais me griller... Me salir comme ils nous salissent. Mais quand je suis revenu, j'ai dit à ma femme : c'est honteux ce que j'ai entendu. Je ne peux vraiment pas... » Patrice Szostrick, quarante-six ans, est un écorché vif. Ancien militant ouvrier, licencié et abandonné à son sort, il habite le quartier des Pins à Vitrolles. Visage buriné, regard las, il raconte comment, un jour, il a failli basculer dans les rangs du Front national. Un dérapage finalement contrôlé et qui a valeur de symbole dans cette ville aujourd'hui dirigée par une mairie FN. Face à la caméra, Patrice se libère, comme si cette parole, trop longtemps confisquée, conjurait son désespoir et sa honte.

Parler, toujours et encore. Et écouter. Telle a été la démarche de Yasmina Yahiaoui et de la petite équipe de « Saga-Cités », le magazine des villes et des banlieues de France 3, qui se sont installées pendant une dizaine de jours au cœur du quartier des Pins à Vitrolles, à la veille du premier tour de l'élection municipale, pour recueillir les témoignages des habitants. Sur la vie quotidienne, la cité, leurs angoisses, leur vision du monde et de la politique. Bref, la réalité bien ordinaire d'une ville considérée un temps comme un Eldorado avant le déclin – chômage, précarité insécurité... *« Ni plus, ni moins qu'ailleurs »*, corrige la journaliste, qui ajoute : *« Avant de filmer, j'ai passé beaucoup de temps à discuter avec les gens. Ils se méfiaient. Il fallait les mettre en confiance, les respecter et leur donner le temps de s'exprimer. »*

L'équipe de « Saga-Cités » leur a montré un reportage réalisé quelques mois auparavant à Toulon, autre ville gérée par l'extrême droite. Les langues se sont alors déliées. Et, de réunions en associations, on voit la mobilisation s'organiser dans le quartier. Les jeunes veulent créer leur propre liste. Tout le monde n'est pas d'accord, mais la parole est enfin retrouvée. On fait le bilan, on se demande pourquoi on n'a pas vu venir plus tôt le danger, pourquoi on n'a pas été prévenus.

Le vote Front national ? Pour beaucoup, il vient de l'insatisfaction du quotidien. *« Les gens en ont marre d'être obligés de faire une pétition pour qu'une porte soit réparée. C'est ce qui fait progresser le FN »*, explique la directrice de la régie du quartier, pour qui le militantisme à Vitrolles passe par les associations. Au banc des accusés, on trouve, bien sûr, Jean-Jacques Anglade, l'ancien maire socialiste invalidé, que l'on voit furtivement, lors d'une réunion plutôt tendue avec les jeunes. *« Pourri pour pourri, je comprends pourquoi les gens votent FN »*, commente amèrement Patrice. *« Un homme politique doit nous respecter, et pas nous mentir »*, continue Sara. Les paroles sont brutes. Tranchées. Evidentes. La caméra suit. Discrète.

C'est la grande force de ce reportage, ni réquisitoire ni donneur de leçons. En montrant des choses simples, *Quelque part en France... Vitrolles* démontre de manière criante que lorsque les politiques abandonnent le terrain de la proximité et du militantisme au quotidien, le Front national ramasse la mise. *« Cela fait trente ans que je suis militant ouvrier. Je n'ai jamais vu la haine. Aujourd'hui, je la vois. Pas dans les mots, mais dans les regards. C'est ça qui me fait le plus mal. Je marche en regardant mes godasses. On n'est pas dans un monde de fous, mais de perdus. Dans le quartier, je suis perdu. Je veux foutre le camp de Vitrolles »*, lâche Patrice qui, après la victoire du FN, s'est remis à militer dans les associations.

Daniel Psenny

★ « Saga-Cités » : *Quelque part en France... Vitrolles*, France 3, mercredi 12 mars à 14 h 30, jeudi 13 à 0 h 40.

SOS Dépannage

par Alain Rollat

LENDEMAIN de bide. Notre président formidable ne trouve pas de revendeurs. L'éditorialiste le plus caustique est celui de France 2 au journal de 13 heures, Jean-Michel Carpentier : *« France de l'optimisme... Jeunesse idéale... Conseils paternels... Paroles de bon sens... qui trouvent leurs limites auprès de ceux qui démarrent dans l'existence par des allers-retours à l'ANPE... »* La rédaction de France 2, qui avait critiqué la mainmise de l'Elysée sur cette opération de marchandisage, prend sa revanche. *« Au fond, on peut dire que Jacques Chirac voulait montrer qu'il est resté proche de cette jeunesse... »* Cruauté de l'imparfait conjugué de points de suspension... Avec, en prime, le regret *« qu'il n'y ait pas eu d'échange direct avec les jeunes présents sur le plateau. »* Amitiés des camarades de France 2 à Jean-Marie Cavada et William Leymergie...

Le jugement porté, à chaud, par les enseignants et les délégués des missions d'insertion présents à La Villette au cours de l'émission n'est pas moins critique : *« Maintenant, je sais que nous avons une excellente jeunesse. Hélas ! c'est tout ce que je sais... » « C'était un étalage assez optimiste. » « Nous n'avons pas la même conception de l'insertion. Les jeunes que nous recevons ne sont pas ceux dont M. Chirac a parlé... »* Les principaux intéressés expriment leur accablement de façon lapidaire : *« Il n'y a pas trop de choses qui aient été dites. » « Beaucoup de paroles, on verra les actes. » « M. Chirac est loin des réalités. »* Echantillon dévastateur.

Même son de cloche dans le journal de 13 heures de TF 1. Le commentaire de la rédaction, en voix *off*, est sans complaisance : *« A la fin de l'émission, chez les jeunes, la tendance est à la déception : le discours de Jacques Chirac n'a ni informé ni rassuré ; il n'a pas modifié leur vision de l'avenir. »* Le mot de la fin est laissé à un jeune Parisien : *« C'était un documentaire sur les problèmes des jeunes avec un animateur de choc : le président de la République. »*

Tendance sans changement dans les journaux de 20 heures bien que Patrick Poivre d'Arvor et Bruno Masure observent la plus stricte neutralité. Les Guignols de Canal Plus s'en donnent à cœur joie. Leur « image du jour » déguise la marionnette élyséenne en vendeur de la FNAC. Invité de France 2, Lionel Jospin joue sur du velours. Il promet que si l'avenir lui confie *« la moindre responsabilité »* on ne verra plus *« ce type d'émission inadapté à la démocratie »*.

Charitable, Arlette Chabot souligne que M. Chirac voulait donner de sa fonction *« une image de proximité »*. Elle lui porte involontairement le coup de grâce en offrant à M. Jospin l'occasion de rappeler que la carte n'est pas le territoire et que l'image d'une proximité ne sera jamais la proximité. En 1985, avec la complicité d'Yves Mourousi, François Mitterrand avait puisé une nouvelle jeunesse dans un « coup » analogue (*« Chébran » c'est dépassé, il faut dire "câblé"...*). Douze ans plus tard, son successeur s'est débranché tout seul.

MERCREDI 12 MARS

TF 1

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invitées : Corinne Touzet, Elsa Zylberstein. Thème : le luxe. La filière du diamant ; Clientèle haute couture ; Yachts de milliardaires ; Les coulisses de l'hôtel "Beaurivage" à Ouchy... (125 min). 566102

22.50

COLUMBO
Le Chant du cygne. Série de Nicholas Colasanto, avec Peter Falk (100 min). 7714183
A la suite d'une plainte déposée par le frère d'une des victimes d'un « accident » d'avion, le lieutenant Columbo va enquêter dans le milieu des chanteurs de country...
0.30 et 1.15, 2.25, 3.00, 4.10 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série. Bertin contre Bertin.
1.25 et 2.35, 3.10, 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.50 Musique. Concert (25 min).

France 2

20.55

▶ LA VOISINE
Téléfilm de Luc Béraud, avec Line Renaud, Fanny Cottençon (105 min). 2945947
Pour tenter de rétablir des liens avec la fille qu'elle a abandonnée à l'âge de trois ans, une femme s'installe sur le même palier qu'elle.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il rechercher ses origines ? (110 min). 4777857
Le débat fait suite au téléfilm.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Poésie (70 min). 4419416
2.30 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 3.00 Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.25 Rapport du Loto. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 Délirenlair. Documentaire. 4.30 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 70 min).

France 3

20.50

ETATS D'URGENCE
Magazine proposé par Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Bertrand, Patrick Boitet et Pascal Richard. Paris - New York : au cœur des ghettos (95 min). 921541
22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Gilles Nadeau. Jacques Laurent (55 min). 98201
23.55 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Depuis Rennes. Invités : CharlElie Couture, Ar Re Yaounk, KDD, Yasmine Band (50 min). 149299
0.50 Matlock. Série. *Le délaissé.*
1.40 Musique graffiti. Magazine. *Sonate opus 81 A, Les Adieux*, de Beethoven, par Giovanni Belucci (20 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LA GUERRE CIVILE GRECQUE
Documentaire de Robert Manthoulis (1996, 60 min). 6472015

21.45

▶ MUSICA : FAIRE KIFER LES ANGES
Documentaire de Jean-Pierre Thorn (1996, 95 min). 5133299
23.20 Profil : Moreau. Documentaire de Michel Jakar (1996, 80 min). 1197909
0.40 La Lucarne : Réminiscences d'un voyage en Lituanie. Documentaire de Jonas Mekas (1971-1972, 80 min). 9661981
Le cinéaste d'origine lituanienne, émigré à New York depuis 1949, était présent au Cinéma du réel pour la projection de ce film. Ce documentaire s'inscrit dans la série des Diaries, Notes and Sketches, *un journal intime, commencé peu après la création, aux Etats Unis, d'un mouvement « underground » dont il est l'instigateur.*
2.00 She Lives to Ride. Documentaire d'Alice Stone (rediff., 50 min). 5383787

M 6

20.45

AVENTURES CARAÏBES
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas. [4/4] Au cœur de la jungle (105 min). 580657
Epilogue pour les aventures ensoleillées de la belle Linda.

22.30

CHASSE À L'HOMME EN CALIFORNIE
Téléfilm Δ de Bruce Seth Green, avec Richard Jordan (100 min). 3550909
0.10 Secrets de femmes. Magazine □ (35 min). 4363619
0.45 Deux flics à Miami. Série O. Y'a des jours comme ça.
1.35 Best of pop rock. 2.30 Fréquenstar. Invité : Alain Chamfort. 3.15 Femme dessus dessous. Documentaire. 4.10 Culture pub (rediff.). 4.35 Fréquenstar. Invité : Loïc Peyron. 5.25 *E = M 6 (rediff., 25 min).*

Canal +

21.00

XY
Film de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé (1995, 100 min). 9060812
Une farce sinistre et vulgaire sur le capitalisme, le paternalisme et la fécondation « in vitro ».
22.40 Flash d'information.

22.50

BLUE SKY ■
Film de Tony Richardson, avec Jessica Lange, Tommy Lee Jones (1991, v.o., 94 min). 7722102
Un officier militaire, spécialiste en sûreté nucléaire, débarque dans une base de l'Alabama avec sa femme, trop coquette et toujours occupée à séduire, et leurs deux filles. Lors d'un essai, il est témoin d'un accident que l'armée s'emploie à dissimuler.
0.25 La Grande Bouffe ■ ■ Film de Marco Ferreri, avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi (1973, 130 min). 5009597

Radio

France-Culture

20.29 Paroles sans frontière. 20.30 Antipodes : Gilbert Gratiant, précurseur de la créolité ; 21.30 Correspondances ; 22.00 Communauté des radios publiques de langue française : Chemins de terre : Maurice Zermatten. Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [2/4].
0.05 Du jour au lendemain. Roger Marteau (Le Message de Cézanne). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du Royal Festival Hall, à Londres, par le Chœur symphonique de Jeunes de la ville de Birmingham et l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle : Chant funèbre à la mémoire des victimes d'Hiroshima, de Penderecki. Œuvre de Britten.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Musicales comédies. Avec la participation de Leslie Caron à l'occasion de la nouvelle sortie du film de *Vicente Minnelli Gigi.*
0.00 Jazz vivant. Blues aux festivals de Vienne et de Juan-les-Pins avec Corey Harris, Lonnie Brooks, Koko Taylor, Luther Allison et BB King. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Rouslan et Ludmila, opéra en cinq actes, de Glinka, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, *dir. Valery Gergiev.*
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 294 F
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*

* Prix de vente au numéro - Tarif en France métropolitaine uniquement

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 536 F au lieu de 546 F ☐ 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 092 F ☐ 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : ________ F 701 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
☐ par carte bancaire N°
Date de validité Signature :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Tchéky Karyo. (France 3 du 7/03/97).
21.00 Strip-tease (RTBF du 19/02/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus (France 2 du 2/11/96).
23.35 Bons Baisers d'Amérique. Magazine.

Planète

20.35 Grandeur et Miniature en Bosnie-Herzégovine.
21.25 La Vie secrète des machines. [10/18] Le téléphone.
21.55 Vertical. [3/6] Les voitures tournantes.
22.45 Ados, Amour et Confidences.
23.45 ▶ Les Jardins du Luxembourg.

Animaux

20.30 et 2.30 Le Retour des loutres de mer.
21.00 Monde sauvage. Dans l'antre du marécage.
21.30 Le Vagabond. Le fantôme du zoo.
22.00 Les Vagabonds de l'Arctique.
23.00 Le Cocker.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.00 et 23.05 Paris modes.
21.00 Soirée privée chez Armani.
21.45 et 1.45 Le J.T.S.
22.10 Les Nouveaux Voyageurs de la Petite Ceinture.

France Supervision

20.30 Les Enfants du voyage. *[2/3] Les chiffonniers du rire* (50 min). 49888396
21.20 Trio Esperança. Concert (55 min). 94870763
22.15 Concerts classiques (60 min). 18195676
23.15 Jet Star. Magazine.

Ciné Cinéfil

20.30 Romance in Manhattan ■ Film de Stephen Roberts (1935, N., v.o., 75 min). 70784742
21.45 Orage ■ ■ Film de Marc Allégret (1937, N., 90 min). 6703638
23.15 Intelligence Service (I'll Met By Moonlight) ■ ■ Film de Michael Powell et Emeric Pressburger (1957, N., v.o., 105 min). 85310386

Ciné Cinémas

20.30 Le Seul Témoin ■ Film de Peter Hyams (1990, 95 min). 8074299
22.05 Une semaine de vacances ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1980, 105 min). 12880164
23.50 Le Cinéma des effets spéciaux. Effets d'optique ; La petite boutique de Stan Winston.

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Flash. Le super clone.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames. Feuilleton [1/10].
22.30 Le choix de... Hugo Haas. L'homme de l'au-delà.
23.00 Buck Rogers. *La montagne du sorcier.*
0.30 Chapeau melon et Bottes de cuir. La dynamo vivante.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.40 Mister Gun. Le maniaque du téléphone.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Les invitations.
22.40 Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. L'hôpital.

Festival

20.30 Bois d'ébène. *Téléfilm de Patrick Saglio,* avec Christian Charmetant (95 min). 26270386
22.05 Le Gorille compte ses abattis. Téléfilm de Jean Delannoy, avec Karim Allaoui, François Périer (95 min). 13948560
23.40 Les Yeux de la nuit. Téléfilm d'Eric Brach, avec Bruno Cremer (30 min). 91186464

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Téva document. Magazine. 40 minutes avec Danièle Mitterrand.
21.40 Femmes dans le monde. Femmes du Sahel.
22.30 Murphy Brown. [2] A chacun ses jeux.
23.00 Coups de griffes. Portrait du couturier Paco Rabanne (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Derrière l'horizon. Chronique *de Jacques Meunier.*
20.00 Suivez le guide. New York : Hongkong ; Un Américain à Miami.
22.00 A l'horizon. Magazine. Le nord de l'Inde.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
23.30 Suivez le guide.

Eurosport

16.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente dames à Vail (E.U.) (95 min). 4433251
18.30 Motors. Magazine.
19.25 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Descente messieurs à Vail (E.U.) (95 min). 8056928
21.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. (210 min). 56259102
0.30 Tennis. Magazine (30 min).

Muzzik

20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Billboards. Ballet. Chorégraphie de Laura Dean, Charles Moulton, Margo Sappington et Peter Pucci. Avec le Ballet Joffrey (80 min). 4364164
22.20 Puccini. Téléfilm de Tony Palmer (115 min). 3020725
0.15 Ornette Coleman. Concert. Au Festival international de jazz de Montréal 1996 (65 min). 9640077

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 1.45 Economia. 19.45 et 21.15, 0.15 Perspective. 20.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.40 Europa. *20.45 et 23.45 Label Europe. 21.40* et 22.50, 1.20 International. 21.45 Odeon. 21.50 et 0.50 Visa. 23.15 et 0.10 Analysis. 23.20 Labnews. 0.20 Perspective. 0.40 Artissimo (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 *L'Homme du jour. 19.56 et 20.56,* 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

EN VUE

■ Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), vient d'être fait chevalier de l'ordre national du Mérite par le ministre délégué aux Affaires européennes, Michel Barnier. Cinq ans après le référendum sur le traité de Maastricht, où le monde agricole avait manifesté massivement son mécontentement contre la politique agricole commune, cette cérémonie confirme symboliquement sa réconciliation avec l'Europe.

■ Selon un plan dévoilé par Ho Peng Kee, ministre de l'intérieur de Singapour, les enseignants de cet Etat devraient prochainement recevoir une formation pour obtenir le statut de *« policiers spéciaux »*, afin de mieux combattre la délinquance juvénile. Ils seront alors autorisés à porter l'uniforme. Ce projet a été fraîchement accueilli par les syndicats d'enseignants.

■ A l'occasion de la campagne pour les élections générales en Grande-Bretagne, le Parti travailliste a promis de mettre fin à l'abus de « faux cols », qui, selon le Camra (Campaign for a Real Ale), un organisme de défense des consommateurs de bière, représenterait une *« escroquerie »* de 1 million de livres par jour (environ 9 millions de francs). *« La "tête"* (head) *ou faux col fait partie à part entière d'une pinte »*, se défendent les brasseurs au nom de la tradition. Ce à quoi réplique Mike Benner, du Camra : *« Faux problème. Le faux col est plein d'air... »* Quant au Parti conservateur, il occupe le terrain du pub en se prononçant pour le maintien du prix de la pinte (1,65 livre en moyenne).

Le poids de l'Allemagne sur les balances de l'Europe

La revue « Internationale Politik » publie des textes de réflexion sur la place de la République fédérale comme « grande puissance » au sein de l'Union européenne

L'ALLEMAGNE, *qui n'est guère* plus grande qu'un Etat américain comme le Montana, ne peut pas être définie comme une « grande puissance ». Même si elle ne peut plus se tenir à l'écart des événements mondiaux, ses décisions et ses choix ne peuvent s'effectuer que dans le cadre d'une Europe intégrée. Telle est l'idée qui se dégage d'un ensemble de textes publiés par la revue *Internationale Politik*, qui a choisi, dans son numéro de février 1997, d'interroger quelques observateurs internationaux sur le thème de l'Allemagne comme « grande puissance ».

« Géant économique, nain politique » : ainsi avait-on coutume de parler de l'Allemagne jusqu'à la réunification. Mais, aujourd'hui, le *« géant économique »*, en crise, voit son modèle sérieusement remis en cause. *« Endettement durable de l'Etat, crise des universités, chômage en hausse, fissuration du tissu social... font qu'il serait ridicule d'envisager de la part de l'Allemagne une quelconque tentative pour se comporter comme une grande puissance »*, selon Paul Michael Lützeler, professeur à l'université de Saint-Louis aux Etats-Unis. Même opinion de la part de Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank, qui souligne que *« l'unification de l'Allemagne a été conçue à la façon d'un "puits à milliards", et qu'en entraînant des subventions en faveur d'industries sur le déclin, elle transforme l'Allemagne en site économique de moins en moins moderne »*.

INTERNATIONALE POLITIK

Großmacht Deutschland?

Außenansichten

Néanmoins, les éléments de la puissance sont là. Puissance qu'on pourrait définir de la manière suivante : *« La capacité, à condition que le pays choisisse de ne plus coopérer avec les autres, à saboter le fonctionnement du système international, et l'énorme attractivité qu'il possède pour des foules de gens persécutés, affamés, sans patrie... »*, écrit l'historien allemand Gregor Schöllgen, de l'université d'Erlangen. Etre au coeur de toutes les alliances européennes (Union européenne, OTAN, UEO, etc.) permet à un pays comme l'Allemagne de mieux contrôler l'avenir du continent et d'exercer sa puissance à travers une étroite coopération avec ses partenaires : si paradoxal que cela soit, « plus d'Europe » signifie toujours aujourd'hui « plus d'Allemagne ».

Vue d'Angleterre, l'Allemagne d'Helmut Kohl est saisie par la tentation de l'hégémonie. Lorsque le chancelier explique que la construction de l'Europe est une *« question de paix ou de guerre pour l'avenir du continent »*, on est en droit de s'interroger sur ce que cette vision signifie réellement.

Au fond, pour éviter le retour aux conflits traditionnels entre Etats-nations, les dirigeants de Bonn souhaiteraient une Europe fédérale, une entité qui serait *« non une "Europe allemande", mais une "Europe à l'allemande", ce qui n'est absolument pas la même chose »*, écrit Daniel Vernet du *Monde*.

Aussi, unanimes dans leur diagnostic, les auteurs sollicités par *Internationale Politik* refusent-ils de voir dans l'Europe de Maastricht la quelconque traduction d'une *pax germanica*, *« parce que l'idée qu'une puissance pourrait déterminer l'avenir du continent est erronée et contraire au développement de son histoire »*, selon Paul Michael Lützeler. Et, selon Krzystof Skubiszewski, ancien ministre des affaires étrangères de Pologne, *« l'Union européenne est et reste un ensemble de petits Etats »*.

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta
■ Que d'hypocrisies derrière l'affaire de Vilvorde ! Hypocrisie de la Commission européenne, qui s'est émue d'une restructuration qu'elle recommande, par ailleurs, à tous les industriels européens au nom du défi de la mondialisation et de la compétitivité. On n'avait pas entendu la voix des commissaires européens lorsque JVC a délocalisé son usine lorraine, quand Hoover a fait de même en Bourgogne et quand Grundig a fermé en Moselle. Quant aux syndicats français qui ont manifesté, hier, la main dans la main avec les syndicalistes belges, se seraient-ils mobilisés à ce point si les emplois en France n'avaient pas été menacés ?

BFM
Philippe Alexandre
■ Depuis ses débuts en politique, il y a plus de trente ans, Jacques Chirac répugne à passer dans les grandes émissions-phares de la télévision. Il est le premier à savoir que son style carré, sans fioritures, sans échappée, passe mal. Quand il est arrivé à l'Elysée, François Mitterrand éprouvait de semblables réticences vis-à-vis de la télévision, cette *« traîtresse »*. Puis il s'y est mis, petit à petit. Jacques Chirac n'en est pas encore là. Il peut mieux faire et, selon ses propres paroles, quand on veut on peut. Mais si la télévision le montre aux Français tel qu'il est, simple, attentionné et plein de bonne volonté, elle ne laisse pas paraître un président de la République enchanteur comme on le rêve.

LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon
■ A quoi sert Madame « le » ministre de l'environnement du gouvernement d'Alain Juppé ? Elle sert à prendre les décisions que les autres ministres n'osent point envisager ! Elle sert à bousculer les tabous que les hommes n'ont point le courage d'affronter. Pour tout dire, elle sert à déranger les habitudes, les frilosités et les lobbies qui sont le lot commun de la routine politique. Hier, Corinne Lepage, femme de son état, aura aussi été le premier ministre de l'environnement à convaincre un chef de gouvernement de faire passer une mesure que ses prédécesseurs mâles n'avaient jamais réussi à imposer.

LIBÉRATION
Serge July
■ Les présidents en poste imposent aux médias, et spécialement à l'audiovisuel, le sur-mesure absolu. Pas le prêt-à-porter du *vulgum pecus* de la vie politique, mais des émissions conçues, pensées, écrites, essayées et quasiment réalisées par les services présidentiels. C'est ce que l'on pourrait appeler la communication régalienne, respectée de tout temps par les chaînes de la télévision publique, mais aussi, ce qui est plus nouveau, et, partant, stupéfiant, par les chaînes privées. Rien sur la méthode n'a véritablement changé depuis le général de Gaulle.

JEUDI 13 MARS

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Révélation.
18.00 Papa revient demain. Série.
18.30 Jamais deux sans toi...t.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

JULIE LESCAUT
Travail fantôme. Série d'Alain Wermus, avec Véronique Genest (100 min). 255042
La fille aînée du commissaire découvre le cadavre d'un homme dans l'attraction du train fantôme d'une fête foraine des Clairières.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invité : C. Jérôme
Au sommaire : Jennifer Lauret, la fille de Véronique Genest dans *Julie Lescaut* ; Muriel, fonctionnaire, a habité une maison hantée... (100 min). 9751058
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (30 min). 50527
0.35 Attachez vos ceintures. Série.

1.20 et 2.00, 3.10, 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 1.30 Cas de divorce. Série. Léonard contre Léonard. 2.10 et 3.20, 4.25, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air.
17.50 Hartley, coeurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invités : Roger Hanin, Gad Elmaleh.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Mon journal de bord ; Renault Belgique : l'annonce d'une catastrophe ; Pédophilie : le poids du silence ; Post-scriptum : *La taupe, nom de code "Farewell"* (125 min). 4549110
23.00 Expression directe. R.P.R.

23.10

▶ TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Phil Collins, Suzanne Vega, East 17 (85 min). 1922145
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Le travail. Ménard (70 min). 8752694

2.35 Si Averty, c'est moi, avertissez-moi. Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Les Z'amours. 4.35 Pyramide. 4.45 La Compète. Trahison. 5.10 Chip et Charly. Fuzzu Maestro (25 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Nuages garance*, de Yasushi Inoue.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

COLOR OF NIGHT
Film O de Richard Rush, avec Bruce Willis (1994, 140 min). 53170058
Effarant mélange d'intrigue de film noir, de succédané de Basic Instincts *pour l'érotisme et de sauce psychanalytique.*
23.10 Journal, Météo.

23.45

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou (55 min). 645481
Les écrivains algériens qui luttent pour la liberté de parole et de conscience.
0.40 Saga-Cités. Quelque part en France... Vitrolles. *Avant les élections...*
● Lire page 29
1.10 Espace francophone. Magazine. Tranches de ville : Ouagadougou.

1.40 Matlock. Série. Le génie. 2.30 Musique graffiti. Magazine (20 min).

La Cinquième

17.55 Spéciale Salon du livre. 18.25 Le Monde des animaux. Le Grand Nord : Les loups.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Le corps médical malade de l'hôpital.
20.00 Palettes : Jean-Dominique Ingres (1780-1867) : Le Bain turc (1859 - 1863)
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE. MONDIALISATION, FAUT-IL AVOIR PEUR DES DRAGONS ?
Proposée par Carl Heinz Ibe.
20.45 Actualités.
20.50 Asie : les leçons d'une réussite. (1996, 30 min). 996023
21.20 et 22.05, 23.25 Débat. Enregistré à l'Info-Box à Berlin.
21.40 L'Europe - Echec et mat ? Documentaire (1996, 25 min). 686058 *L'Asie l'a-t-elle emporté sur l'Europe ?*
22.25 Taïwan et le confucianisme. Documentaire (1997, 30 min). 257771 *Quel rôle joue le confucianisme dans le boom des pays d'Asie du Sud-Est ?*
22.55 Hongkong. Documentaire (1997, 30 min). 4234058 *Comment les Chinois de Hongkong vivent-ils le prochain rattachement à la Chine prévu pour le 30 juin 1997 ?*
23.45 Le Cheval de fer ■ ■ Film de John Ford, avec George O'Brien, Madge Bellamy (1924, muet, N., 135 min). 3782400
2.00 Moto-vitesse, Moto-zen. Documentaire d'Etienne Sauret (rediff., 55 min). 5288288

M 6

19.00 Loïs et Clark. Série. Bonnie Clyde et Cie.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 1.20 Mode 6. *Magazine. Dries Van Noten, Issey Miyake.*
20.05 Notre belle famille. La surprise de l'année.
20.35 Passé simple. Magazine. 1936 les cheminots.

20.45

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE
Film de Max Pecas, avec Jean Lefebvre (1982, 105 min). 675936
Un couple cherche à vendre son auberge et se prépare à la visite d'un éventuel acheteur.

22.30

COP ■
Film Δ de James B. Harris, avec James Woods, (1988, 115 min). 3637058
0.25 Lady Blue. Série O. Terrain mortel.

1.25 Best of trash. Sélection de clips. 2.15 Fréquenstar. Magazine. I AM. 3.00 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.25 Femmes dessus-dessous. Documentaire. 4.30 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.55 Broadway magazine. Documentaire. 5.45 Culture pub. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

15.10 L'Hebdo de Michel Field.
16.10 Blue Sky ■ Film de Tony Richardson (1991, 100 min). 3155985
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-François Delfraissy.

20.15

FOOTBALL
En direct. 29e journée du Championnat de France : Rennes - Monaco. 20.30 Coupe d'envol ; A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 4324226
22.30 Flash d'information.

22.35

QUIZ SHOW ■
Film de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow (1994, v.o., 129 min). 1657874
En 1956, un jeu télévisé fait un malheur aux Etats-Unis. Mais son champion, un jeune juif du Bronx, manque de charme et, pour maintenir l'écoute, on le remplace par un séduisant professeur de lettres.
0.45 Necronomicon ■ Film de Christophe Gans, Shu Kaneko et Brian Yuzna (1993, 90 min). 3880733
2.15 Alerte ! Film de W. Petersen (1995, ◆, 127 min). 18391191

Radio

France-Culture

17.30 Le Pays d'ici.
20.30 Lieux de mémoire. L'entreprise. Le paternalisme au XIXe siècle.
21.32 Fiction (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [3/4].

0.05 Du jour, au lendemain. Judith Brouste (*Le Vrai Mobile de l'amour*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du Royal Festival Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis : Œuvres de Stravinsky : Le Baiser de la fée, divertimento ; Concerto pour violon et orchestre, Kyoto Takezawa, violon ; Variations pour orchestre In Memoriam Aldous Huxley ; Symphonie op. 1.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Tchaïkovski, R. Schumann, Wagner, Beethoven, Haendel, Scherchen, Brahms.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Pierre Fournier. Œuvres de Brahms, Bach, Schumann, Beethoven, Haydn.

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de von Dohnanyi, Rachmaninov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Petit Prince a dit ■ ■ Film de Christine Pascal (1992, 115 min). 79513955
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre (France 2 du 10/03/97).
0.00 Alice. Magazine. Clichés de capitales.

Planète

20.10 Maroc, corps et âmes. [11/11] Moussem.
20.35 Juvénile court.
23.00 Vu d'oiseau.
23.20 Grandeur et Miniature en Bosnie-Herzégovine.
0.15 La Vie secrète des machines. [10/18].

Animaux

20.30 et 2.30 Beauté sauvage. Les loups.
21.00 Monde sauvage. Les forêts de l'Amazonie.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 In the Wild. [6].
23.00 Vie sauvage. Contes africains.
23.30 Le Phoque du Groenland.
0.00 Monde sauvage. Un monde aride.
0.30 Aventure animale.

Paris Première

20.00 et 1.05 Paris modes.
21.00 La vie est belle ■ ■ Film de Frank Capra (1946, N., v.o., 130 min). 86376232
23.10 et 2.00 Le J.T.S.
23.40 Les Maîtres du regard. Capra.

France Supervision

20.30 Samba Traoré ■ ■ Film d'Idrissa Ouédraogo (1992, 80 min). 28703416
21.50 et 0.35 Grand Large.
22.45 Europa Jazz Festival du Mans. Concert (60 min). 16076597
23.45 Patti Smith en concert (50 min). 72723481

Ciné Cinéfil

20.30 Le Trou ■ ■ ■ Film de Jacques Becker (1960, N., 120 min). 9508955
22.30 Beaucoup trop pour un seul homme ■ Film de Pietro Germi (1967, N., 95 min). 97025752
0.05 Le Club. Magazine. Andrzej Zulawski.
1.25 L'Invasion des profanateurs de sépultures (Invasion of The Body Snatchers) ■ *Film de Don Siegel* (1956, N., v.o., 87 min). 77069801

Ciné Cinémas

20.30 La Flèche brisée ■ ■ Film de Delmer Daves (1950, 90 min). 7178619
22.00 Beau-Père ■ ■ Film de Bertrand Blier (1981, 120 min). 9692706
0.00 Music Box ■ ■ ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1989, 125 min). 44496207

Série Club

20.15 Skippy le Kangourou. L'école buissonnière.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Du plomb dans les ailes.
21.35 et 1.40 La Chambre des dames. Feuilleton [2/10].
22.30 Le choix de... Allan Dwan. Hommes sans horizon.
23.00 Flash. Le super clone.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Le village de la mort.

Canal Jimmy

20.35 La Fille des collines Film de Robin Davis (1989, 95 min). 34095435
22.10 Les Blues Brothers ■ Film de John Landis (1980, v.o., 130 min). 40904481
0.20 A bout portant. Marie Laforêt (28 juin 1971).
1.05 Destination séries. [125] Star Trek.

Festival

20.00 Sueurs froides. Donnant donnant, de José Pinheiro, avec Jacques Perrin, Pierre Malet (30 min). 55299394
20.30 La Colline aux mille enfants. Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, avec Patrick Raynal, Ozzavia Piccolo (120 min). 80745348
22.30 L'Orange de Noël. Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, avec Sophie Aubry (90 min). 36617329

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Les Ailes *de la colombe* ■ ■ Film de Benoît Jacquot (1981, 95 min). 504962023
22.30 Murphy Brown. Noël à la Brown.
23.00 Coups de griffes. Portrait du couturier Gianfranco Ferré (60 min).

Voyage

20.00 Suivez le guide. Midi-Pyrénées ; L'aileron de requin ; Glasgow.
22.00 A l'horizon. Magazine. Le nord de l'Italie.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
23.30 Suivez le guide. New York ; Hongkong ; Un Américain à Miami (120 min).

Eurosport

18.00 Ski nordique. Coupe du monde. Epreuves de ski de fond à Sunne (Suède).
19.00 Sumo. Le Tournoi Basho. 4e partie du tournoi à Tokyo.
19.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde Super-G messieurs à Vail (E.U.) (65 min). 7957684
21.00 Basket-ball. En direct. Eurolique. 8e de finale match d'appui éventuel (90 min). 792042
22.30 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis (120 min). 157477

Muzzik

21.00 Kirov opéra - Welcome Back St-Petersburg. Ballet et choeurs du Kirov. A l'Opéra Royal de Londres (85 min). 4269665
22.25 The Gadd Gang Live.
23.30 Hindemith : A Pilgrim's Progress par Tony Palmer.
0.15 La Fête du violon.
1.25 Le Barbier de Séville. Opéra en deux actes de Rossini (155 min). 84971801

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.15 Economia. 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon. 0.50 Label Europe (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.

Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.

□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.00 Soleil trompeur. Film de Nikita Mikhalkov (1994, v.o., 105 min), avec Nikita Mikhalkov. *Drame.*

RTL 9

20.30 Iceman. Film de Fred Schepisi (1984, 105 min), avec Timothy Hutton. *Fantastique.*
22.15 Soupçons. Film d'Alfred Hitchcock (1941, 105 min), avec Cary Grant. *Drame psychologique.*
0.15 Tintin et le Mystère de la Toison d'Or. Film de Jean-Jacques Vierne (1961, 100 min), avec Jean-Pierre Talbot. *Aventures.*

TMC

20.35 La Comtesse aux pieds nus. Film de Joseph L. Mankiewicz (1954, 135 min), avec Ava Gardner. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Le Monde
JEUDI 13 MARS 1997

Le bureau national du Parti socialiste s'interroge sur la stratégie à suivre face au Front national

Gérard Le Gall, rapporteur, souligne l'embarras et la division de la droite

C'EST À PARTIR d'un plan détaillé de cinq pages, et en sept parties, que Gérard Le Gall, délégué aux études politiques auprès de Lionel Jospin, devait présenter, mercredi 12 mars, devant le bureau national du Parti socialiste un rapport sur le Front national. Une méthode pourrait être arrêtée, mais le débat pourrait revenir lors d'un conseil national, le 22 mars ou en mai.

Dans un premier chapitre, M. Le Gall aborde *« la résurgence en France de l'extrême droite »* dans les années 70 et 80, en distinguant les causes liées à la transformation de la société, les débats qui ont émergé (sécurité, immigration) et les mutations idéologiques de la droite. Pour M. Le Gall, *« la crise interne à la droite a ouvert des flancs à l'extrême droite »*. M. Le Gall récuse la formule de *« lepénisation des esprits »*, utilisée par Robert Badinter, comme le qualificatif de *« national-populiste »*, cher à Jean-Christophe Cambadélis, en estimant que le FN est néo-fasciste ou d'extrême droite.

La seconde partie porte sur *« le retour de l'extrémisme en Europe »*. M. Le Gall met en avant la montée du chômage et la crise de la démocratie représentative qui ont frappé la plupart des pays européens, sans que cela provoque partout une poussée de l'extrême droite. En ce sens, il y a une *« exceptionnalité française »*. Pour M. Le Gall, le FN est un *« phénomène durable »*, mais qui fait l'objet d'un *« rejet puissant »*. Pour autant, il affirme que selon les enquêtes d'opinion, entre 8 et 9 millions de Français ont voté au moins une fois pour le FN. Partant de l'hypothèse qu'il ne devrait pas progresser de plus de 2 points, par rapport à 1993, en 1998, il affirme que l'ascension du Front national est *« résistible »*.

« COMBAT MORAL »

Dans sa troisième partie – *« faire reculer l'extrémisme : un enjeu de civilisation »* –, M. Le Gall souligne que le programme du FN est *« dirigé contre les couches populaires »*. Selon lui, le Front national est *« un parti duplice »*, avec une double nature *« ouvertement légaliste et secrètement fasciste »*. Notant que, dans les années 30, la gauche n'a pas pris conscience de la montée du fascisme en Europe, il développe *« l'inacceptable scénario »* d'une France dirigée par Jean-Marie Le Pen. *« Je ne pense pas que Le Pen prendra le pouvoir, mais il faut faire comme si »*, explique M. Le Gall.

Le quatrième chapitre porte sur la question *« comment lutter contre l'extrémisme ? »*. Pour M. Le Gall, la gauche a souvent hésité entre *« la diabolisation »* du FN et *« l'évitement »*. Il récuse l'idée selon laquelle il y aurait *« des terrains réservés »* (chômage, sécurité, morale publique, famille, drogue, immigration) à l'extrême droite. *« Seules les réponses font la différence »*, assure-t-il en plaidant pour un combat *« moral »* et *« politique »* contre le FN, tout en refusant, comme M. Jospin, de le placer au centre du débat politique. Opposé à l'interdiction du parti lepéniste, M. Le Gall, adepte du combat *« ciblé »* contre le FN, propose de le laisser dans son isolement et de se livrer, afin de *« disqualifier Le Pen »*, à un suivi de ses discours, de ses pratiques et de sa gestion municipale.

Dans une cinquième partie, M. Le Gall insiste sur *« la responsabilité majeure de la droite »*, en relevant les *« connivences »* et le *« continuum droite, droite extrême et extrême droite »*. Pour lui, la droite est *« empêtrée »* et divisée. *« Le FN, explique-t-il, est pour la droite comme un oursin dans une main : elle ne sait pas comment le prendre. »*

Le sixième chapitre souligne que le PS est *« en première ligne »* dans le combat collectif contre le Front national. M. Le Gall propose au PS, à partir de son projet, d'apporter des réponses sur le chômage, la précarité, la sûreté, ainsi que de *« nécessaires clarifications autour de questions généralement peu abordées »*, comme la nation, *« transition vers l'Europe »*, la lutte contre le racisme et la xénophobie, la culture dans une société qui manque de repères, le civisme à l'école et dans les médias, la *« punitivité »*. Il propose de créer une commission nationale d'une soixantaine de membres, se réunissant tous les deux mois. Elle comprendrait des membres de la direction, les premiers fédéraux des départements à forte implantation lepéniste et des élus locaux.

A la question *« comment s'adresser aux électeurs du FN ? »*, M. Le Gall propose de répondre par un triptyque : *« 40 % d'écoute, 40 % de propositions et 20 % de critiques du FN »*. Il veut rendre le comité de vigilance contre l'extrême droite, créé en septembre 1996 avec les partis de gauche, *« plus visible autour d'un pluralisme sans hégémonie »*. Avant de conclure sur *« une certaine idée de la France »*, M. Le Gall évoque, dans une septième partie, *« la question électorale »*. Opposé au *« front républicain »*, il se prononce pour des candidatures uniques de la gauche là où il y a danger FN, et, à titre personnel, pour *« le retrait automatique »* du candidat de gauche dans un second tour entre la droite républicaine et le Front national.

Michel Noblecourt

Un début de sagesse

par Pierre Georges

TOUT À FAIT « paille-foin », cette histoire de pollution automobile. A l'armée autrefois, pour les handicapés du pas cadencé, on prêtait aux « juteux » cette trouvaille savoureuse : *« en avant-marche, un -dé, un-de, gauche-droite, gauche-droite, paille-foin, paille-foin ! De quoi sont les pieds soldat ? Les pieds sont l'objet de soins attentifs, chef ! »*

Nous roulerons au pas cadencé. Pair-impair, pair-impair ! De quoi est la pollution ? De soins préventifs, chef ! Donc c'est fait, annoncé. Dorénavant, dès que l'alerte grise sera en vue, que les capteurs, renifleurs, palpeurs et aspirateurs annonceront, à Paris, des lendemains de niveau 3, des mesures radicales seront prises : nettoyage par le vide ! Une voiture sur deux à la maison. Les jours pairs, bon de sortie pour les immatriculations paires, par le premier chiffre. Les jours impairs, immatriculations impaires.

Autrement dit, les contrevenants pourraient en prendre pour leur grade, car ça risque de chauffer pour leur immatriculation ! Du moins dès que le décret d'application sera paru et que les préavis d'alerte aux gaz seront diffusés, de veille, par tous les médias, pour une fois utiles.

Pair, impair. Enfin la parité des chances ou des inconvénients. Au casino de la pollution, ni hommes, ni femmes, ni privilèges, ni passe-droit, un quota radical, 50 % de privilégiés, 50 % d'assignés à stationnement. Et inversement. Un modèle de justice au quotidien, même si l'on peut objecter que les possesseurs de plusieurs véhicules seront, au jeu du pair-impair et manque, un peu plus égaux que les autres.

Donc une bonne mesure. Certes les jours de niveau 3 ne sont pas légion, deux, trois dans l'année. Mais puisqu'il faut un début à tout, admettons-en l'utilité. Lundi après-midi, par exemple, qu'aurait-on fait à Paris ? La ville flottait absolument dans un délicieux halo de fumée, entre le gris souris et le jaunâtre fin du monde. L'air y était radieux, quoique à couper au couteau. Paris baignait dans sa pollution anticyclonique comme dans son jus. Les yeux piquetaient doucement et les nez humaient les parfums âcres des pots d'échappement. Du haut des cieux tomba le verdict des analyses : alerte, niveau 2 ! Ayant subi cela, et y ayant contribué, on imagine ce que peut être un niveau 3 !

Si l'on a bien compris, avec le nouveau système, dès lundi soir, la garde aurait sonné l'alerte. Avis aux populations : le lendemain, mardi 11 mars, seules les immatriculations impaires auraient eu leur visa de sortie. Le petit inconvénient de la démonstration, c'est que précisément le lendemain et sans qu'aucune mesure n'ait été prise, la pollution retomba d'elle-même au niveau 1.

C'est dire comme la vie automobile des villes est compliquée. Et comme la pollution n'est pas bonne fille qui n'accepte pas, comme *Le Monde*, de se dater du lendemain ! Mais il n'empêche ! Toute mesure est utile qui aide à prendre conscience de notre folie collective. La voiture tue, la voiture pue, la voiture pollue. Nous sommes tous des automobilistes, nos propres assassins ! Alors ce premier petit pas, forcé, vers la sagesse, devrait être suivi d'autres : pots catalytiques, transports en commun – autrement qu'avec ces bus parisiens crachant l'enfer – zones piétonnières, organisation de la cité, tout l'arsenal reste à inventer pour enfin échapper à notre tourment préféré.

Violents incidents entre policiers et manifestants anti-Le Pen à Marseille

DE VIOLENTS INCIDENTS ont opposé mardi soir 11 mars à Marseille les forces de l'ordre à des manifestants hostiles à la présence de Jean-Marie Le Pen, qui tenait un meeting en compagnie de Bruno Mégret. Ce dernier, en l'absence de son épouse Catherine Mégret, maire de Vitrolles, a annoncé qu'il conduira la liste de son parti aux élections régionales de 1998 dans les Bouches-du-Rhône.

La manifestation des opposants au Front national avait débuté dans le calme en fin d'après-midi. Cinq mille à six mille personnes selon la police, huit mille à dix mille selon les organisateurs, s'étaient rassemblées en haut de la Canebière, à l'appel d'une trentaine d'organisations (dont Ras l'Front et SOS-Racisme), des syndicats et des partis de gauche. Des représentants d'associations de Marignane et de Vitrolles, deux des quatre villes détenues par le Front national, menaient le cortège, aux côtés de plusieurs élus de gauche, dont Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône et membre du bureau national du Parti communiste. Une large banderole brandie par des lycéens affirmait *« racisme, fascisme : dangers pour la démocratie »*. *« Le Pen, Mégret, hors de Marseille »*, *« Le Pen t'es foutu, Marseille est dans la rue »*, scandaient les manifestants.

Le cortège a été stoppé par un important dispositif policier à quelques dizaines de mètres de la salle Vallier, lieu de la réunion du Front national. Malgré les appels à la dispersion lancés par les organisateurs, deux cents à trois cents manifestants ont marché vers les forces de l'ordre et renversé les barrières. Des jets de projectiles – bouteilles, poubelles, etc. – ont répondu aux grenades lacrymogènes des forces de l'ordre.

Plusieurs personnes, dont deux policiers, ont été légèrement blessées au cours de ces affrontements, qui se sont soldés par l'interpellation d'une vingtaine de personnes. Après plus de deux heures d'incidents, le calme est progressivement revenu dans le quartier des Cinq-Avenues, mais la tension s'est déplacée vers le quartier du Vieux-Port et aux abords du siège départemental du Front national, où de nouveaux heurts ont éclaté. Débordés, les policiers ont violemment pris à partie des représentants de la presse. Un journaliste qui photographiait une interpellation musclée a été violemment frappé, jeté à terre et délesté de son matériel. Il a dû faire appel aux marins-pompiers et a décidé de porter plainte.

A 23 heures, alors que s'achevait le meeting de M. Le Pen, quelques manifestants tenaient encore tête aux forces de l'ordre non loin de l'hôtel de ville. Les policiers considéraient alors avoir repris la situation en main.

Plus de 74 milliards de décollecte sur le Livret A en 1996

APRÈS la baisse d'un point du taux de rémunération du Livret A, ramené à 3,5 % en février 1996, les Français ont boudé ce produit distribué par les Caisses d'épargne et La Poste et affecté au financement du logement social. L'an dernier, le réseau de l'Ecureuil a perdu 45 milliards de francs de collecte sur ce seul produit, ce qui ramène son encours à 407,9 milliards de francs, en baisse de 7,4 %. Le mouvement est du même ordre dans le réseau postal qui termine l'année avec un encours de 274 milliards après une décollecte de 29,5 milliards. *« C'est le plus fort rythme de décollecte de l'histoire du Livret A »*, reconnaît un dirigeant du Cencep, le chef de file des Caisses d'épargne, soulignant que le flux est redevenu légèrement positif fin 1996. *« A 3,5 %, le produit reste intéressant »*, estime Maurice Benusilho, responsable du développement au Cencep, *« et finalement, sur dix ans, son encours est très stable, de l'ordre de 400 milliards »*.

Malgré le recul de leur produit-phare, les Caisses d'épargne ont bouclé une bonne année 1996 sur le plan commercial. Elles affichent une part de marché de 40 % sur le livret jeune, créé l'an dernier. L'épargne sortie du Livret A a été plus que compensée par la progression des plans d'épargne-logement ou de l'assurance-vie. Côté crédits, les Caisses d'épargne, deuxième émetteur de cartes bancaires en France, mettent les bouchées doubles, avec une progression de 36 % des prêts nouveaux. Faisant un effort pour maîtriser leurs dépenses – en réponse à un reproche qui leur est régulièrement fait par leur autorité de tutelle, le Trésor, et leurs concurrents –, les Caisses d'épargne ont légèrement réduit leurs effectifs. Leur bénéfice net a progressé de 11 % à 1,8 milliard et leurs fonds propres ont gagné 4,4 % à 65 milliards. Cette progression ne sera pas facile à reconduire en 1997, selon le Cencep, car l'Ecureuil est pénalisé par le faible niveau des taux. Ce qui l'incite à rester très actif en matière de crédit et ne manquera pas de faire redoubler la colère de ses concurrents, qui dénoncent toujours ses privilèges et ont perdu l'espoir de voir son statut réformé avant les élections législatives.

Sophie Fay

La droite sénatoriale s'attaque aux intellectuels et au PS à propos du projet de loi Debré sur l'immigration

JEAN-LOUIS DEBRÉ s'est efforcé, mardi 11 mars, lors de la discussion générale en deuxième lecture de son projet de loi sur l'immigration, de rassurer une majorité inquiète de voir « l'amendement Mazeaud » transférer du maire au préfet la compétence en matière de certificats d'hébergement. *« Le maire doit être naturellement informé des certificats d'hébergement intéressant sa commune et pouvoir être sollicité pour avis par le préfet »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, qui a semblé vouloir corriger l'impression de flottement donnée en deuxième lecture à l'Assemblée (*Le Monde* des 27, 28 février et 1er mars).

« Notre message est clair et dépourvu d'ambiguïté », a affirmé M. Debré, en indiquant notamment que *« le gouvernement ne laissera pas se développer une immigration irrégulière qui débouche sur le rejet de l'étranger en général »*. *« Le temps des slogans et des incantations est fini ! »*, a-t-il encore lancé à l'adresse de l'opposition.

Les groupes de la majorité ayant décidé de ne déposer aucun amendement, la droite a emboîté le pas au ministre, certains de ses membres s'en prenant vigoureusement à deux cibles : les intellectuels, d'une part ; les réflexions engagées par le PS sur l'immigration, de l'autre. Défendus par Jack Ralite (PCF, Seine-Saint-Denis) et par Guy Allouche (PS, Nord), qui a évoqué ces *« sismographes de nos crises sociales et morales »*, les intellectuels ne sont guère en odeur de sainteté sur certains bancs de la majorité.

Si Bernard Plasait (Rép. et Ind., Paris) s'est contenté de mettre en garde contre *« l'émotion créée par l'image »*, Alain Vasselle (RPR, Oise) a évoqué *« une catégorie de personnes qui se croit largement plus intellectuelle que nos concitoyens »*. Christian Bonnet (Rép. et Ind., Morbihan) a poussé le bouchon nettement plus loin : *« Tant d'intellectuels – je parle ici des vrais, pas de la cohorte des "pseudo" – se sont trompés avec tant de constance tout au long de ce siècle (Drieu la Rochelle, Céline avant-hier... Jean-Paul Sartre, Aragon hier) que l'on ne saurait s'étonner de la présence sur le pavé parisien de tel ou tel, à peine sorti de l'abattement où l'avait plongé le désastre culturel dont il s'était fait le complice. »* Revenant sur ce terme de « pseudo-intellectuels », Robert Badinter s'est indigné : *« C'est un adjectif très familier à une droite que je ne voudrais pour rien au monde voir revenir au pouvoir ! »*

Quant aux propositions examinées par la commission sur l'immigration du bureau national du PS (*Le Monde* du 7 mars), elles ont fait l'objet d'un violent tir de barrage : pour M. Debré, qui a invité *« chacun* [à prendre] *ses responsabilités »*, elles sont élaborées par *« ceux qui veulent ouvrir la France à tous les vents »*. *« Leur lecture m'a laissé comme interdit »*, a indiqué M. Bonnet, évoquant *« un monument d'irréalisme »*.

Moins vigoureux qu'en première lecture, où ils devaient compenser la quasi-absence de leurs homologues du Palais-Bourbon, les sénateurs socialistes se sont partagé le travail. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort) a énuméré la liste des dispositions contraires, selon lui, à la Constitution, M. Badinter est revenu sur le *« recul »* opéré par le gouvernement sur l'article premier du projet de loi : *« Dans le domaine militaire,* a-t-il souligné, *on appellerait cela un repli stratégique. En politique, cela s'appelle tout simplement une défaite. »* Concentrant ses attaques sur l'amendement Mazeaud, qu'il a qualifié de *« complètement illusoire »*, il a évoqué *« un système exagérément complexe pour satisfaire aux exigences de la pratique et menaçant pour les garanties des libertés individuelles en matière de fichier »*.

A l'instar de Robert Pagès (PCF, Seine-Maritime), qui a souligné que *« le poids des seuls immigrés n'a pas bougé depuis vingt ans »*, Michel Rocard s'en est pris à la justification première du projet de loi, en déclarant que le *« devoir »* des hommes politiques est de *« redire sans relâche à nos concitoyens que l'immigration clandestine n'est pas un danger pour la France »*. Evoquant la subordination du renouvellement de la carte de résident à l'absence de menace pour l'ordre public, décidée à l'initiative des députés, M. Rocard a affirmé que cette mesure *« livre* de facto *toute l'immigration non européenne au soupçon et la déstabilise tout entière »*.

M. Debré a répliqué en accusant les socialistes de faire eux-mêmes *« un amalgame entre immigration clandestine et immigration régulière »*. *« Nous vous accusons d'avoir ouvert l'ère des persécutions de masse contre les étrangers »*, répliquait abruptement, tard dans la soirée, Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne). *« Tout débat sur l'immigration porte en lui les passions extrêmes, comme la nuée porte l'orage »*, avait prévenu d'entrée de jeu Paul Masson (RPR), rapporteur de la commission des lois.

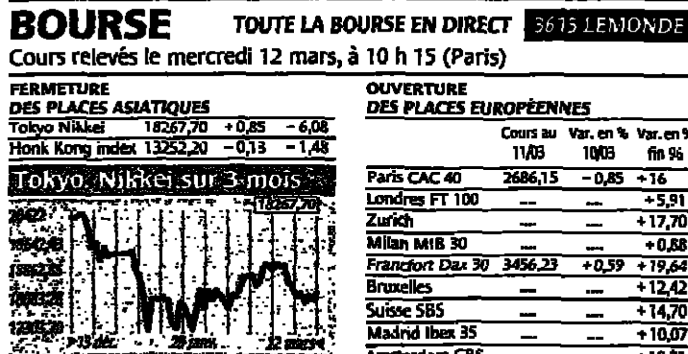
Jean-Baptiste de Montvalon

Quatre mille manifestants devant le Sénat

Environ quatre mille personnes ont manifesté, mardi 11 mars à 18 heures, devant le Sénat à l'appel de la Coordination nationale des sans-papiers, des associations de défense du droit des étrangers et des partis de gauche, pour dénoncer le projet Debré. Assurant que *« la mobilisation ne s'arrêtera pas avec le vote de la loi »*, ils ont affirmé leur intention de poursuivre leur mouvement de *« façon illimitée et pacifique jusqu'à l'obtention de la régularisation de tous les sans-papiers »*. Après le départ des sans-papiers, des affrontements ont opposé pendant une heure deux cents personnes aux forces de l'ordre. La vitrine d'une agence d'Air France a été détruite. Les policiers ont procédé à quinze interpellations.

Des rassemblements semblables ont réuni plusieurs centaines de personnes à Lyon, Bordeaux et Valence. A Toulouse, la manifestation a réuni mille personnes selon la police, trois mille selon les organisateurs.

■ **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Raymond-Max Aubert,** délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), Jean Tiberi, maire de Paris, et Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, ont présenté mardi 11 mars un programme international de promotion afin de valoriser Paris et l'Ile-de-France auprès des centres de décision des grandes entreprises internationales. Très convoités, ces sièges sont l'objet d'une âpre concurrence entre Paris, resté longtemps pénalisé par une fiscalité peu attractive, Londres, Bruxelles et Amsterdam. Rendu public le 30 janvier par Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, un régime fiscal simplifié devrait rendre la capitale et l'Ile-de-France davantage compétitifs.



BOURSE — TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 12 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18267,70	+0,85	−6,08
Honk Kong index	13252,20	−0,13	−1,48

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/03	Var. en % 10/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2686,15	−0,85	+16
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+17,70
Milan MIB 30	—	—	+0,88
Francfort Dax 30	3456,23	+0,59	+19,64
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+14,70
Madrid Ibex 35	—	—	+10,07
Amsterdam CBS	—	—	+18,31

Tirage du *Monde* daté mercredi 12 mars 1997 : 509 033 exemplaires

(Publicité)



en
cap

هكذا من الأجل

la mode

printemps 1997 anatomie d'une saison

Après les faux-semblants, l'heure de vérité a sonné. En se découvrant, la mode révèle l'époque, héritière des Lumières, toute nue devant l'histoire, dont les valeurs fondamentales semblent aujourd'hui remises en question. Où mène le voyage ? Où allons-nous ? Cet « âge des extrêmes », la mode, le design, les produits de beauté, le racontent à travers le corps, qui n'a jamais été aussi corseté, dévoilé, soumis au vents contraires du temps : l'ordre et le mouvement. Libéré de ses entraves, il apparaît comme un enjeu fondamental, soumettant vêtements, cosmétiques, technologie à ses exigences, mobilité, confort, légèreté. Déformé, il fait la bête, révèle le monstre qui pousse en chacun, témoin, à l'âge des clonages et des manipulations, d'un XXIe siècle embryonnaire. Caméléon, le corps a ses raisons que le cœur connaît. Voilà pourquoi, à travers l'anatomie d'une saison, *Le Monde* lui consacre ce cahier « Styles », au rendez-vous des envies de printemps et des choses de la vie, changer de tête, de décor, faire peau neuve. Evocations des « métamorphoses » qui expriment, comme à la fin du XIXe siècle, l'écho d'une nature fantastique et l'appel d'un nouveau monde gonflé par l'attente. Choix d'essentiels qui aimantent les lignes et les désirs en matière de mode, d'accessoires, de parfums, de beauté, d'objets pour la maison. Gros plan sur les détails de la saison : la tête et ses nouvelles folies capillaires, les jambes en pantalon, le dos nu, les pieds fétiches, les fesses à découvert, capitales à rebondissements d'une mode partagée entre la contrainte et le bien-aller, l'affranchissement et les tabous, l'envie de surprendre et celle d'aimer. En marge de ses expérimentations, la mode laisse le champ à un nouvel art de vivre européen, coloré d'humanisme : six créateurs, Isabel Marant, Christophe Lemaire, Jérôme l'Huillier, José Levy, Stephan Schneider, Clements Ribeiro, ont reconstitué leur pièce idéale, renouvelant avec chacune, une invitation au bien-être.

Laurence Benaïm

en capitales



A gauche, fauteuil relax créé par Thibault Desombre, Cinna. Ci-contre, silhouette, ligne de jersey noir, Eric Bergère.

« Anastasia », 1994, Inez Van Lamsweerde, courtesy Galerie Torch et Galerie Thaddaeus Ropac.

هكذا من الأصل

microcosmode

Sofas-amibes, robes-insectes, les petites bêtes qui montent, qui montent, envahissent la mode et la décoration. Dans une société où le moindre comportement est médicalisé, le corps se révèle tour à tour fragile sous sa carapace, mettant à nu ses maux et ses bosses. Comme à l'époque 1900, un univers mi-végétal, mi-animal devient l'antre d'un imaginaire où évoluent en liberté surveillée, perroquets couture, truies romanesques, chimères, papillons aux ailes diaphanes. Sur un nuage de soie, la beauté de l'été 1997 se fait évanescente, à l'orée peut-être d'un nouvel art nouveau version techno

Abeille butinante, grenouille d'art ou bijou volant, la femme des cartes postales 1900 aimantait déjà toutes les fascinations et les répulsions d'une époque. En pleine révolution industrielle, celle-ci redoutait, telle une proie, d'être avalée vivante, par la pieuvre, le monstre hérissé de tentacules et de ventouses : la femme-poison. Comme le rappelle Mireille Dottin Orsini dans *Cette femme qu'ils disent fatale* (Grasset, 1993), la mouche d'or était alors le sobriquet des chahuteuses de bal public, et la pieuvre, celui d'une prostituée. Aujourd'hui, sur fond d'horreur économique, quelques belles font la bête, diabolisant encore l'image d'une sexualité-tabou, associée à une piqûre, peut-être mortelle. La mouche cantharide qui hante les détritus et les charognes n'est-elle pas celle qui transmet les maladies affreuses ? Ses reines de la nuit, Thierry Mugler les voit caparaçonnées dans des robes fourmis, des tailleurs guêpes : tout en redessinant un corps, ceux-ci le fixent dans un monde fantastique, où l'homme n'a plus prise. Qu'elles rampent ou qu'elles volent, les bêtes noires sont à l'honneur. Imagina, le festival des nouvelles images organisé en février à Monte-Carlo, a couronné les cafards de Joe's Apartment.

Deux fins de siècles se télescopent. De lucioles couture (Thierry Mugler) en fourreaux-araignées (John Galliano), la mode tisse sa toile, entre réalité et fiction. Les salles de défilé se transforment en forêts éphémères, allégories d'une société où chacun est redevenu un loup pour l'autre. Sur les traces du Belge Walter Van Beirendonck, José Levy a même promené ses drôles de bêtes, *« moitié-homme, moitié gibier »*, au Carrousel du Louvre. En réaction à un univers où les moindres comportements quotidiens sont analysés, médicalisés, le corps est apparu comme le support d'une révolte : déchirures punk, cicatrices, tatouage et piercing grunge. Aujourd'hui, sur le thème de l'hypertrophie, de l'enfermement, de la bosse, du monstre qui pousse en chacun, l'art et la mode se font écho : enfantement d'un nouveau monde, ou manière de mettre au jour tout ce que les apôtres de la vie saine et lisse cachent sous le tapis ? Après les architectures modulables de Lucy Orta, exposées cet hiver à la fondation Cartier, Matthieu Manche présente ses sculptures à porter, sortes de ganglions de plastique proches de l'« hénaurme », Begona Montalban, ses corsets boîtes à bijoux : on pourra les découvrir à la galerie Thaddaéus Roppac qui réunit dans le cadre d'une exposition collective, baptisée « Sous le manteau », quarante artistes contemporains, parlant chacun du vêtement et du corps.

A côté de la dernière œuvre de Louise Bourgeois, on pourra y découvrir les éléphants à talons aiguilles et la girafe en mini-jupe de Fabrice Midal ou encore la vidéo d'Erwin Wurm dont les hommes-animaux enterrent leurs vêtements.

« Tous mes congénères remuaient, leur bonne odeur bien franche devenait aigre, pleine d'hormones mauvaises, de stress, de peur... » En 1997, le triomphe de *Truismes*, roman de Marie Darrieusseq, paru chez POL (200 000 exemplaires vendus en 25 traductions), comme le succès de la rétrospective Francis Bacon au Centre Pompidou (363 000 visiteurs en trois mois) ont trouvé leur illustratrice : Rei Kawakubo (Comme des garçons), faisant défiler dans une salle percluse de silence des jeunes filles au corps enflé ici et là de prothèses, reins de mousse, poumons comme éjectés d'un tube extensible, irruptions préfigurant une nouvelle anatomie. Sous l'objectif des stars de la photo de mode (Paolo Roversi, Nick Knight, Inès Van Lamsweerde...), ces méta-vêtements (très inspirés par ceux de la Britannique Georgina Godley, 1985) ont fait l'objet d'un numéro spécial du magazine japonais *Visionaire*. Présenté dans une boîte, il s'accompagne d'un patron de robe emballé sous vide.

Laurence Benaïm

NÉO-JACQUOT D.R.
Ensemble de grand soir en organza multicolore rebrodé : robe fourreau vert jungle et cape courte en plumes de perroquet Macow, Christian Dior Haute-Couture été 1997 par John Galliano.

DARD COUTURE
Tailleur redingote en panne de velours noir et ocre, Thierry Mugler Haute-Couture, été 1997.


D.R.

● **« Sous le manteau ».** Galerie Thaddaéus Roppac, du 15 mars au 26 avril, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 01-42-72-99-00.
● **Visionnaire**, n° 20. Edité en série limitée à 2 800 exemplaires, 550 F en vente chez Comme des Garçons, à La *Hune et à la librairie du Centre* Georges-Pompidou.

beauté papillon

C*henille le jour et papillon la nuit »* : c'est ainsi que Gabrielle Chanel esquissait le portrait de la femme moderne. Plus l'époque pèse sur elle, et plus son image s'idéalise dans la légèreté, l'impalpable, la transparence. Sur un nuage de soie, les couleurs s'estompent, les formules se concentrent, effaçant les rides d'un geste de lumière, à condition d'avoir l'œil et la main professionnels. Boîtiers extra-plats, miroirs panoramiques, la beauté devient l'art de l'insoupçonnable obsession. Le fond de teint s'allège en poudre, des pigments optiques réfléchissent la lumière de façon multidirectionnelle (Double teint poudré, Chanel). Des microparticules élastiques glissent sur la peau (Fond de teint compact poly*valent, Shiseido). Fluides, les nou*velles textures révèlent une carnation, la protègent plus qu'elle ne la couvrent. (Perfect Light, Guerlain). Suivant la tendance amorcée par les sous-vêtements « seconde peau » aux microfibres ultradouces, l'efficace se pare d'invisible : voici venue l'ère des poudres hydratantes, comme celle de Shiseido, libérant de l'acide hyaluronique, qui évite le dessèchement cutané. Toujours pour les chrysalides de l'été, des « chauds-froids de nuances », vernis à ongles bleu lavande (Dior) et autres couleurs « glaciaires », fard modeleur vert anis, gloss Lilas frais (Guerlain), plongeant les cosmétiques de la saison dans un univers végétal, entre terre et ciel. Désincarné, le mystère est là, à fleur de pâleur (Blanc attitude, Lancôme), d'ombres-fumées, de lèvres soulignées d'un brillant aérien (Brume de rose, Shiseido) et de joues pastellisées d'un fard « évanescent » (Chanel). En touchant, en ouvrant ces boîtes de camaïeux diaphanes, on a presque le sentiment de briser une image.

L. B.



sport empreinte techno

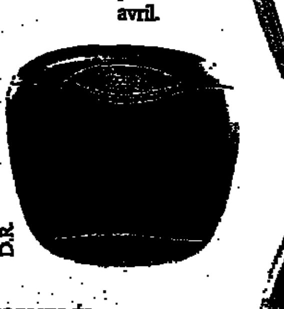
Les géants du sport se livrent à une course technologique pour trouver leur (nouvelle) démarche. *« Parce que le pied marche, nous l'avons copié »*, se vante Adidas en lançant la ligne Feet You Wear (littéralement : des pieds qui se portent), 14 modèles faits *« comme des pieds »*. En revendiquant le retour à la simplicité morphologique, Adidas prend son plus grand adversaire, Nike, à contre-pied. Adidas respecte le pied, son comportement et ses performances naturelles. *« C'est comme de marcher pieds nus. »* Quand au célèbre amorti Nike air (solides membranes d'uréthane remplies d'un gaz pressurisé), il établit de nouvelles normes de protection grâce à une nouvelle génération de chaussures : les Air max, polyvalentes et évolutives. De son côté, Reebok développe le Dynamax, concept spécifique à la marche, au déroulé du pas. Le transfert des appuis à l'avant du pied est facilité grâce à deux poches d'air. Plus anecdotique, la caméléone Splat de L. A. Gear, chaussure interactive réagit, comme un baromètre, aux changements de température grâce au tissu Hear sensitive. Un pied dans la technologie, l'autre dans la mode, les chausseurs sportifs cherchent leur marque.

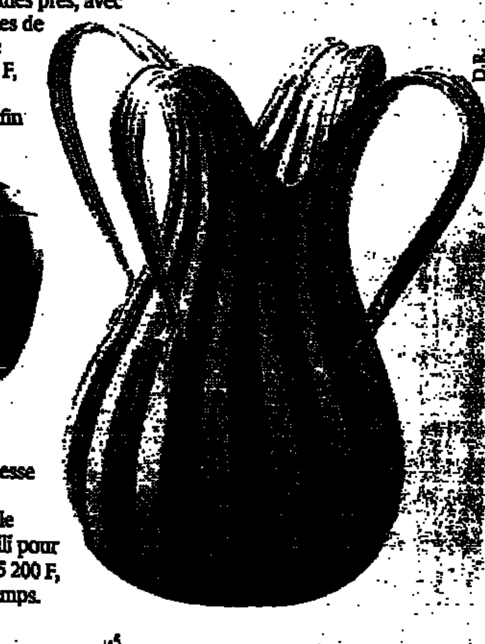
Alexandra Senes

D.R.

LE PIED
Pour compétition en salle, semelle caoutchouc non marquante, 645 F, ligne Feet You Wear, Top 10, 2000 MD, Adidas.

ERGONOMIQUE
Soft line, un pèse-personne précis à 100 grammes près, avec empreintes de plante de pied, 349 F, Tefal. A partir de fin avril.


D.R.


D.R.

FORMES ÉPANOUIES
Elles nécessitent la prouesse d'exécution d'un maître verrier vénitien : Rigati, le nouveau vase d'Anna Gili pour Salviati, hauteur 16 cm, 5 200 F, 30 cm, 7 650 F, au Printemps.

هكذا من الأصل



PHOTO : KISHI SHINO YAMA POUR VISIONAIRE N° 20. DIRECTEUR ARTISTIQUE TUSGUYA INOUE

ALLURE CAMÉLÉON
Signées Rei Kawakubo, en organdi bleu ou en toile stretch blanc, deux robes à coussinets en plume d'oie de la collection été 1997 de Comme des Garçons. Au centre, la femme au scarabée imaginée et photographiée par Serge Lutens, pour Shiseido.

design
les ailes du désir

À trente et un ans, Matali Crasset est responsable avec Philippe Starck du « design center » de Thomson Multimédia. *« Je suis une petite plume, juste là pour chatouiller l'équipe des vingt-trois designers »*, dit cette fille d'agriculteurs, qui depuis 1993, bouleverse le monde de l'utile, les pieds sur terre, la tête dans le ciel. Ancienne élève de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (Ensci), grand prix du design de la Ville de Paris en 1996, elle ne rêve que de créer des objets *« intuitifs, optimistes, intimes »*, fondés sur les rites domestiques et urbains : *« J'aimerais saupoudrer la ville de petites intentions. »* En 1991, son projet de fin d'études (trilogie domestique), annonçait déjà un nouvel hédonisme. Un diffuseur d'eau devenait réservoir de senteurs et de remous ; un diffuseur de chaleur, une incandescence rose-rouge futuriste pour mieux revenir au feu primitif… *« L'homme perd les sensations de l'origine et s'appauvrit. »* Sous ses yeux, le stylisme se métamorphose, au nom du geste, du ressenti. W at hôm, présenté dans le cadre d'une exposition collective au VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), est un espace de bureau flexible et extensible qui roule, se range, se promène dans la maison. Les fils ont disparu, le plan de travail, tout en hauteur, intègre lecteurs de disques compacts et vidéodisques, imprimante, rétroprojecteur. Le clavier est devenu un lutrin mobile, à commande vocale et la souris, fixée sur une chaise à l'assise pivotante et au dossier souple, suit naturellement le geste. *« Je viens de la campagne, et je la redécouvre en étant urbaine. Dans la nature, il y a une multiplicité de situations, d'éléments, de couleurs qui m'inspirent. Je ne cherche pas à reproduire une feuille, mais à en retrouver l'équilibre, le mouvement infini. A la campagne, il n'y a rien d'attendu, de carré, tout est surprise. J'ai des champs dans ma tête, que je cultive. »*

Sylvie Wolff

© Exposition « Homo Domus ». VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement). 29, avenue Daumesnil, 75012 Paris, jusqu'au 29 mars. Tél : 01-46-28-11-11.

D. PENTRENIEVIA

L'HOMME À LA MAISON
W at hôm, tout un programme signé Matali Crasset. Projet Homo Domus pour le VIA

JEU DE MAINS
Porte-manteaux, porte-objets en polyuréthane expansé « Pax » imaginés par deux Italiens Marina Pau et Francesco Scansetti. 50 000 lires (moins de 200 F). Koivu, Milan.

D. R.

relax
le corps dans le décor

Meubles mutants pour intérieurs caméléons, *commodes à tétons,* fauteuils à oreillettes et tables à pied-bot s'exposent sans complexe

F*ormes originales »*, annonce le catalogue de La Redoute, à propos des méridiennes et chauffeuses de la collection « Scénario » en mousse de polyester. On a plutôt envie de dire formes *originelles*. Foetus, spermatozoïdes, ovules ? On reste songeur. S'asseoir comme on nous le propose sur ces « sièges », c'est s'enfoncer dans l'indéfinissable. Les formes de l'informe, c'est ce qu'on va chercher aujourd'hui dans l'inventaire des années 70 revisitées. L'obsession du corps a glissé du costume au meuble. L'incarnation s'est déplacée dans la maison.

Métamorphose, mutation ou greffe, le corps des meubles devient corps mutant, mi-homme, mi-objet.

Un pied, deux pieds, trois pieds, c'est une créature tronquée qui soutient la nouvelle table de Garouste et Bonetti. Pied reprend ici tout son sens physique : *dans l'articulation des* bois on reconnaît bien, grossiers mais présents, une jambe, un pied, presque un pied-bot.

Le meuble, bien corporel, selon *Le Petit Larousse, reprend tout son* sens. L'italien Pierangelo Caramia l'a bien compris, qui nous fait tirer par les mamelons les tiroirs-seins de sa commode. Le meuble, substitut de la présence de l'autre ? Pour elle, ou pour lui, deux énormes mamelles en jute permettent d'accéder au rangement. Assise, tel est son nom, Assise serait un hommage à saint François d'Assise. *« Le jute symbolise la bure, la rigueur des lignes la vie monastique, et les seins la tension érotique qui sous-tend toute mystique… »* Les pieds sont des petits oiseaux. A tester, la jouissance qu'on éprouve chaque matin à tirer sur les tétons !

Le corps se met en scène, revendique *son droit* à la paresse : *plus* fonctionnels, certains meubles appellent sa présence. Les chaises de repos et les fauteuils de relaxation ont fait une apparition remarquée au dernier Salon du meuble de Paris. A l'entrée du hall contemporain, la société Stressless avait installé son stand géant. Derrière une palissade de bois sombre à l'américaine, on vous *invitait* à goûter sans honte le confort retrouvé de ces fauteuils pour mamies. On aurait pu se croire en pleine séance de kinésithérapie : massage du dos, surélévation des jambes, inclinaison millimétrée…

Ce type de siège est pourtant une vraie réponse à un problème actuel, puisque, aux stands d'en face, chez Cinna et Roset, trois jeunes designers avaient été chargés de réfléchir à la question. Comment planter au milieu d'un salon *design* ce symbole d'une convalescence quotidienne et égoïste ? C'est un corps à l'abandon qu'il s'agit d'épouser, de recueillir, mais avec la rigueur du style. Thibault Desombre a *répondu par une chaise longue* dont on fait varier l'inclinaison suivant son poids. Pagnon et Pelhaître proposent, eux, un fauteuil aux larges épaules enveloppantes accompagné d'un repose-pied rebondi (à quand les roulettes ?). Les années 60-80 se regardaient dans le miroir, la fin des années 90 se soigne. Le paraître cède la place à l'abandon, et la prestance à l'assistance.

Aude de la Conté

● La Redoute lance ce printemps un nouveau catalogue entièrement consacré à la maison « AMPM », 68 p., 25 F.

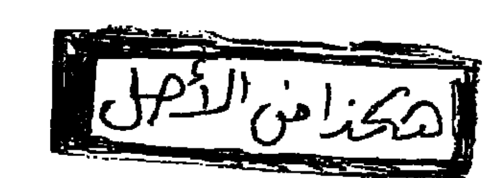
PIEDS DEVANT
La table de Garouste et Bonetti. Bronze et sycomore, haut. 75 cm, diam. 110 cm, 28 000 F, 8 exemplaires. Galerie Néotu.

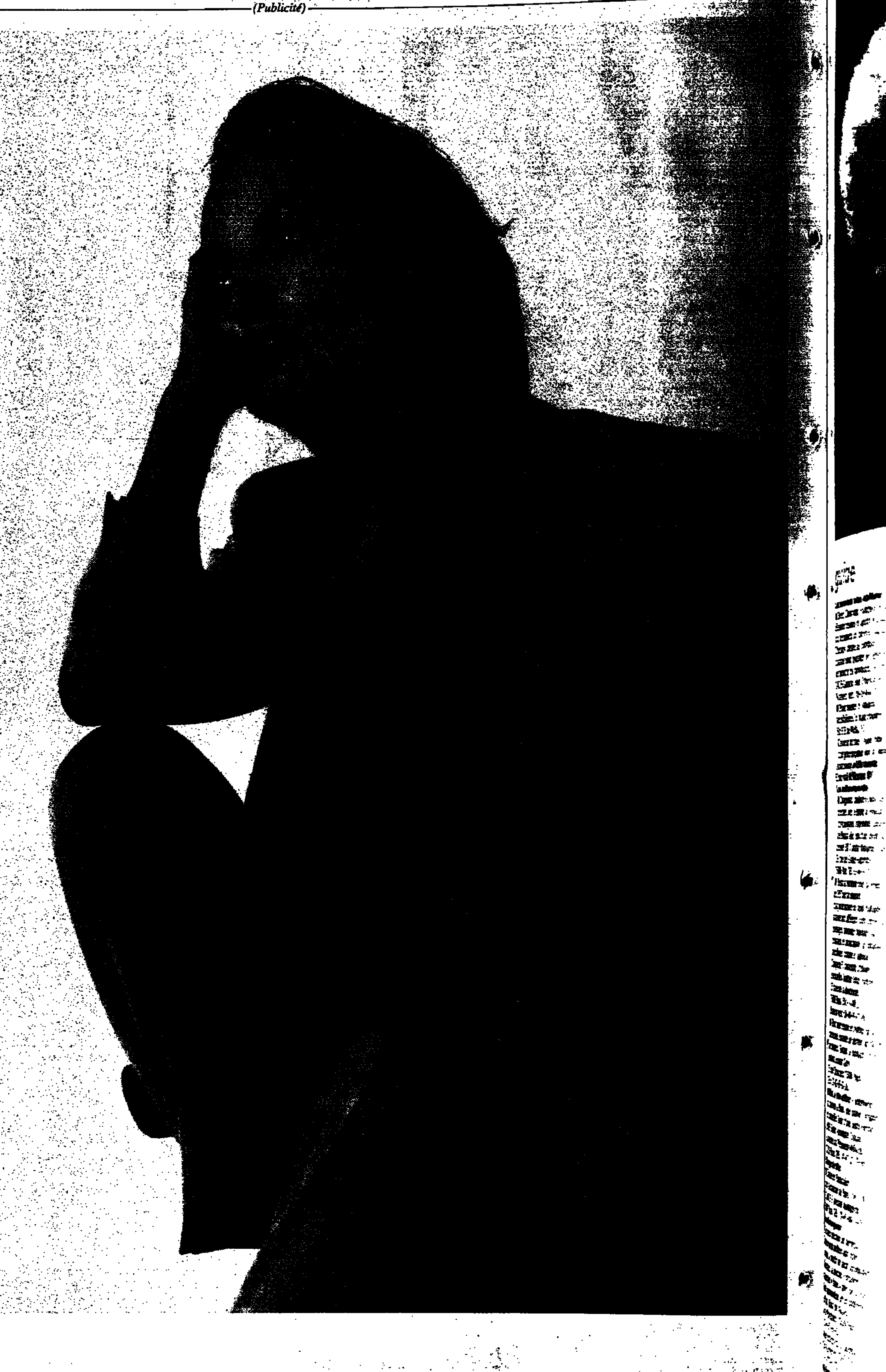
HAUT LES SEINS
Meuble de rangement de Pierangelo Caramia, en bois laqué, fonte d'aluminium et toile 140 x 77 x 38 cm, réalisable sur commande, 30 000 F.

D. R.



« GINGER »
Le fauteuil de Yamakado. Cuir pleine peau et pochette au dos pour les journaux, 15 410 F. Etat de Siège.

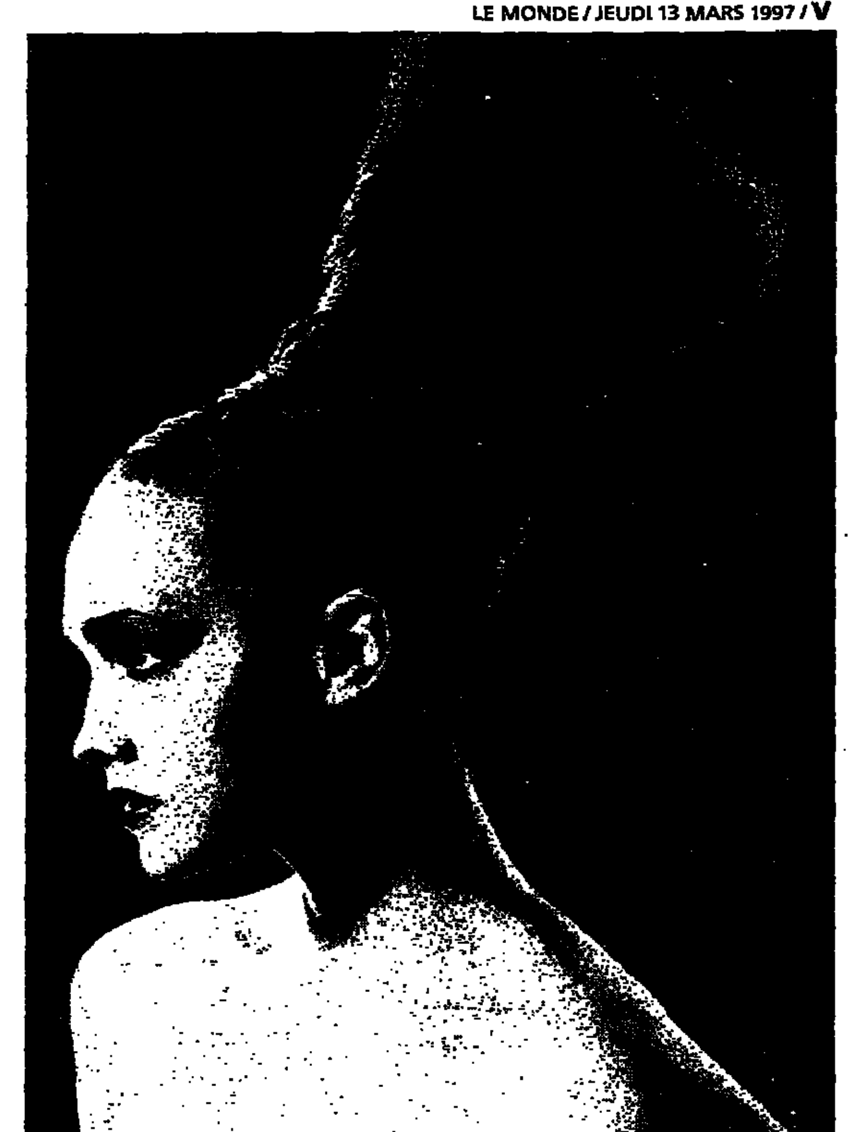




ESCADA
ELEMENTS

هكذا من الأجل

De Paris à Tokyo, un véritable ouragan capillaire s'abat sur les villes. De la rue aux laboratoires, enquête sur un phénomène qui décoiffe



la tête mèches à la pointe

Ci-dessus : **Afro-nucléaire**, par Isabel Marant. Coiffure : création Clovis réalisée par Dalila ; maquillage : création Greshca réalisée par Audrey ; mannequin : Kati Tastet/Elite.
Chignon ethnique par Jean-Paul Gaultier Haute Couture. Coiffure : création Jean-Luc Minetti pour Alexandre de Paris ; maquillage : création Fred Farugia, réalisée par Veronick Boumaza ; mannequin : Lyda/Marilyn.
Ci-dessous : **Berger des Pyrénées ébouriffé**. Coiffure : Chanel Coiffure, création Odile Gilbert réalisée par Hiro ; maquillage : Chanel ; mannequin : Gabriella/Elite.
Ensemble des photos « détails » : Michel Figuet. Stylisme : Alexandra Senes.

guide

Les nouveaux soins capillaires

● Deep Clarifying Shampoo, pour éliminer résidus et agents polluants *qui ternissent les cheveux*. *Glacial* Therapy, crème de nutrition à la boue marine pour hydrater les cheveux et les nourrir en profondeur. 94 F et 140 F. Gamme Hair Fitness de Nu Skin. Numéro vert : 08-00-04-42-71.

● Pour pointes et longueurs sensibilisées, le fluide réparateur Sp 3 E de Wella, 58 F.
Couleur de miel à l'odeur fruitée, une gelée originale pour un concentré *nourrissant, à l'effet immédiat*, Elixir vital de Kérastase, 80 F.

Les instituts repose-tête

● Diagnostic capillaire et soins sur mesure, avec la gamme de produits phytologiques, entièrements naturels de Patrick Alès. Soin d'une heure et demie, 320 F. Institut Marianne Gray, 26, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01-46-33-72-32.

● Selon la méthode mise au point *en 1957 par un pionnier*, cinq programmes de soins traitants, adaptés aux différents cuirs chevelus, brossages, massages toniques ou relaxants, et applications de produits spécifiques, comme le fameux Complexe 5, concentré d'huiles essentielles. Institut René Furterer, 15, place de la Madeleine, 75008 Paris. 350 F à 400 F. Numéro vert : 08-00-01-07-08.

● *Pour une remise en* forme de la chevelure, enduite de germe de blé et de plantes : Forfait 10 séances 2 970 F. Institut *Leonor Greyl*, 15, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : 01-42-65-32-26.

● Mad, la plus célèbre « infirmière » du cheveu à Paris : elle masse, soigne et conseille. Soin d'une demi-heure, 200F. Salon Alexandre Zouari, 1, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Tél. : 01-47-23-79-00.

Changer de tête

● Charlie en Particulier *chez Alexandre de Paris*. De 2 000 F à 3 000 F. 3, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 01-45-04-28-05.

Nouvelle longueur

● De fines mèches de cheveux naturels sont mêlées aux vrais cheveux, à partir de deux techniques différentes, la mèche « tricotée » et la mèche « fixée » avec de la cire chaude. Impossible de les différencier à l'œil nu. Rino de Nicolo, 7, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 01-43-59-60-62.
Dessange extension. 37, avenue *Franklin-Roosevelt*, 75008 Paris. Tél. : 01-53-75-30-75.

Nouvelle fantaisie

● Un coup d'éclat sur les *cheveux*, le « mascara flash », 7 teintes, 110 F Christian Dior. A partir de mi-mai.

Nouveau culte : la perruque

● On trouve les plus belles et les plus folles aux cheveux lisses et longs ou à tresses de rastas à partir de 100 F dans les boutiques afros du boulevard *de Strasbourg*, 75010 Paris.
Perpendiculaire, le passage de l'Industrie, cher aux coiffeurs professionnels, pour les colorations les plus étonnantes.

Maxime Vibert

Si les coiffeurs-phares des défilés de mode s'appellent *hair stylers*, ce n'est pas par hasard. Pour l'été 1997, ils ont *construit les petites têtes scotchées* d'Issey Miyake, les chignons ébouriffés, détraqués, foldingues, les « bananes » explosées... pour Jean-Paul Gaultier, Rei Kawakubo (Comme des Garçons) ou John Galliano. Ils ont inventé des ramages pour Karl Lagerfeld, des tuyauteries baroques pour Junya Watanabe, des entrelacs de baguettes, pinces, barrettes pour les tignasses de Jean Colonna, les choucroutes de Vivienne Westwood. Nouvelles vedettes des po*diums avec les maquilleurs et* les mannequins, Julien d'Ys, Odile Gilbert, Yannick d'Is, Hélène Bérard, Jean Claude Gallon, magiciens de l'extrême, traquent l'identité. Qu'elle soit rock, funk, punk, ethnique ou tout cela dans un même élan. Leur bannière, c'est la chevelure. Et elle s'offre toutes les extravagances d'une reine.



La cour et la ville

Se coiffer pour le commun des mortels reste un problème récurrent qui met en branle une colossale industrie. 45 000 coiffeurs *(contre 37 000 boulangers)* fréquentés tous les 2 mois par 9 femmes sur 10. L'Oréal dénombre 5 milliards de visites par an dans ses 2 millions de salons mondiaux (sans compter la Chine, l'Inde et le continent africain). Calculette en main, cela donne 125 millions en 1987, et 132 millions en *1995 ! Une* femme laisse en (petite) moyenne 1 200 F chez son coiffeur chaque année, alors que ses achats beauté ne dépassent guère 1 000 F par an pour toute la famille.

En 1996, chez Jean-Louis David, *plus de 30 millions de bigoudis de* permanente ont été enroulés, 380 000 kilos de cheveux ont été coupés, et 44 millions de mèches ont été décolorées dans les 802 salons franchisés de par le monde. Au hit-parade des services demandés : la coupe, talonnée par la cou*leur ! 56 % des femmes françaises* sont colorées. En 5 ans, précise L'Oréal coiffure, ce service a progressé de 25 %.

Ce qui a provoqué ce bond en avant ? L'apparition de technologies permettant de changer de *couleur sans trop s'engager sur* le long terme. Le ton sur ton a propulsé (*« boosté »*, disent les coiffeurs) le phénomène en proposant aux femmes un bouquet de colorations tout à fait exceptionnel. Créativité et performance se sont retrouvées sur le même terrain : *l'identité féminine*.

Courir après un mirage

La forme la plus courue de la coloration, ce sont les reflets. Et ce phénomène est universel. Pour *preuve, la récente et fulgurante* ascension de la couleur en Asie, où les femmes troquent leur chevelure de jais contre des mèches auburn, des rousseurs étranges, voire des décolorations franches et massives à l'origine du phénomène « chapatsu ». La racine du mot signifie « châtain » ; le terme désigne donc les jeunes filles japonaises « accros » aux canons de beauté occidentaux. Pas très bien vues, elles n'en sont pas moins à la pointe de la mode. Les valeurs bougent : l'Asie était un des plus gros marchés de la permanente, il a glissé vers un fabuleux engouement pour la couleur.

> Volumes baroques punk, funk, ethniques, et couleurs polaroïdes de la cyberculture inspirent les extravagances des « hair stylers »

Beauté virtuelle

Mais qu'a-t-elle, cette couleur qui fascine les foules ? Jean-Louis David a son idée sur la question : *« Les images dans les journaux, les films à la télévision, au cinéma, tout est aujourd'hui réalisé avec des pellicules si sensibles que la couleur y est totalement idéalisée*, explique-t-il. *Cela crée un désir irrésistible. »*
L'envie de s'amuser a gagné les marques traditionnelles. Dior vient de sortir un mascara pour les cheveux, sorte de poudre de perlimpinpin qui s'envole au premier coup de brosse.

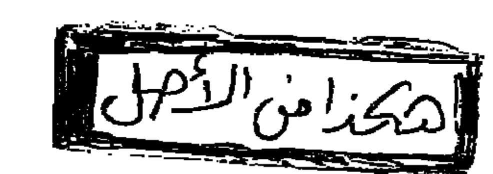
Tous les caprices capillaires sont au rendez-vous. Comme on fait *cuire une brioche, on peut faire* gonfler son « capital-cheveu » avec des extensions. La technique consiste à coller des mèches sur la chevelure existante de manière à créer des cheveux longs quand on *les a courts, ou à leur donner du* volume quand ils en manquent. Chez Jacques Dessange, les listes d'attente étaient si longues qu'il a fallu ouvrir en février un salon entièrement dédié à cette activité. Attention, dix jours sont nécessaires pour recevoir « ses » cheveux. Coût de l'opération : autour de 5 000 F. L'extension tient six mois en vivant normalement ! Car *le fin mot de l'histoire, c'est* le volume. Sans lui, pas de style.

Les femmes à la recherche de leur « moi » *flou ou perdu se ruent* chez Charlie en Particulier. Une cabine, que cette célèbre coiffeuse de plateau-photo occupe trois jours par semaine chez Alexandre de Paris. Ces femmes remettent leur tête entre ses mains qu'exigent Isabelle Adjani, Catherine Deneuve, et bien d'autres stars. Coût de la métamorphose : entre 2 000 et 3 000 F. Compter trois bonnes semaines pour obtenir un rendez-vous.

Les mots des cheveux

Pour une belle matière, on donnerait la lune, et cette idée évolue en *même temps que les femmes*. Si le produit de coiffage le plus vendu dans le monde reste la laque, ses petits frères surdoués la talonnent. La vague des produits coiffants est un raz-de-marée. Un Goliath flanqué d'une armée de promesses en forme de produits. Les fixants, les texturisants, les lustrants... les mousses et gels en tout genre pour plaquer, frisotter, « détendre », domestiquer, *contrarier la nature* à foison. Sans oublier les produits « ciment » qui requinquent les tiges (capillaires) épuisées... Grâce à cette « trousse à outils » la transformation est une réalité tangible. Le cheveu inspire de nouvelles têtes sur lesquelles souffle l'air du temps, dans un *éblouissant feu d'artifice* de matières grises.

Karine Jouvion



DÉTAILS



Choyés, redessinés par les créateurs de souliers-bijoux, ils s'affichent comme des signes de style, dans une longue marche contre l'uniformité

Exotique. « Zepeta Zepa », socques compensées en soie brochée chinoise, Christian Louboutin.
Minimales. Sandales à talon, aux deux fines brides vernies noires, Christian Dior.
Solaires. Sandales en cuir noir et filet Lurex argent, Martine Sitbon pour Stéphane Kélian.



les pieds

Souliers de rêve

Une entreprise habituée des bacs à soldes, Myrys, vient de s'adjoindre les services d'une légende vivante : Roger Vivier, le père fondateur du soulier-couture. Les mules à semelles de bois cloutées et les ballerines à marguerite de cet ancien parurier de Christian Dior, aujourd'hui octogénaire, marqueront-elles l'été ? En tout cas, elles montrent la marche à suivre à l'industrie française. En 1986, la France importait pour la première fois autant que sa production propre. Aujourd'hui, plus de deux paires sur trois vendues sont d'origine étrangère. De 1975 à 1995, la chaussure française a réduit sa production d'un tiers. Même à Romans-sur-Isère, capitale de la chaussure de mode, la vingtaine de marques présente il y a dix ans s'est presque évaporée, ne laissant que les « poids lourds » : Robert Clergerie, Charles Jourdan et Stéphane Kélian. Quant à l'industrie de masse, elle paie aujourd'hui son assoupissement : on évoque des licenciements chez le suisse Bally, chez Bata. Tel est le résultat de l'offensive asiatico-américaine dans le secteur du sport et hispano-portugaise au rayon des chaussures ordinaires.

Mais les vrais combats des années 90 ont été menés depuis l'Italie contre le bastion de la chaussure française – le soulier mode. Régénérés par de jeunes créateurs et dynamisés par le marketing, les grands chausseurs de la Péninsule ont fait souffler l'engouement et taillé des croupières aux Français. Après que Prada eut réhabilité la chaussure orthopédique couleur gaine, Gucci provoquait la furie en habillant son fameux mocassin aux couleurs de l'époque : la marque milanaise vend chaque jour à Paris cinquante à soixante-dix paires de souliers, et le double tous les samedis. Par ailleurs, en 1996, les Français ont acheté 144 000 paires du mocassin ultrasouple à 133 picots, produit sous la marque Tod's par le groupe Della Valle. Même Superga, l'ancien fournisseur de l'armée italienne, débite ses tennis par dizaines de milliers.

Et pourtant, la riposte pointe. Tandis que, dans les centres-villes de province, les détaillants vieillissants cèdent enfin la place à des chaînes dynamiques, les grandes marques dynamisent des sous-lignes fortes, comme Charles de Batz qui, chez Bata, met beaucoup d'exigence à chausser les hommes. Arche propose des mocassins ajourés pour Indiens des villes, Arcus s'ouvre aux claquettes à talons... Mais le fer de lance viendra du luxe. Avec les industriels de Romans, lorsqu'ils acceptent de s'ouvrir à des créateurs – Kélian et Martine Sitbon, Charles Jourdan et José Lévy. Avec, aussi, les grands noms de la mode, comme Christian Lacroix (qui lance, cet été, une tong à marguerite dorée) ou Dior, pour qui Manolo Blahnik a dessiné des mules à brides invisibles. Avec, surtout, ces créateurs de souliers-bijoux qui donnent de l'entrain aux industriels, et au premier rang desquels figure Christian Louboutin. Ses souliers chinois à semelle compensée, dignes des pieds de lotus de l'impératrice Tseu-Hi, semblent inviter ces derniers à une nouvelle Longue Marche. Pour sa part, cet ultra-créatif au seuil de la trentaine peut se prévaloir de clientes exigeantes – de Liz Taylor à Caroline de Monaco –, d'une progression annuelle de 25 % et de deux boutiques, l'une près du Palais-Royal, l'autre sur Madison, l'avenue new-yorkaise du luxe. Ces lieux ont en commun d'être de vrais petits salons, où les clientes sont reçues. C'est avec un endroit similaire, orné de meubles anciens, que l'Anglais Patrick Cox a conquis le Paris branché, talonnant de quelques rues l'écrin à souliers de Michel Perry. Quant à Barbara Bui, sa boutique Kabuki du carrefour Etienne-Marcel distribue les créateurs les plus pointus – Dries van Noten, Dirk Birkkenberg... – et permet d'embrasser en un coup d'oeil ce que sera l'été 1997 du soulier *fashionable*. *« Tout ce qui est ouvert,* dit-on ici, *part comme des petits pains. »*

L'heure est aux tongs, aux sandales, aux tressés, aux soques de piscine (Miu-Miu en griffe une version python), dont les plates-formes en bois font courir les écolos sophistiquées. Parmi les souliers de la saison, une sandale haut perchée signée Rodolphe Ménudier visite les années 40 avec l'oeil des années 70.

Dans d'autres secteurs, la chaussure française n'a pas tourné bride. Le Limougeaud Weston et Hermès (propriétaire du grand bottier anglais John Lobb) dominent, avec Church's, la chaussure masculine de luxe. Et d'autres marques moins prestigieuses ont su, à l'exemple des Italiens, capter le fétichisme de marque. Paraboot, l'ancienne chaussure des géomètres et des paysans, affiche un chiffre d'affaires enviable, tout comme ses sous-marques Parachoc (créé pour l'armée) et Galibier, la lourde chaussure des guides de montagne que les adolescents ont érigée en « alternative » à la Doc Martens.

Quant à la lorraine Méphisto, que se disputaient naguère les instituteurs et les randonneurs, elle a développé son carnet de commandes jusqu'à être adoptée par le pape lui-même.

Dans un tout autre genre, le français Ghostin, spécialisé dans les nouvelles matières, vient d'exploser cette année avec des baskets pour night-clubbers, ajustées comme des chaussettes. Signe que les Français, à leur tour, ont compris que les chaussures avaient monté en importance. *« La mode,* rappelle Christian Louboutin, *ayant uniformisé le vêtement, les souliers restent désormais seuls pour afficher le pouvoir d'achat ou la culture de mode. Ils sont devenus le piédestal du comportement. »*

Jacques Brunel

fétichisme
entre pointures

À la perfection du soulier d'homme incarnée par Weston, Church's et John Lobb, Berluti apporte ce plus qui fonde une chapelle. Le grand public ignore tout de cette dynastie de bottiers parisiens qui depuis 1895 cultive l'élégance dans une ombrageuse discrétion. Acquise par le trust LVMH, cette vénérable maison – un club – reste l'antre d'Olga Berluti, une excentrique également costumière dans le cinéma. Elle scarifie et tatoue ses merveilleux souliers, les déchire pour mieux les recoudre, les masse longuement aux huiles essentielles afin d'en approfondir les tons, affirmant les cirer au *champagne* et les décolorer au clair de lune. Suivant le rituel Berluti, c'est à genoux qu'elle ausculta les pieds de François Truffaut, Charles Vanel, Richard Burton, Jean Paul II et ceux du pape du punk, Malcom Mac Laren. Olga Berluti a vu *« les pieds de l'homme pressé qui amorce sa marche par les bouts, quand l'homme réfléchi avance sur les talons ; les affaissements plantaires des garçons de café ployant sous les plateaux, et qui devraient porter des botillons... »*. Si d'évidence les pieds ont gagné en longueur, elle constate aussi qu'ils sont plus agressés. Quand ils se posaient jadis à plat sur les planchers ou la terre battue, ils trottent aujourd'hui sur le ciment ou le béton, s'exténuent dans les escaliers et gonflent dans les bureaux et les avions. Olga Berluti prescrit un *« escarpin à lacet en veau souple sur une semelle battue à talon de vingt-huit millimètres »*, ou, mieux, les « physiologistes », inventés en 1963 par Albigno Berluti et qui dissimulent des semelles orthopédiques dans le corps d'un merveilleux soulier « bourgeois ».

Portrait en pied d'Olga Berluti, d'une grande lignée de bottiers

J. Br.

talon d'achille
marcher d'un pas léger

Pour oser les pieds bijoux et les ongles coquillages dans des couleurs givrées, un rien acidulées, il faut d'abord les aimer *tout le* printemps. *L'essentiel* étant de toujours respecter la forme initiale de l'ongle en le coupant à l'identique de sa base. Le plus souvent, c'est un mauvais geste de coupe qui entraîne une série de petites misères. Et, pour éviter les faux pas, il faut savoir qu'un ongle de pied pousse seulement de 1 millimètre par mois, cent fois moins vite qu'un cheveu ! Mais un pied alerte, c'est aussi un pied doux et léger. Les AHA ou acides de fruits, grand principe actif anti-âge et bonne mine des soins pour le visage arrivent dans les formulations spéciales pieds. En agissant sur le renouvellement cellulaire, ils préviennent l'apparition de callosités sous le talon (nouvelle lotion hydratante Scholl).

Pour retomber sur nos deux pieds, qui assurent plus de vingt mille pas par jour en supportant une charge de plus de 100 tonnes avec vingt-six os, vingt et un muscles et trente-trois articulations, il serait bon aussi de penser plus souvent au dessous des pieds. Depuis les pharaons, il est connu que la plante des pieds est une véritable cartographie du corps en deux exemplaires. Les zones réflexes sont la projection en miniature d'une partie du corps. En réflexologie plantaire, spécialité de Catherine Charré, qui masse à domicile, les pieds sont pétris, malaxés, ils deviennent de la pâte à modeler jusqu'à ce qu'une pression fasse sursauter à un endroit incongru. Au détour d'une troisième phalange ou de la voûte plantaire, le doigt est mis sur une tension, un stress qui s'est cristallisé ailleurs dans le corps.

Pour passer un été bien dans ses souliers, mieux vaut prendre ses pieds en main dès le printemps

Florence Ben Sadoun

● **Assistance Pédicure.**
01-45-89-43-81. 200 F *la pédicurie de trente minutes à domicile.*
● **Catherine Charré.**
Vita'form. Tél. : 01-46-82-98-28. 500 F.

guide

Les vernis de l'été
● Vieux rose nacré irisé Abstract, violet aux reflets trompeurs vert Haze, noir-gris irisé Jet et blanc-rosé nacré Bubbles, Mac, 50 F.
● Tons orangés : « fruité », « corail pimpant » ou version *Grand Bleu* « encre marine » et « bleu lavande », Christian Dior, 103 F.
● Pieds scintillants « Triple tenue or » Lancôme, 100 F.
● Brin précieux nº 16, Rouge Soleil nº 8, Givre nº 1, Yves Saint-Laurent, 100 F.
● Les amarantes, les roses et les corails, le teint Ricci, 100 F.

Soins des pieds
Chez soi :
● Crème pour pieds secs et abîmés, formule hydratante pour un soulagement immédiat, Neutrogena, 48 F.
● Savon exfoliant végétal Pédi-relax, agit en douceur comme une véritable pierre, Laboratoires Ducray, 46 F.
● Crème gommante, enrichie à la vitamine E, lutte contre les rugosités



des pieds et talons, Scholl, 38 F.
● Déodorant antibactériens à vaporiser à l'intérieur des chaussures, Spray Joogger, Scholl, 41 F.
● Thalasso des pieds à domicile, Babyliss Hydro Spa, 350 F.

En institut :
● David Tran, le maître de la réflexologie, séance de 45 minutes, 270 F (compter trois séances). Institut Yung, 24, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 01-47-42-20-63.
● Ronald, pour sa réflexologie, 600 F, Carita, 11, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-44-94-11-16.
● Pédicure médicale et beauté des pieds par Brigitte et Nadine, 470 F, Guerlain, 68, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-11-21.
● Pédicure médicale et beauté des pieds par Anaïg, 310 F, Revlon, 19, rue Bassano, 75008 Paris. Tél. : 01-47-20-05-42.

Partir du bon pied
● Chaussettes de randonnée pédestre (protègent des ampoules et blessures, gardent les pieds au sec et évacuent la transpiration), Pariset, 75 F.
● La Air Uptempo de Nike sur coussin d'air, 950 F et la Rebellion *de Reebok, 449 F,* assurent une parfaite légèreté.

Marie-Anne Bruschi

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل



TENDANCE

les essentiels

clean look
lignes nues

De fentes en diagonales, de bretelles-traits en robes suspendues, l'été 1997 découvre un corps tout en longueur, une ligne traversée d'obliques, de rectangles, venus simplifier encore cette apparence dont Helmut Lang a fait sa manne. Ses T-shirts à décolletés asymétriques et ses vestes soulignées d'une fine baguette de couleur donnent l'allure et le ton. Les motifs géométriques, zigzags de Missoni ou reliefs « Incas » de Zucca, accentuent encore les effets d'optique. C'est à l'âge d'or du prêt-à-porter – les années 70 – que cette mode, débarrassée pourtant de toute nostalgie, fait référence : robe chemisier coupe droite (APC, la Redoute), robe tunique fendue (Yves Saint Laurent), mini-djellabah de maille (Jil Sander), définissent une nouvelle netteté de l'allure, inséparable d'une certaine hygiène de vie, alimentation équilibrée, hydratation, sport. Trente ans après la « see through blouse » d'Yves Saint Laurent qui fit scandale à l'époque, l'été 1997 s'offre un cortège de transparences, *dont le T-shirt « peau nue » porté* sous un costume d'homme (Ann Demeulemeester) restera l'emblême. Ce *clean look*, l'industrie des cosmétiques l'exprime dans l'obsession du lissage, de la pureté, et de la transparence, concepts que les Japonais, comme Shu Uuemura et Shiseido, auront été les premiers à défendre. Ce printemps, *la société américaine* Nu Skin Internationale, leader de la vente directe de produits de soin et de beauté (1 milliard de dollars en 1996), lance, outre sa nouvelle ligne de maquillage-soins Nu colour, sa gamme de produits Epoch, qui ajoute à ce néo-hygiénisme les vertus de l'écologiquement correct, avec sur chaque produit vendu un pourcentage affecté à la lutte pour l'environnement.

Pour ce corps chaste qu'effleurent des vêtements quasi hypoallergéniques, voiles de robe, soupçons de tuniques, nuisettes de vent, baisers de Vénus, les nouveaux produits s'imposent comme des indispensables bienfaiteurs : régénérants (Intense Body Life, Helena Rubinstein), désaltérants (Re-source, Lancôme), un lait-en-eau chargé de principes actifs hydratants. La silhouette se laisse caresser tout en refusant l'étreinte. Elle succombe à quelques détails : la taille basse, l'écharpe bretelle, la frange, le bustier-bandeau, le débardeur à décolleté asymétrique. Quand la maille est plate, les boutons tombent, le caprice se réfugie dans « la couleur qui fait du bien » (la Redoute), nuances d'agrumes et d'huiles essentielles, romarin astringent, lavande calmante, assorties aux nouvelles formules des produits de beauté, enrichies de vitamines et d'oligo-éléments. La styliste allemande Jil Sander va même jusqu'à lancer sa première ligne de soins au nom évocateur : « oxygen pure ».

L. B.

En route pour l'été, exfolié, apaisé, le corps prend l'air et se découvre, les objets se dépouillent, et[...] à ras du sol. Z[...] fentes, cubes[...] à fleur de lig[...] peau, dans la[...] pureté, on rêve[...] et de cigales. Co[...] rayons de lumière, silhouettes couleur[...] d'azur et d'agrume[...] célèbrent le plais[...] des premiers beaux jours[...]

l'été au parfum

Be *a dreamer, be shy, be a sinner, be a rumor.* » Sois un rêveur, sois timide, sois un pêcheur, sois une rumeur. Calvin Klein enfile sur son nouveau parfum, aux allures de flasque à whisky, l'habit noir des missionnaires du marketing. Sur les traces de CK One, B, tel est son nom, se lance dans le marathon olfactif du printemps. Avec Paco (Paco Rabanne) en flacon d'alu, le marché des fragrances unisexes bâtit son empire en marge des nouvelles effluves célébrant une féminité sucrée, fleurie et fruitée : Claire de Nilang (Lalique), épicée de coriandre, de bergamote et de freesia, Fantasia (Fendi), Lolita Lempicka. A côté des eaux odorantes (De-ci de-là, Ricci, Eau extrême de Bulgari au thé vert, Eau de Charlotte d'Annick Goutal), le fleuri-oriental s'impose cette saison comme la recette du prêt-à-sentir. Choc des formules ou poids des mythes, l'Amérique teste ses classiques. Elisabeth Arden lance cette saison 5th Avenue, Chanel célèbre les noces choc du N° 5 et d'Andy Warhol: à l'occasion d'une série limitée dans le temps (vendue entre fin mars et début juin), une série de quatre boîtes se colore des sérigraphies réalisées par le maître du pop art : *« A l'avenir, tout le monde sera célèbre un quart d'heure »*, disait Warhol. Les formules passent, le parfum demeure.

L. B.

ARTICULÉ
Tour de cou en or gris "Serpent" semi-rigide, 12 000 F, Mauboussin

BRUTS DE CORPS
B, la nouvelle eau de toilette Calvin Klein, 100 ml, 234 F.
Pain exfoliant Epoch, à la boue marine et à l'extrait d'arbre Sisku'pas, Nu Skin.

ROSE DE PLAISIR
En porcelaine, la bonbonnière de l'année, griffée Christian Lacroix, 490 F, en vente chez Christofle.

MINIMALES
Table dépliable, en métal laqué aluminium et placage de hêtre, Magic Table, Studio Eoos, 8 575 F, Artelano, Galeries Lafayette.
Bleue cobalt, dessinée par Philippe Starck, Radio Poe en plastique, trois couleurs, 850F, Alessitronik, Alessi.

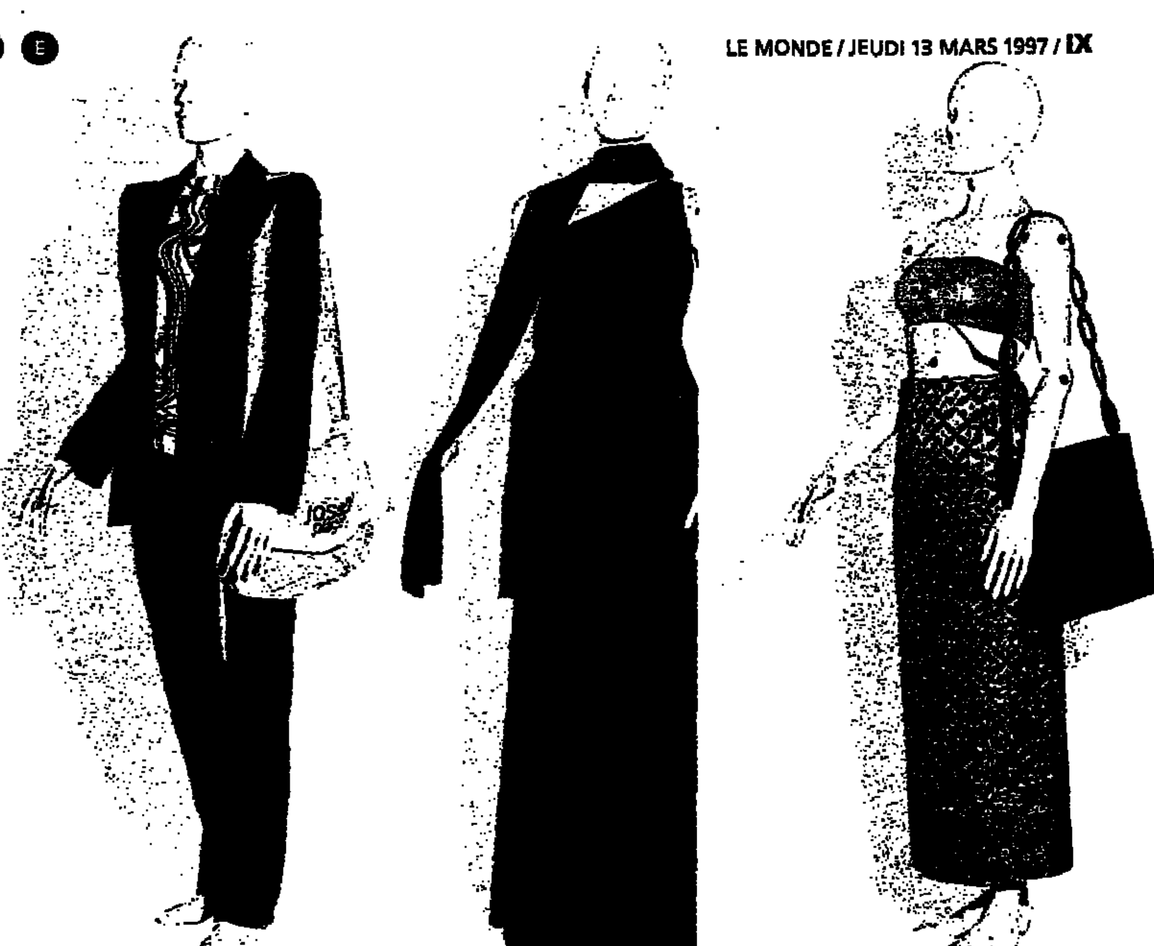
HYGIÉNISTES
En direct de New York, la gamme de la pharmacie Kiehl's : des lotions astringentes aux herbes, 120 F, Colette.

PEAU D'ANGE
Maillot Diabolo parme, blé, vert, turquoise, 995 F, Erès.

GÉOMÉTRIE ZEN
Lampe Akira, abat-jour de parchemin, 1 400 F. Pour la Galerie, chez Maison de Famille.

هكذا من الأصل





EN VILLE
De gauche à droite : sur Aurore, mannequin en résine de la maison Hermès.
● Tunique en agneau velours bleu cigale, 3 800 F, Emporio Armani.
● Pantalon « Chino » en twill stretch beige, 2 100 F et blouse chinoise en crêpe de soie rouge laque, 800 F, Prada.
● Comme une caresse, une robe foulard en floqué de soie chocolat, 4 500 F, Yves Saint Laurent.
● Safari poids plume, un trench léopard en polyester et coton, 375 F, Xuly Bët.
● *A droite, costume en nylon* à fines rayures banquier, veste 3 175 F, pantalon 2 230 F, haut de nylon, 1 670 F, Martine Sitbon. Sac en velours éponge sable, 950 F Joseph Plage, 950 F.
● Robe asymétrique en jersey de satin à col écharpe, 2 200 F, Paco Rabanne.
● Bandeau orange en viscose, 800 F Hermès, jupe façon sarong en coton et soie rebrodée, 1 500 F, Max Mara. Sac marron en cuir, bandoulière, anneaux, 2 900 F, Gucci.

Photo : Joseph Benita (mode), Ling Fei (*objets*).*Stylisme* : Alexandra Senes (mode), Aude de la Conté (décoration).



accessoires
sous haute surveillance

Entre 1992 et 1996, les échanges mondiaux d'accessoires de mode se sont accrus de 18,5 %, représentant 46,2 milliards de dollars. La France est sixième exportateur mondial, avec 3,5 % du total mondial exporté. En 1997, le Salon de l'accessoire de mode Première Classe augmente de 35 % le nombre de ses exposants avec une progression de 20 % des entrées. L'accessoire signe une allure. Il gagne en *autonomie ainsi qu'en précision*. Le marron supplante le noir. Le sac devient bijou, le bijou ceinture, la lunette serre-tête. Excitation fétichiste, la chaussure grimpe et descend sans scrupule du compensé à l'ultra-plat. De peausseries souples ou raphia, l'apparence se simplifie à la faveur d'un luxe moins ostentatoire.

Nom de code
Les grandes maisons se démarquent en ignorant leur logo, affichant fièrement leurs initiales. La femme-sandwich disparaît. On appartient à une voyelle ou à une consonne, U pour Ungaro, H pour Hermès. Hermès, dont le modèle Evelyne (1978) en toile de bâche, revient à la une des tendances. Christian *Dior* lance une ligne O. Pour ne pas faire comme tout le monde, Gucci enlève tous signes distinctifs, ou laisse apparaître en toutes lettres un discret « Gucci » sur la bride d'une sandale. L'avenir de la contrefaçon est-il menacé ?

Le Denim tend sa toile
Chapeau-voilette en jean Sonia Rykiel, tongs ou camélia Chanel, mocassins Gucci, mules à talon Patrick Cox et sac-pochette Jill Stuart, il joue les prolongations. Les bracelets interchangeables des montres de joailliers s'offrent le luxe insolite du jean (Van Cleef & Arpels, Mauboussin, Boucheron)

L'effet « nature »
Riche d'opulence végétale, à en avoir le « vert tige ». Les brides-brindilles courent le long des escarpins Prada, le coquelicot (Jil Sander) et la marguerite (Accessoire Diffusion) se calent entre nos doigts de pied quand toutes sortes de fleurs bourgeonnent sur les sandales Manolo Blahnik.

Le style au bout du fil
La partition de Kathy Korvin joue de lignes géométriques-graphiques : bracelet rond, triangle, spirales carrées ou rondes, pendentif en fil d'argent *zen qui tombe comme une* virgule dans le creux du décolleté. Les fibres optiques s'étirent, chez l'anglais Scott Wilson, les fils de Nylon se greffent de perles avec Anne Claustre. Christian Lacroix tricote le fils de scoubidou fluo de notre enfance en sac pour dames. Le sac Chanel s'offre de nouvelles chaînes serpent en métal doré ou chaîne gourmette en métal acier. *Fin détail, le lien-bretelle dépasse* des tuniques grises de Kostas Murkudis. De fines bretelles en chaînes dorées enlacent la silhouette Karl Lagerfeld.

Lady Palm Beach
Effet parure (boucles d'oreilles et collier assorti) obligatoire. Vie en strass d'une riche et célèbre Américaine qui se prélasse dans les cocktails dans son *long fourreau à l'épaule asymétrique* Jacques Fath ou Bertrand Maréchal. De fausses rivières d'émeraudes et de rubis (Valentino), un rang de diams-strass brillent autour du cou (Jean Colonna). La bourgeoise de Rifat Ozbek, qu'il surnomme « *décadent débutant* » ou « *aristocracks* », porte son collier de perles sous les genoux.

Jeu de volumes
Entre le minimal et l'hyperbole, entre l'austérité et l'opulence, l'accessoire balance. D'où l'alliance des formes, de matériaux et de volumes : le bracelet-cube en fil de Kathy Korvin, la Fridge Box en veau de Peggy Huynh-Kinh, les petits sacs rigides de Loewe aux formes géométriques. Là, des trapèzes, ovales, rectangles aux angles *nets doublés d'ottoman (sacs Nina* Ricci). Les colliers-collerettes inspirés des parures Massaï de Galliano pour Dior Couture, aguichent sans pudeur. Yohji Yamamoto exagère les volumes de ses capelines en organza et ses imposants colliers amplifient sa silhouette et lui « bâtissent » un nouveau contour.

Attention délicate
En velours piqué de morceaux de corail (Duke Gabbana), les sacs prennent la forme de porte-monnaie – l'argent vaut de l'or – Maria Caldera imagine des blouses grillagées de perles. Romantiques, les petits sacs précieux entièrement brodés à la main font de la créatrice Lulu Guinness la coqueluche de la presse anglaise. Sandrine Leonard termine ses micro-sacs d'une anse en perles de verre. Le fameux sac Mademoiselle (1955) se métamorphose à losanges perlés et gansé de métal doré. « *C'est l'accessoire qui fait ou défait la femme* », annonçait déjà Gabrielle Chanel.

A. Se.



EN MAIN PROPRE
Sac orange en cuir Savoy, 1 590 F, Just campagne.

Sac en cuir blanc perforé, Sonia Rykiel, 1 700 F. Maillot de bain pour homme et son bonnet, vendu avec APC Tracks, le dernier CD maison, 500 F, APC.

PIED À TERRE
Mules en cuir glacé, 1 650 F, Prada.
Sandales en passementerie, acier, strass et cristal, 1 000 F, vernis expresso (nº 29), et blanc cristal (nº 79), Yves Saint Laurent.

D. R.

mobilier
atterrissage en douceur

Tables basses et lanternes japonaises célèbrent une vie à ras de terre

C'est comme si tout était descendu d'un cran. A en juger les dernières créations des designers et les productions des fabricants, le meuble perd de l'altitude. Certains y verront une nostalgie des années 70, d'autres un *besoin d'exotisme* zen ou orientaliste, mais ce retour à la terre est peut-être, plus profondément, le signe d'un changement de mode de vie, d'attitude.

La caravane doit être légère dans un monde qui ne cesse de bouger. *Pour* s'adapter vite, il faut de la souplesse, de la mobilité. Et si vivre près du sol donne de la hauteur à une pièce, de l'air, du rêve presque, cela permet *aussi au* corps de se relâcher, d'adopter avec naturel une position à la fois détendue et informelle. Alors, citons en tête de ce nouvel inventaire de la maison, le divan. Baptisé Nomade, celui dessiné par Didier Gomez pour Roset illustre bien la tendance. Pascal Bauer, lauréat du prix 1997 de la critique *spécialisée, fait un pas de plus avec* son simple matelas sur structure métallique qui s'enroule en fauteuil comme la coquille d'un escargot.

Légère et maniable, la table basse est de retour. Au choix, version bois (Christian Duc, Sentou Galerie), version marbre et métal un brin Knoll (Christophe Pillet, Artelano) ou mieux encore version deux en un : *imaginée par le studio Eoos, Magic* Table est un carré de bois aux lignes pures qui en un tour de main se déplie pour redevenir une classique table haute. A côté, les lampes font du rase-mottes. Sans tiges, posées à même le sol ou sur ces tables basses, *elles ressemblent à des lanternes japonaises*, cubes nimbés d'un halo laiteux, dans l'ombre du maître Noguchi dont les sculptures lumineuses en papier plissé se sont imposées depuis plusieurs décennies.

Mais au milieu de ce grand coup de balai où le buffet Henri II repeint a définitivement disparu, on a gardé le service à thé qui y était en vitrine. *Impossible d'imaginer plus kitsch* que celui de Christian Lacroix pour Christofle. La théière, les tasses, le plat à cake, le plateau à petits-fours, jusqu'à la bonbonnière rose bonbon avec œillet en chromo, restent seuls à figurer les vestiges d'un certain art de vivre sur fausses bergères Louis XV.

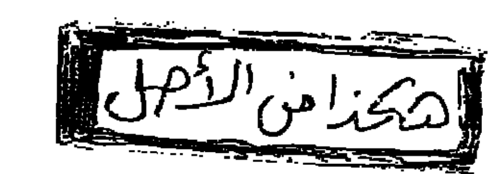
A. de la C.

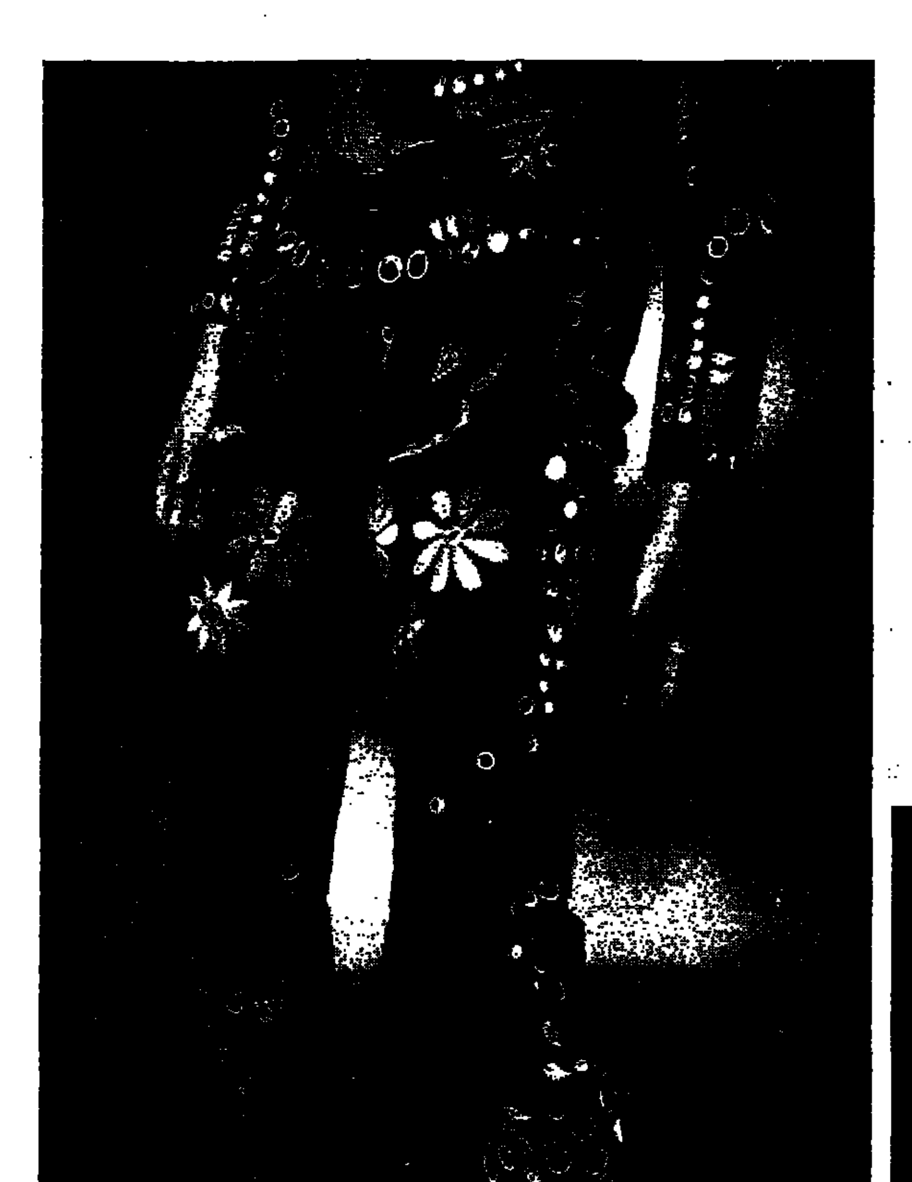
DIVIN DIVAN
Assise façon matelas, et envolée de coussins pour ce canapé Nomade de Didier Gomez, à partir de 13 050 F, Ligne Roset.

HANDMADE
J.P. TOD'S
BY EXPERT SHOEMAKERS

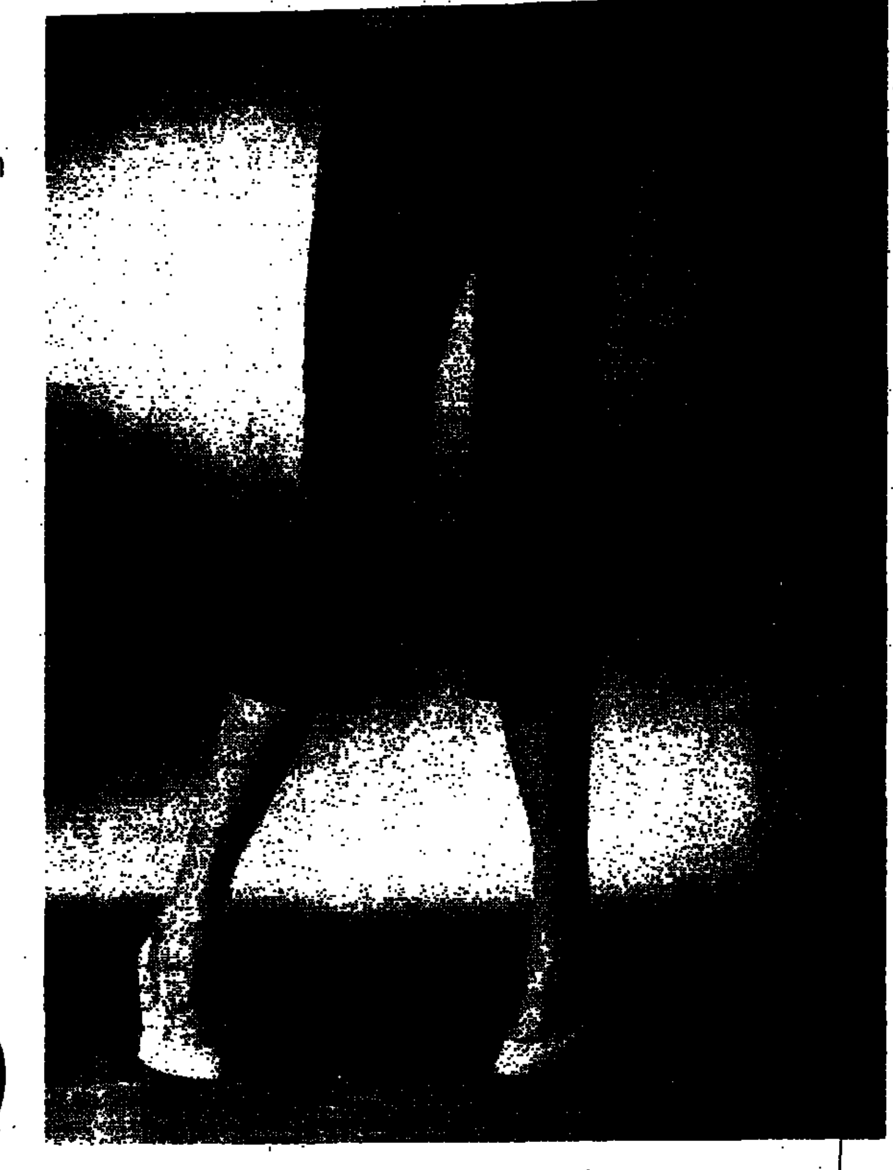
Andie Mac Dowell

J. P. TOD'S : **Milano** Tel. 2.772251 Fax 2.782135 - **Paris** Tel. 1.42664693 Fax 1.42664694 - **Bruxelles** Tel. 2.3433130 Fax 2.3441650





Longtemps censuré,
encore souvent interdit,
ce symbole de l'émancipation
prend un nouveau pli
et avance à pas de géant,
très féminin, très masculin,
contre intégrismes
et tabous multipinces



les jambes en pantalon

guide

Les nouveaux soins minceur
Chez soi
● Phytogel minceur aux huiles essentielles, Sisley, 150 ml, 450 F.
● Gel anti-cellulite, Lancaster, 150 ml, 275 F.
● Appareil de massage manuel gomme-cellulite Cellesse, Philips, 995 F.
En institut
● Soin Minceur à base de 11 huiles essentielles et algues, 240 F la séance, compter 10 séances pour un résultat. Faderma, 11, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris. Tél. : 01-49-26-91-44.
● Pour les drainages lymphatiques de Fabienne. Compter 12 séances, 490 F l'heure. Villa Thalgo, 218, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-00-20.
● Pour savoir ou pratiquer la gym aquatique et jogging aquatique, AlloSport. Tél. : 01-42-76-54-54.
Epilation
● Un appareil qui masse la peau en même temps, Satinelle sensitive, Philips, 400 F.
● Espace épilation, sur une base d'abonnement, 50 F par mois et 20 F les demi-jambes, 3, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris. Tél. : 01-53-40-72-20.
Cures spéciales jambes
● En 6 jours, aquagym, massages et pressothérapie, 3 980 F. Thermes marins de Saint-Malo. Tél. : 02-99-40-75-75.
Collant complice
● Actiform, Le Bourget, 74 F 80. Collant anti-cellulite, Galbance, 120 F. Fitness Gerbe 155 F. Le plus esthétique, Synergye, Wolford, 150 F.

A noter :
Du 21 avril au 10 mai se déroulera une exposition consacrée à « la forme » aux Galeries Lafayette, 40, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

M.-A. B.

« Chérubin» de mousseline, ou « charmeur » de batiste, il a longtemps lutté à corps et à cris contre les tabous et le discrédit. Falzar, fendant, froc, jodhpur, corsaire, knicker, il court, il court, enjambant un siècle d'interdits. « *Ce costume à demi-masculin a quelque chose d'étrange et le petit nombre de femme qui se sont montrées en pantalon sur les boulevards et aux Tuileries ont été l'objet d'une curiosité si inquiétante que les "filles" seules ont osé adopter ce vêtement* », notait un observateur, en 1810, commentant les caricatures publiées sous le titre « Bon genre ». Américaines, comme Amélia Bloomer – défendant en 1850, sans succès, le costume à culotte devenu depuis générique –, allemandes, françaises, anglaises, elles ont longtemps associé cette pièce à deux jambes à leur émancipation. Au XIX[e] siècle, pour le porter, il faut demander une autorisation à la police. George Sand et l'exploratrice Diane Delafoy trépignent.

Recommandé par les médecins hygiénistes, qui considèrent qu'il « *amortit les passions* ». il entame sa grande marche avec le XX[e] siècle. En 1909, Paul Poiret le tombeur des corsets, opposera aux carcans de la Belle Epoque les langueurs de l'Orient : il lance son pantalon-harem. Cette année-là, le pantalon cesse d'être considéré comme un délit, sous réserve de tenir les rênes d'un cheval ou le guidon d'une bicyclette. Chanel l'adopte à Deauville. Répandu pendant la guerre, le pantalon est encore reservé aux loisirs, rimant avec slacks et frontier pants. Chevalier du now-look, Yves Saint Laurent va, en 1967, l'imposer comme un classique en ville, incitant celles qui le portent à jouer encore plus de l'artifice, du bijou, du maquillage : « *Une femme n'est séduisante en pantalon que si elle le porte avec toute sa féminité. Pas comme George Sand. Un pantalon, c'est une coquetterie, un charme supplémentaire, pas un signe d'égalité ou d'affranchissement.* » Le style « Il » est né. La presse féminine, *Elle* en tête, l'applaudit. Même si Hélène Gordon Lazareff interdit à ses rédactrices de venir travailler au magazine en pantalon.

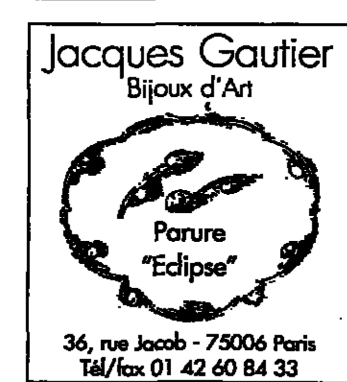
Trente ans plus tard, le pantalon trouve sa place entre la mode virtuelle des podiums et le retour des carcans. Son nom ne dérive-t-il pas des « pantaloni » de saint Pantaléon, bouffon du théâtre italien ? « Femmes de tête », titrait récemment le supplément hebdomadaire de *l'Observer* à propos d'une série de mode qui lui était consacrée. En août 1996, *Harper's Bazaar* lui a dédié un numéro, « All about pants ». Joseph a même ouvert une boutique de pantalons à New York, tandis que l'industriel français Bernard Zins y inaugure cette année un show-room. 1997 l'exige « smart », androgyne. « *Un pantalon idéal, c'est un pantalon droit et masculin. L'équivalent d'un blazer à trois boutons ou d'une chemise d'homme* », affirme Maïmé Arnodin, la première avec Denise Fayolle à avoir défendu le pantalon féminin auprès des industriels et des distributeurs. Si des bastions lui sont encore fermés, comme le monde de la banque, il grimpe en tête des meilleures ventes, soutenu par la vogue de l'extensible, comme le confirment les acheteurs du Printemps et des Galeries Lafayette. « *Avec le Lycra, elles craquent. La tendance est au ventre plat...* » Le pantalon s'éclate : à coupe droite et poche ticket (APC), khaki (GAP), treillis, il se pare d'invisibilité. Tout est bien sûr dans l'art et la manière. Une question d'aplomb, de finitions, de raccords. Comme l'explique Bernard Zins, qui fête en 1997 les trente ans de son entreprise, « *tout le secret tient dans l'entrejambe. On ne doit rien sentir. Un bon pantalon ne s'essaie pas plus de deux fois.* »

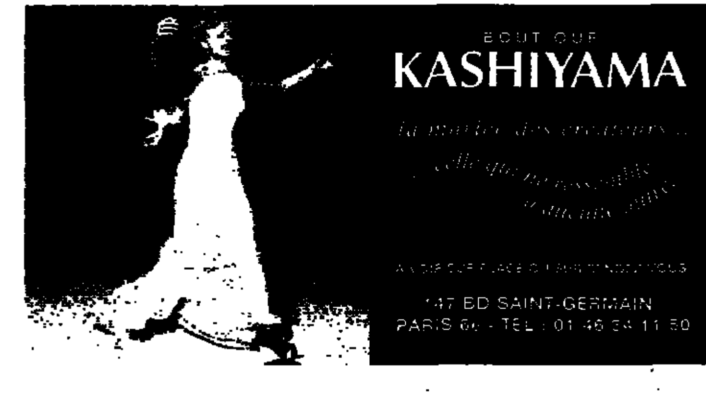
L. B.



En haut : **Motard.** Constellé de miroirs et broderies indiennes multicolores aux genoux surpiqués façon motard, John Galliano. **Prôle-genoux.** Ici en coton bordeaux, escarpins de cuir, Miu Miu. Ci-dessus : **Impeccable.** Modèle « Julie » en laine, à pinces et rayures tennis, plis de tailleur, poches plaquées, Bernard Zins.

Publicités



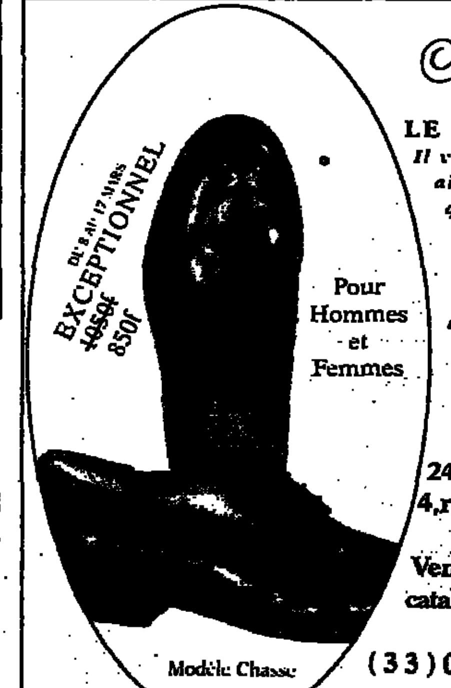


PUCCI VERDI
PARIS
Collection Chaussures - Accessoires
Printemps - Été 97
Show Room : 65, rue de Rennes 75006 PARIS - 01.45.44.84.89
Boutique Rive Gauche
68/70, rue des Sts Pères
75007 PARIS
Tél. 01.45.44.78.25
Boutique Rive Droite
20, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS
Tél. 01.40.06.90.09

Depuis 1925

HELION
GANTIER
22, rue Tronchet - Paris 8e
Tél : 01.47.42.26.79

SAP
TOUT LE SPORTSWEAR
HOMMES - FEMMES
ENFANTS
SAP Junior - 104, rue de Longchamp
PARIS 16e - Tél. 01.45.53.61.59
106-108, rue de Longchamp
PARIS 16e - Tél. 01.45.53.56.11



Ashford
PARIS
LE HAUT DE GAMME
Il vaudrait de 1800 à 3000f ailleurs que chez Ashford qui vous le propose sur stock entre 650 et 1650f
"Nouveau"
une fabrication personnalisée
"c'est vous qui créez"
(sur devis)
24, rue de Chateaudun 9e
4, rue du Gl Lanrezac 17e
Vente par correspondance
catalogues renseignements
Téléphonez au
(33) 01-48-88-98-66

هكذا من الأصل

les
fes
ses

à décou
a

les fesses à découvert

Just Married. String, résille immaculée, et fleurs artificielles, pour la mariée de l'été 1997 griffée Jean-Paul Gaultier.

Haut perché, drôlement culotté, le derrière prend les devants, et fait rebondir l'histoire. Médiatisé, le fruit du péché s'offre aux flashes des podiums, et révèle, à l'ombre de la Belle Epoque, les dessus et les dessous d'une bourgeoisie fin de siècle qui exhibe volontiers aujourd'hui ce qu'elle dissimulait hier. Entre capitons et crèmes minceur, les culottes « push-up » jouent les remonte-pente

Apothéose, inflation, embardée de fesses. Le derrière prend les devants. On assiste à un réel strip-tease de la mode. Bizarre émancipation « fin de siècle », cet étalage de chair réduit le corps à sa valeur plastique. En octobre, le supplément mode du *Sunday Times* titrait son compte rendu des défilés par un « *Drop your pants !* » (baisse ta culotte !). Sensiblement exhibitionnistes, et pour nourrir les fantasmes d'une époque marquée par le sexe, les créateurs révèlent des femmes « en formes ». Dans un élan narcissique, tout est prétexte aux découpes anatomiques. La Parisienne 1895 révélait une silhouette en sablier à la taille invraisemblablement fine. Belle ou pas, l'époque en prend la tournure, les croupes gonflées de vanité. « *Ce strip-tease est fondé sur une contradiction : désexualiser la femme dans le moment où on la dénude* », remarquait Roland Barthes dans *Mythologies*.

Seins dehors et fesses nues sous des voiles de robes, le défilé de robes noires de Rifat Ozbek était, selon le parterre de photographes blasés, « très féminin ». A Milan, Trussardi défraie les chroniques de la presse italienne en « *dézippant la raie des fesses* » avec sa bien nommée robe Tanga. A Paris, contre une anorexie mondaine, Vivienne Westwood prône, dans sa collection baptisée « Vive la bagatelle », une femme « pèchue » aux rondeurs libérées. Cerruti fait porter la culotte sous un fourreau de voile. Quand le string s'étire (Gucci), la culotte blanche parade. La voici sous des pantalons noirs chez Marcel Marongiu ou sous les djellabahs en dentelle d'Isabel Marant. Dirk Bikkembergs, épris de court, annonce un été en « *short-culotte* ».

Nos fesses n'ont qu'à bien se tenir. Selon Julien Glicenstein, chirurgien plasticien à Paris, le remodelage de cette région, provoqué par des impératifs de mode tel le jean ou la jupe droite, est l'intervention la plus répandue. Selon une enquête menée auprès de 2 500 femmes par les Laboratoires Pierre Fabre, « *les femmes considèrent qu'elles ont de la cellulite au niveau des cuisses (96 %) et qu'elle fait moralement beaucoup souffrir à 33 %, un peu souffrir à 45 %.* »

Cette volonté obsessionnelle de maigrir tout comme cette frénésie de sculpter son corps favorisent l'invasion de dessous « hypocrites ». Ni vues ni connues, en un tour de main les fesses s'affinent et les seins pigeonnent. Les Japonaises s'arrachent des coussinets-prothèses à glisser dans la culotte, qui leur font des hanches de Méditerranéennes. Les Américaines enfilent leur Miracle Boost Jean (Sun Apparel Inc.), lequel, grâce à son élastique Spandex, remonte les fesses de 2 à 4 centimètres. Les Européennes se vantent à nouveau d'une croupe illimitée grâce à toutes sortes d'ampliformes. Chirurgie « fessesthétique » ? Au Salon de la lingerie, en tête des sélections des acheteurs, on a pu assister au triomphe de la fesse « montée » grâce aux culottes gainantes et galbantes. Après le phénomène Wonderbra, voici venue l'invasion des « wonder-fesses », qui améliorent décolleté postérieur et corrigent l'anatomie. Ces drôles de carrosseries, baptisées de superlatifs anglo-saxons – Good up Girdle, Magic Pants, Lift, Push up latéral, Hip Bra –, envahissent le nouvel espace lingerie du Bon Marché. La gaine, accessoire anti-érotique par excellence, prend des airs sexy de gainette high-tech. « *Lancée au Japon en 1992, notre gainette Good Up Girdle est loin d'être une opération ponctuelle* », affirme-t-on chez Wacoal, géant de la lingerie japonaise. Pionnier de la culotte remonte-fesses brevetée et française, Antinéa annonce le chiffre de 100 000 pièces vendues depuis septembre 1995. « *Eliminez ces centimètres que vous aviez toujours rêvé de perdre* », proclame Gemma Perfect, qui lance sa gamme de panty ou slips « push-up ». Avec son collant-panty, Rosy promet « *des cuisses de nymphe aux chasseresses de bourrelets indésirables* ». Celui de Playtex possède un panneau de maintien abdominal invisible (trois degrés de contention). Pour le même prix, le Remonte-fesses de Damart exerce un massage stimulant pour la circulation sanguine. Entre le collant All Day Up de Philippe Matignon, le Lifting Absolu Le Bourget, qui sculpte et amincit, ou Divine de Gerbe, qui relève les fesses, il ne reste plus qu'à choisir ses arrières.

A. Se.

repos
les délices du canapé

Pour poser son derrière en toute quiétude : le B.A.-Ba des sofas

On s'y affale avec volupté, on s'y repose avec bonheur. Le canapé trône au centre du salon et caracole en tête des ventes de meubles, devant le fauteuil et l'élément de cuisine (source IPEA 1995-1996). Plaisir égoïste ou « pièce de conversation », il est avant tout confortable. Sous l'influence anglo-saxonne, il s'étire en longueur, prenant des allures de lit de repos, retrouvant le style panoramique cher aux années 30 ou 70.

Son pied varie au gré des modes : plus ou moins haut, en bois, en métal, rond, carré ou droit – c'est la tendance du moment. Quant aux manchettes, plates ou à crosse, elles sont plus ou moins fines suivant les lignes. Pour tester une assise, rien ne vaut les exercices pratiques. La profondeur se juge par rapport à la longueur des cuisses. La pente du dossier, par rapport à celle du dos. Les coussins doivent être en mousse haute résiliance pour qu'ils ne se compriment pas, conseille Alain Caradeuc, directeur de la société Hugues Chevalier. Les coussins en duvet de canard sont recommandés pour le dossier, même si on autorise le mélange à des flocons synthétiques pour la tenue. Côté structure, le hêtre s'impose comme une valeur sûre. « *Le pin se casse, l'aggloméré se désagrège au fil des ans* », affirme Thierry Charpentier, de la maison du même nom, riche de trente ans d'expérience. Sur cette structure sont montés ressorts ou sangles. On peut vérifier, en passant la main sous les coussins, si ces sangles sont bien serrées et croisées comme elles doivent l'être. Enfin, pour ce qui est de l'allure, tout est dans la couverture. Mieux vaut savoir qu'un tissu d'un bon poids ou avec un peu de viscose dans la composition sera plus solide. Les amateurs de cuir le choisiront pleine fleur, c'est-à-dire sans défaut, et anti-taches. A vos marques...

A. de la C.

- **Charpentier.** 41, rue de Lappe, 75001 Paris. Tél. : 01-43-55-62-33.
- **Hugues Chevalier.** 17, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-69-55.
- **Steiner.** 67, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 01-45-48-94-61.
- **First Time.** 27, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél. : 01-43-45-55-00.
- **Poltrona Frau.** 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01-42-22-74-49.

guide

Les nouvelles crèmes anti-cellulite

- Hier granuleuse, leur texture, aujourd'hui fluide, pénètre instantanément. Cellactia drainage, Vichy, 120 F.
- Firm believer body toning treatment, à l'extrait de bruyère et de thé vert, Clinique, 195 F.
- Lift fermeté « La crème jeunesse du corps », à l'extrait de sauge et d'olive, raffermit, lisse, satine, Clarins, 220 F.
- Profil-up, associant trois vitamines A, E, B 5, extrait pur de plancton, et caféine, pour régénérer, tonifier et désinfiltrer les tissus, Biotherm, 120 F.

Les appareils « steppers »

- Avec leurs deux marches à air comprimé, ils font travailler les muscles en simulant des montées d'escalier. de 299 F à 2 500 F pour les plus perfectionnés, avec plusieurs vitesses et écran digital, chez Go Sport. Tél. : 01-48-05-71-85

Les culottes Remonte-fesses

- Parmi les plus jolis modèles, la gainette structurante à l'effet « push-up » de Lou, incrustée de dentelle, 343 F. A s'offrir dans le nouvel espace lingerie du Bon Marché (un boudoir de 1 500 m²), 5, rue Babylone, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-80-30.
- Le meilleur rapport qualité prix, les quatre culottes miracles de Marks & Spencer : Taille fine, Remonte-fesses, L'Invisible et la Taille basse, qui permet de dévoiler son nombril. De 80 à 100 F, chez Marks & Spencer, 35, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01-47-42-42-91.

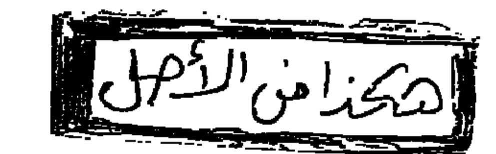
Les forfaits minceur avant l'été

- En trois actions, électrolipolyse (très faibles décharches électriques diffusées là où la graisse a besoin d'être éliminée), cardiotraining (exercices éffectués sur des appareils de musculation) et programme diététique, un véritable remise en muscles. Cinq semaines avec l'accès au club (sauna, piscine...). 2 950 F, chez Vitatop. Tél. : 01-40-68-00-21.

Les soins remodeleurs

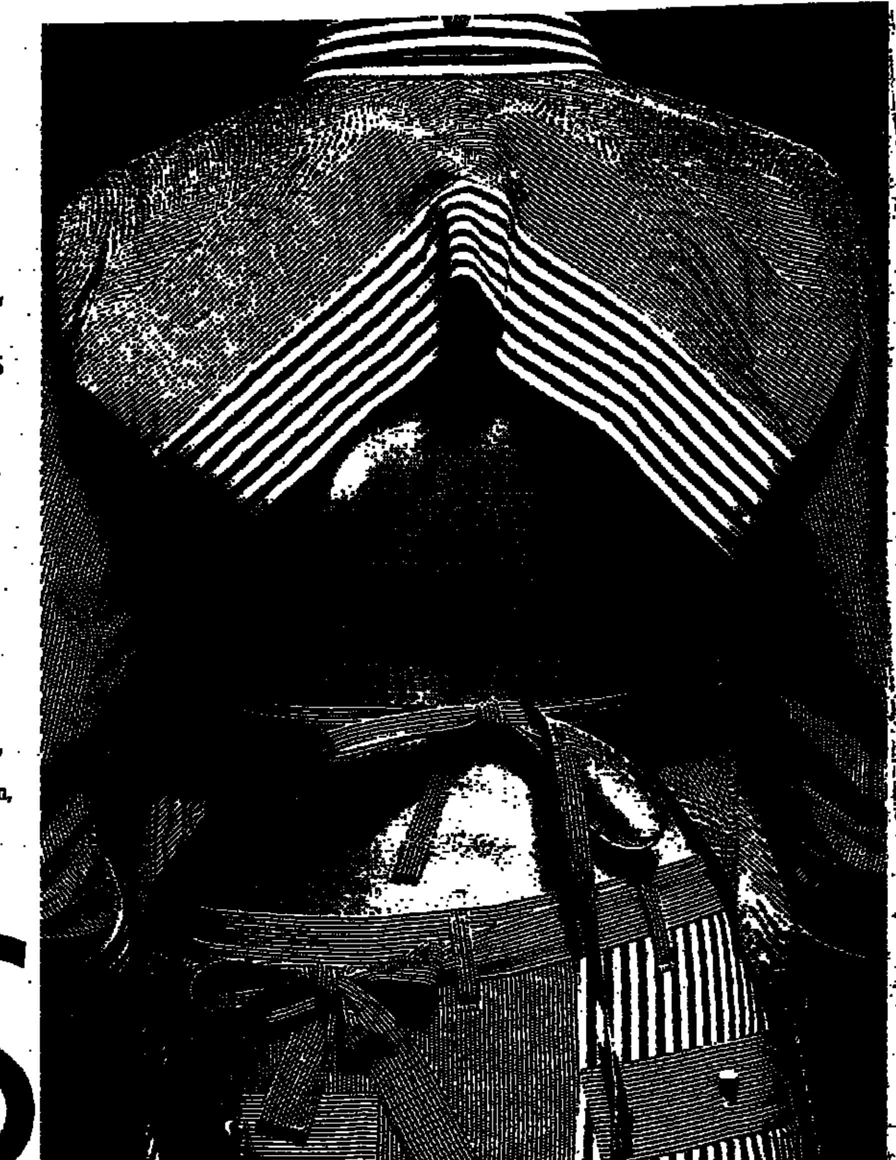
- Entretien individuel, diagnostic minceur par échographie, enquête diététique, soin reflex minceur. Cure de 10 séances : 3 870 F. Institut Lancôme, 29, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Tél. : 01-42-65-30-74.
- La balnéothérapie : bain à remous aux huiles éssentielles et algues marines, suivis d'un massage raffermissant. 1 h 30, 470 F. Institut ARS Aesthética, 45, avenue George-V, 75016 Paris. Tél. : 01-40-70-16-18.
- Drainages lymphatiques réalisés avec les excellents produits d'Ingrid Millet. Forfait 10 séances : 3 200 F. Institut Ingrid Millet, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Tél : 01-42-66-66-20.

Ma. V.



DETAILS





La face cachée des femmes est à l'honneur. Dans un jeu de miroir, épaules câlines et creux de Vénus se laissent effleurer en toute intimité. Allongé, corseté, lacé, délassé, ce porte-fardeaux oublie quelques instants sacs, nœuds et tensions, jusqu'à prendre une chaise pour un oreiller

Dos sculpté. Sur Dany, tailleur redingote lacé, 57 centimètres de tour de taille, signé par le corsetier londonien Mr Pearl, Thierry Mugler Haute Couture. **Dos noué.** Jeu de rayures, jeu de liens, chemise et jupe portefeuille en coton, Issey Miyake.

le dos verso dévoilé

Pour la mode été 1997, voir au dos. Spectaculairement corseté par Thierry Mugler ou diaboliquement impudique, jusque bien au-delà des reins avec les pantalons d'Alexander McQueen, le verso de l'allure est le nouveau visage de la mode. Les images elles-mêmes suivent le mouvement : de la couverture de *Secrètes*, ou l'intimité d'élégantissimes Maliennes photographiées par Françoise Huguier (Actes Sud), à celle de *Demain, le temps sera plus vieux*, de Jean-Loup Sieff (Taschen), anthologie de quarante années d'hymne à la féminité, la face cachée des femmes est à l'honneur.

Tournant le dos aux avantages de la gorge, abondamment amplifiés par bustiers, balconnets et autres Wonderbra ces dernières années, la nouvelle silhouette de l'été érotise les sinuosités plus subtiles de la colonne, qui serpentent des hauteurs sensibles de la nuque à l'enivrante chute des reins.

Qu'on le monte ou le descende, le dos, en effet, se parcourt... au moins du regard. Il n'est plus confortable voyeur que celui qui se délecte, en toute impunité et sans effronterie aucune, de l'envers d'une beauté qui s'exhibe. Au contraire de celle d'un décolleté, l'audace de reins sans voiles provoque un trouble sur les arrières de l'effrontée, dans une zone qu'immanquablement son regard ne contrôle pas. Tout comme, à l'heure des apprêts dans la salle de bain, ce même regard ne saurait entièrement apprécier les frontières de l'impudeur, tant il est malaisé de se voir la poupe dans un miroir. Ainsi, du bain de soleil juvénile au fourreau vertigineusement échancré, si le dos nu émeut, c'est qu'il s'expose sans réserve ni

Les sinuosités de la colonne serpentent des hauteurs sensibles de la nuque à l'enivrante chute des reins

maîtrise. A ce titre, il fragilise la plus déterminée des séductrices, ajoutant à ses charmes plastiques, celui de la vulnérabilité mêlée à la témérité. Il est ainsi parfaitement en phase avec une saison où règne la hardiesse de la mousseline, qui découvre au propre comme au figuré. Le dos révèle aussi la « colonne d'Achille » de l'époque, qui focalise toutes les somatisations aux doux noms en « ose » – scoliose, cyphose, lordose...

A l'affirmation frontale que constituent carrure, décolleté ou longueur de jupe, Jean-Paul Gaultier préfère la surprise au détour du corps. Sa collection prêt-à-porter d'été propose également des vêtements-mises en scène qu'on pourrait opposer aux « looks », vêtements-images caractéristiques des années 80. Sur le motif du trompe-l'œil – costume trois pièces en une seule, tailleur-pantalon-combinaison... –, l'envers de chaque tenue ne vaut jamais l'endroit : l'abord des plus austères ne laisse rien deviner d'une « face B » des plus indécentes. Reprenant la figure de la volte-face, historiquement incarnée par Mireille Darc en robe de Guy Laroche dans le *Grand Blond avec une chaussure noire* (Yves Robert, 1972), Jean-Paul Gaultier offre aux femmes un rôle dans lequel elles sont juges du moment où, d'un demi-tour, elles produiront leur effet. A l'instar de la robe au dos nu de dentelle très audacieusement échancré d'Yves Saint Laurent (1971), ces vêtements érotisent une femme-sujet qui se donne aux regards en tournant les talons.

En réintroduisant du jeu dans le porter, ce *« back flash »*, comme le nomme le *Vogue* italien de février, rappelle que la séduction relève du théâtre et non de la fatalité biologique.

Si s'habiller c'est s'inventer un corps, le goût de la mode pour certaines morphologies varie selon des cycles autrement plus courts que ceux de l'anthropologie. Ainsi aux sensuelles callipyges qui enflammaient les podiums, les avant-gardes du paraître préfèrent aujourd'hui des beautés élancées aux troncs longilignes. Loin des rondeurs maternelles du violon d'Ingres, la célèbre photographie de Man Ray (1924) où des ouïes de violoncelle ornent le dos d'une femme aux courbes très généreuses, les jeunes tops anglaises qui montent ponctuent les défilés de leurs silhouettes en I. Elles s'appellent Stella Tennant, Kirsty Hume ou Jody Kid. Semblant toutes issues d'interminables lignées aristocratiques, elles offrent leurs charpentes graciles et graphiques aux robes sans dos de Gucci, Marc Jacobs ou Martine Sitbon. Pour cette dernière, *« le dos est presque comme une page blanche, sur laquelle les fines bretelles des robes viennent composer des figures très simples »*. Au dos sculptural et bombé de la femme-mère s'oppose ainsi un dos pictural et sinueux qui rappelle la garçonne svelte des années 20, dont les illustrateurs de l'époque représentaient le dos d'un trait de pinceau. Si le premier appelle le galbé, le moulant et les découpes arrondies, le second valorise le tombé des tissus et la petitesse des motifs : pour l'été 1997, les robes de Martine Sitbon en velours rongé géométriquement sur mousseline, asymétriques et taillées dans le biais, semblent flotter sur la peau, comme une caresse de couleur. Ainsi en est-il encore des fourreaux décolletés sur des reins interminables du sulfureusement élégant Bertrand Maréchal, version à fleur de peau du suivez-moi-jeune-homme. Nées au monde une coupe de champagne au bout des doigts, ses *socialites*, mondaines façon jet-set des années 70 marient tenue irréprochable et envie affichée de plaire aux hommes. Il aime imaginer qu'en se découvrant côté pile *« elles peuvent être impeccablement chic quoique extrêmement nues »*.

Stéphane Wargnier



Ci-dessous, dos caresse. Robe en mousseline au col écharpe qui vient effleurer les omoplates, Martine Sitbon. Dos contour. Robe noire en viscose au profond décolleté qui redessine le bas des reins. Gianni Versace.

guide

Les massages en institut

● Massage énergétique new-age. Anti-stress, revitalisant et désintoxiquant. 385 F l'heure, institut de beauté Jacques Dessange. Tél. : 01-43-59-31-31.

A domicile

● Association Soma, spécialisée dans la sophrologie (220 F pour une heure). Tél. : 01-42-39-08-51

Au hammam

● Sauna de Paris, massage aux huiles de trente minutes, après un bain de vapeur et un gommage à l'orientale. Formule à 310 F, 15, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris. Tél. : 01-42-02-05-05.

● Hammam de la Mosquée de Paris, 55 F pour dix minutes plus l'entrée 85 F, place du Puits-de-l'Ermite, 75005 Paris. Tél. : 01-43-31-18-14.

Au bureau

● Rouleaux masseurs dans le dossier, ce fauteuil-shiatsu électronique soulage les douleurs cervicales et lombaires, dénoue les tensions musculaires et améliore le retour veineux des membres inférieurs. Fauteuil Président de Jet Forme, 23 700 F, societé EMA. Tél. : 03-20-94-58-60.



Dos net

● Le soin désincrustant, exfoliant, massage d'huiles essentielles, masque aux plantes et à l'argile. 220 F à l'Institut Samuel Par, 46, rue Madame, 75006 Paris. Tél : 01-53-93-96-30.

Dos droit

● Fédération française de kinésithérapie. Tél, : 01-44-83-46-00.

Maintien

● Doly Devidange, professeur de danse, se déplace à domicile pour un cours personnalisé de 1 h 30 à 400 F. Tél. : 01-39-63-33-05. Et aussi : Fedération française de Yoga. Tél : 01-47-00-26-12.

Détente

● Fauteuils de relaxation, oreillers anatomiques et « tiao », quille chinoise en bois, à rouler sous les pieds. Boutique du dos, 20, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : 01-42-80-43-28.

● De bons matelas et de bons coussins à la Centrale literie, 2, bd Bessières, 75017 Paris. Numéro vert : 08-00-25-96-13.

● Fauteuil Stressless (2 millions vendus depuis 1971). Edité par la société scandinave Ekornes, imposant mais confortable : cale-reins pour soutenir les lombaires, repose-pieds, une rotation à 360 degrés pour une liberté de mouvement. Ekornes. Tél. : 05-59-84-25-10.

Ma. V.

confort
une nouvelle pièce au dossier

« Je la voulais souple, molle, informelle et même plissée frippée. J'avais ces images dans la tête lorsque le fabricant Roset m'a demandé de concevoir une chaise », dit le designer Pascal Mourgue, a propos de sa petite dernière, Calin. *« J'essaie toujours de raisonner hors des habitudes. Il faut innover dans le concept et dans la technologie de l'objet. Cette évolution est nécessaire car le mode de vie change ; la maison est aujourd'hui un lieu de protection, un lieu privilégié. La façon d'être, les attitudes sont différentes, plus confortable, plus décontractées. Les meubles bougent, mais dans un cycle plus lent que celui du vêtement. »* La chaise Calin est pourtant proche du vêtement. La housse se déboutonne, se lave en machine, change de couleur au gré de l'humeur. L'ossature est une carcasse métallique tendue de sangles et habillée de mousse. L'essayage a eu lieu à l'atelier de l'usine et quatre prototypes ont été mis au point suivant une technique proche de celle des couturiers : lignes, confort, toucher, finitions. A travers ses chaises (une trentaine créées depuis 1969), Pascal Mourgue raconte l'évolution des styles et des modes. Dédiée aux années 80, la chaise Lune d'argent (1982), pure et dure, était en métal ; déja plus souple, la chaise Dune créée en 1995 pour Fermob, faisait cohabiter la toile Batyline et le métal. Ultra souple et dans la lignée de son canapé oreiller, cette chaise Calin annonce peut être une ère de repos : signe des temps, Pascal Mourgue, vient de terminer un canapé et un fauteuil pour l'Italien Cassina, avec pour thème imposé *« la paresse latine »*.

Calin, la nouvelle chaise de Pascal Mourgue qui se déboutonne

A. de la C.

● **Chaise Calin.** Roset, 1 700F.

anti-stress
l'art du shiatsu

Le shiatsu, littéralement « shi » pour doigt et « atsu » pour pression est une technique japonaise inspirée de la médecine chinoise. Mais, contrairement à l'acupuncture, le shiatsu ne s'arrête pas seulement sur les points chinois – sept cent vingt en tout – et sollicite les méridiens sur toute leur longueur afin de réactiver les énergies, si souvent ralenties dans nos corps de citadins par le stress et le manque de pratique sportive. Ce corps, le maître Sendi (Institut Yves Saint Laurent) l'écoute avec ses mains, ses doigts mais aussi avec ses avant-bras, avec sa respiration. Très vite, on suit son souffle. Notre respiration se cale sur la sienne. Et, sous la peau, c'est comme si les énergies du corps devenaient visibles pour ses doigts. Sendi dégage tous les rouages coincés : ici le coccyx, là les fonctions digestives, dessous les reins. Selon l'ampleur du nœud, on peut bondir sous une pression de la main ou d'un doigt. Dans une semi-pénombre, les mouvements s'enchaînent d'une façon asymétrique et non systématique, sur le côté, sur le dos, à plat ventre, jambes croisées. Le masseur transforme nos bras en ailes de papillon qui se déploient dans l'espace avec une souplesse inattendue. C'est un massage sans effleurement qui se pratique souvent à travers les vêtements. Une heure trente plus tard, le corps et l'esprit sont complètement relaxés. Pour mieux apprécier les bienfaits du shiatsu, mieux vaut ne pas prendre d'engagement après une séance : ce type de massage peut modifier la perception qu'on a de son propre corps et nous incite à en prendre soin.

Un massage venu d'ailleurs pour apaiser des maux d'ici

F. B. S.

● **Sendi.** Institut Yves Saint Laurent, 32, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-49-24-99-66. 610 F.

● **Masao.** 16, rue de la Sourdière, 75001 Paris. Tél, : 01-42-61-25-75. 500 F.

● **Fédération française professionnelle de shiatsu et techniques associées.** 1 *bis*, cité de Paradis, 75010 Paris. Tél. : 01-42-46-55-66.



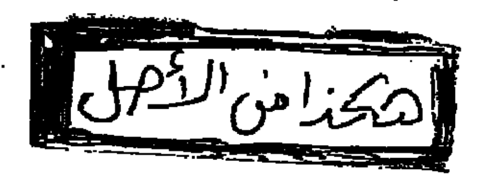
هكذا من الأصل

(Publicité)

GIORGIO ARMANI

6, Place Vendôme. Paris

DA

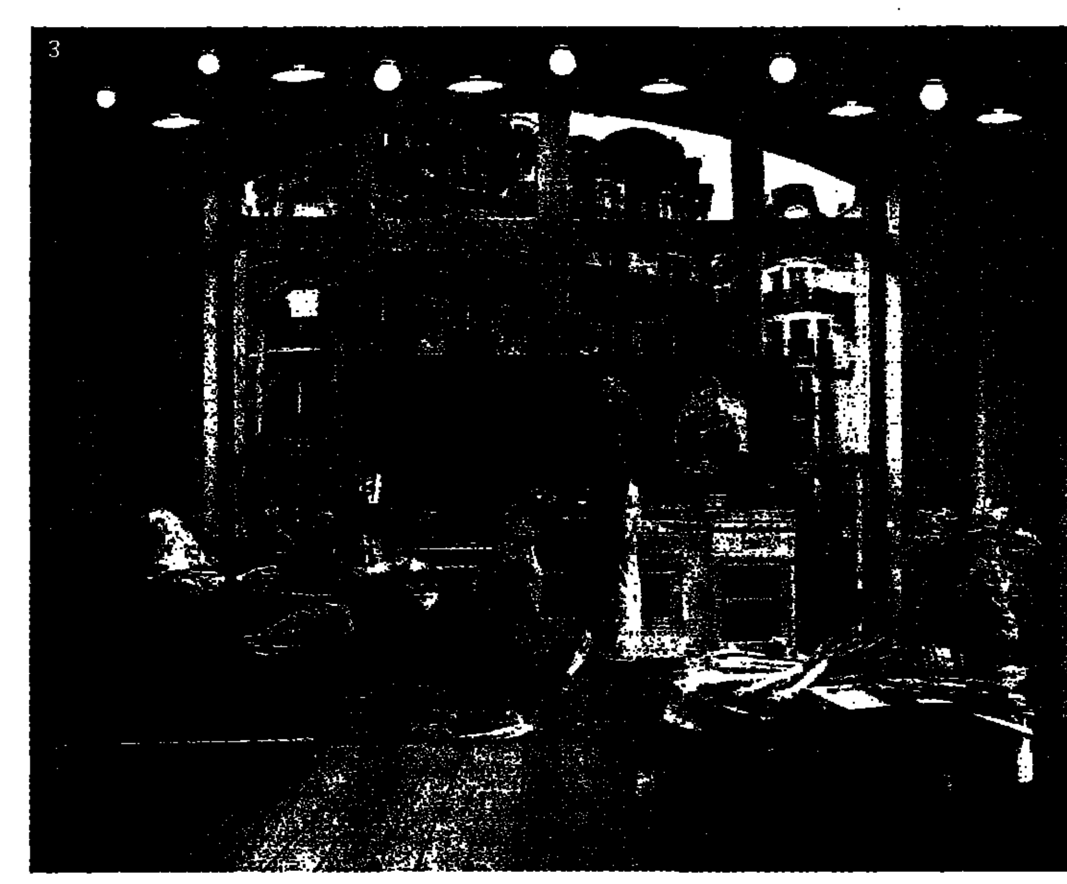




Jérôme L'Huillier, une cuisine pop et garnie
Un réfrigérateur rempli à ras bord, des chaises Fourmi de toutes les couleurs, des étagères d'épicier bien garnies, Héléna et la petite Isé, un fauteuil Knoll pour l'esprit d'une époque.



Clements Ribeiro, une terrasse avec vue
Pour fêter le printemps, au coin d'Oxford et de South Molton Street, une « one drink party » entre amis. Des lampions, des tapis indiens, le temps d'une pause au cœur du « buzz » londonien.



José Levy à Paris, un salon-cuisine
Tous les ingrédients d'une recette très personnelle : deux poules pimpantes, un kilo de navets, quatre amis souriants, un chien Harlequin, une cocotte-minute, un bouquet de mimosa, et l'air de *Peau d'Ane* en fond sonore...



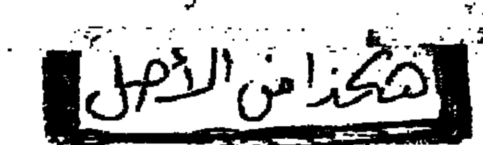
Christophe Lemaire, une chambre à soi
Entre ville et lande virtuelle, un aquarium, un futon avec édredon, la Rolls des chaînes hi-fi, pour écouter Mystic Voyage de Roy Ayers, lire *Le Petit Prince* et cultiver son jardin sur tatami.



Isabel Marant, une salle de bain mauresque
Entre Barbès et Essaouira, un kilim, des senteurs et des miroirs, des babouches et des voiles venus d'ailleurs et le plaisir d'un « tchatch » entre copines.



Stephan Schneider, un salon de télé
A Anvers, duo sur canapé Bauhaus, une collection de cactus, un mur en moquette imprimée, l'écrin parfait pour une petite conversation devant la télévision restée allumée depuis hier...



six créateurs inventent leur espace

Photos : Tom Kan.
Réalistaion : Aude de la Conté (décoration), Alexandra Senes (mode).

Parce que la mode est un art de vivre, six lieux s'habillent de couleurs, mis en scène par des créateurs de mode à Paris, Londres et Anvers

1

Jérôme L'Huillier

dans sa boutique du Palais-Royal, les chaises Fourmi de Jacobsen trônent parmi les robes acidulées de l'été, imprimés de *soie façon Giacomo Balla*, rayures op et pop. Fasciné par les années 70, il leur renvoie une image plus fluide, moins cartonneuse, toute de soie et de crêpe. Pour Jérôme L'Huillier, le beige est orange, le marine est rose fluo, et le gris, jaune citron. « *J'ai toujours aimé les couleurs flashes* », dit celui, qui a grandi parmi les Shadoks, les scoubidous. Sous ses yeux, les copines redeviennent des égéries : « *Mes parents étaient assez jeunes, la maison ouverte. Ma mère, mannequin, portait des robes très courtes et des grosses ceintures sur les hanches* ». Sa chambre était jaune, avec l'adolescence elle est devenue noire. Plus il y a eu le surf, la planche à voile, les années 80. Sa première collection défile en 1989. Parallèlement, responsable de collections ou conseiller intérimaire, invité à dresser des cahiers de tendances (Compagnie de Californie, Georges Rech, Galeries Lafayette...), ce routier sympa des bureaux de style voit rouge. Soutenu par Mitsubishi au Japon, il augmente chaque saison son chiffre d'affaires de 30 %. Son rêve : inviter un banquier ou un industriel dans sa cuisine. L. B.

Jérôme L'Huillier
Les Jardins du Palais-Royal, 138-139, galerie de Valois, 75001 Paris. Tél. : 01-49-26-07-07.

Table au plateau en merisier massif et aux tréteaux en fer forgé (200 × 80 × 70cm) : 8 020 F et lampadaire Havana terra : 1 475 F, The Conran Shop. Fauteuil Diamant créé par Bertoia en 1952 : 3 400 F, Knoll. Chaises Jacobsen : 1 700 F, Bon Marché. Etagère en métal : 591 F en 1 mètre de large, BHV. Applique à pince en porcelaine Cornette : 620 F, Tsé-Tsé, Sentou Galerie. Applique en métal : 119 F, et ustensiles de cuisine : 19 et 25 F, Ikea. Verres et vaisselle blanche : 495 F la boîte de 44 pièces Start Box Ikea. Robot et toaster : 1 450 et 1 750 F Magimix. Balance : 430 F, allume-gaz : 290 F, et coupes à fruits : 150 F, Alessi, Le Printemps. Plat à paella en terre jaune : 245 F, wok (récipient chinois) : 115 F, moulin à purée : 159 F, pots en terre : 85 et 49 F, grands saladiers blancs : 179 F, The Conran Shop. Limonade, tacos, nonnettes, moutarde, huile d'olive et produits italiens, La Grande Epicerie de Paris.



Aux couleurs de l'été 1997, fleurs, flou et félicité

2

Clements Ribeiro

deux personnes dans la peau d'un couple, *alias* Clements Ribeiro : Ignacio Ribeiro et Suzanne Clements. Il est né au Brésil, à Belo Horizonte – le Boston local –, elle, en Angleterre. Ils se sont rencontrés sur les bancs de la Saint Martin's School. Un an après leur diplôme, ils se marièrent. C'est à Londres qu'ils vivent et travaillent, car ici « *la mode est une affaire de passion, pas de compromis* ». Leur luxe ? « *Ne pas rater un rayon de soleil sur le toit-terrasse.* » Leur cocktail préféré ? le capirinha brésilien, servi bien frappé, sans exagérer « *pour que personne ne bascule...* » Chaque collection raconte une histoire, fleur à la boutonnière : après les « *gipsies Saint Laurent* » de l'été 1997, leur collection présentée à Londres, et aujourd'hui à Paris à l'hôtel Costes, célèbre une « *punkette couture* », qui oserait les dentelles, sur sa peau tatouée. « *Elle habiterait à Londres, bien sûr, dans un quartier très chic, Kensigton ou Mayfair. Derrière une façade très bourgeoise, elle vivrait, parmi ses meubles trouvés, ses murs en noir, et beaucoup de tableaux peints par ses amis.* » L. B.

Clements Ribeiro
chez L'Éclaireur 3 *ter*, rue des Rosiers, 75004 Paris. Tél. : 01-48-87-10-22.

Table en bois peint, 895 £, Liberty. Pichet mexicain, petits verres du marché aux *puces d'Oxford. Chaises, 140 £, The Conran Shop. Banc datant du tournant du* siècle, département antiquités de Liberty. Les coussins tricotés sont en cachemire, Clements & Ribeiro. Tapis d'artistes 480 £, Purves & Purves. Chaise longue indonésienne 150 £, Liberty et lanternes et papier 1,50 £, Soho, Londres.



Crèpe de soie, effets optiques, très érotiques

3

José Levy à Paris

à trente-trois ans, José Levy, diplômé en 1983 d'Esmod, joue à la mode masculine depuis cinq ans, sous la marque José Levy à Paris. « *Préciser à Paris me donne un côté provincial alors que je suis complètement parisien.* » Ephémère directeur artistique de la collection Nina Ricci homme en 1994, il aime le Paris de Prévert, celui de Doisneau, « *le Paris qui disparaît* ». Sans tomber dans la caricature, ses dégaines voisinent avec la silhouette en haricot des légers jeunes gens d'après-guerre, le maître-nageur, ou l'étudiant de la Sorbonne. Tireur à vue sur ce qu'il sent être élégant – le blouson, la chemise poche-poitrine et sa cravate assortie, les gants du flingueur à la Eddie Constantine –, José Levy extrait l'homme de son costume rengaine. Il joue de détails invisibles : « *Je fais des vêtement pour que les gens les portent et aillent vers eux. La cuisine est un lieu propice aux rencontres.* » Un canapé ? « *C'est convivial* ». Des poireaux ? « *Une valeur sûre* » ? Un chien ? « *Mascotte fait partie de ma famille* ». A. Se.

José Levy à Paris
38, rue de Malte, 75011 Paris.
Tél. : 01-48-05-99-88.

Banquette Diesis en cuir bleu 38 495 F, Meubles et Fonction. Grand billot de boucher sur roulettes, 8 800 F et petit billot assorti 5 900 F, Classic Concept, Emilio Robba. Cuisinière inox avec four multifonction catalyse, 4 190 F, Smeg. Cocotte-Minute Seb en aluminium *499 F, radio Don'o Moro, Philippe Starck,* Thomson, 350 F, Le Bon Marché. Voilage bleu Accostage, table basse de Mathew Hilton en palissandre verni et pieds en fonte d'aluminium, 8 500 F, The Conran Shop. Tablier bleu 72 F, BHV. saladier en métal mat brossé 335 F Alessi, Samaritaine. Moulin à poivre géant 400 F, Samaritaine.



Couleurs d'agrumes et de Romarin pour matin vitaminés

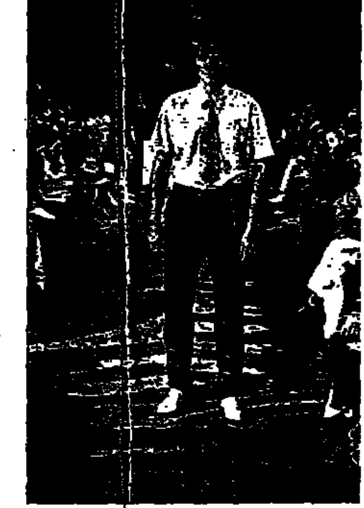
4

Christophe Lemaire

Sa chambre aux volets mauves est devenue un atelier de prototypes. Dans l'atelier, des boîtes de fournitures rouges, de vieilles machines à coudre, des chaises de plastique Panton et Charles Eames... Le très branché magazine *Dazed and Confused* sert de cale-pied aux tables. Le fan-club passe, la boutique est ici. Ancien assistant de Christian Lacroix, Christophe Lemaire, trente-deux ans, a crée sa griffe en 1990. Aujourd'hui plus connu au Japon qu'en France, il a imposé en marge de la top modelmania et du misérabilisme, une autre manière de voir la mode. Avec beaucoup de rigueur et d'optimisme, cet ex-hypokhagneux retrouve, à travers les années 70, l'idéal défini alors par les collections Rive Gauche d'Yves Saint Laurent ou le style Prisunic : fonctions, couleurs, prix. « *Le style peut être démocratique. Or, on revient aujourd'hui à des vieux schémas, des images de grande bourgeoise.* » C'est dans une galerie transformée en appartement qu'il a présenté sa collection d'été, nous inspirant cette série de « prêt-à-vivre ». Sa pièce idéale ? « *Une chambre ouverte sur la lande, des livres, des disques, des images, mais pas de bibelots...* » Le luxe selon Lemaire ? « *Prendre plaisir à s'habiller, gagner du temps, vivre en harmonie avec soi-même et ceux qui vous entourent.* » L. B.

Christophe Lemaire
53, rue Saint-Sabin, 75011 Paris.
Tél. : 01-47-00-52-32.

Sur des nattes japonaises 90 × 200 cm, 250 F Giseh Kan, une lampe de 1969 Christine Diegoni et un futon en pur coton, 2 574 F Giseh Kan. L'édredon a un côté en coton, l'autre en satin 2780 F, comme les coussins 260 F et 310 F, Liwan, babouches 440 F, bougeoirs en verre soufflé 110 F, et, sur un oreiller Samaritaine, *un tissu brodé Boukhara 1 800 F*, Liwan. Théière 440 F et crémier 477 F, Wedgwood, grands magasins. Enceintes magiques, platine et ampli Présence Audio Conseil.



Pantalon, chemise, cravate pour étudiant sage

5

Isabel Marant

ancienne élève du Studio Berçot, Isabel Marant a été d'abord assistante (Michel Klein, York *and* Cole), avant de créer sa propre marque, en 1990. Partagée entre le rap et le raï, Bacon et Delacroix, une belle-mère antillaise, une mère allemande et un père français, elle voit la mode aux couleurs du métissage. Elle s'exprime dans l'alliance de motifs (*azulejos* sur robe asymétrique) et de couleurs (du brun au violet), le jeu des matières et de l'imagination. « *La djellaba est l'idée que je me faisais du Maroc, à travers mes lectures et le marché de Barbès.* » Pour l'été, sa madone d'Ibiza, coiffée à la Angela Davis, s'inspire des images de sa mère, top-modèle en 1965. Une baignoire à baldaquin, des carreaux blancs clinique, des soieries : l'ambiance de sa salle de bains démontre encore son aisance à intégrer les extrêmes. « *Ce sont des éléments auxquels on ne s'attend pas forcément dans une salle de bains. C'est un art de vie.* » Vapeurs thermales, chaleur d'un kilim et conversations de hammam : « *Caroline la Blanche, Bouba la métis et Judith l'Africaine sont mes copines. Nous formons une famille.* » A. Se.

Isabel Marant
à la Boutique des 5. Forum des Halles, porte Berger, niveau – 1, 75001 Paris. Tél. : 01-42-21-41-48.

Conversation *autour* d'un kilim ancien du Karabakh (205 × 135 cm), 4 200 F, galerie Triff. Grand miroir en bois mastic, 90 × 95 cm, 1 700 F, Astier de Villatte. Paniers en rotin miel, 320 F, BHV. Serviettes-éponges, 119 F, Delorme. Banc, 1 600 F, portant *en métal* à trois niveaux, 750 F, petite armoire, 5 800 F, corbeille en fil de fer, 100 F, coussins brodés, 224 F, et galette écrue, 400 F, rideau beige brodé, 1 250 F, et sari, 600 F, Le monde sauvage. *Coupelles en métal, Habitat. Eponges, 99 F* et 265 F, oursins, 158 F, trousse de toilette moirée, 190 F, The Conran Shop. Sels de bain, flacon de lait, savons, Côté Bastide, Bain Plus.



Muse afro en djellaba couleur curcuma



Col large, veste étriquée, le look mixte en toutes circonstances

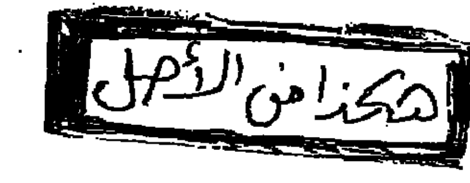
6

Stephan Schneider

Stephan Schneider, né à Düsseldorf vit à Anvers et montre cette saison sa septième collection à Paris au Salon Tranoï. Il est sorti diplômé en 1994 de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, sur les traces de la « bande des six » génération de créateurs belges par lesquels s'est imposée une déferlante grunge. A contre-courant de ce paupérisme chic, la mode de Stephan Schneider est efficace. A vingt-neuf ans, il parle de vêtements « honnêtes ». De mode « *mixte* » : « *Un même tissu sert systématiquement pour l'homme et pour la femme* » ? Ses imprimés graphiques émanent de l'ère des ordinateurs. « *Mes imprimés se perdent dans la décoration tandis que ma silhouette n'en a aucune.* » Installé dans un meilleur des mondes, son couple caméléon regarde la télé sans la regarder. « *Ils s'aiment, ils s'ennuient, il parlent de cactus, mi-plante, mi objet. Je trouve dommage que le cactus, chéri dans les années 80, soit supplanté par le yucca d'Ikéa, qui pousse vite et bien.* » A. Se.

Stephan Schneider
53, rue Reynders, 2000 Anvers, Belgique. Tél. : 00-32-322-62-64.

Deux fauteuils bruns dessinéss par Luiang Lee en 1952 : 9 830 F, table art déco : 3442 F, *poisson en verre de Murano : 2786 F* Francis International Art Development. Aquarium avec poissons dorés. Lampe en cuivre créée à l'origine pour le pavillon belge de l'exposition universelle de Bruxelles de 1958 : 4 800 F, Expo 54. *Télévision et magnétoscope*, Tenson. L'escalier et la pièce recouverte d'une moquette de Koloman Moser ont été conçu par Dirk Engelen, Room Design.



les rendez-vous de la mode

Au cœur de la semaine des défilés de l'hiver 1997-1998, qui se tiennent à Paris jusqu'au 19 mars, le guide des nouveaux lieux de la saison.

On découvre :
– la mode de deux jeunes créateurs, l'Australien Martin Grant, 32, rue des Rosiers, 75004 Paris, et le Japonais Shinichiro Arakawa, 1, rue du Plâtre, 75004 Paris ;
– le nouveau temple de Mary Quant, la créatrice de la minijupe (1964), *pour ses collants en tous genres*, 49, rue Bonaparte, 75006 Paris ;
– Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, pour ses 700 m² de style (Alexander McQueen, Trussardi, Pucci), de design (Dixon, Newson, Droog Design), d'art (en collaboration avec la revue *Purple Fashion*), d'électronique (Apple, Psion, B&O...).
- La nouvelle méga-boutique Cacharel (1 800 m²), 64, rue Bonaparte, 75006 Paris.
- Le nouveau temple transparent de Trussardi, pour les lignes Donna, Uomo et accessoires, 8, place Vendôme, 75001 Paris.

On se décore :
– au Printemps Haussmann, où s'installe, dès le 7 avril, la galerie Sentou, fabricant et éditeur de mobilier et d'objets (Noguchi, Christian Duc, Tsé-Tsé...) ;
– au Bath Bazaar, Les Trois Quartiers, 23, boulevard de la Madeleine, 75008 Paris : sur le même principe que son aînée Kitchen Bazaar, elle décline tout pour la salle de bains.

On sort :
– à l'Hôtel Costes, 329, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75001 Paris (tél. : 01-42-44-50-00), on y déjeune ou dîne pour être vu, en attendant l'ouverture, début avril, de la salle de gymnastique dirigée par Alex Denis : *remise en forme, piscine de* 17 mètres, hammam et massages tibétains d'Arlette ;
– au bar du Trésor, 5-7, rue du Trésor, 75004 Paris, le cœur de la mode du Marais, supervisé par Rodolphe le vendredi soir ;
– aux indémodables Bains-Douches, 7, rue du Bourg-L'Abbé, 75003 Paris, le 13 mars pour la soirée Jeremy Healy (DJ préféré de John Galliano), le 14 mars pour celle de Bianca Li et le 16 mars pour celle du photographe Peter Lindbergh ;
– au Global Village, 1, avenue de Clichy, 75017 Paris, les vendredi et samedi soir pour les soirées « Disco 2000 », dont la soirée du 14 mars de Xuly Bët Funkin Club Factory ;
– au Montana Fashion Bar, 28, rue Saint-Benoît, 75006 Paris, bar de nuit racheté par Paco Rabanne. A ne pas manquer : la soirée du 16 mars, organisée par le journal new-yorkais *Paper*.

On réserve :
– l'une des 49 chambres du Nouvel Hôtel d'Aubusson, 33, rue Dauphine, 75006 Paris (tél. : 01-43-29-43-43) ;
– le « triplex », dernier étage entièrement rénové de l'Hôtel Raphaël, 17, avenue Kléber, 75016 Paris (tél : 01-44-28-00-28).

On se croise :
– chez Habitat, 10, place de la République, 75011 Paris, où Catherine Gouny et Juliette Marange exposent *leurs tentures sur le thème du* « Bestiaire », jusqu'au 5 avril ;
– à la 7e édition du Salon professionnel Workshop, une planète de jeunes créateurs au rendez-vous, jusqu'au 17 mars à la Samaritaine, 77, rue de Rivoli, 75001 Paris ;
– à la Galerie Joyce, 9, rue de Valois, 75001 Paris, pour un « Eloge du corps et du vêtement » par le créateur Koji Tatsuno, du 13 mars au 31 mai ;
– au Printemps Haussmann, où Olivier Guillemin, à l'occasion de la sortie du film *Les 101 Dalmatiens*, fait défiler ses Cruellas, du 14 au 21 mars à 15 heures sous la coupole ;
– chez Atsuro Toyama, 40, rue de Sévigné, 75003 Paris, où s'exposent de drôles de sculptures en carton signées Mattias et Nathalie, du 19 avril au 4 mai ;
– A la mercerie d'André, 18, rue Guénégaud, 75006 Paris, où l'artiste portugais André Saraiva vendra ses œuvres d'art-graffitis au mètre, dont 15 modèles uniques de Xüly Bet, réalisés sur toile peinte, du 4 avril au 30 juin.

A. Se.

Accostage
Renseignements
et points de vente : 01-44-87-03-36.
Adidas
3, rue du Louvre,
75001 Paris.
Numéro vert : 08-00-01-10-01.
A la mode
36 Hans Crescent, Knightsbridge,
Londres, Royaume-Uni.
Tél. : 00-44-171-584-21-33.
Alessi
au Printemps,
60-68, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
Tél. : : 01-42-82-50-00.
Renseignements
et points de vente
province : 01-42-66-14-61.
APC
Minitel : 36-15 APC
4-6, rue de Fleurus, 75006 Paris.
Tél. : 01-42-22-12-77.
Emporio Armani
25, place Vendôme,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-61-02-34.
Artelano
aux Galeries Lafayette
40, boulevard Haussmann,
75009 Paris.
Tél. : 01-42-82-34-56
Bain Plus
51, rue des Francs-Bourgeois,
75004 Paris.
Renseignements province
Côté Bastide : 04-91-65-37-47.
Eric Bergère
chez Maria Luisa,
2, rue Cambon,
75001 Paris.
Tél. : 01-47-03-96-15.
BHV
52-62, rue de Rivoli,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-74-90-00.
Pierangelo Caramia
Tél. : 01-42-27-94-95.
Chanel
29, rue Cambon,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-86-28-00.
Christofle
Par Christian Lacroix
9, rue Royale, 75008 Paris.
Tél. : 01-49-33-43-00.
Cinna
134, boulevard Diderot,
75012 Paris
Tél. : 01-43-42-12-66.
Comme des Garçons
42, rue Etienne-Marcel,
75001 Paris.
Tél : 01-42-33-05-21.
The Conran Shop
Michelin Building,
Brompton Road,
Londres, Royaume-Uni.
Tél. : 00-44-171-580-82-23.
117, rue du Bac,
75007 Paris.
Tél. : 01-42-84-10-01.
Delorme
Renseignements
et points de vente : 01-42-94-21-42.
Christine Diegoni
47 ter, rue d'Orsel,
75018 Paris.
Tél. : 01-42-64-69-48.
Christian Dior
30, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : 01-40-73-54-44.
La Grande Epicerie de Paris
38, rue de Sèvres,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-39-81-00.
Erès
2, rue Tronchet,
75008 Paris.
Tél. : 01-40-32-43-41.
Etat de siège
1, quai de Conti,
75006 Paris.
Tél. : 01-43-29-31-60.
Et Vous
25, rue Royale,
75008 Paris.
Tél. : 01-43-12-80-10.
Expo 54
Loosterstraat 54,
Anvers, Belgique.
Tél. : 00-32-3-216-09-05.
Francis International
Art Development
Steenhouwersvest 14,
Anvers, Belgique.
Tél./fax 00-32-3-233-19-98.
John Galliano
chez Maria Luisa,
3, rue Cambon,
75001 Paris.
Tél. : 01-47-03-96-15.
Jean-Paul Gaultier
6, rue Vivienne,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-86-05-05.
Giseh Kan
4, rue de Poissy,
75004 Paris.
Tél. : 01-46-34-09-29.
Gucci
2, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Tél. : 01-53-05-11-11.
Habitat
Numéro vert : 08-00-02-70-00.
Hermès
24, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Tél. : 40-17-47-17.
Ikea
Renseignements
et points de vente : 01-69-11-16-00.
Joseph
44, rue Etienne-Marcel,
75001 Paris.
Tél. : *01-42-36-87-83.*
Just Campagne
chez Old England,
12, boulevard des Capucines,
75009 Paris.
Tél. : 01-47-42-81-99.
Kathy Korvin
chez Franck et Fils,
80, rue de Passy,
75016 Paris.
Tél. : 01-44-14-38-00.
Kiehl's
chez Colette,
213, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-86-91-03.
Knoll
268, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-18-19-99.
Koivu
Corso Europa 12 Milan, Italie.
Liberty
210-220 Regent Street,
Londres, Royaume-Uni.
Tél. : 00-44-171-734-12-34.
Liwan
8, rue Saint-Sulpice,
75006 Paris.
Tél. : 01-43-26-07-40.
Christian Louboutin
19, rue Jean-Jacques-Rousseau,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-36-05-31.
Magimix
Renseignements
et points de vente : 01-43-98-36-36.
Maison de Famille
1, rue Garancière,
75006 Paris.
Tél. : 01-40-46-97-47.
Max Mara
31, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : 01-47-20-61-13.
Mauboussin
20, place Vendôme,
75001 Paris.
Tél. : *01-44-55-10-00.*
Meubles et Fonctions
135, boulevard Raspail,
75006 Paris.
Tél. : 01-45-48-55-74.
Le Monde sauvage
101, rue Saint-Denis,
75001 Paris.
Tél. : 01-40-26-28-81.
Missoni
43, rue du Bac,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-48-38-02.
Miu-Miu
10, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
Tél. : 01-45-48-63-33.
Issey Miyake
3, place des Vosges,
75001 Paris.
Tél. : 01-48-87-01-86.
Thierry Mugler Haute Couture
4 *bis*, rue aux Ours,
75003 Paris.
Tél : 01-44-78-78-44.
Galerie Neotu
5, rue du Renard,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-78-96-97.
Nu Skin
Numéro vert : 08-00-04-42.
Prada
10, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : *01-53-23-99-00.*
Présence Audio Conseil
51, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
Tél. : 01-43-26-38-38.
Purves & Pirves
80-81, Totthenham Court Road, W1,
Londres, Royaume-Uni.
Tél. : 00-44-171-580-82-23.
Paco Rabanne
83, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.
tél. : 01-45-48-82-26.
La Redoute
59081 Roubaix Cedex 2.
Tél. : 08-02-02-40-24.
Emilio Robba
29-33, galerie Vivienne,
75002 Paris.
Tél. : 01-42-61-71-43.
Room Design
Dirck Engelen.
Tél/fax 00-32-3-231-92-49.
Roset
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-48-54-13.
Salviati
au Printemps, 60-68, boulevard
Hausmann,
75008 Paris.
Tél. : 01-42-82-50-00
Sonia Rykiel
175, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
Tél. : 01-49-54-60-60.
Yves Saint Laurent
6, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.
Tél. : 01-43-29-43-00.
Samaritaine
19, rue de la Monnaie,
75001 Paris.
Tél. : 01-40-41-28-05.
Jil Sander
50, avenue Montaigne,
75008 Paris.
Tél. : 01-44-95-06-70.
Sentou Galerie
26, boulevard Raspail,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-49-00-05
Martine Sitbon
13, rue de Grenelle,
75006 Paris.
Tél. : 01-44-39-84-44.
Pour Stéphane Kélian
36, rue de Sévigné,
75006 Paris.
Tél. : 01-42-77-87-91.
Smeg
Renseignements
et points de vente :
01-53-45-54-62.
Trussardi
8, place Vendôme,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-60-49-50.
Galerie Triff
35, rue Jacob,
75006 Paris.
Tél. : 01-42-60-22-60.
Gianni Versace
62, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Tél. : 01-47-42-88-02.
VIA
29-37, avenue Daumesnil,
75012 Paris.
Tél. : 01-46-28-11-11.
Astier de Villatte
107, avenue Daumesnil,
75012 Paris.
Tél. : 01-43-45-72-72.
Xuly Bët
Espace des jeunes créateurs
du Forum des Halles, niveau – 1,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-33-47-50.
8, rue du Rouget-de-l'Isle,
93500 Pantin.
Tél. : 01-49-42-16-92.
Bernard Zins
au Printemps,
64, boulevard Haussmann,
75009 Paris.
Tél. : 01-42-82-50-00.

JEAN-LOUIS SCHERRER